ATTA TROLL

RÊVE D'UNE NUIT D'ÉTÉ.

Ainsi que dans une éclipse la lune assombrie sort de son blanc portique de nuages, ainsi le roi nègre, armé pour le combat, sort de sa tente d'une éclatante blancheur.

(Poésies de Ferd. Freiligrath. — *Le Roi nègre.*)

Atta Troll a été composé en allemand et en vers allemands. L'original n'aura-t-il rien perdu, dans une traduction française en prose, de son parfum et de sa couleur, partie si essentielle dans un poème qui n'a pas de sujet bien palpable? et les arabesques, les allusions dont cette fable n'est que le prétexte, seront-elles bien comprises de tous ceux qui ne connaissent pas le mouvement littéraire, politique et social du pays germanique? C'est ce qu'il serait, je le crains, téméraire d'affirmer. Et cependant je livre cette traduction au public français. La confiance que j'ai dans la sagacité des compatriotes de Champollion me fait croire que plus d'un trouvera quelque intérêt dans ces pages, car, pour peu que le lecteur soit capable de deviner sur de simples indices les affaires d'outre-Rhin qu'il ignore, il respirera dans ce poème fantastique la vie intime de la mystérieuse Allemagne.

A l'époque où *Atta Troll* fut écrit, la prétendue poésie politique florissait encore de l'autre côté du Rhin. Les muses avaient reçu l'injonction formelle de ne plus rêver désormais, insouciantes et paresseuses, et d'entrer au service de la patrie à titre de vivandières de la nationalité germanique. Alors aussi le talent était un triste lot, car l'impuissance lâche et envieuse avait enfin trouvé, après des recherches séculaires, sa meilleure arme contre l'insolence du génie : elle venait d'inventer l'antithèse du *talent* et du *caractère*. Le public en masse accueillait avec une complaisance presque intéressée des déclamations qui se résumaient ainsi : « Les honnêtes gens sont en général de mauvais musiciens; en

revanche, les bons musiciens ne sont rien moins que d'honnêtes gens, et pourtant la chose essentielle en ce monde, c'est l'honnêteté, ce n'est pas la musique. » Jamais les temps n'avaient été meilleurs pour l'ineptie vertueuse, pour les grandes convictions qui bredouillent et les nobles sentimens qui ne disent rien du tout. Le règne des justes allait commencer dans la littérature. Je me souviens d'un écrivain d'alors dont le principal mérite à ses propres yeux était de ne pas savoir écrire; en récompense de son style de plomb, il reçut une timbale d'honneur en argent.

Par les dieux immortels! à cette époque il s'agissait de défendre les droits imprescriptibles de l'esprit, l'autonomie de l'art, l'indépendance souveraine de la poésie. Comme cette défense a été la grande affaire de ma vie, je l'ai perdue de vue moins que jamais dans *Atta Troll*. Par le fond et par la forme, ce poème était une protestation contre les plébiscites des tribuns du jour, et, dans le fait, à peine mes *hommes de caractère*, mes austères Romains en connurent-ils quelques extraits, que leur bile s'en émut singulièrement. On m'accusa non-seulement de tenter une réaction littéraire, mais encore de railler les plus saintes conquêtes du progrès social. Quant à la valeur esthétique de mon poème, je leur donnai, je leur donne encore aujourd'hui beau jeu. Je l'ai écrit pour mon propre plaisir, dans le genre capricieux et fantasque de cette école romantique où j'ai passé les plus charmantes années de ma jeunesse, et dont j'ai fini par rosser le maître, ce pauvre Schlegel! La préférence que j'ai donnée à ce genre est peut-être condamnable au point de vue littéraire; mais tu mens, Brutus, tu mens, Cassius, tu mens aussi, Asinius, quand vous prétendez que ma raillerie atteint ces idées qui sont le plus précieux héritage de l'humanité, et pour lesquelles j'ai moi-même tant combattu et souffert! Non, si le rire saisit irrésistiblement le poète, c'est quand il compare ces idées, qui planent devant lui dans toute leur grandeur et leur clarté splendide, avec les formes lourdes et grossières dont les affublent ses contemporains tudesques : il raille alors, pour ainsi dire, la peau d'ours temporelle de ces idées. Il y a des miroirs dont la glace est taillée à facettes si obliques, qu'Apollon même y serait une caricature. Nous rions alors de la caricature et non pas du dieu.

Un seul mot encore. Est-il besoin de faire remarquer qu'en tirant des poésies de Freiligrath une phrase qui revient plusieurs fois dans *Atta Troll*, et qui en fait pour ainsi dire la ritournelle comique, je n'ai nullement eu l'intention de déprécier cet écrivain? Je fais grand cas de Freiligrath, surtout maintenant, et je le compte parmi les poètes les plus remarquables qui aient paru en Allemagne depuis la révolution de juillet. Son premier recueil me tomba sous la main à l'époque même où j'écrivais *Atta Troll*, et la disposition d'esprit dans laquelle j'étais alors doit expliquer l'impression bouffonne que me causa particulièrement la lecture du petit poème intitulé : *Le Roi nègre*. Ce morceau est vanté cependant comme un des meilleurs du poète. Pour les lecteurs qui ne le connaissent pas, je dirai simplement que le roi nègre, qui *sort de sa tente blanche, pareil à une éclipse de lune*, possède aussi une brune compagne sur le noir visage de laquelle se balancent de blanches plumes d'autruche; mais dans son ardeur belliqueuse il l'abandonne, et se rend au combat des nègres où résonne le tambour orné de crânes. Hélas! il trouve là son Waterloo africain, et il est vendu aux blancs par les vainqueurs. Les blancs emmènent le noble captif en Europe, et là

nous le retrouvons au milieu d'une troupe de saltimbanques qui lui ont confié le soin de jouer du tambour turc pendant leurs exercices. Il est là, maintenant, sombre et solennel, tambourinant à l'entrée du cirque; mais, pendant qu'il bat la caisse, il pense que, tout humilié qu'il est par la fortune, il a été monarque absolu aux bords lointains du Niger; il se souvient qu'il a chassé le lion et le tigre :

Son œil devient humide; alors il bat si fort,
Que la peau du tambour se crève sous l'effort.

I.

Entouré de sombres montagnes qui semblent vouloir escalader le ciel, et bercé comme un rêve par le bruit des cascades sauvages,

Cauterets, la ville élégante, repose au fond de la vallée. Ses blanches maisons sont ornées de balcons; de belles dames s'y accoudent le rire sur les lèvres.

Le rire sur les lèvres, elles regardent la place du marché inondée d'une foule bariolée; au milieu, un ours et une ourse dansent au son de la musette.

C'est Atta Troll et sa femme, la noire Mumma, comme ils l'appellent, qui sont les danseurs, et les Basques ne se sentent pas de joie et d'admiration.

Raide et sérieux comme un grand d'Espagne, Atta Troll fait son avant-deux: mais sa moitié velue manque de dignité et de réserve.

Le dirai-je? il me semble presque qu'elle cancanne par momens, et que, par un certain mouvement de reins un peu risqué, elle rappelle la grande Chaumière.

Son vaillant conducteur, qui la tient à la chaîne, paraît même s'être aperçu de l'immoralité de sa danse.

Il lui allonge parfois quelques coups de fouet; alors la noire Mumma hurle à faire trembler les montagnes.

Ce conducteur d'ours porte un bonnet pointu orné de six madones, qui doivent protéger sa tête des balles ennemies ou des poux.

Sur ses épaules pend, en guise de manteau, un dessus d'autel aux mille couleurs. Là-dessous sont cachés pistolets et couteau.

Il fut moine dans sa jeunesse, plus tard chef de brigands, et, pour réunir les deux professions, il finit par prendre du service sous don Carlos.

Lorsque don Carlos dut fuir avec toute sa chevalerie, et que les nobles paladins furent obligés de chercher quelque honnête métier,

(M. de Chenapanski se fit auteur) notre défenseur de la foi se fit conducteur d'ours, et s'en alla à travers le monde avec Atta Troll et Mumma;

Et il les fit danser tous les deux devant le peuple, sur les places. Et voilà comme Atta Troll, enchaîné, danse sur la place de Cauterets.

Lui qui autrefois, comme un roi des solitudes, habitait le libre sommet des monts, Atta Troll danse dans la plaine devant la populace!

Et c'est même pour gagner quelques sous qu'il danse, lui qui naguère dans la majesté de sa force se sentait le maître du monde!

Quand il pense aux jours de sa jeunesse, à la royauté perdue des forêts, alors des grognemens étouffés s'échappent du gosier d'Atta Troll.

Il devient sombre comme le roi nègre de Freiligrath, et, de même que ce prince a mal tambouriné, lui il se met à danser mal de désespoir.

Mais, au lieu de sympathie, il n'éveille que la gaieté. Juliette même, du haut du balcon, se prend à rire de ces sauts désespérés.

Juliette n'a pas l'ame allemande. C'est une Française. Elle vit au dehors; mais son baiser est enchanteur, est enivrant.

Ses regards sont comme un filet de lumière dans les mailles duquel notre cœur se prend, tressaille et palpite éperdu.

II.

Que le roi nègre de M. Freiligrath, dans son courroux mélancolique, se mette à faire résonner la peau du grand tambour jusqu'à ce qu'elle éclate et crève avec fracas,

Voilà qui fait vraiment vibrer le cœur et le timpan. — Mais figurez-vous cependant un ours qui vient de briser sa chaîne!

La musique et les rires cessent; le peuple se précipite hors de la place avec des cris d'effroi, les dames pâlissent.

Oui, Atta Troll vient de briser tout à coup sa chaîne d'esclave. D'un bond sauvage, franchissant les rues étroites,

(Chacun lui faisait place très poliment) il grimpe au haut des rochers, jette en bas comme un regard de mépris et disparaît dans les montagnes.

La noire Mumma et le montreur d'ours restent seuls sur la place déserte. L'homme furieux jette son chapeau à terre,

Trépigne dessus, foule aux pieds les madones, arrache sa couverture, met son corps à nu, jure, maudit et se lamente sur l'ingratitude,

La noire ingratitude des ours; car n'a-t-il pas toujours traité Atta Troll comme un ami? Ne lui a-t-il pas enseigné la danse?

L'ingrat ne lui doit-il pas tout, même la vie? Ne lui a-t-on pas offert inutilement cent écus de la peau d'Atta Troll?

La pauvre noire Mumma, comme une statue de la douleur muette, est restée suppliante sur les pattes de derrière, devant la colère du furieux.

Mais la colère du furieux tombe enfin, mais sur ses épaules; il la roue de coups, la nomme reine Christine, femme Muñoz, et cætera. —

Voilà ce qui arriva dans l'après-midi d'une chaude et belle journée d'été, et la nuit qui suivit ce beau jour fut superbe.

Je passai presque la moitié de cette nuit sur le balcon. — Juliette était près de moi, qui contemplait les étoiles.

« Ah! se prit-elle à dire en soupirant, les étoiles sont bien plus belles à Paris, lorsqu'en hiver elles se mirent dans les ruisseaux du faubourg Montmartre. »

III.

Rêve d'une nuit d'été, ma fantasque chanson est sans but, oui, sans but, comme l'amour, comme la vie, comme le Créateur et sa création!

Mon Pégase n'obéit qu'à son caprice, soit qu'il galope, ou qu'il trotte, ou qu'il vole dans le royaume des fables.

Ce n'est pas une vertueuse et utile haridelle de l'écurie bourgeoise, encore moins un cheval de bataille qui sache battre la poussière et hennir pathétiquement dans le combat des partis.

Non! les pieds de mon cheval ailé sont ferrés d'or, les rênes sont des colliers de perles, et je les laisse joyeusement flotter.

Porte-moi où bon te semblera, sur les sentiers aériens des montagnes, où les cascades, avec leurs voix de corbeaux, croassent des avertissemens lugubres, où les abîmes bâillent comme des enfers ennuyés;—

Porte-moi dans les vallées tranquilles, où le chêne méditatif s'élève, et où, du milieu des racines mystérieuses, saillit l'antique source des légendes; —

Laisse-moi boire à ses eaux et y mouiller mes paupières. Ah! je soupire après l'eau miraculeuse qui fait voir et savoir.

Oui, la lumière se fait! Mon regard plonge dans les grottes les plus profondes, dans la tanière d'Atta Troll, et je comprends son langage!

C'est étrange comme cet idiome d'ours me semble connu! N'aurais-je pas dans ma chère patrie entendu déjà ce langage?

IV.

Roncevaux, noble vallée, lorsque j'entends ton nom, il me semble que s'ouvre dans mon cœur la fleur bleue des souvenirs!

La vieille chevalerie surgit, brillante de jeunesse, après un sommeil de mille ans! Les esprits me regardent fixement avec leurs grands yeux, et j'ai peur.

J'entends le bruit du fer, le tumulte des batailles : — ce sont ces preux chrétiens qui combattent les Sarrasins.— Comme le cor de Roland jette un appel douloureux, désespéré!

C'est dans la vallée de Roncevaux, non loin de la Brèche de Roland, ainsi nommée parce que le héros, pour se frayer un chemin de re-

traite, trancha le rocher avec sa bonne épée Durandal, de telle façon qu'il en porte encore les traces aujourd'hui;

C'est dans cette vallée, dis je, au fond d'une sombre crevasse défendue par un épais buisson de pins sauvages, qu'est cachée à tous les yeux la caverne d'Atta Troll.

C'est là qu'au sein de sa famille il se repose des fatigues de sa fuite et des tribulations de sa vie errante.

Bonheur de se revoir! il a retrouvé, dans sa chère caverne, les petits que Mumma lui a donnés, quatre fils et deux filles:

Deux jeunes oursines bien léchées, blondes comme des filles de ministres protestans. Les garçons sont bruns; le plus jeune, qui n'a qu'une oreille, est presque noir.

Celui-là était le Benjamin de sa mère. Un jour, en jouant, elle lui a mangé une oreille, mais par pure affection.

C'est un enfant plein de moyens, surtout pour la gymnastique. Il fait la culbute aussi bien que le professeur Massman à Berlin.

Comme le professeur Massman à Berlin, il n'aime que sa langue maternelle. Jamais il ne voulut mordre au jargon des Grecs et des Romains.

Ourson fier de sa nationalité, il a une sainte horreur des parfumeries françaises. Il dédaigne le savon, ce luxe de toilette moderne, toujours comme le professeur Massman à Berlin.

Mais là où il faut le voir déployer ses talens, c'est lorsqu'il grimpe sur l'arbre qui s'élève le long du rocher à pic du fond du précipice,

Jusqu'au sommet où, le soir, toute la famille se rassemble autour du père pour s'ébattre dans la fraîcheur du crépuscule.

C'est alors que le vieux Troll aime à raconter ce qu'il a vécu dans le monde, combien il a vu d'hommes et de villes et combien il a souffert,

Ainsi que le fils de Laërte, avec cette petite différence que lui, du moins, était accompagné dans ses épreuves par sa femme, sa noire Pénélope.

Aujourd'hui Atta Troll raconte aussi les immenses succès qu'il a eus jadis auprès des hommes avec sa danse.

Il affirme que jeunes et vieux l'admiraient avec acclamations quand il dansait sur les places publiques aux doux sons de la musette.

A l'entendre, surtout les dames, ces délicats connaisseurs, l'auraient applaudi avec fureur et lui auraient lancé des œillades assassines.

O vanité de l'artiste! le vieil ours danseur pense avec une joie mêlée de regrets au temps où le public admirait son talent!

Enthousiasmé par ces souvenirs, il veut donner la preuve qu'il n'est pas un misérable vantard, qu'il a été réellement grand par la danse.

Et soudain il se lève, se pose sur ses pattes de derrière, et, comme autrefois, le voilà qui se met à danser la gavotte, sa danse favorite.

Muets d'admiration, le museau attentif, les oursons contemplent leur père qui danse gravement au clair de lune.

V.

Atta Troll est mélancoliquement étendu sur le dos, dans sa caverne, au milieu des siens; il lèche ses pattes en rêvant, il lèche et murmure :

— Mumma! Mumma! perle noire que j'avais pêchée dans l'océan de la vie, je t'ai donc perdue à jamais dans ce même océan!

Ne dois-je jamais te revoir qu'au-delà de la tombe, à l'heure où, dégagée de tes dépouilles mortelles, tu ne seras qu'une ame sans peau?

Ah! je voudrais auparavant baiser une dernière fois le gracieux museau de ma chère Mumma; il était si doux et comme parfumé de miel!

Je voudrais aussi flairer une dernière fois la douce senteur qui émanait de ma chère Mumma, plus pénétrante que l'odeur des roses.

Mais, hélas! Mumma languit dans les chaînes de cette engeance qui s'appelle l'homme et s'imagine être le propriétaire de toute la terre.

Mort et damnation! ces hommes, ces archi-aristocrates, regardent toutes les autres créatures avec l'insolence du seigneur et maître!

Ils nous enlèvent femmes et enfans, nous enchaînent, nous battent, nous tuent même pour vendre notre peau et notre graisse;

Et ils se croient permis ces forfaits, surtout contre la race des ours, et ils appellent cela les droits de l'homme.

Les droits de l'homme! les droits de l'homme! et qui vous les a octroyés? Ce n'est pas la nature, elle n'est pas dénaturée à ce point.

Les droits de l'homme! qui vous a donné ces priviléges? Ce n'est vraiment pas la raison, elle est toujours raisonnable.

Hommes, valez-vous donc mieux que nous, parce que vous faites cuire et rôtir vos alimens? Nous, nous mangeons les nôtres tout crus.

Mais le résultat final est le même pour tous. Non, ce n'est pas la nourriture qui anoblit. Celui-là seul est noble qui pense et agit noblement.

Hommes, valez-vous mieux que nous à cause de vos arts et de vos sciences? Nous autres, nous ne sommes pas des crétins.

N'y a-t-il pas des chiens savans? et des chevaux qui comptent comme des membres de la haute finance? Les lièvres ne jouent-ils pas du tambour à merveille?

Maint castor ne s'est-il pas distingué en hydrostatique, et n'est-ce pas aux cigognes que l'on doit l'invention des clystères?

Les ânes n'écrivent-ils pas des critiques? Les singes ne jouent-ils pas la comédie? Trouvez-moi une plus grande tragédienne que Batavia, l'illustre guenon?

Les rossignols ne chantent-ils pas? Freiligrath n'est-il pas poète? Qui pourrait mieux chanter le roi nègre que son compatriote le dromadaire?

Dans la danse, moi qui parle, j'ai été aussi loin que Raumer dans l'art d'écrire. Écrit-il mieux que je danse, moi pauvre ours?

Hommes, pourquoi donc valez-vous mieux que nous? Vous portez haut la tête, il est vrai, mais il rampe dans ces têtes de bien basses pensées.

Hommes, valez-vous mieux que nous, parce que votre peau est unie et lisse? Vous partagez cet avantage avec les serpens.

Hommes, race de serpens bipèdes, je comprends pourquoi vous portez des vêtemens. Vous cachez sous la laine empruntée votre nudité de vipères.

Mes enfans, soyez en garde contre ces avortons sans poils! Mes filles, ne vous fiez à aucun de ces monstres qui portent pantalons!.....

Je ne divulguerai pas davantage combien le vieil ours, dans sa rage égalitaire, trouva d'argumens insolens contre le genre humain.

Car, à la fin, je suis homme aussi moi-même, et je ne veux plus répéter ces sottises qui finissent par blesser.

Oui, je suis homme, et je m'estime quelque chose de mieux que les autres bêtes. Jamais je ne trahirai les intérêts de ma naissance,

Et je défendrai toujours bravement contre toutes les prétentions bestiales le drapeau de l'humanité et les imprescriptibles droits de l'homme.

VI.

Pourtant il est peut-être utile aux hommes, qui forment la classe élevée de la société animale, de savoir ce que l'on dit et pense au-dessous d'eux.

Oui, sous nos pieds, dans les couches souterraines, dans les antres ténébreux des classes inférieures et fauves, couvent la misère, l'orgueil et la haine.

Ce qui a été établi par l'histoire naturelle et consacré depuis des siècles par les us et coutumes est nié audacieusement et le museau levé.

Le vieillard grogne à l'oreille de l'adolescent la funeste doctrine qui menace d'anéantir sur terre la civilisation et l'humanité. —

Enfans, — murmure Atta Troll en se roulant sur sa couche sans tapis, — enfans, l'avenir est à nous!

Si tous les ours, si tous les animaux pensaient comme moi, avec nos forces réunies nous déferions nos tyrans.

Que le sanglier s'unisse au cheval, que l'éléphant enlace fraternellement sa trompe à la corne du vaillant taureau;

Que les renards et les loups de toutes couleurs, que les singes et les béliers, que le lièvre lui-même, réunissent quelque temps leurs efforts, et la victoire est à nous!

Unité! unité! voilà le premier besoin de l'époque. Séparés, nous serons asservis; unis, nous bousculons nos tyrans.

De l'unité! de l'unité! et nous sommes vainqueurs. Le régime honteux du monopole, avec les vils usurpateurs, tombe en ruine. Et nous fondons le règne des justes.

Que l'égalité parfaite soit la loi fondamentale. Toutes les créatures de Dieu seront égales sans distinction de croyances, de pelage et d'odeurs.

La stricte égalité! Que tout âne puisse parvenir à la plus haute fonction de l'état; que le lion en revanche porte le sac au moulin.

Pour ce qui concerne le chien, c'est un mâtin qui a des goûts serviles, parce que depuis une éternité l'homme le traite comme un chien.

Cependant, dans notre constitution radicale, nous lui rendons ses vieux droits inaliénables, et il se régénérera bientôt.

Les Juifs eux-mêmes jouiront du droit de citoyen, et ils deviendront, devant la loi, égaux aux autres mammifères.

Seulement la danse sur les places publiques ne leur sera point permise. Je fais cet amendement dans l'intérêt de mon art;

Car le sens du style sérieux en chorégraphie, de la plastique sévère du mouvement, manque à cette race; ils gâteraient le goût du public. —

VII.

Sombre dans sa sombre caverne, Atta Troll le misanthrope, accroupi au milieu de sa famille, grogne et grince des dents:

— O hommes! dédaigneuses canailles! souriez donc! le grand jour de la liberté nous délivrera de votre joug et de votre sourire.

C'est toujours ce qui m'a le plus blessé que ce tressaillement aigre-doux des lèvres. Rien ne m'est plus odieux que le sourire des hommes.

Quand j'apercevais ce mouvement fatal sur leur blanc visage, il me semblait que mes entrailles se retournaient dans mon ventre.

La profonde scélératesse d'une ame humaine se manifeste d'une façon bien plus impertinente par le sourire que par les paroles.

Ils sourient sans cesse! même alors que la décence exige un profond sérieux, dans le moment le plus solennel de l'amour!

Ils sourient sans cesse! Ils sourient même en dansant! ils profanent ainsi cet art qui aurait dû rester un culte.

Oui, la danse, dans les anciens temps, était une pieuse manifestation de la foi. Le chœur des prêtres sautait saintement autour de l'autel.

C'est ainsi que le roi David dansa jadis devant l'arche d'alliance. Danser était un acte sacré, danser c'était prier avec les jambes.

C'est ainsi que moi-même j'avais compris la danse, lorsque j'exerçais sur les places devant le peuple qui m'applaudissait tant.

Ces applaudissemens, je l'avoue, me faisaient du bien au cœur; car il est doux d'arracher des suffrages à un ennemi.

Mais, dans l'enthousiasme, ils souriaient encore. L'art de la danse est lui-même impuissant à moraliser les hommes, et ils restent toujours frivoles!

VIII.

Plus d'un vertueux citoyen sent mauvais ici-bas, pendant que des valets de princes sont parfumés de lavande et d'ambre.

Il y a des ames virginales qui sentent le savon noir, tandis que parfois le vice vient de se laver avec de l'eau de rose.

C'est pourquoi, cher lecteur, ne fronce pas le nez, si la caverne d'Atta Troll ne te rappelle pas les parfums d'Arabie.

Demeure un instant avec moi dans le cercle vaporeux et nauséabond où notre héros parle à son fils cadet comme du milieu d'une nuée : —

Enfant, mon enfant, le dernier rejeton de ma force virile, incline ton unique oreille près du museau paternel et bois mes paroles!

Défie-toi des doctrines de l'espèce humaine; elles te perdraient l'ame et le corps. Parmi tous les hommes, il n'y a pas un seul brave homme.

Même les Allemands, qui jadis en étaient les meilleurs, même ces fils de Tuiskion, nos cousins de toute antiquité, sont aussi dégénérés.

Ils sont maintenant sans croyance et sans Dieu; ils prêchent même l'athéisme. Mon enfant, mon enfant, défie-toi principalement de Feuerbach et de Bruno Bauer!

Ne deviens pas athée, un ours impie qui renie son créateur.

Oui, c'est bien un créateur qui a fait l'univers! Robespierre avait bien raison : — il y a un être suprême!

Sur nos têtes, le soleil et la lune, les étoiles aussi (celles avec queue et celles sans queue également), sont le reflet de sa toute-puissance.

A nos pieds, la terre et les mers sont l'écho de sa gloire, et chaque créature célèbre ses splendeurs.

Même le tout petit insecte qui réside dans la barbe argentée d'un vieux pèlerin chanteur de cantiques, lui aussi chante la louange de l'Éternel!

Là-haut, sous une tente parsemée d'étoiles, sur un trône d'or, siége majestueusement un ours colossal qui dirige l'univers.

Sa pelisse est immaculée et blanche comme la neige; sa tête est ceinte d'une couronne de diamans qui rayonne à travers les cieux.

Sur sa figure rayonnent l'harmonie et la pensée créatrice. Il fait un geste avec son sceptre, et les sphères résonnent et chantent.

A ses pieds sont assis les ours bienheureux qui ont souffert ici-bas avec humilité et résignation. Ils tiennent dans leurs pattes vénérables les palmes de leur martyre.

Parfois un d'entre eux se lève, un autre le suit; ils sautent comme si le Saint-Esprit les possédait, et les voilà tous qui dansent le plus solennel des menuets,

Un menuet où l'inspiration de la grace peut tenir lieu de talent et où l'ame éperdue de joie cherche à sortir de sa peau.

Moi, indigne Atta Troll, jouirai-je un jour de cette béatitude, et, après mes tribulations terrestres, passerai-je dans ce royaume de délices impérissables?

Ivre de volupté céleste, là-haut sous la tente étoilée, une auréole au front, la palme à la patte, danserai-je aussi devant le trône du Seigneur? —

IX.

Comme la langue écarlate que le roi nègre de Freiligrath tire dans sa colère hors de ses lèvres noires et épaisses,

Ainsi la lune rougeâtre sort des sombres et lourds nuages. On entend au loin les cascades, qui ne sommeillent jamais, bruire tristement dans le silence des ténèbres.

Atta Troll est debout au sommet de son rocher favori; il est seul, seul au bord de l'abîme, et il hurle ces paroles qu'emportent les vents de la nuit :

— Oui, je suis un ours! je suis ce que vous nommez ours velu, sauvage, grognon, mal léché, et Dieu sait quoi encore!

Oui, je suis un ours! je suis l'animal qu'il faut pourchasser, la brute objet de votre mépris, de votre sourire.

Je suis la cible de vos railleries, je suis la bête noire avec laquelle vous effrayez le soir les enfans quand ils ne sont pas sages.

Je suis la caricature grotesque des contes de vos nourrices; je le suis, et je le crie à haute voix à ces hommes là-bas.

Entendez-vous? entendez-vous? je suis un ours! Jamais je ne rougirai de mon origine. Je m'en glorifie comme si j'étais issu du sang de Moïse Mendelsohn! —

X.

Il est minuit. Deux formes sauvages se glissent à quatre pattes avec de sourds grognemens et se fraient un chemin à travers le sombre fourré de sapins.

C'est Atta Troll, le père, et son fils, le jeune Une-Oreille. Ils s'arrêtent dans la clairière, près du rocher qu'on appelle la Pierre-Sanglante.

— Cette pierre, grogne Atta Troll, est l'autel où les druides, à l'époque du paganisme, faisaient des sacrifices humains.

O comble de l'horreur et du crime! quand j'y pense, mon poil se hérisse sur mon dos. — On répandait du sang à la gloire de Dieu!

Pour dire la vérité, maintenant les hommes sont plus éclairés, aujourd'hui ils ne s'entretuent plus par zèle religieux, au nom des intérêts du ciel.

Non, ce n'est pas cette pieuse erreur, ce saint délire, cette généreuse folie, mais bien l'égoïsme personnel, qui les poussent au meurtre et à l'assassinat.

Ils s'acharnent à l'envi sur les biens de cette terre; c'est un pillage universel, et chacun tue et vole pour soi-même.

Oui, les biens de la communauté terrestre deviennent la proie d'un seul maître, de l'homme, et il parle alors de droits de possession, de propriété.

Propriété, droits de possession! O vol, ô mensonge! L'homme seul pouvait inventer un pareil mélange de ruse et d'absurdité.

La nature n'a pas créé de propriété, car tous, oui tous, nous venons sans poche au monde, sans poche sur l'épiderme.

Aucun de nous tous n'a de naissance de pareils petits sacs sur le corps inventés pour recéler les vols.

L'homme seul, cet être nu qui se fit avec art un vêtement de la laine étrangère, sut aussi, avec le même art, se procurer des poches.

Une poche! c'est aussi peu naturel que la propriété et les droits de possession. Les hommes ne sont que des filous qui empocheraient les étoiles du ciel.

Je les hais avec une légitime fureur! Mon fils, je veux te transmettre cette haine; ici, sur cet autel, jure haine éternelle au genre humain.

Sois l'ennemi implacable de ces vils oppresseurs, leur ennemi implacable jusqu'à la fin de tes jours. Jure, jure ici, mon fils!.... —

Et le jeune ours jura, comme autrefois Annibal, fils d'Amilcar. La lune éclaira de sa lueur blafarde et sinistre le vieux dolmen et les deux misanthropes.

Un jour, nous dirons comment le jeune ours tint fidèlement son serment. Notre lyre le chantera dans une prochaine épopée.

Quant à Atta Troll, nous l'abandonnons également, mais pour le retrouver plus tard et plus sûrement au bout de notre fusil.

Va, ton affaire est faite. Tu es accusé du délit d'exciter à la haine et au mépris d'un gouvernement humain et juste... Demain nous t'appréhenderons au corps.

XI.

Comme des bayadères assoupies, les montagnes frissonnent dans leurs blancs peignoirs de nuages que la brise du matin soulève.

Mais elles se réveillent bientôt sous les baisers du soleil; il leur enlève peu à peu jusqu'au dernier voile et les contemple dans toute leur beauté.

J'étais sorti à la pointe du jour avec Lascaro pour aller à la chasse de l'ours; à midi nous arrivâmes au pont d'Espagne.

C'est ainsi qu'on appelle le pont qui mène de France en Espagne, chez les barbares de l'ouest, qui sont en arrière de mille ans,

En arrière de mille ans de la civilisation moderne. Mes barbares de l'est, au-delà du Rhin, ne le sont que de cent ans.

C'est en hésitant, en tremblant presque, que je quittai le sol sacré de la France, de cette patrie de la liberté et des femmes que j'aime.

Au milieu du pont d'Espagne était assis un pauvre Espagnol. La misère se lisait dans les trous de son manteau; la misère se lisait dans ses yeux.

Il grattait de ses doigts maigres une vieille mandoline. L'aigre mélodie était renvoyée par l'écho du précipice comme une moquerie.

Parfois il se penchait sur l'abîme et se prenait à rire. Puis il repinçait les cordes avec plus de frénésie et chantait des rimes d'amour.

Je passai et je me dis à moi-même : C'est singulier, la folie est assise et chante sur ce pont qui conduit de France en Espagne.

Ce pauvre fou est-il l'emblème de l'échange des idées entre les deux nations? ou bien est-il le titre frontispice de la folle Espagne?

Vers le soir, nous atteignîmes une misérable posada où une olla-podrida fumait dans un plat crasseux.

J'y mangeai aussi des garbanzos gros et lourds comme des balles, indigestes même pour un estomac allemand nourri d'andouillettes dans sa jeunesse.

Le lit était le véritable pendant de la cuisine, et était comme poivré de vermine. Ah! les punaises sont les plus terribles ennemis de l'homme!

L'inimitié d'une seule petite punaise qui rampe sur votre couche est plus redoutable que la colère de cent éléphans.

Il faut se laisser mordre en silence. C'est bien triste! Ce qui est plus triste encore, c'est d'écraser l'ennemi : toute la nuit une infection vous poursuit.

Oui, ce qu'il y a de plus terrible sur la terre, c'est un combat avec l'insecte qui se sert de sa puanteur comme d'une arme. Un duel avec une punaise!

XII.

Comme ils mentent, ces poètes, même les mieux dressés, quand ils disent, quands ils chantent que la nature est le temple de Dieu!

Un temple dont les splendeurs témoignent de la gloire du créateur! Le soleil, la lune et les étoiles n'en seraient que les lampes d'or suspendues à la coupole.

Allez, allez, bonnes gens, mais avouez que les degrés de ce temple ne sont pas très commodes, des escaliers insupportables!

Ces hauts et ces bas, ces montées et ces descentes, ces ascensions de rochers, cela me fatigue l'ame et les jambes.

A mes côtés marche Lascaro, pâle et long comme un cierge. Jamais il ne parle, jamais il ne rit, le fils mort de la sorcière.

Oui, l'on dit que c'est un mort, défunt depuis longues années, à qui la science magique de sa mère a conservé l'apparence de la vie.

Ces méchans escaliers du temple de Dieu! Je ne puis comprendre aujourd'hui que je n'ai pas vingt fois trébuché dans l'abîme et risqué de me casser le cou.

Comme les cascades mugissaient! comme le vent fouettait les sapins qui hurlaient! Les nuages crèvent tout à coup. Quel temps affreux!

Près du lac de Gaube, dans une petite cabane de pêcheur, nous trouvâmes un asile et des truites : celles-ci étaient délicieuses.

Le vieux pêcheur, malade et cassé, était assis dans une chaise longue. Ses deux nièces le soignaient, belles comme des anges,

Comme des anges un peu gras et quelque peu flamands, que l'on croirait descendre d'un cadre de Rubens : cheveux blonds, yeux bleus et limpides,

Fossettes au milieu des joues roses où l'espiéglerie se tapit, membres forts et arrondis, éveillant à la fois la crainte et la volupté.

Charmantes et bonnes créatures, qui se disputent d'une façon charmante pour savoir quelle boisson conviendrait le mieux au vieil oncle malade.

L'une lui présente une tasse de fleur de tilleul, et l'autre de la tisane de sureau.

« Je ne boirai ni l'une ni l'autre, dit le bon vieux impatienté. Allez me chercher une outre de vin, que j'accueille mes hôtes avec une meilleure boisson. »

Si c'est véritablement du vin que j'ai bu au lac de Gaube, c'est ce que j'ignore. Dans le Brunswick, j'aurais cru que c'était de la bière de Brunswick.

L'outre était faite de la plus belle peau de bouc noir. Elle puait admirablement; mais le vieux en but avec tant de plaisir, qu'il en devint gaillard et mieux portant.

Il se mit à nous raconter les hauts faits des bandits et des contrebandiers qui hantent libres et joyeux les forêts des Pyrénées.

Il savait aussi de vieilles histoires, entre autres les combats des géans contre les ours, dans les temps fabuleux.

Oui, les géans et les ours se sont disputé jadis l'empire de ces montagnes et de ces vallées avant l'invasion des hommes.

A leur arrivée, les géans s'enfuirent épouvantés par une terreur

panique, car il n'y a pas beaucoup de cervelle dans ces grosses têtes.

On dit encore que ces grands niais, arrivés au bord de la mer, voyant le ciel réfléchi dans les flots bleus,

Crurent que la mer était le ciel lui-même, et se précipitèrent dans les flots, pleins de confiance en Dieu, et s'y noyèrent tous ensemble.

Quant à ce qui regarde les ours, l'homme les détruit maintenant peu à peu; chaque année, leur nombre diminue dans les montagnes.

« C'est ainsi, disait le bon vieux, que l'un fait place à l'autre sur la terre; après les hommes, l'empire passera aux nains,

« A ces petites créatures microscopiques et rusées qui habitent sous les montagnes, fouillant et amassant sans relâche des richesses dans les filons d'or et d'argent.

« Je les ai souvent vus au clair de la lune lorsque, pour nous épier, ils sortent leurs petites têtes pleines de malice des crevasses de la terre, et j'ai eu peur en songeant à l'avenir,

« Et au règne crasseux de ces pygmées richards. Hélas! je le crains bien, nos neveux seront forcés de se jeter à l'eau, comme les géans stupides qui croyaient se réfugier dans le ciel. »

XIII.

Le lac aux eaux profondes repose dans sa sombre coupe de rochers. De pâles étoiles regardent mélancoliquement du haut du ciel. C'est la nuit et le silence.

La nuit et le silence! — Les rames s'élèvent et retombent. La barque nage mystérieusement en clapotant. Les nièces du batelier ont pris sa place.

Elles rament gracieusement, avec souplesse. Parfois dans l'ombre, à la lueur des étoiles, on voit briller leurs bras nus, vigoureux, et leurs grands yeux d'azur.

Lascaro est assis à mes côtés, pâle et muet comme de coutume. Cette pensée me vient comme un frisson : serait-il vraiment un revenant?

Et moi-même, ne suis-je pas mort aussi? Et voilà que je navigue maintenant, avec des spectres pour compagnons, dans le triste empire des ombres.

Ce lac, n'est-ce pas le Styx à l'onde noire? Proserpine, à défaut de Caron, ne me fait-elle pas conduire par ses soubrettes?

Non, je ne suis pas encore mort et éteint. — Au fond de mon ame je sens encore brûler et palpiter la flamme joyeuse de la vie.

Ces jeunes filles qui manient gaiement la rame et parfois m'éclaboussent avec l'eau qui en découle, rieuses et folâtres,

Ces belles filles fraîches et potelées, bien sûr, ne sont pas des fantômes infernaux ni les suivantes de Proserpine.

Pour me convaincre parfaitement de leur humanité réelle et m'assurer, pièces en main, de ma propre existence,

J'imprimai fortement mes lèvres sur les fossettes des joues roses de mes batelières, et j'arguai philosophiquement : Je baise, donc je suis.

Arrivé à l'autre bord, j'embrassai encore une fois ces bonnes filles. Ce n'est que dans cette monnaie-là qu'elles voulurent me laisser payer le passage.

XIV.

Les cimes violettes de la montagne rient sur le fond d'or du soleil. A mi-côte, un village est perché fièrement comme un nid d'oiseau.

Quand j'y fus grimpé, je trouvai tous les vieux envolés. Il n'était resté que les enfans, la jeune couvée qui n'a point d'ailes encore;

De jolis petits garçons, de gentilles fillettes presque masquées avec des capuchons de laine blanche ou écarlate, et jouant la comédie sur la grand'place.

Mon arrivée ne troubla pas le jeu, et je pus voir l'amoureux prince des souris s'agenouiller pathétiquement devant la fille de l'empereur des chats.

Pauvre prince! on le marie avec sa belle. Elle gronde, elle tempête, elle mord, elle mange son époux. La souris morte, le jeu est fini.

Je restai presque tout le jour avec les enfans. Nous causions avec une charmante confiance. Ils voulurent savoir qui j'étais et ce que je faisais.

« Chers petits, leur dis-je, mon pays natal s'appelle l'Allemagne; il y a là des ours en quantité, et je suis un chasseur d'ours.

« J'en ai écorché vif plus d'un dans ce pays-là; mais par-ci, par-là, j'ai reçu moi-même quelques coups de patte assez vigoureusement administrés.

« A la fin, je me lassai de me châmailler ainsi tous les jours avec des animaux aussi mal léchés dans les forêts de ma patrie,

« Et je suis venu ici chercher un meilleur gibier. Je veux mesurer mes forces avec le grand Atta Troll.

« Voilà un noble adversaire digne de moi. Ah! en Allemagne, j'ai livré plus d'un combat où je rougissais de la victoire! »

Lorsque je me disposai au départ, les bonnes petites créatures dansèrent une ronde autour de moi, en chantant giroflé! girofla!

Puis la plus petite de toutes s'avança vers moi d'un air mutin et plein de grace, me fit deux, trois, quatre révérences, et se mit à chanter d'une jolie voix :

« Si le roi me rencontre, je lui fais deux révérences, et, si la reine me rencontre, je lui fais trois révérences.

« Mais, si le diable avec ses cornes passe dans mon chemin, je lui fais deux, trois, quatre révérences, giroflé! girofla! »

« Giroflé! girofla! » fut répété en chœur par la petite bande, qui se mit à tournoyer avec espièglerie dans mes jambes tout en chantant.

Pendant que je redescendais à la vallée, le refrain me suivait encore de ses accens éloignés comme un gazouillement d'oiseaux : « Giroflé! girofla! »

XV.

Des blocs gigantesques, difformes et grimaçans m'entourent semblables à des monstres pétrifiés de toute antiquité.

C'est étrange! des nuées grises flottent au-dessous avec les mêmes formes bizarres, et font comme une contrefaçon vaporeuse de ces sauvages figures de pierre.

Dans le lointain, la cascade mugit, et le vent hurle dans les pins: bruit fatal et impitoyable comme le désespoir!

Lugubres solitudes! De noires troupes de choucas s'abattent sur des sapins calcinés et pourris et agitent leurs ailes impuissantes.

Lascaro me suit, toujours pâle et silencieux; nous ressemblons bien à la vieille gravure d'Albert Dürer, où la mort en personne accompagne le chevalier de la démence.

Pays affreux et désolé! Une malédiction pèse-t-elle sur le sol? Je crois voir du sang aux racines de cet arbre rabougri et souffreteux.

Il couvre une cabane qui se cache à demi comme honteuse sous la terre. Le pauvre toit de chaume a l'air de vous supplier et de vous regarder avec crainte.

Les habitans de cette cabane sont des cagots, débris d'une race qui achève dans l'obscurité les restes d'une existence misérable.

Hélas! encore aujourd'hui les Basques ont une profonde horreur des cagots; l'origine de cette aversion fatale est un mystère.

A la cathédrale de Bagnères, on voit une étroite porte basse avec grille. — Voilà, m'avait dit le sacristain, l'ancienne porte des cagots.

Jadis toute autre entrée à l'église leur était strictement défendue, et ils se glissaient furtivement dans la maison du Seigneur.

Là, le cagot s'asseyait sur un petit escabeau, priant seul, séparé, comme un lépreux, du reste de la communauté. —

Mais les lumières modernes finiront par chasser les ténèbres injustes du moyen-âge, même de leur dernière cachette. —

Lascaro resta dehors pendant que j'entrai dans l'humble cabane du cagot. Je tendis amicalement la main à ce pauvre frère.

Et j'embrassai aussi son enfant, qui tétait avidement, cramponné au sein de sa mère. Il ressemblait à une araignée malade.

XVI.

Regarde les sommets des montagnes! comme ils brillent dans le lointain au coucher du soleil, fiers comme des rois et étincelant de pourpre et d'or!

Mais approche : toute cette magnificence s'évanouira. Ici, comme près des autres splendeurs terrestres, tu as été dupe d'une illusion d'optique.

Ce qui te semblait pourpre et or, ah! ce n'est rien que la neige, rien que la pauvre neige qui, glacée et triste, s'ennuie dans la solitude.

Là-haut j'entendis de près la pauvrette soupirer et gémir, et raconter au vent volage et insensible toute sa blanche misère.

Oh! disait-elle, comme les heures passent lentement dans cette solitude, des heures sans fin, des éternités gelées!

Ah! pauvre neige! si, au lieu d'être sur ces hautes montagnes, j'étais tombée dans la vallée, dans la vallée où les fleurs s'épanouissent!

J'aurais fondu là et formé un petit ruisseau, et le plus beau garçon du village serait venu se laver en souriant à mon onde.

Oui, j'aurais peut-être coulé jusqu'à la mer, où je pouvais devenir perle pour orner à la fin la couronne d'un roi! —

Lorsque j'eus entendu ces paroles, je lui répondis : « Chère petite neige, je doute beaucoup qu'un sort aussi brillant t'attendît dans la vallée.

« Console-toi. — Peu de tes sœurs deviennent perles ici-bas. Tu serais peut-être tombée dans un bourbier, et tu n'aurais été qu'une ordure. »

Pendant que je conversais ainsi avec la neige, j'entendis un coup de fusil, et un vautour brun tomba des nues à mes pieds.

C'était une plaisanterie de Lascaro, une plaisanterie de chasseur; mais son visage était, comme toujours, sérieux et impassible. Seulement le canon du fusil fumait encore.

Il prit en silence une plume à l'aile de l'oiseau, la fixa sur son feutre pointu et continua son chemin.

C'était un coup d'œil sinistre que de voir son ombre avec sa plume s'agiter longue et noire sur la neige blanche des glaciers.

XVII.

C'est une vallée qui ressemble à une rue. Son nom est le Ravin des Esprits. De chaque côté, des rochers escarpés s'élèvent à des hauteurs vertigineuses.

Là, sur le versant le plus rapide, la bicoque qu'habite Uraka regarde sournoisement dans la vallée : c'est là que je suivis Lascaro.

Il tint conseil avec sa mère dans la langue mystérieuse des signes sur la manière dont nous pourrions attirer et tuer Atta Troll.

Car nous avions bien suivi sa piste; il ne pouvait plus nous échapper. Tes jours sont comptés, Atta Troll.

Si la vieille, si Uraka est réellement une sorcière des plus distinguées, comme on le prétend dans toutes les Pyrénées,

C'est ce que je ne déciderai jamais. Tout ce que je sais, c'est que son extérieur n'est guère rassurant. Ses yeux rouges pleurent d'une façon fort suspecte.

Le regard est louche et méchant, et l'on dit qu'aux pauvres vaches qu'elle regarde, le lait tarit soudain dans les mamelles.

On assure même qu'elle a tué maint gras cochon, et même les bœufs les plus forts, rien qu'en les caressant de sa main sèche.

Elle a été aussi plus d'une fois accusée d'un pareil maléfice devant le juge de paix. Mais c'est un voltairien, un enfant du siècle,

Léger, frivole, sceptique, sans croyance, et les demandeurs ont été renvoyés avec des railleries.

Officiellement Uraka a un métier fort honnête. Elle vend des simples des montagnes et des oiseaux empaillés.

La hutte était pleine de pareils objets d'histoire naturelle. On sentait cruellement la jusquiame, le coucou, le pissenlit et la fougère.

Il y avait une collection de vautours qui faisaient le plus bel effet avec leurs ailes étendues et leurs becs gigantesques.

Était-ce la folle odeur de ces plantes qui me montait à la tête et m'étourdissait? Le fait est que j'éprouvais une étrange sensation à la vue de ces oiseaux.

Peut-être étaient-ce des êtres humains qui, par les ruses magiques de la sorcière, se trouvaient maintenant dans cette misérable condition d'oiseaux empaillés.

Ils me jetaient des regards fixes, douloureux et en même temps pleins d'impatience. Il me semblait parfois qu'ils regardaient aussi la sorcière de travers et avec terreur.

Mais Uraka est accroupie à côté de son fils Lascaro près de la cheminée. Ils fondent du plomb et coulent des balles.

Ils coulent ces balles fatidiques qui doivent tuer Atta Troll. Comme les flammes pétillent vivement sur le visage de la sorcière!

Elle agite ses lèvres minces, mais sans bruit. Murmure-t-elle la parole magique qui fait réussir la fonte des balles?

Par momens elle chuchote et fait signe à son fils; mais celui-ci continue sa tâche, sérieux et muet comme la tombe.

Oppressé par des frissons de terreur, je vins m'accouder à la fenêtre pour respirer l'air pur, et je regardai au fond de la vallée.

Ce que je vis alors entre minuit et une heure du matin, c'est ce que vous apprendra fidèlement le chapitre suivant.

XVIII.

C'était l'époque de la pleine lune pendant la nuit de la Saint-Jean, alors que la chasse maudite défile dans le Ravin des Esprits.

De la fenêtre du nid de sorcière d'Uraka je pouvais considérer à merveille la cavalcade des spectres pendant qu'elle descendait le ravin.

J'avais une bonne place pour voir le spectacle, et je pus jouir du coup d'œil complet de cette fête bruyante des morts échappés à la tombe.

Hallo et houssa! Cris de chasse, claquemens des fouets, hennissemens des chevaux, aboiemens des chiens, sons du cor, rires éclatans, comme tout cela retentissait joyeusement!

Devant, en guise d'avant-garde, d'étranges bêtes fauves, des cerfs et des sangliers couraient de compagnie; derrière s'élançait la meute.

Les chasseurs étaient de climats différens et de temps plus différens encore : par exemple, à côté de Nemrod d'Assyrie, chevauchait le roi Charles X de France.

Ils montaient de blanches haquenées. A pied suivaient les piqueurs, la laisse en main, et les pages avec des flambeaux.

J'en reconnus plus d'un dans la troupe effroyable. Ce chevalier dont l'armure d'or étincelle, n'était-ce pas le roi Arthus?

Et Ogier le Danois ne portait-il pas une brillante cotte de mailles verte qui le faisait ressembler à une grande grenouille des bois?

Je vis aussi dans les rangs plus d'un héros de la pensée. Je reconnus notre Wolfgang Goethe à l'éclat de son regard tranquille.

Car, anathématisé par Hengstenberg, le grand païen ne peut reposer dans la tombe, et il continue en société impie à chasser gaiement comme pendant sa vie.

Je reconnus aussi le divin William au doux sourire de ses lèvres. Les puritains d'Angleterre l'ont aussi damné pour ses péchés.

Il lui faut suivre la bande infernale toute la nuit, monté sur un noir coursier. A ses côtés, sur un âne, trotte un petit homme... Dieu du ciel!...

A sa plate mine de dévot, à son pieux bonnet de coton blanc, à sa frayeur mortelle, je reconnus le piétiste berlinois Franz Horn!

Parce qu'il a écrit cinq volumes de commentaires sur le profane Shakespeare, le malheureux est forcé, après sa mort, de chevaucher avec lui dans le brouhaha de la chasse maudite.

Hélas! mon bénin et languissant Franz Horn est obligé de galoper, lui qui osait à peine marcher à pied, et qui ne savait que s'agenouiller à son prie-Dieu et boire du thé.

Les vieilles filles qui dorlotaient son indolence ne vont-elles pas être saisies d'horreur quand elles apprendront que leur Franz est devenu un compagnon des chasseurs terribles?

Quand on se met au galop, le grand William jette un regard ironique sur son pauvre commentateur, qui le suit douloureusement au trot de son grison,

Presque sans connaissance et cramponné à l'arçon de la selle, mais, après sa mort comme pendant sa vie, suivant fidèlement pas à pas son auteur.

Il y avait aussi beaucoup de femmes dans cette folle cavalcade des esprits, surtout de belles nymphes au corps svelte et juvénile.

Elles étaient assises à califourchon sur leurs coursiers dans une complète et mythologique nudité. Seulement leurs cheveux dénoués ondulaient derrière elles comme des manteaux dorés.

Elles portaient des couronnes de fleurs sur leur tête, et, fièrement renversées dans des postures voluptueuses, elles brandissaient des thyrses bachiques.

A côté d'elles, j'aperçus quelques nobles demoiselles chastement vêtues et obliquement assises sur leurs selles de femme vertueuse; elles portaient le faucon au poing.

Derrière, comme une parodie, chevauchait, sur de maigres squelettes de haridelles, une cohue de femmes parées d'une façon théâtrale.

Leur visage était joli à ravir, mais quelque peu effronté. Elles criaient comme des folles à faire tomber le fard dont leurs joues étaient peintes.

Comme tout cela retentissait joyeusement, sons du cor, rires éclatans, hennissemens des chevaux, aboiemens des chiens, claquemens des fouets! Hallo et houssa!

XIX.

Mais au milieu de la troupe trois figures se détachaient, trois merveilles de beauté. — Jamais je n'oublierai ce trio d'amazones!

La première était facilement reconnaissable au croissant qui surmontait sa tête; fière comme une belle statue sans tache, la grande déesse s'avançait.

La tunique relevée couvrait à demi la poitrine et les hanches; l'éclat des flambeaux et la lumière de la lune jouaient voluptueusement sur ses membres d'une éclatante blancheur.

Son visage aussi était blanc comme du marbre, mais froid comme lui. La fixité et la pâleur de ses traits nobles et sévères faisaient frissonner.

Pourtant au fond de son œil noir brille un feu terrible, un feu doux et perfide qui aveugle et dévore.

Combien elle ressemble peu à présent à cette Diane qui, dans l'orgueil de sa chasteté, changea Actéon en cerf et le fit déchirer par ses chiens!

Est-ce ce péché-là qu'elle expie dans cette très galante compagnie? Chaque nuit, elle chevauche ainsi dans les airs comme un pauvre revenant mondain.

La volupté s'est éveillée tard dans ses veines, mais avec d'antant plus de véhémence, et dans ses yeux profonds brûle une véritable flamme d'enfer.

Elle regrette le temps perdu, le temps primitif où les hommes étaient plus beaux, et elle remplace maintenant la qualité antique par la quantité moderne.

A ses côtés, je vis une belle dont les traits n'étaient pas modelés sur le même type grec, mais la naïveté gracieuse de la race celtique y rayonnait.

C'était la fée Habonde, que je reconnus bien vite à la suavité de son sourire et à l'éclat de sa voix quand elle riait;

Un frais visage, rose et potelé, comme en peint Greuze, le nez au vent, la bouche en cœur toujours entr'ouverte, et des dents blanches à ravir.

Elle portait un léger peignoir de soie bleue, que la brise soulevait parfois. Même dans mes meilleurs rêves, je n'ai jamais vu de pareilles épaules!

Peu s'en fallut que je ne sautasse par la fenêtre pour aller les baiser! Je m'en serais mal trouvé, car je me fusse cassé le cou sur les rochers.

Ah! elle n'aurait fait que rire, quand je serais tombé tout sanglant à ses pieds. Hélas! je connais ce rire-là!

Et la troisième femme qui émut si profondément ton cœur, était-ce un démon comme les deux autres figures?

Si c'était un ange ou un démon, c'est ce que j'ignore. On ne sait jamais au juste chez les femmes où cesse l'ange et où le diable commene .

Son pâle et ardent visage respirait tout le charme de l'Orient, et ses vêtemens aussi rappelaient par leur richesse les contes de la sultane Schéhérazade.

De douces lèvres comme des grenades, un nez de lis un peu courbé, et les membres souples et frais comme un palmier dans une oasis.

Elle était assise sur une haquenée que tenaient, avec des rênes d'or, deux nègres qui trottaient à pied à côté de la princesse;

Car elle était vraiment princesse; c'était la reine de Judée, la femme d'Hérode, celle qui a demandé la tête de Jean-Baptiste.

C'est à cause de ce meurtre qu'elle est maudite et condamnée à suivre jusqu'au jugement dernier, comme un spectre errant, la chasse nocturne des esprits.

Elle porte toujours dans ses mains le plat où se trouve la tête de Jean-Baptiste, et la baise; — oui, elle baise avec ferveur cette tête morte.

Car elle aimait jadis le prophète. La Bible ne le dit pas, — mais le peuple a gardé la mémoire des sanglantes amours d'Hérodiade.

Autrement le désir de cette dame serait inexplicable. Une femme demanderait-elle jamais la tête d'un homme qu'elle n'aime pas?

Elle était peut-être un peu fâchée contre son saint amant; elle le fit décapiter; — mais, lorsqu'elle vit sur ce plat cette tête si chère,

Elle se mit à pleurer, à se désespérer, et elle mourut dans cet accès de folie amoureuse. (Folie amoureuse! quel pléonasme! l'amour n'est-il pas une folie?)

La nuit, elle sort de la tombe, et, en suivant la chasse maudite, elle porte, comme dit la tradition populaire, dans ses mains blanches le plat avec la tête sanglante;

Mais, de temps en temps, par un étrange caprice de femme, elle lance la tête dans les airs en riant comme une enfant, et la reçoit adroitement comme si elle jouait à la balle.

Lorsqu'elle passa devant moi, elle me regarda, me fit un signe de tête si coquet et si languissant, que j'en fus troublé jusqu'au fond du cœur.

Trois fois la cavalcade passa au galop devant moi, et trois fois, en passant, le spectre adorable me salua.

La chasse s'évanouissait dans la nuit, le tumulte s'éteignait, que le gracieux salut me trottait encore dans la tête;

Et, toute la nuit, je ne fis que retourner mes membres fatigués sur la paille (car il n'y avait pas de lit de plume dans la cabane d'Uraka la sorcière),

Et je me disais : — Que signifie donc ce signe de tête mystérieux? Pourquoi m'as-tu regardé si tendrement, belle Hérodiade?

XX.

Le soleil se lève et lance ses flèches d'or aux blanches nuées, qui se teignent de rouge comme si elles étaient blessées, et s'évanouissent après dans la lumière.

Enfin la lutte cesse, et le jour pose en triomphateur ses pieds rayonnans sur la nuque de la montagne.

La gent bruyante des oiseaux gazouille dans les nids cachés, et une odeur de plantes s'élève comme un concert de parfums.

Nous étions descendus dans la vallée aux premières heures du jour, et, pendant que Lascaro suivait la piste de son ours, je restais seul, las et triste.

Las et triste, je m'assis enfin sur un moelleux banc de mousse. C'était sous ce grand chêne, au bord d'une petite source, dont le murmure et le clapotement m'ensorcelèrent tellement, que j'en perdis presque la raison.

Je me pris d'un désir sauvage pour le monde des rêves, pour la mort

et le délire, et pour ces belles amazones que j'avais vues dans le défilé des esprits.

O douces visions des nuits qu'effarouche l'aurore, dites, où êtes-vous enfuies? Dites, où vous cachez-vous pendant le jour?

Sous les ruines d'un vieux temple, au fond de la Romagne, on dit que Diane se retire pendant le règne diurne du Christ.

Ce n'est que dans les ténèbres de minuit qu'elle se hasarde à sortir et à se livrer au plaisir de la chasse avec ses compagnes réprouvées.

La belle fée Habonde aussi a peur des dévots nazaréens, et elle passe tout le jour dans son sûr asile d'Avalun, l'île fortunée.

Cette île est cachée au loin, dans l'océan pacifique de la fantaisie; on ne peut y aborder que sur le cheval ailé de la fable.

Jamais le souci n'y a jeté l'ancre, jamais bateau à vapeur n'est venu y jeter sa cargaison de badauds curieux et culottant leurs pipes.

Jamais on n'y entend le triste son des cloches, cet ennuyeux et éternel *bimm-boumm* que les fées ont tant en horreur.

C'est là qu'au milieu d'une gaieté inaltérable, dans la fleur d'une éternelle jeunesse, réside la fée joyeuse, la blonde dame Habonde,

Et qu'elle se promène en riant à l'ombre des fleurs tropicales, avec un cortége jaseur de paladins qu'elle a ravis au monde.

Mais toi, Hérodiade, où es-tu, dis-moi? Ah! je le sais, tu es morte, et ta tombe est à Jérusalem!

Le jour, tu dors, dans ton sépulcre de marbre, l'immobile sommeil des morts; mais, à minuit, tu te réveilles au bruit du fouet, au chant du cor, aux cris de chasse,

Et tu suis l'ardente cavalcade avec Diane et Habonde, et les joyeux chasseurs qui détestent la croix et la pénitence.

Quelle ravissante société! Ah! si je pouvais chasser ainsi avec vous à travers bois durant les nuits! C'est toujours à tes côtés que je chevaucherais, belle Hérodiade!

Car c'est toi que j'aime surtout! Plus encore que la superbe déesse de la Grèce, plus encore que la riante fée du Nord, je t'aime, toi la Juive morte!

Oui, je t'aime! je le sens au tressaillement de mon ame. Aime-moi et sois à moi, belle Hérodiade!

Aime-moi et sois à moi! Jette au loin ton plat et la tête sanglante du saint qui ne sut pas t'apprécier.

Je suis si bien le chevalier qu'il te faut! Cela m'est bien égal que tu sois morte et même damnée! Je n'ai pas de préjugés à cet endroit, moi dont le salut est chose très problématique, moi qui doute par momens de ma propre existence.

Prends-moi pour ton chevalier, pour ton cavalier servant: je porterai ton manteau et je supporterai tous tes caprices.

Chaque nuit, je chevaucherai à tes côtés dans la bande des chasseurs, et nous rirons! Pour t'amuser, je te ferai goûter mes bons mots,

— Ou bien des oranges. — La nuit, je te ferai paraître le temps court. Le jour, j'irai m'asseoir sur ta tombe.

Oui, le jour, j'irai m'asseoir en pleurant sur les débris des sépulcres royaux, sur la tombe de ma bien-aimée, dans la ville de Jérusalem.

Et les vieux Juifs qui passeront croiront bien sûr que je pleure la chute du temple et la ruine de Jérusalem.

XXI.

Argonautes sans vaisseau, qui s'aventurent à pied dans les montagnes, et qui, à la place de la toison-d'or, vont à la recherche d'une peau d'ours,

Ah! nous ne sommes que de pauvres diables, des héros taillés à la moderne, et nul poète classique ne nous célébrera dans ses chants épiques.

Et cependant combien nous avons souffert! quelle pluie nous surprit au haut de la montagne où il n'y avait ni arbre ni fiacre!

Une vraie cataracte! il pleuvait à flots. Certes Jason, dans la Colchide, ne reçut jamais une pareille douche.

Je donnerais mes trente-six rois d'Allemagne, m'écriais-je, je les donnerais bien pour un parapluie! Et l'eau ruisselait de mon corps en abondance.

Morts de fatigue, tous maussades et trempés comme des caniches, nous revînmes enfin à la cabane de la sorcière assez tard dans la nuit.

Uraka, assise près d'un feu clair, était en train de peigner son gros et gras caniche. Elle lui donna vite congé

Pour s'occuper de nous. Elle fit mon lit, dénoua mes espadrilles, cette chaussure pittoresque et absurde,

M'aida à me déshabiller, m'ôta même mon pantalon mouillé; il me tenait aux jambes, serré et fidèle comme l'amitié d'un niais.

Mes trente-six rois d'Allemagne, m'écriais-je, je les donnerais maintenant pour une robe de chambre bien chaude! Et ma chemise humide fumait sur ma poitrine.

Frissonnant, claquant des dents, je m'accroupis un instant devant le foyer; enfin je m'étendis sur la paille, presque étourdi par le feu,

Mais sans pouvoir dormir. Les yeux à demi fermés, je regardai la sorcière assise près de la cheminée, qui tenait sur ses genoux la tête et la poitrine de son fils, aussi déshabillé.

Le gras caniche se tenait debout à ses côtés et lui présentait avec beaucoup d'aisance un petit pot dans ses pattes de devant.

Uraka prit dans ce pot une sorte de graisse rouge, en oignit la poi-

trine et les côtes de son fils, puis le frotta vivement avec une hâte convulsive.

Et, pendant qu'elle le frottait et l'oignait ainsi, elle murmurait en nasillant un chant de nourrice, et les flammes du foyer pétillaient étrangement.

Pâle et osseux comme un cadavre, le fils gisait sur le giron de sa mère, ses grands yeux éteints, fixes, grands ouverts et tristes comme un trépassé.

Est-ce donc véritablement un mort à qui l'amour d'une mère communique chaque nuit une vie factice au moyen des baumes magiques?

Que le demi-sommeil de la fièvre est étrange! Les membres fatigués, lourds comme du plomb, sont comme enchaînés, et les sens surexcités sont d'une lucidité terrible.

Comme l'odeur des herbes me tourmentait dans cette chambre! je cherchais douloureusement où j'avais déjà senti la même odeur, et je le cherchais en vain.

Comme le vent dans la cheminée me faisait souffrir! on eût dit les gémissemens de pauvres ames en peine. Il me semblait que je reconnaissais les voix.

Mais ma plus grande torture venait des oiseaux empaillés rangés sur une planche au-dessus du chevet de ma couche.

Ils agitaient lentement à faire frémir leurs froides ailes, se penchaient jusque sur moi avec de longs becs en forme de nez humains.

Où ai-je donc vu déjà de pareils nez? Est-ce à Hambourg ou à Francfort dans le quartier des Juifs? Souvenirs vagues et pleins d'horreur!

Enfin le sommeil s'empara tout-à-fait de moi, et à la place de ces visions bâtardes et grimaçantes (la réalité assaisonnée de cauchemar!),

J'eus un rêve bien net, sur un fond et une base solides, avec des contours franchement accusés, vivant et plastique comme le sont tous mes rêves.

Au lieu d'être dans l'étroite cabane de la sorcière, je me trouvais dans une salle de bal soutenue par des colonnes et éclairée de mille girandoles de lumière.

Des musiciens invisibles jouaient la voluptueuse danse des nonnes de *Robert-le-Diable*. J'étais seul à me promener dans la salle.

Enfin les portes s'ouvrent à deux battans, et voilà qu'arrivent lentement, d'un pas solennel, les hôtes les plus étranges qu'on puisse voir!

Rien que des ours et des spectres! Debout sur leurs pattes de derrière, chaque ours conduit un spectre masqué et enveloppé d'un blanc linceul.

Ainsi appariés, ils se mettent à valser autour de la salle. Curieux coup d'œil à faire rire ou trembler!

Car les ours, avec leur agilité proverbiale, avaient grand' peine à

suivre leurs blanches valseuses, qui tourbillonnaient légères comme le vent.

Ces pauvres bêtes étaient impitoyablement entraînées, et leur respiration bruyante étouffait presque la basse de l'orchestre.

Parfois les couples se heurtaient en valsant, et l'ours donnait quelque coup de pied furtif au spectre qui l'avait poussé.

Parfois aussi, dans l'ivresse de la danse, un ours arrachait le linceul de la figure de sa danseuse, et une tête de mort apparaissait.

Enfin, aux accords bondissans de la trompette et des cymbales, au tonnerre de la grosse caisse, on commence le galop.

Mais je n'en pus voir la fin, car un ours mal léché me marcha si bien sur les cors, que je me mis à crier et que je m'éveillai.

XXII.

Phœbus, sur son tilbury céleste, fouettait ses chevaux en feu, et il avait déjà parcouru la moitié de sa course radieuse,

Tandis que je dormais encore et que je rêvais d'ours et de spectres étrangement enlacés, folles arabesques.

Il était midi quand je me réveillai. J'étais tout seul; mon hôtesse et Lascaro étaient partis de bon matin pour la chasse.

Il n'y avait plus dans la cabane que le caniche de la sorcière. Il était debout au foyer, près de la chaudière, une cuillère à la patte.

Il paraissait très bien dressé, quand la soupe cuisait trop vite, à la tourner rapidement et à l'écumer.

Mais suis-je moi-même ensorcelé, ou la fièvre me trouble-t-elle encore le cerveau? J'en crois à peine mes oreilles. — Le chien parle!

Oui, il parle allemand, et sa prononciation trahit même le grasseyant accent de la bonne Souabe. Rêveur et comme plongé dans ses pensées, il parle ainsi :

— Oh! je suis le plus malheureux des poètes souabes. Il me faut languir tristement à l'étranger et garder la marmite d'une sorcière.

Quel exécrable maléfice que la magie! Que ma destinée est tragique! Sentir comme un homme sous la peau d'un chien!

Ah! si j'étais resté chez nous, près des chers poètes de notre école! Ils ne sont pas sorciers, eux, et ils n'enchantent personne;

Si j'étais resté chez nous près de Carl Mayer, près des doux *vergismein-nicht* et des soupes aux *noudel* de la patrie!

Aujourd'hui surtout je meurs presque du mal du pays. Si je pouvais seulement voir la fumée qui s'élève des cheminées lorsque l'on cuit la choucroute à Stuttgart! —

Lorsque j'entendis ces paroles, je me sentis ému d'une profonde pitié.

Je sautai de mon lit, vins m'asseoir près de la cheminée, et lui dis avec compassion :

— Noble barde de Souabe, quel destin vous a conduit dans cette cabane de sorcière, et pourquoi vous a-t-on si cruellement métamorphosé en chien ?

— Ainsi vous n'êtes pas Français? s'écria le caniche avec joie; vous êtes Allemand, et vous avez compris mon monologue?

Ah! monsieur et cher compatriote, quel malheur que le conseiller de légation Kœlle, quand nous discutions au cabaret, entre la pipe et labière,

N'ait jamais voulu démordre de sa proposition! A l'entendre, on acquérait seulement par les voyages cette éducation complète qu'il avait rapportée lui-même de l'étranger.

Alors, pour me débarrasser de ma croûte natale et revêtir, ainsi que Kœlle, les élégantes habitudes de l'homme du monde,

Je pris congé de mon pays, et, dans mon voyage de perfectionnement, j'arrivai aux Pyrénées et à la maisonnette d'Uraka.

Je lui remis une lettre de recommandation de la part de Justin Kerner. J'oubliai que cet ami était en relations avec des sorcières.

Je reçus un accueil affectueux; mais, à mon grand effroi, cette amitié d'Uraka ne fit que s'accroître, et finit par dégénérer en une passion charnelle.

Oui, monsieur, la concupiscence avait allumé son feu impudique dans le sein flétri de cette affreuse mégère, et elle voulut me séduire.

Mais je la suppliai : Ah! pardonnez-moi, madame, je ne suis pas un frivole disciple de Goethe; j'appartiens à l'école des poètes de la Souabe.

Notre muse est la morale en personne; elle porte des caleçons de cuir de buffle. Ah! ne vous attaquez pas à ma vertu!

D'autres poètes ont de l'esprit, d'autres la fantaisie, d'autres la passion; mais nous, les poètes souabes, nous avons la vertu.

Voilà notre seul bien! Par pitié, ne m'enlevez pas, madame, le manteau de gueux qui couvre ma nudité!

C'est ainsi que je lui parlais; mais la vieille femme sourit ironiquement, et, tout en souriant, prit une baguette de gui et m'en toucha la tête.

Aussitôt j'éprouvai un froid malaise, comme si tout mon corps avait la chair de poule; mais ce n'était pas la chair de poule,

C'était la peau d'un chien, et depuis cette heure maudite je suis métamorphosé, comme vous le voyez, en caniche! —

Pauvre diable! les sanglots lui coupèrent la parole, et il pleurait si copieusement, que je croyais littéralement le voir fondre en larmes.

— Écoutez, lui dis-je avec compassion, puis-je faire quelque chose pour vous délivrer de votre peau de chien et vous rendre à la poésie et à l'humanité? —

Mais il leva ses pattes au ciel avec désespoir, et enfin j'entendis ces paroles au milieu de ses soupirs et de ses sanglots :

— Je suis incarcéré dans cette peau de caniche jusqu'au jugement dernier, si la magnanimité d'une vierge ne me délivre pas de cet enchantement.

Oui, une vierge que l'approche de l'homme n'a pas souillée peut seule me sauver, et voici à quelle condition :

Cette vierge chaste, durant la nuit de Saint-Sylvestre, doit lire les poésies de M. Gustave Pfizer sans s'endormir.

Si elle ne succombe pas au sommeil pendant cette lecture, si elle ne ferme pas ses chastes paupières, alors le sortilége est détruit, je redeviens homme, je suis décaniché!

— Ah! dans ce cas-là, repris-je, je ne puis pas entreprendre l'œuvre de votre délivrance, car 1° je ne suis pas une chaste vierge,

Et 2° je serais encore bien moins en état de lire les poésies de M. Gustave Pfizer sans m'endormir au beau milieu. —

XXIII.

Des hauteurs fantastiques qu'habite la sorcellerie, nous redescendons dans la vallée, nous reprenons pied dans le réel, nous marchons dans le monde positif.

Arrière, fantômes, visions nocturnes, apparitions aériennes, rêves fébriles! nous revenons à la raison et à Atta Troll.

Le bon vieux repose dans sa caverne, près de ses petits, et il ronfle du sommeil des justes. Il s'éveille enfin en bâillant.

Derrière lui est son fils, le jeune Une-Oreille, qui se gratte la tête comme un poète qui cherche la rime; il a même l'air de scander le rhythme.

Près de leur père aussi sont couchées, couchées sur le dos en rêvant, les filles d'Atta Troll, belles d'innocence comme des lis à quatre pattes.

Quelles tendres pensées s'épanouissent dans l'ame de ces vierges au poil blanc? Leurs yeux sont humides de pleurs.

La plus jeune surtout paraît profondément émue. Elle sent dans son cœur un transport de bonheur; elle éprouve la puissance de Cupidon.

Oui, la flèche du petit dieu a traversé sa fourrure lorsqu'elle a vu... O ciel! celui qu'elle aime, c'est un homme!

C'est un homme, et il s'appelle Chenapanski. Dans la grande déroute carliste, un matin, dans la montagne, il passa près d'elle en courant à toutes jambes.

Le malheur d'un héros touche toujours les femmes, et, sur la figure de celui-là, on lisait comme d'habitude la pâle mélancolie, les sombres soucis, le déficit financier.

Tout son pécule de guerre (vingt-deux grosch, monnaie de Prusse), qu'il avait apporté en Espagne, était devenu la proie d'Espartero.

Il n'avait pas même sauvé sa montre, restée au mont-de-piété de Pampelune! C'était un héritage de ses ancêtres, bijou précieux et d'argent véritable.

Il courait donc à toutes jambes; mais, sans le savoir, en courant, il avait gagné mieux que la plus belle bataille, — un cœur!

Oui, elle l'aime, lui, l'ennemi de sa race! O trop malheureuse oursine! si ton vieux père connaissait ton secret, quel horrible grognement il pousserait!

Semblable au vieil Odoardo qui poignarda, par orgueil plébéien, Emilia Galotti, Atta Troll tuerait plutôt sa fille,

Il la tuerait de ses propres pattes plutôt que de lui permettre de tomber entre les bras d'un prince.

Mais pour l'instant il est d'humeur moins féroce; il ne songe guère à briser cette jeune rose avant que l'orage l'effeuille.

Il est d'humeur plus reposée. Couché au milieu des siens dans sa caverne, Atta Troll est préoccupé, comme par un pressentiment de mort, d'un mélancolique désir pour l'autre vie.

« Enfans! » soupire-t-il, et des larmes coulent soudain de ses grands yeux. « Enfans! mon pèlerinage terrestre est accompli, il faut nous séparer.

« Aujourd'hui, à midi, il m'est venu en dormant un songe bien significatif. Mon ame a eu l'avant-goût de la béatitude céleste.

« Je suis loin d'être superstitieux, et je ne suis pas un vieux radoteur d'ours. Pourtant il y a entre le ciel et la terre bien des choses que la philosophie ne saurait expliquer.

« Je m'étais endormi en ruminant sur le monde et la destinée animale, lorsque je rêvai que j'étais couché sous un arbre immense.

« Des branches de cet arbre coulait goutte à goutte un miel blanc qui me tomba juste dans la gueule ouverte, et j'éprouvai une grande volupté.

« Dans mon extase, je levai les yeux au ciel, et j'aperçus au sommet de l'arbre une demi-douzaine de petits ours qui s'amusaient à monter et à descendre.

« Les tendres et gentilles créatures avaient une fourrure rose, et aux épaules un flocon de soie blanche comme deux petites ailes.

« Oui, ces petits ours roses avaient comme deux petites ailes, et ils chantaient avec des petites voix douces comme des flûtes.

« A leurs chants, un frisson glacial parcourut tout mon corps; mon ame s'échappa de ma peau comme une flamme, et, rayonnante, elle monta vers les cieux. »

C'est ainsi que parla Atta Troll, avec une voix de basse faible et

mystérieuse. Il se tut un instant, plein de tristesse; mais soudain ses oreilles

Se dressèrent et tressaillirent étrangement. Il se leva de sa couche, tremblant de joie et hurlant de joie : « Enfans! entendez-vous ces sons?

« N'est-ce pas la douce voix de votre mère? Oh! je reconnais les grognemens de ma chère Mumma! Mumma! ma noire Mumma! »

Atta Troll, en disant ces mots, s'élança de la caverne comme un fou. L'insensé courait à sa perte!

XXIV.

Dans la vallée de Roncevaux, à la même place où jadis le neveu de Charlemagne rendit l'ame, Atta Troll tomba,

Il tomba victime d'une embûche, comme Roland, qui avait été trahi par Ganelon de Mayenne, ce Judas de la chevalerie chrétienne.

Hélas! ce fut ce qu'il y a de plus noble dans l'ame d'un ours, le sentiment de l'amour conjugal, qui fut le piége que Uraka lui tendit perfidement.

Elle sut imiter si bien, à s'y méprendre, le grognement de la noire Mumma, qu'Atta Troll dut quitter la retraite qui faisait son salut.

Porté comme sur les ailes de l'amour, il courut dans la vallée, s'arrêtant parfois pour flairer un rocher où il croyait que Mumma se cachait.

Ah! c'était Lascaro qui y était caché, le fusil à la main. Il l'ajuste sur sa victime et lui tire au milieu du cœur. Un torrent de sang s'en échappe.

Atta Troll branle la tête, puis s'abat avec un sourd gémissement et se crispe. — Mumma! fut son dernier soupir.

C'est ainsi que tomba mon noble héros. C'est ainsi qu'il périt; mais, après sa mort, il ressuscitera immortel dans les chants du poète.

Il ressuscitera immortel dans mes vers, et sa gloire parcourra la terre sur des trochées pathétiques de quatre pieds.

Un jour, le roi de Bavière lui élèvera une statue dans le panthéon Walhalla, avec cette inscription en style de sa façon wittelsbachienne:

« Atta Troll, ours sans-culotte, égalitaire sauvage. Époux estimable, esprit sérieux, ame religieuse, haïssant la frivolité.

« Dansant mal cependant! portant la vertu dans sa velue poitrine. Quelquefois aussi ayant pué. Pas de talent, mais un caractère. »

XXV.

Trente-trois vieilles femmes, coiffées du capuce rouge des anciens Basques, attendaient à l'entrée du village.

Une d'entre elles, comme Débora, jouait du tambourin en dansant, et chantait une hymne à la louange de Lascaro le tueur d'ours.

Quatre hommes vigoureux portaient en triomphe l'ours mort. On l'avait assis tout droit sur une chaise, ainsi qu'un baigneur malade.

Derrière, comme s'ils étaient les parens du défunt, suivaient Lascaro et Uraka. — Cette dernière saluait à droite et à gauche, mais non sans un grand trouble.

L'adjoint du maire tint un discours devant l'hôtel-de-ville. Lorsque la procession fut arrivée là, il parla de mainte et mainte chose,

Par exemple, de l'état florissant de la marine française, de la presse, de la question des betteraves et de l'hydre renaissante de l'anarchie.

Après avoir énuméré abondamment les mérites de Louis-Philippe, il passa à l'ours et au grand exploit de Lascaro.

« O Lascaro, s'écria l'orateur, » et il essuya la sueur de son front avec son écharpe tricolore, « Lascaro, ô toi, Lascaro!

« Toi qui as délivré la France et l'Espagne d'Atta Troll, tu es le héros de ces deux hémisphères, le Lafayette des Pyrénées! »

Lorsque Lascaro s'entendit célébrer de la sorte officiellement, il se prit à rire dans sa barbe et à rougir de contentement.

Il murmura quelques mots sans suite et précipités, et balbutia un remerciement pour l'honneur, le grand honneur qu'on lui faisait.

Tout le monde contemplait avec stupéfaction ce spectacle inoui, et les vieilles femmes murmuraient mystérieusement et avec terreur :

« Lascaro a ri! Lascaro a rougi! Lascaro a parlé! lui, le fils mort de la sorcière! »

Le même jour, on dépouilla Atta Troll, et sa peau fut mise à l'enchère; un fourreur l'obtint pour cent francs.

Il l'apprêta, la doubla de soie, lui fit une frange écarlate, et la revendit le double de ce qu'elle avait coûté.

Juliette l'eut ainsi de troisième main, et elle lui sert de descente de lit dans sa chambre à coucher à Paris.

Oh! combien de fois la nuit suis-je resté là, pieds nus, sur la brune dépouille mortelle de mon héros, sur la peau d'Atta Troll!

Alors, plein de mélancolie, je me rappelais les paroles de Schiller : « Ce qui doit vivre à jamais dans le sublime empire de la poésie doit mourir misérablement ici-bas sur cette terre fangeuse. »

XXI.

Et Mumma! Hélas! Mumma est une faible femme. Fragilité est son nom! Ah! les femmes sont fragiles comme des porcelaines.

Lorsque la main du sort l'eut séparée de son glorieux époux, elle ne mourut pas de chagrin; le désespoir ne la consuma pas.

Non, au contraire, elle continua joyeusement la vie, dansa comme devant, faisant des courbettes au public pour en être applaudie.

Elle a fini par trouver une bonne position, une retraite assurée pour le reste de ses jours, à Paris, au Jardin des Plantes.

Dimanche dernier, j'y étais allé avec Juliette; je lui expliquais l'histoire naturelle, les plantes et les bêtes,

La girafe et le cèdre du Liban, le grand dromadaire, le zèbre, les faisans dorés et le bouc à trois jambes.

Tout en causant ainsi, nous arrivâmes au parapet de la fosse aux ours. Dieu du ciel! que vîmes-nous là?

Un magnifique ours sauvage de la Sibérie, blanc comme la neige, folâtrant par trop tendrement avec une ourse brune.

Et c'était Mumma, la veuve d'Atta Troll! Je la reconnus à l'éclat humide de ses yeux.

Oui, c'était elle! Elle, la brune fille du midi, elle, la Mumma, vit maintenant avec un Russe, un barbare du Nord!

Un nègre qui s'était approché de nous me dit en souriant: « Y a-t-il un plus beau spectacle que la vue de deux amoureux? »

A qui ai-je l'honneur de parler? lui répliquai-je étonné. Mon interlocuteur s'exclama : — Ne me reconnaissez-vous donc pas?

Je suis le roi nègre de M. Freiligrath, qui jouait si bien du tambour chez les saltimbanques allemands. A cette époque-là, je ne faisais pas de bonnes affaires. — Je me trouvais bien isolé en Allemagne.

Mais ici, où je suis placé comme gardien, où je revois les plantes de mon pays, avec des tigres et des lions,

Ici je me trouve plus heureux que dans vos foires tudesques, où il me fallait journellement battre la caisse, et où je faisais si maigre chère.

Je viens de me marier tout récemment avec une blonde cuisinière d'Alsace, et dans ses bras il me semble que j'ai retrouvé le bonheur natal.

Ses pieds me rappellent ceux de mes chers éléphans; et, quand elle parle français, je crois entendre l'idiome noir de ma langue maternelle.

Quelquefois elle bougonne, alors je pense au tintamarre de ce fameux tambour orné de crânes; les serpens et les lions s'enfuient en l'entendant.

Cependant, au clair de lune, elle devient sentimentale et pleure comme un crocodile qui sort du fleuve embrasé pour respirer la fraîcheur.

Et quels bons morceaux elle me donne! Aussi je prospère. Je mange ici comme au bord du Niger. J'ai retrouvé mon vieil appétit d'Afrique.

Je me suis même fait un petit ventre assez rondelet. Il s'élance de ma veste de toile comme dans une éclipse la lune assombrie sort des blanches nuées. —

XXVII.

A AUGUSTE VARNHAGEN VON ENSE.

Où diable, messer Ludovico, avez-vous péché toutes ces folles histoires? s'écria le cardinal d'Este,

Lorsqu'il eut fini de lire le *Roland furieux* qu'Arioste avait humblement dédié à son éminence.

Varnhagen, mon vieil ami, je vois flotter sur tes lèvres la même exclamation avec le même fin sourire.

Parfois même tu ris aux éclats en lisant; d'autrefois ton front se ride d'un pli méditatif, et tu te rappelles alors et tu dis :

« N'est-ce pas comme un écho de ces rêves de jeunesse que je faisais avec Chamisso, Brentano et Fouqué, dans les nuits bleues aux rayons de la lune?

« N'est-ce pas le tintement pieux de la chapelle perdue dans les bois? et la cape de la folie n'y mêle-t-elle pas ses grelots moqueurs?

« Au milieu du chœur des rossignols résonne lourdement la basse-taille des ours, sourde et grondeuse; puis elle est remplacée par le chuchotement mystérieux des esprits.

« Délire conduit par la raison, sagesse qui déraisonne, soupirs d'agonie, qui soudain se changent en éclats de rire! »

Oui, mon ami, ce sont des accords des temps passés; mais le trille moderne se joue à travers les vieilles et fabuleuses mélodies.

En dépit de ma gaieté, çà et là tu sentiras les traces du découragement. Que ce poème s'abrite sous ton indulgence accoutumée!

Hélas! c'est peut-être la dernière libre chanson de la muse romantique! Elle se perdra dans le vacarme et les cris de guerre des Tyrtées du jour.

D'autres temps, d'autres oiseaux! d'autres oiseaux, d'autres chansons! Quel piaillement! On dirait des oies qui ont sauvé le Capitole.

Quel ramage! ce sont des moineaux avec des allumettes chimiques dans les serres qui se donnent des airs d'aigle avec la foudre de Jupiter.

Quel roucoulement! des tourterelles lasses d'amour, qui veulent haïr et traîner dorénavant le char de Bellone au lieu de celui de Vénus!

D'autres temps, d'autres oiseaux! d'autres oiseaux, d'autres chansons! Elles me plairaient peut-être mieux si j'avais d'autres oreilles.

HENRI HEINE.

SOUVENIRS

DE L'EUROPE ORIENTALE.

LA GRANDE ILLYRIE

ET LE MOUVEMENT ILLYRIEN.

A des époques diverses, le même nom d'Illyrie a servi à désigner des circonscriptions territoriales très différentes. Les plus anciennes traditions parlent d'une Illyrie qui, appuyée à l'ouest sur la mer Ionienne, occupait à peu près le sol de la Dalmatie, du Monténégro et de la Bosnie modernes. Habitée par des peuplades fort remuantes, elle eut plus d'un démêlé avec la Macédoine et la Grèce, elle imposa même un tribut à Amyntas, père de Philippe; mais Alexandre en eut raison, et la rendit tributaire à son tour. Rome vint ensuite, sous prétexte de réprimer la piraterie que les Illyriens exerçaient sans scrupule jusque sur les côtes de l'Italie. L'Illyrie finit par devenir une province romaine, et, à l'époque d'Auguste, après la dixième des guerres sanglantes qu'il avait fallu soutenir pour la soumettre entièrement, elle comprenait, selon toute vraisemblance, le pays situé, de l'ouest à l'est, entre l'Adriatique et la frontière occidentale de la Serbie actuelle, et, du nord au sud, entre la Save et l'Épire. Sous l'empereur Constantin, ce même nom était celui d'une préfecture qui embrassait l'espace immense contenu entre les Alpes Juliennes et la mer Noire, et qui fut divisée avec l'empire pour disparaître peu à peu devant les invasions des barbares. En 1810, nous avions aussi une Illyrie française, dont Napoléon avait conçu le plan

dès le traité de Campo-Formio : ce devait être le complément du royaume d'Italie; elle s'est dissoute avec lui. L'Illyrie française s'étendait simplement des bouches du Cattaro, entre la Bosnie et l'Adriatique, jusqu'à la Save. Enfin l'Autriche possède encore aujourd'hui, au nombre de ses subdivisions administratives, une Illyrie, qui se compose des deux gouvernemens de Laybach et de Trieste.

L'Illyrie dont je veux parler n'a point d'existence officiellement reconnue par les diplomates; elle a son origine dans la plus haute antiquité, mais sa force est tout entière dans des souvenirs, des espérances, des passions : c'est un être de raison. De patriotiques esprits l'ont imaginée dans l'intention de réunir en un même corps moral, et, s'il se pouvait, en un même corps politique, toutes les populations styriennes, carniolaises, carinthiennes, croates, slavones, dalmates, bosniaques, serbes, monténégrines et bulgares. C'est une des faces de la grande question slave, qui remplit aujourd'hui l'Europe orientale, dont elle contient assurément l'avenir (1).

En effet, ces populations, partagées aujourd'hui entre deux maîtres, les Autrichiens et les Turcs, régies par des législations fort différentes, séparées même par les rites religieux, appartiennent à une famille originale entre les trois autres familles slaves. Elles parlent un idiome qui n'est ni le bohême, ni le polonais, ni le russe, bien qu'il ait incontestablement la même souche : elles sont donc unies entre elles par un lien étroit, qui est le lien du sang.

Si l'on s'en rapportait à ceux qui ont écrit l'histoire de ces pays sans avoir pris connaissance des traditions nationales des Serbes et des Croates, le nom d'Illyriens aurait désigné, à l'époque d'Alexandre et de Rome, des peuples autochthones qui n'étaient point de la race slave, et les Slaves ne seraient venus s'établir, pour la première fois, sur les bords de l'Adriatique qu'au moment des grandes invasions; mais les chants populaires des Slaves les plus voisins de la mer rappellent fréquemment Alexandre et sont pleins des souvenirs de la conquête romaine. Sans doute, l'Illyrie de l'époque macédonienne et de celle d'Auguste ne renfermait pas toutes les tribus dont se composait dès-lors cette quatrième famille des Slaves : il en était d'autres, moins connues, qui habitaient entre la frontière de l'Illyrie romaine et le Pont-Euxin, soumises pour la plupart à des peuples conquérans comme les Thraces; mais les Illyriens des bords de l'Adriatique, ceux-là même

(1) Les lecteurs de la *Revue* savent que cette question a été introduite dans la publicité et traitée ici même par M. Cyprien Robert; les études approfondies de cet écrivain sur *le Monde gréco-slave* et sur les *Deux Panslavismes* ont fait connaître l'esprit, les institutions et les tendances de la race slave. Ceux qui abordent après M. Cyprien Robert l'étude des événemens de l'Europe orientale ne sauraient oublier combien ses travaux ont facilité leur tâche, en initiant le public français à un mouvement d'idées qui était trop long-temps resté dans l'ombre, et qu'il n'est plus permis de négliger.

qui eurent l'honneur, au reste fort partagé, d'être battus par Alexandre et par les Romains, étaient du pur sang des Slaves méridionaux.

Quelques légendes nationales flattent encore plus doucement l'orgueil des Illyriens. Suivant ces pieux récits, c'est du sein même de l'antique Illyrie que seraient issus les trois grands peuples slaves du Nord. Un jour, trois frères, Tcheck, Leck et Russ, pour se soustraire aux vexations d'un proconsul, seraient sortis des montagnes de Zagorie, voisines de la Carniole, et, descendant vers le nord, ils seraient allés, par-delà le Danube et les Carpathes, fonder les trois royaumes de Bohême, de Pologne et de Russie. Ainsi, les Illyriens d'aujourd'hui ne seraient pas moins que les premiers nés de la race slave. Plus à plaindre pourtant que les peuples les plus misérables, dans cette longue suite de siècles qu'ils ont traversés, au milieu des bouleversemens sans nombre dont leur pays a été le théâtre, ils n'ont jamais su trouver ni leur heure ni leur place pour se constituer fortement. Ils ont su durer, malgré la Macédoine et Rome, malgré les Bulgares, qui, après avoir donné leur nom à une province, se sont fondus avec les populations illyriennes, comme les Francs avec celles de la Gaule, malgré les Turcs, qui occupent depuis des siècles la majeure partie du pays, enfin malgré les Magyars et les Autrichiens, qui possèdent l'autre; mais ils ne sont point parvenus à conquérir une existence politique. Il y eut, au XIVe siècle, un empire serbe qui les tint un instant réunis; l'union toutefois n'était pas assez solide, et les Turcs la brisèrent à Kossovo. Il y a eu depuis, comme auparavant, de petits royaumes, des cités heureuses et libres, où la pensée illyrienne a pu prendre quelque essor et la poésie jeter quelque éclat, comme Raguse. Il y a eu des tribus indomptées, à demi barbares, qui ont pu trouver un abri pour leur indépendance dans des montagnes inaccessibles, comme les Monténégrins : il n'y a pas eu de peuple illyrien.

Le présent ne vaudrait pas mieux que le passé, s'il n'ouvrait aux imaginations des perspectives nouvelles, et s'il ne leur montrait une sorte de résurrection morale au bout de ces longues et douloureuses vicissitudes. Les Illyriens de l'Autriche et de la Turquie sont loin encore d'être maîtres chez eux; mais au moins travaillent-ils, dès à présent, à unir leurs efforts dans l'espoir d'une émancipation intellectuelle, qui, les circonstances aidant, peut devenir une émancipation politique. La terre promise qui leur apparaît comme prix de ces efforts, c'est la vraie patrie des Slaves méridionaux, c'est la *grande Illyrie*.

I.

J'entrai sur le territoire illyrien, au commencement de l'automne de 1845, par les routes granitiques et majestueuses du Tyrol. On m'avait indiqué Agram, capitale de la Croatie hongroise, comme le foyer de l'illyrisme, le lieu privilégié où il est venu au jour et grandit sans trop

de gêne. C'est à Agram que je me rendais. Cette ville n'est point le centre de l'Illyrie nouvelle, elle n'en est point la cité la plus populeuse; mais, voisine de l'Allemagne, placée d'ailleurs sous la protection du régime constitutionnel, ayant, quatre fois l'an, des assemblées publiques comme chef-lieu d'un comitat hongrois, une sorte de diète générale comme chef-lieu du royaume de Croatie et de Slavonie, mêlée enfin par mille intérêts au mouvement social et politique de la Hongrie, elle est beaucoup mieux située qu'aucune ville serbe ou bulgare pour agiter les questions ardues de l'illyrisme. Belgrade, peu éloignée pourtant de la frontière slavone et fréquentée par les Allemands de la Hongrie, n'est point une ville littéraire, bien qu'on y imprime un journal et quelques livres. Les Serbes se sentent plus à l'aise à cheval qu'à l'école, ou, pour mieux dire, les écoles sont chez eux une institution à peine naissante, et le nombre de ceux qui savent lire, même dans les plus hautes fonctions, ne laisse pas d'être restreint. Si les Serbes ont leurs municipalités, leurs assemblées générales et un sénat sous un prince électif, les lumières leur manquent pour servir par la propagande une cause dans laquelle l'érudition a un rôle à jouer et prend beaucoup de place. Encore moins peut-on attendre ce concours efficace de la Bulgarie, province infortunée, soumise à toutes les rigueurs de l'administration turque, gouvernée par des pachas ignorans, dépourvue de tout centre d'activité et livrée aux intrigues d'un clergé composé en grande partie d'aventuriers grecs qui viennent y chercher fortune. Enfin la Bosnie et le Monténégro, à moitié barbares, ne sont guère occupés que de pillage. C'est donc en d'autres lieux que se débat la question illyrienne : c'est seulement dans la Croatie hongroise, loin de la surveillance de la police autrichienne, que l'illyrisme peut discuter librement ses intérêts, à la faveur de cette constitution presque anarchique que les royaumes unis de Hongrie, de Croatie et de Slavonie ont sauvée du naufrage de leur indépendance.

Je traversai lentement la Carinthie et la Carniole, prêtant une oreille attentive aux premiers sons de la langue illyrienne, mêlée encore, en ces deux provinces, aux sons moins harmonieux de la langue germanique. Les populations avaient changé, et, sous la race des maîtres du pays, je reconnaissais, déjà plus nombreux et plus vifs, les vrais enfans de la race illyrienne. Ici, c'était un paysan revenant de la ville sur son chariot, au grand galop de ses chevaux; plus loin, de jeunes montagnards, pieds nus et les cheveux flottans, descendaient au pas de course une cime escarpée, rivalisant de vitesse et de témérité. Cette vivacité, cette gaieté bruyante et impétueuse, me frappèrent encore davantage, sitôt que j'eus passé la ligne de douanes qui sépare les provinces autrichiennes de la Croatie et de la Hongrie. D'où venait cet air de contentement, cette joie plus expansive et plus ouverte? Ce n'était pas de l'aisance, qui, loin d'être en progrès, avait diminué dans une propor-

tion très sensible, mais évidemment d'un peu de liberté de plus. Aussi ne l'échangerait-on pas, si imparfaite qu'elle soit, contre le bien-être qui règne tout à côté dans les provinces administrées directement par l'Autriche.

En été, dans les villages croates, les enfans jouent entièrement nus devant les portes au grand soleil; on ne les habille qu'au cœur de l'hiver. Les femmes connaissent peu l'usage de la chaussure, et portent d'ordinaire, pour tout vêtement, une veste à la hongroise par-dessus leur longue chemise. Les hommes se sont fait la part peut-être un peu meilleure : chaussés de lourdes bottes dans toutes les saisons, vêtus de larges pantalons de toile et d'une sorte de blouse serrée à la ceinture, ils se couvrent encore par les temps froids d'un manteau de laine ou d'une peau de mouton. C'est tout le luxe des paysans croates. Les maisons, séparées et entourées d'un enclos, sont de chétive apparence. Quelques-unes n'ont point de cheminées; l'âtre est au milieu de l'aire; à défaut de bois, on y brûle de la paille; la fumée sort par la porte ou par une ouverture pratiquée au sommet du toit. Assis sur des siéges de bois autour de ce foyer d'une simplicité toute primitive, les paysans croates passent leurs soirées à écouter quelques récits joyeux qui les ramènent toujours vers l'Illyrie ancienne et chevaleresque. Parfois le raki, la liqueur aimée des Slaves, vient ranimer l'inspiration des conteurs, après le repas fait en famille; mais l'on sait s'arrêter avant que la raison succombe, à moins pourtant qu'il ne s'agisse de fêter quelque grand saint du paradis et surtout la Vierge très respectée.

Je passai successivement par plusieurs villages qui appartenaient à je ne sais plus quel puissant magnat, riche à plusieurs millions, et dont j'aperçus bientôt la somptueuse villa, bâtie sur un coteau et entourée de jardins dessinés à l'anglaise. Un attelage à quatre chevaux était arrêté tout près du péristyle. Plusieurs coureurs superbement montés, des laquais vêtus d'un costume à moitié albanais et le sabre au côté, attendaient le signal du départ. Un vieillard parut, appuyé sur le bras d'un jeune homme qui lui témoignait beaucoup de déférence; tous deux étaient habillés dans le dernier goût de Paris et de Vienne. Ils prirent place dans le brillant équipage qui, lancé à bride abattue sur la route d'Agram, eut bientôt disparu, quoique le chariot sur lequel je cheminais marchât d'un pas raisonnable. J'avais déjà vu les deux extrêmes de la société illyrienne en Croatie.

Un soir d'octobre, à la nuit tombante, je tournais le dernier mamelon des Alpes qui viennent finir, comme un pan de mur, sur les bords de la Save, à une demi-lieue d'Agram. Le ciel était calme, la route solitaire. Quelques bruits confus, qui grossissaient à mesure que j'approchais de la ville, attirèrent mon attention. Il n'y avait dans ces bruits rien de fort effrayant. Néanmoins, à l'entrée du faubourg, une dizaine de jeunes gens se jetèrent au-devant du chariot sur lequel j'étais

tranquillement étendu, plein de confiance dans l'honnête paysan qui me conduisait. Je ne comprenais point leurs paroles; leurs gestes n'étaient rassurans qu'à demi, et je ne savais trop qu'en penser, lorsque mon guide me dit de crier : *Jivio!* et que tout serait fini. Je ne connaissais point le sens de ce mot; mais je constatai tout de suite qu'il en devait avoir un profond et magique, car je l'eus à peine prononcé, que mes brigands de comédie changèrent de ton et de procédés. Ils se mirent à jeter leurs chapeaux en l'air en signe de joie, et crièrent à leur tour : *Jivio! Jivio!* Mon voiturier m'expliqua que c'était le mot d'ordre, le cri de ralliement, le *vivat* des Illyriens, et, le passage étant libre, il fouetta vigoureusement ses chevaux, qui ne s'arrêtèrent que devant la porte d'une hôtellerie, à l'enseigne du *Cor de chasse*.

J'étais donc à Agram, au cœur même de l'Illyrie. J'appris en arrivant que la congrégation ou diète de Croatie et de Slavonie était assemblée, et qu'une grande effervescence régnait depuis quelques jours dans la ville. Cela me promettait un spectacle intéressant pour tout le temps de mon séjour en Croatie.

II.

Le lendemain, je fus sur pied de bonne heure et j'eus promptement parcouru dans tous les sens la petite ville d'Agram (1). Plusieurs fois assaillie par les Turcs, elle n'a conservé des anciens temps que des ruines qui n'ont rien de pittoresque. Ses églises sont d'une architecture moderne et pesante. Toutefois Agram ne présente ni le sombre aspect des vieilles villes, ni la régularité des villes nouvelles de l'Allemagne; ses rues, bordées de maisons basses, sont larges et tortueuses; ses places immenses peuvent contenir, au besoin, des masses assemblées. A la prendre dans son ensemble, la situation d'Agram est gracieuse et riante. La ville, adossée à un coteau et échelonnée sur ses flancs, regarde au sud et au sud-est; du haut de ses promenades, l'œil plonge sur les plaines qui vont aboutir aux monts de la Bosnie et de la Serbie, et la pensée s'élance naturellement jusqu'aux derniers confins de l'Illyrie méridionale. A peu de distance, on découvre le cours sinueux de l'un des grands fleuves nationaux, de la Save, dotée, il y a quelques années, d'un pyroscaphe qui, sous le nom slave de *Sloga* (concorde), va porter chaque semaine, dans la capitale des Serbes, des pensées d'union et de commune espérance.

Après avoir ainsi, en voyageur consciencieux, pris connaissance de la topographie d'Agram, j'entrai au *Café national*. C'est l'endroit très fréquenté où se donnent rendez-vous, chaque matin et chaque soir, les vrais patriotes illyriens et bon nombre des députés de la congréga-

(1) Le nom illyrien d'Agram est *Zagreb*, et son nom latin *Zagrabia*.

tion ou des membres du comitat qui tiennent pour l'illyrisme. En peu d'instans, la salle fut remplie de personnages fort affairés, les uns dans le costume de ville, les autres le sabre au côté, une toque rouge sur la tête et le manteau de même couleur brodé d'hermine sur l'épaule gauche. Ces derniers déjeunèrent à la hâte, parlant très vivement et lançant autour d'eux des regards dont l'expression menaçante s'adressait évidemment à des absens. Quelques-uns argumentaient en illyrien, d'autres répondaient en allemand, d'autres encore interrompaient en latin, et souvent tel qui commençait une phrase en illyrien la continuait en latin et l'achevait en allemand. Ces trois idiomes sont familiers à chacun, et l'on se sert indifféremment de celui dont le mot vient le plus vite, surtout dans les discussions de politique et de science, parce que les termes techniques se trouvent plutôt en latin et en allemand qu'en illyrien.

Je ne tardai pas à comprendre qu'il s'agissait des Magyars. *Voluerunt nos magyarisare*, c'étaient les paroles qui revenaient à tout propos dans le débat, et on ne les prononçait qu'avec un sourire de pitié ou un geste de colère. La plupart de ceux qui étaient armés sortirent ensemble et se répandirent sur la place, parmi des groupes qui commençaient à se former et au milieu desquels je remarquai plusieurs prêtres. J'ignorais l'objet immédiat de ces vives préoccupations. Le journal allemand d'Agram (*Agramer Zeitung*) me fournit à ce sujet des renseignemens de date toute récente. La grande affaire du jour, la cause de tout ce déploiement d'activité, c'était la question des Turopoliens. Mais qu'étaient eux-mêmes les Turopoliens, et quels griefs pouvait-on alléguer contre eux? Voici ce que j'appris sur l'heure.

Les Turopoliens n'étaient ni plus ni moins que des Magyars et des aristocrates, ou plutôt des renégats et des magyaromanes, c'est-à-dire des Illyriens de nationalité et d'origine, qui défendaient en Croatie les intérêts des Hongrois magyars. Ils formaient plusieurs centaines de gentilshommes campagnards, tous dévoués, corps et ame, au comte suzerain du district de Turopolie (1), et, quand ils venaient voter avec lui dans les assemblées de comitat, ils emportaient d'assaut la majorité. Ces procédés avaient même causé souvent de sanglantes prises d'armes. Aux élections précédentes, le ban ou vice-roi (c'est du moins ce qu'on lui reprochait) avait ordonné à la force armée d'intervenir, et un grand nombre d'Illyriens avaient péri dans cette lutte malheureuse. Ainsi une poignée de paysans habilement dirigés mettaient aux mains des

(1) Le district de Turopolie, situé à peu de distance d'Agram, se compose de plusieurs villages placés sous la juridiction d'un comte, et ne possède pas moins de cinq cents familles nobles, quoique très pauvres, dont les titres remontent aux premiers temps de l'annexion au royaume de Hongrie. Le comte de Turopolie est de droit membre de la seconde chambre (*Staende-Tafel*) dans la diète de Presbourg.

Magyars les intérêts du royaume de Croatie et de Slavonie, et, par suite, tous ceux de la race illyrienne. Il avait donc fallu fermer la porte de l'assemblée à ces Turopoliens magyaromanes et aristocrates. Bien entendu, il ne s'agissait point des assemblées ordinaires de comitat, mais d'une assemblée de congrégation, ce qui est très différent. La Croatie forme avec la Slavonie un royaume qui est annexé à la Hongrie et placé sous le régime de la même constitution parlementaire. Ce royaume envoie ses magnats et ses députés à la diète hongroise, et il est divisé, comme la Hongrie, en *comitats* ou départemens, dont tous les nobles s'assemblent quatre fois l'an pour délibérer sur les affaires locales. Outre ces institutions, qui sont communes aux deux royaumes, la Croatie et la Slavonie possèdent encore une sorte de parlement national qui date du temps de l'indépendance de la Croatie, et qui, sous le nom de *congrégation*, est appelé à s'occuper des intérêts généraux du royaume annexé. Ses attributions, son organisation même, sont encore aujourd'hui des sujets de controverse; mais, si faiblement assis qu'il soit, il est d'un grand secours pour les Croates, car, en même temps qu'ils trouvent dans leurs comitats et dans la diète de Hongrie l'occasion de parler hautement en faveur de l'illyrisme, ils trouvent dans la congrégation le moyen de centraliser leurs efforts et de donner à leur nationalité l'appui et l'autorité d'une institution.

On devine que les Magyars devaient tout mettre en jeu pour empêcher la reconstitution de cette assemblée nationale, ou du moins pour en stériliser les bienfaits. Il suffisait, pour cela, que les gentilshommes turopoliens eussent droit de vote personnel dans la congrégation comme dans le comitat. Les Illyriens n'eurent garde de s'y laisser prendre. Tous les savans du parti furent mis en réquisition pour explorer les bibliothèques, exhumer les vieux diplômes et y puiser des argumens contre le droit de vote personnel dans les congrégations : le patriotisme le plus ardent dirigea leurs recherches, et ils purent en effet démontrer, par des preuves irréfragables et en latin, que les nobles n'ont droit de vote en congrégation que par députés. Aussi les Illyriens étaient-ils restés maîtres du terrain scientifique. L'histoire, parlant par leur bouche, avait condamné, comme illégitimes, les prétentions des Turopoliens, et le gouvernement autrichien avait donné raison aux partisans du vote par députés. C'est pourquoi les Turopoliens, ne pouvant agir par les voies légales, avaient eu recours à l'intimidation; ils étaient venus en foule et en armes pour troubler et pour arrêter les travaux de la congrégation. Les troupes de la garnison s'étaient mises alors en devoir de résister aux Turopoliens magyaromanes, et les avaient repoussés hors de la ville. Voilà ce que je pus recueillir en peu d'instans par la *Gazette d'Agram*, et fort à propos, car je n'eusse rien compris aux débats que j'allais entendre dès ce même jour.

Je vis que la foule, qui avait quelque temps stationné sur la grande place, se portait vers un autre point de la ville; je suivis le courant jusqu'à une place moins vaste, située dans la ville haute, à l'endroit même où s'élèvent l'hôtel du ban et la chambre des assemblées de congrégation et de comitat. La foule était immense et bruyante, et plusieurs députés péroraient vivement au milieu de groupes empressés à les écouter. Au bout de quelques instans, trois voitures à quatre chevaux et d'une grande richesse déposèrent, à l'entrée de la salle des députés, trois vieillards, trois évêques, dont deux à longue barbe, et par conséquent du rite grec. Le troisième était M. Haulik, le très riche et très généreux évêque catholique d'Agram. Les cris répétés de *Jivio* marquèrent la joie que causait leur présence. Enfin le ban de Croatie lui-même, dans le costume d'officier-général de hussards, escorté de haïduques, sortit de son hôtel, la tête basse, traversa la foule, redevenue tout à coup silencieuse, et entra dans la congrégation, sans avoir reçu même les plus simples témoignages de politesse. On se souvenait trop bien des massacres des dernières élections, ordonnés, disait-on, par lui, et on ne manquait jamais l'occasion de lui donner des preuves d'une amère rancune, bien qu'il eût courageusement défendu la nationalité croate à la dernière diète de Presbourg.

Les débats de la congrégation sont publics, et les spectateurs ont leur place désignée. J'entrai, avec la foule, dans une salle capable de recevoir plusieurs centaines d'auditeurs et d'où l'on domine la salle des délibérations, située à l'étage inférieur. Les députés étaient assis autour de trois tables oblongues. Le ban, le comte Haller, siégeait à l'extrémité de la table du milieu, et il avait à sa droite l'évêque d'Agram; un peu plus bas, toujours à droite, après deux autres évêques, on remarquait le chef du parti illyrien dans la congrégation et dans la diète de Hongrie, le comte Janco Draschkowicz. Ces trois tables fort simples étaient entourées d'une balustrade derrière laquelle se tenaient debout, en grand nombre, des jeunes gens armés comme les députés eux-mêmes : c'étaient les lettrés (*litterati*), c'est-à-dire ceux qui ont passé par toutes les épreuves de l'enseignement des écoles, et qui peuvent à ce titre assister aux débats de la congrégation avec les députés, y prendre part et donner leur avis, s'ils sont de la classe noble.

Les orateurs discutaient en latin. Un seul s'exprimait dans l'idiome national, et c'était précisément le lettré Kukulewicz, poète et ardent patriote. Aussi, à peine une parole tombait-elle de ses lèvres qu'il était salué par ces mêmes cris prolongés et unanimes de *Jivio!* Au reste, il était fort peu d'orateurs qui ne recueillissent ainsi quelques applaudissemens, et cela contrastait remarquablement avec le silence qui se faisait sitôt que le ban prenait la parole. En définitive, on ne traita, dans cette séance, que des questions que j'appellerai de sentiment; on se fé-

licita surtout, et en termes magnifiques, de la victoire légale que l'on venait de remporter sur les Turopoliens, et l'on arrêta que dès le lendemain on s'occuperait des projets à soumettre à l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, pour la réorganisation de la congrégation et pour le progrès de la nationalité illyrienne. On se sépara ensuite au milieu des expressions d'une joie éclatante et toute juvénile.

III.

L'hospitalité est une vertu commune à tout l'Orient, et l'Orient commence aux frontières occidentales de la Hongrie. Je ne cherchais à Agram que de la bienveillance, je trouvai de l'empressement et de l'amitié. En peu de jours, sans me remuer beaucoup, j'eus sous les yeux tous les renseignemens qui pouvaient m'éclairer sur les affaires de l'Illyrie, et, ce qui vaut mieux, l'explication m'en fut donnée par ceux-là même qui ont eu l'avantage précieux d'y jouer les principaux rôles.

Je suivais d'ailleurs avec assiduité les débats quotidiens de la congrégation, et, comme tous les orateurs s'exprimaient en latin, à l'exception du lettré Kukulewicz, je perdais seulement quelques discours que je retrouvais plus tard traduits en allemand dans la *Gazette d'Agram*. Sans doute, l'assemblée gardait une grande réserve, et il y avait loin de son langage au langage et surtout aux intentions du pays; mais, pour un corps politique dont l'existence était si faiblement assise, oser ce qu'elle osait, c'était le symptôme de bien des éventualités graves, et le sous-entendu n'en devenait que plus intelligible.

Voici d'abord les vœux formulés par la congrégation d'Agram : elle demandait à l'empereur et roi les moyens légaux de compter désormais comme institution régulière et comme représentation réelle et efficace des deux royaumes de Croatie et de Slavonie; en d'autres termes, elle réclamait, à peu de chose près, une administration indépendante de l'administration centrale de Hongrie. Elle exprimait aussi le désir que le siége épiscopal de la Croatie catholique fût transformé en archevêché, pour relever d'autant la condition du royaume; enfin elle rappelait à l'empereur que la Dalmatie, cette belle province, que Zara et l'antique Raguse, ces deux perles de l'Adriatique, appartiennent nominalement au royaume de Croatie, et disait qu'il serait simple et juste de les y rattacher par le fait. Voilà quel était le langage de la congrégation.

L'Autriche se hâta d'y répondre par de bons procédés envers les chefs du parti illyrien; elle donna aux militaires de l'avancement, aux avocats des fonctions judiciaires, à tous de belles promesses; enfin elle destitua le comte Haller, que les fusillades des dernières élections avaient rendu impopulaire, et elle mit provisoirement en sa place l'é-

vêque d'Agram, patriote dévoué, quoique prudent à l'excès. En somme, sans s'expliquer catégoriquement sur les questions spéciales d'organisation constitutionnelle qui lui étaient soumises, elle s'étudiait alors de mille façons à caresser l'illyrisme lui-même. Si peu que ce fût, n'était-ce pas déjà beaucoup? N'était-il pas fort étrange que la Croatie pût exprimer si hautement ses griefs, parler même de sa nationalité, et que l'Autriche se crût obligée de lui répondre sur le ton de la bienveillance? C'était donc une chose sérieuse que tout ce bruit qui se faisait autour des questions discutées par la congrégation, et l'illyrisme était devenu une force politique.

Ce succès, on le pense bien, représentait une somme d'efforts qui ne dataient point de la veille. Cependant, à tout prendre, le mouvement illyrien n'est vieux que de quinze ans. Le sentiment de la race est antique parmi les Slaves méridionaux; mais il ne s'est déclaré bien nettement parmi eux qu'à l'époque où l'attention de l'Europe, sollicitée par la renaissance de la Grèce et la chute de la Pologne, s'est portée sur les questions de races depuis quelque temps agitées par les écrivains allemands. Peut-être aussi la France n'est-elle point tout-à-fait étrangère au réveil de l'illyrisme; au moins aime-t-on à s'en glorifier sur les bords de la Save, où l'on a conservé de notre administration les meilleurs souvenirs. En rendant à une partie de l'ancien territoire illyrien son nom primitif, Napoléon avait assurément touché la fibre nationale des populations voisines de l'Adriatique; il avait fait mieux encore : il avait reconnu plus tard la langue illyrienne pour langue officielle dans les provinces, il avait pris soin qu'un journal fût publié dans les pays dalmates à la fois en italien et en illyrien, et que les lois données par lui fussent écrites dans l'idiome national comme en français. Quelques savans s'étaient grandement réjouis d'avoir trouvé un maître si généreux, et l'un d'eux avait même publié, en tête d'une grammaire éditée à Laybach en 1811, une ode toute pindarique, dans laquelle l'empereur des Français est considéré comme le *régénérateur futur de la grande nation illyrienne*. On se plaisait à croire qu'après avoir foudroyé l'Autriche et dégagé entièrement l'Illyrie du joug des Allemands, il allait frapper quelque grand coup sur l'empire ottoman, pour lui enlever l'autre partie de l'Illyrie et la réunir à la première. C'était, à vrai dire, élargir beaucoup les plans de Napoléon, et l'Illyrie d'alors eût été elle-même peu préparée à saisir la fortune qui se serait ainsi offerte : le sommeil dans lequel elle est retombée en 1815 le prouve assez. Toujours est-il que la fondation des provinces illyriennes a exercé sur les bords de l'Adriatique une influence bienfaisante et qu'elle a porté les populations à rentrer en elles-mêmes. Aujourd'hui encore, c'est pour elles comme un rêve heureux qu'elles s'efforcent de poétiser, et l'on voudrait en vain leur persuader que l'Illyrie de l'avenir n'a pas existé dans la pensée de Napoléon,

L'effervescence nationale qui succéda à cette première, mais fugitive évocation de l'illyrisme, coïncida avec les préoccupations qu'excitèrent successivement en Europe les événemens de Grèce et de Pologne, venus à propos pour démontrer l'importance trop long-temps méconnue des questions de races; mais ces événemens n'auraient peut-être pas suffi eux-mêmes pour émouvoir profondément les Croates, si une atteinte directe n'avait pas été portée à leurs intérêts par les Magyars, qui prétendirent, vers 1830, imposer leur langue nationale aux *Roumains* (Valaques) de la Transylvanie et aux Slaves du nord et du sud. Les Croates s'éveillèrent alors, bien décidés à résister; leurs droits municipaux, leurs institutions locales, se trouvaient menacés; ils se mirent sur la défensive et combattirent ardemment *pro aris et focis*. C'est dans cette lutte seulement, et une idée amenant l'autre, que l'idée de nationalité prit possession de leurs esprits.

Deux hommes de condition différente, le comte Draschkowicz, magnat puissant par sa fortune, et M. Gaj, jeune plébéien d'un esprit pénétrant et très actif, adoptèrent chaleureusement la cause croate. Par une heureuse rencontre de circonstances, M. Gaj, né dans ce vallon de Zagorie d'où la légende fait partir les trois fondateurs des royaumes slaves du nord, comme du berceau même de toute la race slave, avait été conduit, par ces pieux souvenirs, à d'ingénieux travaux d'érudition sur la langue et l'histoire de toute la race illyrienne. Très jeune encore, il avait fait une étude approfondie des traditions populaires et des différens dialectes parlés dans les pays illyriens de l'Autriche. Souvent il gémissait sur l'oubli dans lequel la classe aristocratique et la classe bourgeoise en Croatie laissaient cette belle langue, et sur la misère où toute une race si nombreuse se trouvait plongée. Le renom que le poète Kollar, Slovaque de la Hongrie, avait acquis en chantant la gloire ancienne de toute la race slave aiguillonnait aussi l'ambition de M. Gaj. Il était impatient de tenter quelque effort semblable qui pût attirer l'attention sur son pays, beaucoup moins connu des slavistes du nord que la Bohême, la Pologne et la Russie. Il avait même, dans l'espoir d'y réussir, commencé un grand travail historique qui, prenant la famille illyrienne dès sa plus haute antiquité, devait la suivre dans ses révolutions jusqu'aux temps modernes. L'occasion étant venue de parler et d'agir, au lieu de rester enfermé dans la science, il se jeta sans hésiter dans la voie qui s'ouvrait ainsi devant lui par un bonheur inattendu.

Le comte Draschkowicz n'était point amené dans la lutte par le même genre de conviction ni inspiré par le même enthousiasme littéraire. Ce n'était pas l'homme nouveau jouant son avenir sur une question obscure et courant la fortune d'une théorie. C'était un grand seigneur, ami des priviléges locaux de son pays, jaloux de les défendre, un de ces ardens soutiens de la légalité, tels que peut en offrir l'histoire

parlementaire de l'aristocratie anglaise. Au reste, généreux par nature comme il était libéral par position, il n'aspirait qu'à patroner une cause bonne et brillante.

Ces deux esprits très différens se complétaient l'un l'autre. M. Gaj, privé de droits politiques par sa naissance, n'avait point entrée dans les comitats ni aucune chance d'être député à la congrégation ou à la diète de Hongrie. L'arène où se débattaient légalement les grands intérêts des Croates lui était donc fermée. M. Draschkowicz n'avait point les connaissances étendues, le sentiment littéraire, l'activité remuante et la facilité d'élocution nécessaires pour parler à la foule et pour faire appel à tous ces souvenirs de race par lesquels il fallait la passionner. La besogne fut partagée, et M. Gaj prit pour tâche d'agiter la Croatie et de lui inspirer des sentimens dont M. Draschkowicz était prêt à se faire l'organe dans les corps constitués.

On débuta simplement, avec réserve et patience, et, quoique la question politique ne pût disparaître sous les questions littéraires, on fit si bien qu'elle prit, aux yeux de tous, le caractère d'une simple contestation municipale entre Illyriens et Magyars. Par là, au lieu d'effrayer l'Autriche, on put l'intéresser dans la cause illyrienne. Les Magyars donnaient quelque tracas, peut-être même quelques inquiétudes au cabinet de Vienne; l'Autriche trouva dans l'illyrisme un moyen de faire diversion aux projets de ces populations bruyantes. Loin de le comprimer alors, elle l'eût volontiers fait naître.

M. Gaj commença par fonder des journaux illyriens d'une apparence fort inoffensive. Ces journaux n'étaient destinés, suivant ses déclarations, qu'à remettre en lumière les richesses peu connues de la littérature ragusaine; ils en devaient répandre le goût, et, par occasion, offrir un asile et un appui aux jeunes écrivains qui se voueraient à défendre les droits municipaux, les priviléges locaux, c'est-à-dire l'originalité nationale du royaume croate contre les empiétemens de l'esprit et de l'administration magyares. Tel fut le but de la *Gazette croate* (*Novine Horvatzke*), journal politique qui parut en 1835 avec un supplément littéraire intitulé : *Étoile du matin croate, slavone et dalmate* (*Danica horvatzka, slavonska i dalmatinska*). Ainsi une politique prudente et réservée s'unissait à des travaux d'érudition et de poésie qui contribuaient encore à en voiler le véritable but.

Le succès vint promptement; on n'en fit point trop de bruit; il fallait cependant le constater, il fallait s'en prévaloir, il fallait surtout tenter un nouveau pas plus hardi et aussi sûr que le premier: M. Gaj y réussit. Sa première feuille politique ne s'adressait qu'à la province de Croatie, c'est-à-dire à une population d'environ huit cent mille ames, et sa feuille littéraire n'intéressait de plus que la Slavonie et la Dalmatie, c'est-à-dire, en somme, environ douze cent mille ames. M. Gaj entreprit de

parler désormais pour tous les Slaves méridionaux de l'Autriche et de les réunir dans une commune pensée, en les rassemblant sous leur nom antique d'Illyriens. En même temps qu'il réveillait leurs instincts de race, il voulait les attacher à son œuvre de restauration de l'Illyrie littéraire et politique. C'est dans cette pensée qu'il modifia le titre et l'esprit de ses deux feuilles : la *Gazette croate* devint la *Gazette nationale illyrienne*, et *l'Étoile du matin croate, slavone et dalmate*, devint *l'Étoile du matin de l'Illyrie*. Cette transformation, dont la portée se comprend, eut lieu en 1836. Il n'avait fallu à M. Gaj qu'une année pour conquérir tout ce terrain et pour enrôler plusieurs millions d'hommes sous la bannière moitié politique et moitié littéraire de l'illyrisme.

L'agitation, contenue jusque-là dans les limites de la Croatie, se communiqua non-seulement à la Slavonie et à la Dalmatie, mais à la Carniole, à la Carinthie et à la Styrie méridionale. Les grammairiens, les savans, les géographes, les poètes, les publicistes, se produisirent du sein de la foule. Les uns s'appliquaient à comparer les différens dialectes populaires de chacune de ces provinces et à les émonder d'après la langue des poètes de Raguse acceptée comme langue littéraire (1); les autres remontaient le cours des âges et retrouvaient les traditions populaires de la race depuis les temps de Rome. Les poètes chantaient, avec une naïveté vraie, les faits d'armes, la simplicité, la fraternité des hommes de l'ancienne Illyrie; les géographes calculaient ses frontières à toutes les époques et les marquaient là seulement où expirent les doux sons de sa langue; enfin les publicistes osaient écrire sur les anciennes institutions et ne craignaient pas d'affirmer que l'Illyrie avait vécu autrefois sous les lois d'une pure démocratie patriarcale.

C'était un incontestable progrès; pourtant l'ambition des chefs ne cessait pas d'être maîtresse d'elle-même. Ils ne tiraient point vanité de leur triomphe, et ils avaient le désintéressement d'en faire honneur en partie à la bienveillance insigne du paternel cabinet de Vienne. On y regardait sans doute à deux fois avant d'y croire; mais le compliment était si nouveau, les Magyars si turbulens, on avait si grand besoin de tempérer leur fureur nationale, que l'on était bien aise d'en trouver le moyen tout prêt, sans avoir l'air d'y mettre la main. On ne pensait point

(1) La littérature ragusaine, qui florissait dès la fin du XIVe siècle, a produit un certain nombre d'œuvres remarquables, des poèmes épiques, des tragédies, quelques comédies, des satires, des églogues, des idylles, beaucoup de poésies lyriques, des traductions du grec, de l'italien et du français. Le tremblement de terre qui engloutit Raguse en 1667 a privé peut-être l'histoire littéraire de beaucoup de productions intéressantes. Cependant il existe aujourd'hui en Croatie quelques bibliothèques particulières où l'on compte plusieurs milliers de volumes appartenant presque tous à la littérature ragusaine, et ces richesses s'augmenteront encore, si de nouvelles recherches viennent continuer les premières, qui ne remontent guère plus haut que la naissance de l'illyrisme.

qu'il fût dangereux de laisser ces grands enfans de la Croatie jouer à leur aise à la nationalité.

Aussi bien les Illyriens avaient pris cœur à ce jeu-là, et il eût déjà été fort difficile de leur prouver qu'ils en avaient assez fait. Leurs moyens matériels n'égalaient pas ceux des Magyars; ils n'étaient pas, comme eux, au centre du gouvernement; ils n'avaient pas, comme eux, la haute influence sur l'administration; ils ne disposaient pas de leurs immenses ressources pécuniaires. Cependant ils leur faisaient une rude guerre et répondaient à toutes leurs prétentions par des prétentions de même nature. Ainsi, tandis que les uns fondaient à Pesth une littérature nationale, un théâtre national, une académie et d'autres sociétés nationales; tandis que, dans la diète de Presbourg, ils voulaient contraindre les députés de la Croatie et de la Slavonie à parler le magyar, les autres fondaient aussi leur littérature, leur théâtre, leurs sociétés littéraires, et persistaient à conserver le latin comme langue politique dans la diète de Presbourg, la congrégation et les comitats (1). Les Magyars avaient, il est vrai, trouvé quelques alliés en Croatie, et surtout dans le comitat d'Agram : c'étaient le comte de Turopolie et ses paysans gentilshommes; mais en revanche les Illyriens avaient trouvé des défenseurs non moins hardis et beaucoup plus éclairés sur le territoire hongrois, à Pesth même, parmi les Slaves serbes, et surtout dans les comitats du nord, chez les nombreuses populations slovaques des Carpathes. Il n'y avait de journaux magyares que dans la Hongrie proprement dite; il y eut des journaux illyriens non-seulement à Agram, mais à Laybach en Carniole, à Zara en Dalmatie, à Pesth, et une feuille slovaque publiée à Presbourg adopta l'intérêt illyrien comme un intérêt fraternel. Voilà comment les Illyriens jouaient à la nationalité.

Cela était sans aucun doute une cause de désappointement pour les Magyars, et les Croates ne manquaient pas de s'en prévaloir auprès du gouvernement autrichien. On voit assez combien la Hongrie s'affaiblissait par cette lutte des Magyars et des Slaves. Au lieu de présenter une masse compacte d'environ douze millions d'hommes animés d'un même esprit, elle offrait seulement une population de quatre millions de Magyars prêts à en venir aux mains avec toutes les autres races ou tribus du royaume. L'Autriche ne pouvait pas désirer mieux et ne demandait pas davantage. Mais comment se faire illusion plus long-temps sur la vraie tendance de cette agitation des Slaves méridionaux? Comment ne pas voir qu'en la favorisant on créait pour l'empire un danger beaucoup plus redoutable que toute l'ambition magyare? Les Magyars,

(1) La diète de 1843, à la suite d'une discussion des plus orageuses, a résolu que les députés croates devraient parler le magyar après six ans révolus, et que le latin ne serait plus toléré. Ainsi l'époque fixée se présentera dans trois ans. La question est de savoir si les Croates se soumettront.

seuls de leur race dans le royaume et dans le monde, ont peu de chances de redevenir forts et redoutables. En est-il de même des Croates et des Slavons? Sont-ils isolés et n'ont-ils d'autre influence à prétendre que celle qu'ils exercent aujourd'hui par eux-mêmes? Outre les Dalmates, les Carinthiens, les Carniolais, les Styriens, qui agissent avec eux, les Slovaques des Carpathes, qui leur tendent la main, ils ont encore pour alliés par-delà la frontière méridionale, dans la Turquie, des peuplades nombreuses et guerrières; ils ont enfin la fraternité même de tous les Slaves, qui intéresse à l'avenir de l'Illyrie les trois grandes populations bohême, polonaise et russe.

Il faut le dire cependant : si l'unité morale existe dès maintenant dans l'Illyrie nouvelle, si l'unité politique est possible et tend à se former, il est encore beaucoup d'entraves qui en gênent le progrès. Telles sont, par exemple, les différences de religion et de condition politique qui séparent les Croates et la plupart des Illyriens de l'Autriche de ceux de la Serbie, de la Bulgarie et du Monténégro. Les Croates sont en très grande majorité catholiques, et on pourrait ajouter, catholiques intolérans, bien que leur clergé se fasse remarquer par la plus aimable facilité de mœurs. A la vérité, leur législation admet l'exercice du culte grec non uni; mais d'une part elle ne souffre pas l'établissement du protestantisme dans le royaume, et de l'autre elle prive de tout privilége municipal quiconque abandonne l'église latine pour l'église orientale. Le catholicisme de la Styrie, de la Carniole, de la Carinthie et de la Dalmatie est peut-être moins ardent, sans être moins exclusif. Par un contraste regrettable, les Serbes, les Bulgares, les Monténégrins, suivent le rite grec non uni, et nourrissent une défiance traditionnelle pour le rite latin. Ce n'est pas par une foi profonde ni par un attachement très vif au symbole oriental. Le paysan serbe ou bulgare fréquente peu les églises; souvent même il se passe du ministère du pope pour inhumer ses morts et baptiser ses enfans; cependant il n'est point exempt de superstition, et les malencontreux souvenirs des anciennes haines de l'église grecque et de l'église latine vivent dans sa mémoire. Les répugnances qu'inspire le catholicisme croate aux Serbes et aux Bulgares ont beaucoup nui aux succès de l'illyrisme en Turquie (1).

Les différences de condition politique ont eu le même résultat. Parmi les provinces illyriennes de l'Autriche, les unes, comme la

(1) On pourrait citer comme preuve la résistance qu'opposent les Illyriens grecs aux Illyriens catholiques dans une question d'alphabet, ceux-ci écrivant en caractères latins, ceux-là en caractères cyrilliques. Il serait important pour tous qu'il n'y eût dans l'Illyrie qu'un seul alphabet, ne fût-ce que pour faciliter la circulation des journaux d'Agram en Serbie, et réciproquement. M. Gaj l'a proposé, après avoir fait un travail sur les équivalens dans les deux alphabets; mais les Serbes et les Bulgares craignent que le catholicisme ne leur arrive, lui-même déguisé en quelque sorte sous les caractères latins, et la réforme ne s'accomplit point, si nécessaire qu'elle soit.

Dalmatie, la Carniole, la Carinthie, la Styrie, sont gouvernées directement par l'administration centrale, tandis que les autres, c'est-à-dire la Croatie et la Slavonie, sont placées sous le régime constitutionnel de la Hongrie; seulement elles se rapprochent en un point qui est essentiel, elles sont organisées civilement sur le principe de l'aristocratie territoriale. En Turquie, il y a aussi des provinces administrées directement par le pouvoir central, comme la Bulgarie et la Bosnie; mais il y a une province à demi indépendante, c'est la Serbie; il y a enfin la tribu des Monténégrins, qui forme à part un état libre. Civilement, les provinces illyriennes de la Turquie sont organisées d'après le principe démocratique, moins la Bosnie, où l'aristocratie s'est introduite au moyen-âge et maintenue, en adoptant l'islamisme. Parmi ces différences, celles qui se font le plus sentir sont les différences de législation civile. Les Serbes et les Bulgares, accoutumés à une égalité presque absolue, redoutent singulièrement la contagion de l'aristocratie croate et slavonne. Il est peut-être quelques sénateurs serbes qui ne s'en effraient pas et qui regarderaient comme un grand bienfait l'hérédité de leurs magistratures; mais cela même contribue, en Serbie, à jeter de fâcheux soupçons sur les Croates.

Si l'on tenait à faire une étude approfondie des petites causes de division qui se trouvent jetées ainsi en travers de l'illyrisme, on en découvrirait de nouvelles dans les rivalités politiques qui ont parfois éclaté entre certaines tribus. C'est ainsi que les Monténégrins s'obstinent à vivre dans un isolement presque complet, par suite de leur foi en la supériorité de leurs vertus et de leur bravoure. Sans être isolés comme eux, les Serbes ont, avec plus de raison, la même confiance en leur force et en leur courage, et pour les Croates, plus avancés en civilisation, plus instruits et plus expérimentés en l'art de raisonner, ils n'hésitent pas à se croire les seuls dignes de gouverner l'Illyrie.

Ce sont là autant d'obstacles au progrès de l'unité illyrienne. Par bonheur, ces obstacles ne sont pas invincibles, et voici pourquoi : c'est que, dans ce remuement d'hommes et de choses qui s'est fait depuis dix années en Croatie, des idées nouvelles, plus libérales et moins exclusives, ont fini par se produire et commencent à agir puissamment sur les esprits. On a peu perdu de l'ancienne rigueur montrée jusque-là contre les protestans, car le protestantisme n'apparaît aux Croates que sous les traits du magyarisme lui-même : ouvrir le royaume aux protestans, ce serait aussi l'ouvrir aux Magyars, dont un grand nombre appartient à l'église réformée; les Croates ne veulent point s'exposer à un si grand danger. Cependant, s'ils persistent à repousser les protestans, ils n'ont pas la même et sainte horreur pour les Grecs non-unis; les hommes éclairés du parti fraternisent volontiers avec eux, et sentent bien tout ce que gagnerait l'illyrisme à renverser la barrière légale maintenue

par l'Autriche entre les deux cultes. Tous ne pensent pas ainsi; mais les meilleurs sont portés à cette tolérance, et c'est un pas fait vers ce grand but de la réconciliation religieuse des diverses provinces illyriennes, qui doit être le but de tous.

L'esprit politique s'est amélioré comme l'esprit religieux. Sans doute l'aristocratie croate a jeté dans le sol des racines profondes. Toutefois, en remontant aux origines, les Croates se sont aperçus qu'elle a été précédée historiquement par une sorte de liberté fort semblable à celle que l'on peut encore aujourd'hui étudier en Serbie. Eux aussi se sont épris pour ces vieilles institutions, évidemment par amour pour leur nationalité, dont elles sont le fruit antique et primitif. Si l'on ne peut nier qu'il ne se mêle à ces idées de démocratie historique quelques idées de date plus récente, empruntées à l'Occident, il faut reconnaître cependant que celles-ci ne sont point, dans ce mélange, en dose assez forte pour ôter à celles-là leur originalité illyrienne. Elles ont pris avec le temps beaucoup de consistance; elles passionnent même la jeunesse, les lettrés plébéiens, qui en sont venus à ne plus séparer dans leur pensée le développement de l'illyrisme du développement de la liberté illyrienne. Telle est aussi la raison qu'ils invoquent en réponse aux défiances des Serbes et des Bulgares. On peut donc espérer que ces diversités de religion et de législation finiront par disparaître, grace à la sagesse et au bon vouloir des Croates. Alors l'unité de la race et de la langue se révélerait dans toute son énergie.

En attendant ce jour, qui sera le plus beau de l'illyrisme, que feront les Hongrois désespérés pour avoir, par trop d'orgueil national, poussé les Croates à ces extrémités? Que fera l'Autriche, qui, pour régner par la division, a conspiré si long-temps contre les Magyars et conduit d'abord l'illyrisme par la main? Depuis plusieurs années, les feuilles magyares qui se publient à Pesth ne cessent de dénoncer la Croatie comme un foyer de conspiration; des discours passionnés retentissent quatre fois l'an, dans chaque comitat, pour appeler la colère de l'empereur et roi sur les Illyriens d'Agram, que l'on accuse hautement de travailler à la dissolution du royaume de Hongrie; on envoie même à Vienne des députations chargées d'exposer les griefs du pays. Cependant ces écrits, quelquefois pleins de verve et d'amertume, restent sans effet; ces discours n'ont point de retentissement, ces députations ne sont point reçues par l'empereur. La politique autrichienne est pour les Magyars une énigme et en même temps une sanglante humiliation. Peuple sans appui, victime, en cette affaire, de ses propres fautes, qui ont envenimé et même commencé la lutte, il se demande avec anxiété quelles mystérieuses infortunes sont cachées pour lui dans cette protection accordée aux Illyriens contre l'intérêt hongrois. Aurait-on le projet de pousser un jour cette grande querelle jusqu'à ses dernières conséquences? Les

Magyars ne seraient pas éloignés de le craindre. Par bonheur, ils croient encore en eux-mêmes; leur foi nationale leur offre quelques consolations dans ces rêves sinistres et dans les accès de désespoir qui les suivent.

Assurément l'Autriche tient à réduire les Magyars à une complète impuissance par les Illyriens; mais il ne m'a point paru que ce fût là toute sa pensée sur l'illyrisme. Au moins, il y a un an, semblait-elle fonder sur l'avenir de cette idée des projets plus ambitieux, et l'on eût dit qu'elle était prête à lutter de hardiesse avec les Croates. Pourquoi, en effet, n'aurait-elle pas, comme eux, porté ses regards par-delà sa frontière méridionale? pourquoi n'aurait-elle pas profité des conquêtes morales accomplies par eux dans un empire voisin, dont l'Europe a plus d'une fois prédit la ruine? L'illyrisme, sagement dirigé en ce sens, ne pouvait-il pas promettre d'amples compensations aux embarras qu'il causait d'autre part? Le guider dans ces voies, n'était-ce pas d'ailleurs se conformer à des traditions déjà anciennes? Dans les derniers temps, n'avait-on pas cherché à agiter la Bosnie catholique au nom du principe religieux? L'illyrisme était de nature à porter plus loin, à parler un bien autre langage aux imaginations. Avec un peu d'aide, il était assez fort pour prendre moralement possession de la Bosnie, en attendant que le jour vînt d'en prendre possession politiquement.

Voilà ce que l'Autriche semblait penser de l'illyrisme il y a un an; elle connaissait la propagande illyrienne en Turquie, et elle ne la voyait point avec défaveur. On dit qu'inquiétée par les événemens survenus dans sa province polonaise et par les liens de parenté qui rattachent l'illyrisme au slavisme russe, polonais ou bohême, elle ne demanderait pas mieux aujourd'hui que de le ramener en arrière, de le renfermer dans cette lutte municipale, où il n'était redoutable que pour les Magyars. On ajoute même que le mot d'illyrisme, écrit en tête de tant de publications, toléré long-temps, mais non reconnu par la censure, serait devenu essentiellement suspect pour la chancellerie de Vienne, et qu'elle serait décidée à le proscrire sans pitié.

Quoi qu'il en soit, les Illyriens ne s'affligent point plus qu'ils ne le doivent des nouvelles dispositions du pouvoir central. Le mot mis à l'index, l'idée n'en subsistera pas moins. Il est trop tard pour l'étouffer, et l'Autriche ne le pourrait plus. Elle ne peut plus faire qu'il n'y ait pas, entre le Danube et la Grèce, quinze millions d'hommes d'une même race animés tous par l'espoir d'une fraternelle union. Elle ne peut plus faire que ces passions, ces souvenirs, ces espérances, toute cette agitation qui s'est produite autour de l'illyrisme, s'apaisent et disparaissent. L'illyrisme le sait bien. Aussi ne craint-il point qu'on l'abatte ni qu'on l'enchaîne; il a pris son vol assez haut pour être à l'abri de semblables périls. Il sait que le jour où il serait menacé dans les Alpes, il trouverait bien un refuge ailleurs, dans les Balkans.

IV.

Nulle part cette vitalité de l'idée illyrienne ne se révèle plus nettement qu'à Agram. Aussi quittai-je cette ville plein de confiance dans l'avenir de l'illyrisme. J'avais pu me convaincre que le mouvement, d'abord renfermé sur le terrain politique et littéraire, pénétrait dans les mœurs de la société croate, et leur rendait une vivacité, une originalité qu'elles commençaient à perdre. A Agram, rien n'est bien qui n'est pas national, mais aussi rien de ce qui est national ne manque d'être pris pour admirable. La mode s'en est mêlée; les grandes dames de l'aristocratie et de la bourgeoisie, qui avaient oublié complétement la langue de leurs aïeules, y sont revenues par entraînement (1), et il n'est pas rare d'entendre vanter avec complaisance le costume national, tel que quelques Croates le portent déjà, au sein des assemblées de congrégation ou de comitat (2).

Dans ce commun enthousiasme, les barrières des castes s'abaissent, et l'on saisit de part et d'autre avec empressement toutes les occasions de se réunir. Chaque jour, les hommes instruits se rencontrent au *Café national* où ils soupent à la mode allemande, à la *Société littéraire* où ils vont lire les journaux étrangers et les feuilles locales. On affectionne surtout le théâtre lorsque des amateurs patriotes y représentent des drames nationaux ou y jouent de la musique nationale, en attendant que les fonds de la caisse illyrienne permettent d'entretenir une troupe d'artistes en permanence. La congrégation, les nobles, l'évêque d'Agram, le chapitre, les vieux et les jeunes prêtres ont déjà contribué de leurs deniers pour cette fondation pieusement littéraire, et la ville assiste en masse à ces solennités trop rares.

Il faut pourtant faire quelques exceptions, par exemple, pour les magyaromanes qui, par goût et par nécessité, vivent à l'écart et se rassemblent le soir au *Casino*, réservé tout exprès pour eux. Depuis les massacres des élections, les officiers allemands de la garnison ont aussi leurs réunions à part; ils sont exclus du *Café national*, où on les tolérait autrefois. Les Illyriens affectent même de ne plus les saluer et de ne pas les reconnaître. On traite, il est vrai, avec des procédés bien diffé-

(1) Il faut avouer cependant que les dames croates ont un peu tardé à se décider en faveur de la langue illyrienne. Aussi, en 1838, le comte Draschkowicz a-t-il écrit en allemand une brochure à leur adresse, espérant leur faire comprendre les charmes de la littérature nationale et les arracher à la lecture des romanciers et des poètes étrangers. Cette brochure a pour titre : *Un Mot aux nobles Dames de l'Illyrie* (*Ein Wort an Ilyriens hochherzige Töchter*). Elle a obtenu un plein succès.

(2) On peut s'assurer de la faveur dont jouit le costume national parmi les esprits les plus sérieux, en lisant un écrit assez remarquable publié en Illyrie et traduit en allemand sous le titre de : *Petit Catéchisme à l'usage des grands hommes* (*Kleine Catechismus für grosse Leute*).

rens les officiers et même les simples soldats des colonies militaires (*Militär-Grenzen*) établies le long de la frontière turque, en Croatie, en Slavonie, en Dalmatie. Ces régimens, qui sont la meilleure milice de l'Autriche, Illyriens par le sang, sont animés, au plus haut degré, de l'esprit de l'illyrisme. Les officiers de la colonie, dont le chef-lieu est à Carlstadt, reçoivent toujours de la société d'Agram le plus cordial accueil; les Croates n'en parlent jamais qu'avec fierté, et ils ne manquent jamais de dire : Nos régimens. L'Autriche dit aussi : Mes régimens. Le fait est qu'ils appartiennent de tout cœur à l'Illyrie nouvelle.

Ainsi l'illyrisme prend dans la société croate le caractère d'une fraternité simple et expansive. C'est un besoin impérieux de s'entendre, de se rapprocher, de s'aimer, de parler et d'agir en commun, dans l'idée illyrienne et nationale. En dehors de cette idée, une seule chose attire sérieusement l'attention des Croates : c'est ce travail mystérieux, mais puissant, qui s'accomplit depuis quinze ans dans les pays slaves du nord, en Bohême, en Pologne, en Russie, sous le nom de slavisme ou de panslavisme. Il ne s'agit pas, on le sent bien, du panslavisme russe. Sans doute, à l'origine, la Russie eût été fort satisfaite de lier de bons rapports avec les Illyriens de la Croatie. Il y a plus : il n'est pas douteux que s'il n'existait point, pour échapper au germanisme, d'autres moyens que d'invoquer la protection morale de cette nation, les Croates consentiraient à en courir toutes les chances, car, maître pour maître, tout bon Slave préfère les Russes aux Allemands; mais la question ne se poserait ainsi, en Croatie, que le jour où tout espoir serait perdu de trouver un concours efficace, une réciprocité d'appui dans celles des familles slaves qui sont dépendantes et qui souffrent de l'être. Par ce sentiment, les Croates se rattachent au panslavisme des peuples dont la Pologne est considérée comme la tête et le bras, pour la place qu'elle tient dans les événemens, pour son attitude de résistance, enfin parce qu'elle est le type même de l'opprimé et le premier soldat des nationalités. Tant que ce panslavisme n'aura pas été vaincu par le panslavisme opposé, les jeunes Illyriens auront pour celui-ci de la défiance et de la répulsion, et pour celui-là, au contraire, un penchant naturel et spontané. Toutefois les Illyriens ne vont point jusqu'à l'idée d'une confédération; ils comprennent l'action simultanée dans une cause pareille pour tous. Avant toute chose, ils tiennent à leur personnalité illyrienne. Ils se complaisent dans cette riante perspective d'une nation illyrienne existant pour elle-même et se gouvernant elle-même par des lois propres à son génie.

L'illyrisme des Croates est celui de tous les Illyriens de l'Autriche, sauf la vivacité des passions, qui n'ont point dans toutes les provinces une égale liberté pour se produire; mais pour toutes c'est un système. En Turquie, chez les Serbes, les Bulgares, les Bosniaques, les Monté-

négrins, c'est plutôt un instinct, un sentiment. L'illyrisme y tire de la différence des situations une physionomie qui lui est propre. Si l'on excepte la Bosnie, où une portion de la noblesse a adopté l'islamisme et les mœurs musulmanes pour se faire bien voir des Turcs, les populations ont conservé plus fidèlement que les Croates le caractère et les mœurs illyriennes, c'est-à-dire la vie de famille, de municipalité, de tribu, et cet ensemble d'habitudes et d'usages qui appartiennent à la démocratie primitive; elles n'ont point eu à retourner à l'étude de la langue nationale après l'avoir oubliée, ni à reprendre l'antique vêtement de leurs pères après l'avoir quitté, comme la noblesse et la bourgeoisie croates. Les populations illyriennes de la Turquie n'ont point eu à revenir à l'amour des légendes du pays; les traditions se sont maintenues toujours intactes et toujours vénérées. Aussi l'on n'a point eu la joie de la découverte ni l'engouement des résurrections. On a d'ailleurs marché plus droit au but, en s'appliquant à lutter avec calme et avec force contre les difficultés matérielles d'une condition misérable pour tous, excepté peut-être pour les Serbes. Arracher aux Turcs le plus de concessions possible par les supplications, les menaces ou les révoltes, tels ont été à l'origine l'esprit et le but du mouvement national des Slaves dans l'empire ottoman. La nécessité et le bon sens leur ont indiqué cette voie, et, avant que l'on eût donné à leur agitation inquiète et naguère violente le nom d'illyrisme, elle avait déjà pour objet l'émancipation de la race.

Cependant on commettrait une erreur grave, si l'on se figurait que l'hostilité des Illyriens contre les Turcs soit aujourd'hui flagrante; les Serbes, les Bulgares et les Bosniaques eux-mêmes leur témoignent moins de défiance et de haine que les Croates aux Magyars. Si les Ottomans de ces pays ne sont pas en de meilleurs termes avec leurs sujets, la faute n'en est point à ceux-ci. Les Serbes de Belgrade montrent à coup sûr pour les soldats de la forteresse turque plus de tolérance que les Croates pour les magyaromanes de Turopolie. Les Bosniaques et les Bulgares ont, il est vrai, moins de réserve et de patience; cependant ils ne sont point pressés de faire usage des armes qu'ils tiennent toutes prêtes à leur ceinture et qui ne les quittent point. Ils ont de la mesure dans leurs rancunes et dans leurs vœux, et ce qu'ils attendent quant à présent, ils l'attendent de la réforme, les Bulgares en travaillant, les Bosniaques en frémissant.

D'où peut leur venir cette modération et quel en est le but? C'est que dans les dernières années, en levant, eux aussi, leurs regards instinctivement sur cette même question slave qui renferme le secret de toutes les questions orientales, ils ont compris qu'ils ne gagneraient rien en précipitant la ruine de l'empire ottoman. Ils ont vu que la plus grande des difficultés possibles, pour eux, n'est pas de s'affranchir en

toute hâte. Le panslavisme russe s'est fait connaître chez les Bulgares et les Serbes, en cherchant à les séduire. Ils savent ses ambitions, ses projets, ses instrumens, et ils savent, par là même, qu'en portant aujourd'hui un dernier coup au pouvoir des sultans, ils serviraient seulement la fortune des tzars. Ils sont donc résignés à ne tenter ce suprême effort que le jour où ils seraient certains de ne servir que l'illyrisme, c'est-à-dire le jour où, par eux-mêmes, par leurs frères de l'Illyrie autrichienne, et par leurs alliés naturels des autres pays slaves, ils se croiront assez puissans pour conserver tout ce qu'ils auront conquis.

Ainsi agissent, à côté des Slaves de l'Autriche, les Slaves de la Turquie. Ils ne mettent point dans leur poursuite de la nationalité cette connaissance des systèmes politiques, cette vivacité d'esprit, ces passions bruyantes qui éclatent en Croatie. Pourtant ils y mettent aussi de la prudence. Si le moment venait d'y déployer de la force, du dévouement et du courage, combien ne le feraient-ils pas encore plus facilement! Qui ne connaît, en effet, leurs instincts belliqueux, leur habitude des privations, leur mépris du danger, et aussi leur aptitude pour la guerre de partisans, si bien appropriée aux luttes qu'ils espèrent?

Les Croates, les Slavons, les Carinthiens, les Carniolais, les Styriens, les Dalmates, sont donc les penseurs; mais les Serbes, les Bosniaques, les Bulgares, les Monténégrins, seraient les soldats de l'illyrisme. Ainsi, le rôle et la place de chacun sont marqués par la diversité des mœurs. Que manque-t-il encore aux Illyriens, et que leur faut-il de plus pour prospérer, si ce n'est un peu de cette faveur de la fortune qui donne les occasions heureuses?

J'ai vu d'autres populations engagées dans les mêmes voies et suivant la même pensée pour des motifs semblables, les Magyars de la Hongrie, les Roumains de la Transylvanie et des principautés moldo-valaques. Ni les descendans des anciens Huns, ni ceux des colons romains de la Dacie, ne m'ont semblé aussi avancés et plus dignes d'arriver au terme que les fils aînés des vieux Illyriens, ces ancêtres respectés de la grande race des Slaves. Si leur destinée devait en effet s'accomplir telle qu'ils se plaisent à l'imaginer, bien des questions embarrassantes se trouveraient du même coup résolues, car la *grande Illyrie*, maîtresse des provinces méridionales de l'Autriche, couvrirait aussi, à peu de chose près, toute la Turquie d'Europe, et peut-être alors Constantinople, pressée par les Illyriens déjà répandus dans son voisinage et de jour en jour plus nombreux et plus forts, passerait-elle enfin en d'autres mains. Par le cours naturel des événemens et sans péril pour l'équilibre européen, la succession des Turcs reviendrait à leurs héritiers légitimes; l'empire aurait seulement changé de nom, de gouvernement et de principes.

H. Desprez.

LA SUISSE EN 1847.

DES RÉVOLUTIONS ET DES PARTIS DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

La situation politique de la Suisse appelle et retient, depuis plusieurs années, l'attention inquiète de l'Europe. Des révolutions partielles se succèdent avec une sorte de régularité dans les états qui composent cette agrégation de républiques, et l'assemblée souveraine qui devrait régler l'emploi des ressources communes, concilier les différends accidentels, se trouve ordinairement réduite à enregistrer ces changemens violens et brusques, en formulant parfois de vaines protestations. Au milieu de cette perturbation profonde de l'ordre politique, des symptômes alarmans pour le maintien de l'ordre social se manifestent sur plusieurs points d'un territoire qui, malgré son peu d'étendue, appartient au domaine de trois des principaux idiomes de l'Europe occidentale. Enfin les questions les plus difficiles et maintenant les plus périlleuses parmi celles qui touchent aux intérêts religieux trouvent en Suisse une arène où les réclamations de la conscience et les incertitudes du raisonnement sont journellement soumises à l'arbitrage de la force. Un tel spectacle, partout où il nous serait offert, ne saurait manquer d'exciter un vif intérêt; mais ce n'est pas avec des sentimens de pure curiosité que l'Europe doit assister aux débats intérieurs de la Suisse. La situation géographique de ce pays en accroît singulièrement l'importance, et le place fort au-dessus du rang que lui assignerait, dans toute autre portion du continent, sa population d'un peu plus de deux

millions d'ames, répartie sur une surface de moins de huit cents milles géographiques carrés. En effet, la Suisse couvre une grande partie de la frontière de France; tout le revers oriental du Jura lui appartient; elle possède toutes les sources du Rhin, et, maîtresse des hautes vallées de l'Inn et du Tessin, elle fait pénétrer assez profondément ses limites dans les bassins du Danube et du Pô. Comme une immense citadelle érigée par le soulèvement des plus hautes montagnes de l'Europe, la Suisse domine tout à la fois la Souabe et la Lombardie: elle sépare dans le sens stratégique, elle unit dans le sens commercial les régions allemandes et les régions italiennes. Dans cette situation, la Suisse ne peut manquer de ressentir l'ébranlement de toutes les passions qui fermentent dans les trois régions dont elle est environnée et le contrecoup des grands événemens qui viennent à s'y accomplir : à son tour, elle renferme, protége pour un temps et développe, dans une certaine mesure, les germes de pensées nouvelles ou renouvelées, de sentimens et de systèmes qui doivent exercer une influence marquée sur les états placés à sa portée, d'autant plus que cette terre, féconde de tout temps en esprits remuans, se trouve ordinairement ouverte aux étrangers qui cherchent dans l'exil un refuge contre la persécution. Il y a donc, pour les voisins de la Suisse et pour la France en particulier, un véritable intérêt à connaître exactement la situation intellectuelle et morale de cette contrée, la force proportionnelle, les projets et les chances des partis qui s'en disputent la direction. Nous allons essayer de jeter quelque jour sur ces questions; nous le ferons dans un esprit d'impartialité scrupuleuse et conciliatrice entre tous les droits qui nous semblent légitimement établis.

I.

Toutes modernes que soient les bases de la constitution générale de la Suisse, c'est dans le moyen-âge qu'il faut chercher les racines de son organisation par cantons et des gouvernemens qui régissent séparément ces petites républiques. La configuration du sol et la diversité dans les élémens de la population ont là, plus que partout ailleurs, déterminé cette variété d'esprit politique et de législation qui donne à la Suisse un caractère si distinct. Il est donc indispensable de connaître l'aspect physique, l'histoire, les anciennes révolutions de ce pays, si l'on veut remonter à la source de ses complications actuelles.

Le revers oriental du Jura, le tour entier du lac de Neufchâtel, le bord septentrional du lac de Genève, enfin la vallée du Rhône au-dessous de Sion, avec le massif adjacent des Alpes pennines, forment la *Suisse romande* ou *romane*, où règne l'idiome français. Dans sa partie septentrionale, cette contrée comprend les grandes forêts, les vallées

pastorales, les bourgades paisibles de l'ancien évêché de Bâle. La lisière orientale a reçu les doctrines de la réformation; tout le reste est demeuré catholique. La principauté de Neufchâtel vient ensuite avec sa population industrieuse et pressée, qu'une zone de hauts pâturages et de bois sépare en deux communautés parfaitement distinctes : les artisans des vallées intérieures et les vignerons des bords du lac; tous sont protestans. Leurs voisins de Fribourg ont, au contraire, dans la Suisse occidentale, maintenu debout, avec une constante énergie, l'étendard du catholicisme. Leur canton occupe une bonne portion du plateau de l'Helvétie intérieure, et deux populations différentes s'y rencontrent; mais les Allemands, bien que la fondation de l'état soit leur ouvrage, n'y sont, depuis long-temps, qu'une minorité. Au midi de ce canton, dont les ressources dérivent toutes de l'agriculture et de l'entretien des troupeaux, s'étend, entre le lac de Neufchâtel et celui de Genève, sur les pentes fertiles du Jura et jusqu'au cours torrentueux du Rhône, le riche et pittoresque territoire que ses habitans appelaient jadis avec une tendresse familière la « patrie » de Vaud. La zone riveraine du lac Léman renferme la population la plus dense, la plus active, la plus instruite du canton et peut-être même de toute la Suisse. La culture de la vigne, dans une exposition favorable, donne une valeur extraordinaire au sol; mais le rôle commercial des villes est fort borné.

Le pays de Vaud appartient presque entièrement aux communions réformées; dans celui de Genève, le protestantisme a cessé de présenter ce caractère de prépondérance exclusive auquel sa capitale doit une si haute signification historique. C'est à cette extrémité sud-ouest du territoire helvétique, sur la frontière commune de la France et de la Savoie, que se trouve la capitale industrielle et littéraire de la Suisse romande, la ville la plus considérable de toute la confédération. A l'autre bout du lac de Genève, dans la profonde vallée du Rhône, le Bas-Valais forme le domaine de l'idiome français en contact immédiat avec l'alemannique et le piémontais. Cette population pastorale et clairsemée, dont Martigny est le chef-lieu, ne diffère en rien d'essentiel de ses voisins de Savoie, dont elle a gardé la croyance catholique et les mœurs. Tout l'ensemble de la Suisse romande, partagé entre six états différens, compte à peu près quatre cent soixante mille habitans, dont cent soixante-dix mille sont catholiques.

Le rôle de la *Suisse italienne* est beaucoup moins considérable. Placée au-delà des limites naturelles de la confédération, dont les Alpes sont le boulevard vers le midi, cette petite contrée descend jusqu'à l'entrée des plaines de la Lombardie, touche au lac Majeur et enveloppe celui de Lugano. Le cours supérieur du Tessin et les affluens orientaux de cette grande rivière appartiennent aux deux républiques qui se sont partagé les anciens *bailliages* démembrés du Milanais pendant la domination

troublée et vacillante des Sforza. Les habitans, tous catholiques, parlent une variété du dialecte milanais; c'est du royaume lombard-vénitien qu'ils tirent le grain et le sel nécessaires à leur consommation. Cinq vallées, découpées sur le revers méridional des Alpes rhétiques, appartiennent au canton des Grisons; ce canton se partage en trois *ligues* (*Bündten*). Chacune d'elles s'administre à part. Le reste de la Suisse italienne comprend le canton du Tessin : cent vingt mille habitans tout au plus peuplent cette Lombardie républicaine. Quant aux Grisons, le caractère *roman* (1) demeure également reconnaissable chez les pâtres et les laboureurs qui occupent les vallées de la Haute-Rhétie, divisées entre la ligue Grise et celle de la Maison-Dieu; cependant un élément germanique prédomine même dans cette portion du canton des Grisons, et la ligue des Dix-Droitures est entièrement allemande. C'est autour des sources du Rhin et dans la haute vallée de l'Inn (2) que s'étend le domaine de ces républiques annexées depuis peu de temps au corps helvétique, et dans lesquelles survit un esprit bien prononcé d'originalité. C'est par elles que la Suisse se trouve limitrophe du Tyrol. La Valteline, jadis leur sujette, quoique renfermant une population supérieure en nombre, couvre maintenant la frontière italienne des états impériaux, qu'elle menaçait jadis et dont elle interceptait les communications naturelles avec le cercle d'Autriche. Le canton des Grisons est cependant encore le plus vaste de la Suisse, mais c'est en même temps celui où la population est le plus disséminée (3) : ses quatre-vingt-cinq mille habitans forment une transition entre l'élément romain et l'élément purement teutonique, auquel appartiennent tous les cantons dont il nous reste à parler.

La *Suisse allemande*, beaucoup plus vaste et plus peuplée que les deux autres réunies, berceau de la confédération, siége primitif et principal de ses institutions fondamentales, contient quinze cantons entiers et des portions essentielles de trois autres. Quinze cent quarante mille personnes, dans l'enceinte de la confédération, parlent le dialecte alemannique, dont la forme cultivée, langue de l'administration et des lois, établit une solidarité intellectuelle entre la Suisse et les états germaniques. Une petite fraction de la Suisse teutonique appartient au

(1) Le langage des aborigènes de la Haute-Rhétie présente deux dialectes distincts, dont les noms indiquent suffisamment le caractère : l'un s'appelle *ladin*, et l'autre *romaunzch*.

(2) L'Engadine.

(3) Il existe sous ce rapport des différences très remarquables entre les cantons de la Suisse. Le maximum de densité se trouve dans les cantons de Zurich et d'Appenzell, où vivent 7,300 ames sur chaque mille géographique carré; les Grisons n'en ont, sur une surface égale, que 640; le Valais que 815, Uri que 870. Nous ne faisons point entrer en comparaison les cantons de Genève et de Bâle, où la population urbaine dépasse celle des campagnes, et qui nécessairement font exception.

bassin du Rhône : elle occupe le Haut-Valais, cette région pastorale et toute catholique, et s'arrête aux portes de Sion, centre commun de la vie politique et religieuse du pays, dont nous avons vu que la portion occidentale est française. Le reste de la Suisse allemande s'étend dans le bassin du Rhin, sur le revers septentrional des Alpes et dans les embranchemens orientaux du Jura. Échappé aux gorges de la Haute-Rhétie, le «gardien des frontières teutoniques (1)» entre d'abord dans une plaine étroite, où il forme la ligne de partage entre la Souabe autrichienne (2) et le canton de Saint-Gall; il tombe ensuite dans le lac spacieux de Constance, et prend, en recommençant sa course, la direction du couchant. La grande courbe qu'il décrit entre Constance et Bâle (point où il abandonne le territoire helvétique) fait entrer dans son domaine tout le plateau de la Suisse intérieure, arrosé par des torrens qui portent au Rhin le tribut des lacs creusés au pied des Alpes et sous la grande chaîne du Jura. Au nord du fleuve, les démarcations politiques assignent à la confédération suisse un canton entier, démembrement du pays souabe : c'est celui de Schaffouse. Ce canton ne comprend guère autre chose que la banlieue d'une petite ville industrieuse, protestante, dans laquelle l'esprit des communes impériales s'est maintenu long-temps et subsiste encore en partie, à côté des intérêts suisses développés par une longue association.

L'interruption du cours du Rhin, produite par la célèbre cataracte de Lauffen, a donné naissance à Schaffouse, qui fut dans son origine un dépôt de navigation. Des causes analogues, mais plus puissantes, ont créé l'importance commerciale de Bâle. Placée sur les confins des dominations allemande et française, Bâle occupe de ce côté la même position que Genève à l'autre extrémité de la Suisse. Ces deux cités, florissantes par l'industrie et le commerce, siége l'une et l'autre d'une culture littéraire et scientifique très avancée, forment, pour ainsi dire, l'une le pôle germanique de la Suisse, l'autre son pôle français; mais l'une et l'autre sont en dehors de l'orbite régulière des influences helvétiques et pourraient aisément leur échapper.

Le long de la rive méridionale du Rhin, et sur le plateau de la Suisse intérieure, se présentent, de l'ouest à l'est, d'abord le demi-canton de Bâle-Campagne, puis l'Argovie, le canton de Zurich, la Thurgovie et les districts inférieurs du canton de Saint-Gall. Coupée par des chaînes de hautes collines, la plupart encore revêtues de forêts, cette contrée est le siége d'une agriculture fort perfectionnée; des manufactures considérables entretiennent en outre une vie très active dans les cités de Zurich et de Saint-Gall. Les deux communions religieuses qui se par-

(1) Expression de Schiller.
(2) Le cercle du Vorarlberg.

tagent la Suisse occupent les principales divisions du territoire des cantons que nous venons de nommer. Bâle-Campagne et l'Argovie occidentale sont réformées; l'Argovie orientale, toute catholique, touche, de l'autre côté, à une population protestante considérable, celle du canton de Zurich; l'élément protestant prédomine dans le canton mixte de Thurgovie; les catholiques, au contraire, ont un avantage marqué dans l'état de Saint-Gall, bien que le chef-lieu de ce canton soit un des principaux points d'appui de la réformation dans la Suisse orientale, et qu'un autre district, le Rheinthal, compte moins de catholiques que de protestans. Zurich est, en population, la quatrième ville de la confédération, même entre les seules villes allemandes elle ne peut réclamer, sous ce rapport, que le troisième rang; mais, si l'on considère son importance intellectuelle et commerciale avec les avantages qui dérivent de sa position (laquelle en fait l'intermédiaire naturel entre la région agricole du plateau et la région pastorale des Alpes), on comprend facilement que le rôle de capitale de la Suisse orientale soit échu de bonne heure à cette ville, et qu'elle l'ait conservé sans difficulté jusqu'à nos jours.

Au sud-ouest de la zone rhénane, la moyenne vallée de l'Aar renferme le canton de Soleure, la meilleure partie de celui de Berne et le pays allemand de Fribourg; presque tout le canton de Lucerne appartient également à cette division méridionale du plateau helvétique. On y reconnaît le voisinage immédiat des Alpes à l'élégance fière et grandiose d'une nature d'ailleurs féconde et variée; la richesse de ces districts se fonde sur une agriculture savamment patiente, et l'on n'y trouve aucun centre considérable d'industrie qui puisse balancer la prépondérance des intérêts ruraux. La république de Soleure a constamment repoussé la réformation: en l'admettant, celle de Berne l'a rendue dominante dans la portion la plus vaste et la plus peuplée du territoire helvétique; mais, quand on pénètre dans la Suisse orientale, la religion catholique, seule professée dans le canton de Lucerne, reprend la supériorité. Le domaine du protestantisme embrasse le tour entier du lac de Bienne, quoique les évêques de Bâle fussent demeurés jusqu'en 1798 suzerains de son principal district. Soleure, Lucerne et Berne elle-même, villes bâties pour contrebalancer les pouvoirs féodaux, et qui ont grandi dans la proportion des conquêtes faites par leur corps de bourgeoisie, gardent maintenant encore la physionomie que leur vocation spéciale leur avait imprimée jadis : ce sont des centres d'administration, des siéges de gouvernement. Au troisième rang pour la population parmi les cités suisses, Berne ne vient qu'au cinquième sous le rapport du mouvement intellectuel et commercial : elle cède le pas sur ce terrain, non-seulement à Genève et à Bâle, mais encore à Zurich et à Saint-Gall. Toutefois son importance politique est hors de proportion avec celle de toute autre ville, et, par une sorte de déférence

tacite continuée jusqu'à nos jours, ses rivales lui ont habituellement laissé prendre le rôle apparent de capitale du pays.

La région des Alpes adossée au Valais et à la Haute-Rhétie comprend l'Oberland bernois, les trois cantons *forestiers* ou primitifs, Schwytz, Uri et Unterwalden, ceux de Zug, de Glaris et d'Appenzell, enfin les districts méridionaux de celui de Saint-Gall. Bien que les limites que nous venons d'indiquer ne renferment guère qu'un huitième de la population totale de la Suisse, cependant les vallées des Alpes et la race énergique, simple, persévérante, qui les habite, sont communément regardées comme le type de la véritable Helvétie, et ce n'est pas sans de sérieuses raisons. En effet, le berceau de la liberté suisse est devenu le dernier refuge de son indépendance, quand les contrées, comparativement riches et populeuses, qui s'agrégèrent plus tard à la confédération pliaient sous des agressions formidables; l'esprit entreprenant, résolu, modéré pourtant et capable du dévouement le plus héroïque, l'esprit qui a porté si haut la valeur morale de ce pays, s'est retrouvé dans sa grandeur et son énergie primitives chaque fois que la patrie de Tell et de Nicolas de Flüe a été heurtée par de grands événemens.

Le sénat de Berne a, dans la première moitié du XVIe siècle, introduit, et non sans violence, la réformation dans les vallées classiques de son Oberland; la même cause a, par la volonté plus libre des populations, triomphé dans la portion principale des cantons d'Appenzell et de Glaris. Les districts sauvages qui bordent le lac de Wallenstadt, et que la répartition moderne du sol helvétique assigne au canton de Saint-Gall, sont mixtes sous le rapport des communions; mais Schwytz et ses deux républiques sœurs avec Zug et le tour entier du lac des Waldstetten n'ont admis aucune modification au culte des aïeux, et les anciennes générations y revivent presque tout entières dans les générations nouvelles. Le temps, qui a bouleversé tant de contrées, n'a fait encore qu'effleurer légèrement celle-ci.

II.

Telle est par races, idiomes, souverainetés politiques et communions religieuses, la division actuelle du territoire suisse. L'origine de ce nom remonte aux premières années du XIVe siècle. Jusqu'à cette époque, les destinées des contrées qui composent actuellement la Suisse ne s'étaient point encore dégagées de celles des grandes régions dont elle est environnée, et qui formaient jadis les royaumes de Germanie, d'Arles et d'Italie. La domination romaine avait étendu sur tout le domaine actuel de la confédération les bienfaits de la civilisation matérielle, de l'ordre administratif et de la culture littéraire; à l'aide de ces trois puissans leviers, la religion chrétienne y pénétra au IVe siècle, et la souve-

raineté morale lui fut bientôt acquise. Sous la garantie de ce que les contemporains de Trajan et de Marc-Aurèle appelaient excellemment la *paix romaine*, le canton actuel de Bâle, avec une moitié de l'Argovie, appartenait à la cité des Rauraques; Berne, Zurich, Lucerne, Fribourg, Neufchâtel, Vaud, Zug, Glaris, les cantons forestiers, une partie de l'Argovie et le tour du lac de Wallenstadt, composaient la *cité* des Helvétiens; Schaffouse, Saint-Gall, Appenzell, la Thurgovie, les Grisons, dépendaient de la Rhétie; Genève appartenait aux Allobroges, et le Valais, divisé entre six peuplades galliques, formait une moitié de la province des Alpes pennines. Quelle que fût la différence primitive des populations liées dans ces pays à la fortune du grand empire, le niveau de la loi romaine avait passé sur elles; l'uniformité de la langue latine était entrée dans leurs habitudes; Romains de langage, de mœurs et d'affections, ces peuples présentaient une masse homogène aux Germains indépendans qui menaçaient sans cesse leur frontière du nord. Genève avait un évêque suffragant de Vienne; Sion, un autre, qui relevait de l'évêque métropolitain de Tarentaise; le siége de Coire était dans la province d'Augsbourg; ceux d'Augst (*Augusta Rauracorum*), d'Avenches, de Windisch (*Vindonissa*) et de Nyon, dépendaient de la métropole séquanaise, Besançon.

L'invasion, au commencement du ve siècle, des peuples de langue teutonique, dont les Césars avaient vainement tenté d'abord de comprimer l'indépendance, et ensuite d'arrêter l'ambition, changea complétement l'aspect et l'existence sociale de l'Helvétie. La confédération des Allemands en franchit les barrières, y triompha des troupes impériales et des Burgundes, alliés douteux de Rome, enfin y établit son avant-garde sur les ruines de la civilisation, dont cette race, encore idolâtre et farouche, détestait le principe, bien qu'elle en convoitât les bienfaits. La population romaine fut refoulée dans les hautes vallées des Alpes, dans les retraites intérieures du Jura. Elle tint tête à ses agresseurs autour des sources du Rhin, des lacs de Neufchâtel et de Genève; elle succomba complétement dans le bassin de l'Aar et celui du lac de Constance; la dégradation et l'esclavage furent le partage de ses débris, parmi lesquels, cependant, une lueur de christianisme se conserva toujours, précieuse étincelle à laquelle devait se rallumer plus tard le flambeau de la civilisation (1).

Courbés, depuis la bataille de Tolbiac, sous la suzeraineté des Francs,

(1) Le siége d'Augusta, quelque temps vacant, se releva dans l'enceinte de Basilée, repeuplée par les Allemands. L'évêque d'Avenches transféra sa résidence à Lausanne, et celui de Nyon, dont les barbares avaient abattu l'église, trouva son refuge à Belley. Le siége de Vindonissa fut pareillement transféré à Constance, quand les *cols adoucis* des Allemands se furent inclinés sous la prédication de l'Évangile.

et devenus, au VIII[e] siècle, plus régulièrement vassaux de leur couronne, les Allemands durent aux travaux apostoliques de saint Gall, de saint Fridolin et d'autres missionnaires venus de la Gaule et des îles britanniques, leur admission dans la grande famille des chrétiens d'Occident. A partir de cette époque, il n'y eut plus qu'une religion dans les contrées helvétiques; mais la différence fondamentale des races demeura marquée par la séparation des langages. Les Bourguignons s'étaient de bonne heure assimilés, au moins extérieurement, aux Romains. Aussi, dans les portions de la Suisse actuelle qui appartenaient aux royaumes de Châlons et de Genève, la forme septentrionale de l'idiome roman (1) ne cessa point d'être en usage; un autre dialecte néo-latin persista dans les districts qui obéissaient aux Lombards, et un troisième parvint à garder, quoique sous le joug immédiat des Allemands, le terrain qu'il occupait autour des sources de l'Inn et du Rhin. Quant aux descendans des conquérans germains, ils ont conservé jusqu'à nos jours l'usage de cette forme curieuse et mélangée (2) de l'idiome teuton, dont les premières règles furent tracées, dans les solitudes de la Thurgovie, par les disciples de saint Gall, dont les Minnesinger, à la cour des généreux Hohenstauffen, portèrent la culture à un degré remarquable de vigueur et d'élégance, et dont la grande épopée des *Nibelungen* a fixé le type poétique. Seulement cette forme, tombée au rang de dialecte provincial, malgré les efforts heureux de quelques écrivains modernes, a été remplacée par l'allemand classique, comme instrument de l'éducation et comme organe des lois.

Après le partage de l'empire de Charlemagne (en 843), les régions helvétiques se trouvèrent assignées, les unes au royaume de la Bourgogne transjurane, les autres au duché d'Alamannie (3). L'extinction de la nouvelle maison de Bourgogne fit tomber l'Helvétie occidentale sous la suzeraineté des empereurs de la dynastie franconienne, qui réussirent, pendant quelque temps, à effectuer l'union, sinon cordiale, du moins régulière, entre l'Allemagne et l'Italie. Le gouvernement héréditaire du nouveau duché de la Bourgogne mineure (nom que prirent les contrées situées entre le Jura et la Reuss, le Rhin et le lac Léman) échut à la branche aînée des puissans seigneurs de Zœhringen. Lorsque, frappée à son tour par la destinée qui, dans ces âges d'efforts sans relâche et de guerres sans pitié, s'attachait aux grandes familles militaires, la lignée des Berthold eut cessé d'exister, l'Helvétie et ses dé-

(1) Celle qui a servi de base au français actuel.

(2) L'alemannique, *Hoch-Deutsch*.

(3) Une ligne tracée des sources du Rhône à la rive méridionale de l'Aar, un peu au-dessous de l'emplacement actuel de Berne, formait la démarcation entre les deux souverainetés.

pendances se trouvèrent morcelées en comtés relevant de l'empire et en domaines ecclésiastiques, dont les possesseurs recevaient des Césars d'Occident leur investiture « par la crosse et l'anneau. »

On voit combien fut considérable le rôle joué par la hiérarchie ecclésiastique dans la formation de la Suisse; celui des municipes était moins grand. Toutefois, des institutions communales, les unes, héritage direct de l'organisation romaine, d'autres, puisant leur origine dans le vieux droit germanique, donnaient déjà quelque puissance aux villes de Genève, Lausanne, Sion, Soleure, Bâle, Zurich, Lucerne, Constance, Coire, Berne et Fribourg. Ces deux dernières étaient alors des créations toutes récentes des ducs de Zœhringen, qui, pour opposer, dans leur landgraviat de Bourgogne, une barrière efficace aux déprédations des bourgraves insubordonnés, bâtirent ces asiles de la « libre vie communale, » ouverts à la petite noblesse et aux rudimens de la bourgeoisie, tels qu'ils existaient à cette époque (1). Les autres villes helvétiques (sauf l'antique Soleure et Bâle, cité *impériale* dès l'origine) durent leurs premiers accroissemens à la tutelle de l'église, protection d'abord salutaire, mais bientôt onéreuse, et que ces villes, devenues riches et fortes, s'efforcèrent de secouer. L'action directe de l'autorité impériale était presque nulle en Helvétie : les cantons forestiers, le Hasli et la Thurgovie occidentale avaient seuls échappé à la mesure générale de l'inféodation. L'oligarchie militaire des comtes dominait l'ensemble du pays, où la servitude personnelle demeurait la condition commune des cultivateurs attachés au sol. On comptait, dans l'enceinte de la Suisse actuelle, vingt-cinq ou trente grands domaines séculiers, qualifiés pour la plupart de comtés. Entre les chefs de ces familles rivales, ceux qui gagnèrent l'ascendant définitif furent les comtes de Savoie dans le sud-ouest, ceux de Habsburg dans le centre et dans le nord. Un grand rôle était réservé par la Providence à la maison de Habsburg : d'une part, cette maison devait concentrer en elle-même les forces propres au moyen-âge, et leur procurer, en les défendant, une plus longue existence; d'autre part, elle devait provoquer, par ses agressions contre les libertés de ses voisins, l'établissement d'institutions et le triomphe de doctrines qui préparèrent, sous plusieurs rapports, l'inauguration de l'ère moderne. Rodolphe, porté en 1272 sur le trône impérial, fit sortir l'Allemagne de l'anarchie sanglante où elle était plongée depuis la mort de Frédéric second. Sur la frontière orientale de ce pays, il rétablit l'ascendant germanique, renversé par les conquêtes du roi slave Ottocar (2), et l'Autriche, devenue le patrimoine de la maison de Habsburg, assura parmi les dynasties allemandes un

(1) Berthold IV, de Zœhringen, fonda Fribourg en 1179, et Berthold V, le dernier de sa race, posa la première pierre de Berne en 1191.

(2) Souverain de la Bohème et de la Moravie.

rang considérable aux descendans du comte helvétien. Cependant, fixés par la soudaine expansion de leur fortune à une grande distance de leurs montagnes natales, les nouveaux maîtres de Vienne ne furent bientôt plus considérés en Helvétie que comme des étrangers.

Au commencement du XIVe siècle éclata, dans les cantons forestiers, l'insurrection qui, en rendant le nom des Suisses familier à toutes les nations de l'Europe, est devenue pour elles, sous une forme légendaire, un précieux exemple. Trois peuplades de montagnards, paysans pauvres, mais libres au milieu du servage universel, se confédérant pour la défense de leurs priviléges et respectant, après la victoire, tous les droits légalement assis autour d'elles, formèrent le noyau des *grandes ligues* que l'hostilité persévérante des archiducs appela graduellement à l'existence.

L'accession de Lucerne à la confédération *suisse* (ainsi nommée parce que le pays de *Schwytz* en était alors le membre principal) introduisit une première et très essentielle modification dans les élémens de cette république : un municipe florissant, qui nourrissait des projets de conquête, vint se placer à la tête de pâtres héroïques et désintéressés. Lorsque, dix-neuf ans après, Zurich (1) fit à son tour partie des ligues, et que presque immédiatement ensuite (2) Glaris, Zug et Berne complétèrent le nombre des *huit anciens cantons*, toute une puissance de création récente se trouva formée dans le sein de l'empire, dont les Suisses ne songeaient point encore à décliner la suzeraineté. Les démocraties pastorales de Schwytz, Uri, Unterwalden, Zug et Glaris, laissèrent le premier rang aux trois cités : celles-ci, qui voyaient grandir dans leur enceinte une bourgeoisie martiale, disciplinée, mais avide autant qu'entreprenante, faisaient sous tous les prétextes une guerre sans relâche à la féodalité, dont le réseau, chaque jour détendu, persistait pourtant encore autour d'elles. Les familles comtales, enveloppées dans les revers de la maison d'Autriche, disparaissaient rapidement; les dynasties d'un ordre inférieur et les simples possesseurs de fiefs militaires n'échappaient à la destruction qu'en s'agrégeant aux bourgeoisies victorieuses, et en renforçant l'infanterie des cités par des corps de cavaliers auxiliaires : à ce prix, on leur laissait quelques débris des anciennes juridictions seigneuriales. Quant aux serfs, l'établissement de la domination suisse était pour eux le signal d'un affranchissement immédiat; souvent même l'approche des confédérés déterminait parmi les populations rurales un mouvement qui aboutissait à leur émancipation, et faisait tomber les enceintes chevaleresques devant les massues et les arbalètes des *Eidgenossen* (3).

(1) Lucerne entra dans la ligue en 1332, Zurich en 1351.
(2) Zug et Glaris en 1352, Berne en 1353.
(3) Confédérés par un serment commun, d'où le mot *huguenots*.

Ce principe d'affranchissement, dont l'application était rare encore et nouvelle au XIVe siècle, fut le seul auquel les Suisses tinrent constamment; ils se montraient sur tout le reste disposés à transiger avec les pouvoirs qu'ils trouvaient établis. En recevant sous leur protection des princes féodaux, ecclésiastiques ou séculiers, ils garantissaient à chacun de ceux-ci l'exercice de son ancienne souveraineté. Ces républicains, attachés à leur propre pays avec une tendresse enthousiaste, se courbaient encore avec respect devant l'emblème de l'omnipotence impériale (1); ils délivraient des lettres de combourgeoisie aux comtes de Neufchâtel et de Gruyères, aux évêques de Bâle et de Lausanne, aux abbés d'Engelberg et de Saint-Gall. Dans la constitution des villes qui recherchaient leur alliance, ils admettaient sans objection le principe du patriciat toutes et quantes fois il avait prévalu. Malgré les violences souvent cruelles que, dans ces âges de brutalité, l'état presque constant de guerre entraînait avec soi, on peut affirmer que le respect du droit traditionnel (2), point de départ de l'union du Grütli et de la première prise d'armes des Suisses, persista pendant plusieurs siècles dans l'esprit politique de cette nation. La bonne fortune qui accompagnait toutes ses entreprises tendait pourtant à produire l'affaiblissement de ce principe. Dès le commencement du XVe siècle, après les triomphes de Sempach et de Nœfels, le nom des Suisses fut entouré d'un glorieux prestige; leur exemple portait au loin la contagion de la liberté politique. Alors les pasteurs d'Appenzell chassèrent les baillis de l'abbé de Saint-Gall, et, proclamant l'affranchissement universel des serfs, firent, pour l'accélérer, une sorte de croisade jusqu'au cœur des terres souabes, dont toute la noblesse s'émouvait au seul nom de ces terribles *vachers*. Alors encore les paysans de la Haute-Rhétie, soulevés contre leurs maîtres, ecclésiastiques et séculiers, organisèrent la triple ligue où des institutions politiques, imprégnées du génie du moyen-âge, ont subsisté presque sans modifications jusqu'au lendemain de notre grande révolution. Les Valaisans avaient donné l'exemple aux Grisons (3). Sans vouloir admettre dans leur confédération étroite ces trois républiques naissantes, les cantons suisses leur décernèrent volontiers le rang d'*alliés*. D'un autre côté, Soleure et Fribourg, qui n'appartenaient point encore aux ligues, s'agrandissaient aux dépens des gentilshommes leurs voisins. Berne se composait par des conquêtes successives un domaine égal au quart de l'ancienne Helvétie; le territoire de Zurich prenait aussi de grands accroissemens;

(1) L'aigle à deux têtes, lesquelles figurent l'Occident et l'Orient. Dante l'appelle : *Il santo uccello.*

(2) *Herkommen und Recht.*

(3) Le Valais devint républicain en 1400; les ligues Grises furent établies entre les années 1396 et 1436; l'affranchissement d'Appenzell était complet en 1411.

enfin celui de Lucerne s'augmentait par les dépouilles des comtes de Kyburg et des archiducs eux-mêmes, dont le dernier effort fut tenté devant Dornach, l'année où finit le xv[e] siècle.

Alors, de huit qu'il était, le nombre des cantons fut porté promptement à treize : après l'admission de Soleure et de Fribourg, effectuée en 1481, celle de Bâle et de Schaffouse fut prononcée en 1501; de simples alliés, les citoyens d'Appenzell devinrent confédérés en 1513. La petite ville manufacturière de Mülhausen, en Alsace, et la cité turbulente de Genève, enclavée au milieu des domaines de la maison de Savoie, grossirent d'autre part le nombre des états alliés.

La signification politique de la Suisse avait singulièrement grandi depuis les jours de Morgarten et de Sempach. Des puissances redoutées s'étaient brisées contre cette organisation militaire impénétrable et pourtant flexible : le duc de Bourgogne, après avoir pu se croire au moment de fonder un royaume indépendant de la Gaule orientale, avait succombé sous l'hostilité des Suisses, et l'unité de la monarchie française, ébauchée par Louis XI, se trouvait due en partie aux glorieux combats de ces républicains; le démembrement de la Lombardie par les montagnards des Alpes helvétiennes avait commencé dès 1487; enfin Maximilien I[er], tout en préparant par des empiétemens inattendus la grandeur excessive de l'héritage qu'il destinait à Charles-Quint, abandonnait par le traité de 1499 tout ce qui lui restait de prétentions, comme descendant des Habsburg, au berceau de sa famille, et tout ce qui lui restait de droits réels, comme empereur, à la suzeraineté des cantons.

L'alliance des vainqueurs de Charles-le-Téméraire était recherchée non-seulement par les archiducs et les Sforza, mais encore par les rois de France et les papes. Leur infanterie, réputée presque invincible, et désormais sans occupation dans son propre pays, se mit, pour subsister, à la solde de toutes les puissances belligérantes. De là naquirent des habitudes mercenaires qui corrompirent la dignité naïve des vieilles mœurs; et la guerre, descendue chez les Suisses au rang de métier, fit négliger le commerce, l'agriculture même, et toutes les voies régulières de prospérité. Engagés avec toutes leurs forces nationales dans la lutte sanglante et plusieurs fois renouvelée dont la domination de l'Italie était l'objet, les Suisses songèrent un instant à conquérir pour eux-mêmes ces contrées, à qui la nature a fait, selon le mot poétique de Filicaja, « une dot fatale de leur propre beauté; » mais la chevalerie de François I[er] noya ces projets dans des flots de sang sur le champ de bataille de Marignan. Dès-lors l'esprit des grandes entreprises périt chez les Suisses; il fut remplacé par la convoitise, le caprice populaire et les dissensions intérieures, qui se déchaînaient avec plus de force que jamais. Le rôle de la nation perdit de sa grandeur. Néanmoins, avant que

ces causes eussent produit tous les effets qu'on pouvait en attendre, un événement dont les hommes judicieux sentaient l'approche depuis l'invention de l'imprimerie, et même depuis les prédications de Jean Hus, vint ouvrir à la Suisse de nouvelles destinées, retremper son courage dans des dangers nouveaux.

III.

Jusqu'au commencement du XVIe siècle, le caractère des Suisses avait été uniformément marqué par un respect sincère pour la religion; ils en pratiquaient, ils en vénéraient les préceptes avec un sentiment grave et profond qui ne s'était pas démenti, même dans l'irritation des luttes intestines et dans l'enivrement du succès. Quand, au commencement du XVIe siècle, les regards du peuple entier se tournèrent vers l'Italie, l'honneur de servir le saint-siége et de rendre victorieux le *gonfalon de l'église* qui leur avait été confié était ce qui échauffait surtout l'ambition des principaux capitaines; mais le contact avec les prélats d'une cour corrompue, avec les lettrés d'un pays où l'esprit de la renaissance semblait vouloir réhabiliter les influences morales condamnées par le christianisme, ne tarda point, avec l'expérience directe de la politique toute profane qui prévalait alors au Vatican, à porter un coup sérieux aux convictions religieuses des Suisses (1).

Dans le même temps (1517 à 1520), Luther à Wittemberg, Zwingli à Zurich, prêchèrent ouvertement ce qu'ils nommaient la réformation de l'église; d'une extrémité de la Suisse à l'autre, les novateurs trouvèrent des adeptes décidés à les appuyer, s'il le fallait, par le sacrifice de leur vie et de leurs biens. La résistance ne fut guère moins rapidement et moins résolûment organisée. Le différend devint promptement inconciliable, et la Suisse, scindée en deux *communions* par la divergence des vues religieuses, perdit sans retour cette unité de tendances morales sans laquelle l'unité politique n'a rien d'efficace, ou du moins de complet.

De 1521 à 1537, la Suisse fut dévorée par la fièvre des controverses armées; enfin, chacun des états de la confédération adoptant pour soi une communion religieuse exclusive et l'imposant à ses ressortissans, l'ordre se rétablit, quoique l'uniformité demeurât détruite. Les résolutions prises dans plusieurs communes, dans plusieurs assemblées délibérantes, ne furent arrêtées qu'à une faible majorité. Cependant les citoyens hésitèrent rarement à s'y conformer, et les émigrations d'un canton à l'autre n'eurent lieu que sur une petite échelle : singulière preuve du pouvoir que l'idée de la volonté publique légale-

(1) Les chants populaires de cette époque mettent en pleine lumière ce fait important.

ment exprimée possédait alors, non-seulement sur les intérêts, mais encore sur les consciences des particuliers. Les sénats de Berne, de Zurich, de Bâle et de Schaffouse imposèrent la réformation à leurs sujets; les villes de Saint-Gall, Mulhouse, Bienne et Genève se déclarèrent protestantes; les sujets des comtes de Neufchâtel en firent autant; chez les Grisons, dans les pays de Thurgovie, de Glaris et d'Appenzell, l'hésitation et les fluctuations religieuses durèrent près d'un siècle; le reste des contrées helvétiques persévéra dans la profession exclusive du catholicisme. La nécessité établit enfin en Thurgovie et dans la Haute-Rhétie, à Glaris et dans le Toggenburg, une sorte de tolérance mutuelle. Les citoyens d'Appenzell aimèrent mieux partager leurs montagnes entre les deux communions opposées, assignant à chacune son district. Le pays de Vaud, que, dans ce temps-là même, les républiques de Berne et de Fribourg venaient d'enlever aux ducs de Savoie (1536), subit, quant à sa religion, la loi de ses nouveaux maîtres, et le comté de Gruyères fut traité de même, lorsqu'en 1555 son dernier comte, expulsé par ses créanciers, alla mourir à la cour de Henri II, laissant Fribourg et Berne se partager inégalement ces derniers lambeaux de l'antique féodalité helvétienne.

La confession protestante qui, dès le commencement, prévalut en Suisse était un presbytérianisme austère dont les dogmes furent strictement définis et la discipline rigoureusement constituée dans l'église de Genève par le célèbre législateur Calvin. Les travaux de Zwingli et d'Œcolampade ne firent que préparer le terrain à cette rénovation presque radicale quant aux formes extérieures et même à la hiérarchie, mais d'autant plus inflexible sur les principes qu'elle laissait debout, qu'on l'accusait avec plus d'âcreté d'avoir ébranlé tout l'édifice de l'organisation chrétienne. Genève acquit à ce changement une importance hors de toute proportion avec son territoire et sa population. Elle devint une puissance intellectuelle, une sorte de congrès permanent des réformés de France et d'Italie, un asile ouvert à la culture des lettres sérieuses et subordonnées au principe protestant. Dans la Suisse teutonique, Bâle et Zurich, villes également réformées et en constante communication avec les églises presbytériennes d'Écosse et de Hollande, donnèrent pareillement aux études classiques et même à la culture des sciences naturelles des encouragemens généreux. Le commerce, dans la ville entièrement protestante de Saint-Gall, s'élevait à la hauteur d'une science par l'habileté des procédés et l'intelligence des calculs. Enfin le chaos politique dans lequel les scissions en matière religieuse avaient plongé la Suisse n'était éclairci et la confusion des tendances opposées n'était, dans une certaine mesure, dominée que par la conduite prudente et ferme du sénat de Berne, lequel défendait les principes calvinistes comme une des bases fondamen-

tales de l'état. Ainsi, par différens motifs, la supériorité politique aussi bien qu'intellectuelle du parti protestant se trouva solidement établie dans la confédération entière. Les grands monastères épargnés dans les cantons catholiques, et qui auraient pu devenir des foyers bienfaisans de culture scientifique et littéraire, tardèrent trop long-temps à tirer parti de leurs ressources. Wettingen entra fort tard dans la carrière que d'autres congrégations bénédictines parcouraient avec tant d'éclat, et Saint-Gall, après des siècles de ténèbres, ne se releva jamais jusqu'au niveau de son ancienne splendeur intellectuelle. Einsiedlen, Engelberg, Saint-Urbain, demeurèrent presque inutiles aux lettres ecclésiastiques; l'abbaye seule de Disentis conserva dans la Rhétie catholique quelque ombre de vie littéraire à l'idiome *roman*.

Cependant des changemens politiques d'une haute portée s'accomplissaient dans l'intérieur de presque tous les états helvétiques. L'organisation du patriciat s'achevait dans les villes de Berne, Fribourg, Lucerne et Soleure; des restrictions successivement apportées à l'exercice du droit de cité en matière de gouvernement avaient préparé le triomphe de l'intérêt aristocratique sur le système démocratique uniformément adopté pendant le moyen-âge; des coups d'état hardis et heureux aboutirent à la création d'un *livre d'or* dans chacune des villes souveraines que nous venons de nommer. Il n'y eut plus dès-lors que les gentilshommes qui fussent admissibles aux conseils suprêmes et aux dignités de l'état. Soleure et Lucerne fermèrent de bonne heure le rôle de leurs patriciats, en sorte que l'extinction successive d'une partie des familles qui s'y trouvaient d'abord inscrites réduisit enfin à une véritable oligarchie les corps qui gouvernaient ces deux républiques. Berne et Fribourg donnèrent une base plus large à leurs aristocraties respectives; toutefois la plupart des maisons considérables de l'Argovie et du pays de Vaud furent systématiquement laissées en dehors du patriciat bernois. A Zurich, à Bâle, à Schaffouse, à Genève, à Saint-Gall, une tendance analogue, mais moins exclusive, prévalut : la *haute bourgeoisie* demeura seule maîtresse du terrain politique; les familles qui la composaient se perpétuèrent dans les conseils souverains. Néanmoins la campagne était, dans tous ces cantons, entièrement sujette; les populations rurales n'avaient aucune part à la confection des lois, à la distribution des emplois. Il arriva même que les républiques dont la constitution demeurait strictement démocratique laissèrent une véritable noblesse se former dans leur sein. L'origine de celle-ci était honorable et légitime; elle dérivait de faits éclatans, accomplis jadis pour la défense du pays, et d'un empressement héréditaire à le servir dans des fonctions gratuites. Sans priviléges légaux, sans existence politique reconnue, ce patriciat militaire fournissait, de génération en génération, des chefs aux régimens *capitulés*, des landammans aux pe-

tits conseils, des présidens aux assemblées générales (*Landsgemeinden*). Dans les grands cantons, des domaines publics vastes et d'un revenu considérable formaient indirectement à la noblesse un second patrimoine, distribué entre les baillis et les autres dignitaires de l'état. Le gouvernement des gentilshommes était, en général, éclairé pour son temps, mais arbitraire et accompagné de formes dédaigneuses, qui contribuèrent, avec des griefs plus sérieux, à provoquer une insurrection presque générale dans les cantons de Bâle, de Soleure, de Berne et de Lucerne.

Ce mouvement éclata six ans après qu'une stipulation formelle, insérée dans le traité de Westphalie, en 1648, eut dégagé la Suisse de ses derniers liens féodaux avec l'empire et lui eut laissé prendre une place officielle parmi les états indépendans de l'Europe. Les sénats, attaqués dans le principe même de leur puissance, firent opérer, avec autant de promptitude que de vigueur, les milices bourgeoises des capitales et quelques détachemens de troupes soldées; l'insurrection des paysans, comprimée sans grande effusion de sang, laissa le champ libre à la prépondérance absolue des intérêts aristocratiques. Ceux-ci du moins essayèrent de justifier leur triomphe par l'introduction successive de nombreuses et solides améliorations.

Deux guerres intestines, causées l'une et l'autre par le choc des communions religieuses, qui ne pouvaient s'entendre sur le gouvernement des pays sujets, se terminèrent, à cinquante-six années d'intervalle, sur un même champ de bataille, dans l'Argovie orientale (1). Ces épreuves eurent pour résultat définitif l'établissement d'une sorte d'équilibre, quant à l'exercice du pouvoir politique, entre les catholiques et les protestans. Les progrès de l'école philosophique, dont la France était le foyer principal, faussèrent bientôt ce sentiment de tolérance qu'une expérience sévère avait développé chez les bons citoyens, et l'accord entre les deux communions s'établit graduellement sur la base décevante de l'indifférence en matière de religion. Toutefois les grandes masses des populations suisses ne furent d'abord que légèrement touchées par ces influences, étrangères au véritable caractère national. Une foi vive, une discipline ecclésiastique sévère, subsistaient au sein des deux cultes, non plus ennemis, mais toujours absolument distincts. Genève seule s'abandonnait à l'entraînement des novateurs : l'ordre rigide fondé par Calvin se détendait au milieu des hardiesses de la pensée, de l'éclat des succès littéraires et des séductions du plaisir. Le rôle de cette petite république semblait grandir en se transformant; elle demeurait un asile ouvert à la liberté, mais celle de la pensée en

(1) La première bataille de Vilmergen fut livrée en 1656, et la seconde, immédiatement suivie par la paix d'Aarau, eut lieu le 25 juillet 1712.

profitait désormais plus que celle de la conscience; l'activité de l'école théologique y avait fait place à l'ardeur des investigations scientifiques. Genève envoyait encore au dehors des missionnaires; mais, comme le fit Rousseau, ce qu'ils allaient prêcher, c'était l'abolition des lois politiques et religieuses sous lesquelles vivaient les grands états limitrophes; au lieu des Bèze et des Budé, les ambassadeurs littéraires que la France, de son côté, adressait à Genève étaient Voltaire ou Diderot.

La Suisse allemande marchait avec bien plus de précautions et moins de retentissement dans la voie des travaux de l'esprit. Haller honorait le patriciat de Berne par son génie; Lavater, dans la bourgeoisie lettrée de Zurich, représentait la docte et bienveillante rêverie, pour laquelle l'Allemagne protestante a toujours eu tant de penchant; à Bâle, les noms des Mérian et des Bernouilli méritaient la reconnaissance des amis des sciences naturelles et mathématiques. La saine métaphysique citait avec orgueil, sur les bords du lac de Genève, les études de Charles Bonnet; Saussure ouvrait la route aux savans explorateurs des Alpes. Lausanne, séjour préféré de Gibbon, semblait à ce génie, à la fois si élégant et si exact, le lieu de l'Europe le plus propre aux grandes études historiques, tempérées par l'agrément de la vie du monde, et favorisées par la complète liberté du jugement.

L'attention des publicistes de l'Europe entière s'arrêtait sur un pays où, dans un espace fort resserré, toutes les formes de gouvernement essayées en d'autres temps et dans d'autres contrées se développaient sans conflit, malgré la juxtaposition de systèmes si divers. On pouvait, en effet, y étudier en même temps le jeu de la démocratie absolue à Schwytz, celui de l'aristocratie strictement définie à Berne, celui de l'oligarchie à Lucerne, celui de la monarchie constitutionnelle à Neufchâtel, celui du pouvoir théocratique ou plutôt patriarcal à Porentruy. Toutes les combinaisons qui peuvent entrer dans des régimes municipaux ingénieusement compliqués existaient à Bâle, à Zurich, à Genève, à Saint-Gall. La grossièreté capricieuse des factions du moyen-âge se maintenait dans les *dizains* ou districts du Valais, tandis que, dans les Grisons, l'ascendant de deux grandes familles patriciennes, les Salis et les Planta, établissait quelque harmonie entre les partis et donnait une direction suivie aux pouvoirs confus de cent cinquante démocraties rurales, unies par un lien fédéral très imparfait. Toutes les nuances entre la dépendance absolue et l'autonomie presque complète se rencontraient dans les territoires sujets des cantons. A chaque pas, on était, en Suisse, frappé par les plus étranges anomalies : des gouverneurs privés de l'exercice de leur culte et presque omnipotens pour le reste (1), des souverains à qui l'entrée de certaines villes de

(1) Les baillis envoyés par l'état de Fribourg dans la terre médiate.

leurs états demeurait habituellement interdite (1), des paysans jaloux à l'excès, dans leurs foyers, de l'égalité démocratique, et gouvernant avec l'arbitraire le plus insolent des populations entières auxquelles ils étaient imposés pour baillis (2). Ces rapprochemens, souvent bizarres, avaient eu du moins pour avantage de faire disparaître sur bien des points l'ancienne intolérance, fruit ordinaire de la séquestration intellectuelle et politique. Des alliances traditionnelles dominaient toute cette confusion et constituaient la situation extérieure du corps helvétique. Des *capitulations* régulières, dont l'usage remontait aux premières années du XVI[e] siècle, assuraient à la jeunesse des cantons, des pays alliés, et même des pays sujets, cette sorte de patrie imparfaite que les camps donnent aux soldats en échange des foyers paternels. Les Suisses affluaient au service de l'empire, de la Hollande, de l'Angleterre quelquefois, de l'Espagne toujours, et de la France par-dessus tout. Zurich tenait pour l'alliance autrichienne; Berne, Fribourg et Soleure se vouaient franchement à l'alliance française, et la prépondérance décidée du sénat de Berne rendait, dans les diètes du corps helvétique, l'intérêt de la couronne de France absolument supérieur à toutes les autres influences du dehors. Quand, en Suisse, on entendait dire *le roi*, c'était au souverain qui siégeait à Versailles que ce titre, prononcé avec affection et respect, s'appliquait exclusivement. La Suisse aimait à croire son indépendance garantie par cette intimité; réciproquement, dans la distribution des forces militaires du royaume et dans l'établissement d'un système de forteresses autour de ses frontières, Louvois, Vauban et leurs successeurs avaient tenu grand compte du contingent assuré par les capitulations à l'armée de la couronne, comme de l'obstacle que le massif belliqueux des montagnes suisses opposait aux opérations de tout ennemi qui aurait voulu profiter, pour attaquer la France, de l'espace presque désarmé que laissent entre eux le Rhin devant Huningue, et le Rhône au pont de Beauvoisin.

Avec toutes les apparences de la sécurité complète au dehors, de la prospérité croissante au dedans, la Suisse s'affaiblissait pourtant à la fin du siècle dernier et courait une périlleuse fortune. La confiance était détruite aussi bien entre les différens états que, dans le sein de chacun d'eux, entre les gouvernans et les gouvernés. L'ancienne organisation militaire n'avait plus, dans ce berceau de soldats mercenaires, qu'une vaine apparence de vitalité. Partout les sujets aspiraient à l'affranchissement, les vassaux à l'indépendance, les citoyens à l'égalité. Dans le pays de Vaud, la conspiration imprudente, mais à quelques égards généreuse, du major Davel avait révélé au sénat de

(1) L'évêque de Bâle à Bienne.

(2) Dans les bailliages italiens, où la rapacité et la morgue des gouverneurs nommés par les petits cantons étaient proverbiales.

Berne la présence d'un danger que des exécutions sévères ne pouvaient détourner que temporairement. De même, à Genève, une intervention étrangère, celle de 1782, avait été indispensable pour rétablir la paix publique, troublée par les exigences des classes que la loi privait des droits politiques.

Toutefois il fallait que du dehors partît l'impulsion nécessaire pour renverser un ordre de choses enraciné par trop d'anciennes habitudes, pour mettre un terme à la lutte sourdement engagée entre la philosophie moderne et les institutions du moyen-âge. Cette impulsion, la révolution française vint la donner avec une violence irrésistible. La France, désormais dominée par le principe de l'égalité absolue entre les citoyens, et dévorée par la fièvre du prosélytisme plus encore que par celle des conquêtes, encouragea les efforts qu'en Suisse les populations sujettes ne tardèrent point à renouveler pour substituer des constitutions démocratiques aux lois politiques sous lesquelles la révolution de 1789 les avait trouvées. L'évêché de Bâle s'insurgea d'abord contre son prince, et le pays de Vaud se souleva bientôt après contre ses baillis. Une convention démagogique remplaça le gouvernement si curieusement pondéré de Genève; elle fit couler quelques gouttes du sang le plus honorable de l'état : lugubre imitation de la tragédie formidable dont l'indignation nationale en France accélérait alors le denoûment.

Cependant, en 1798, le directoire français, alléguant des prétextes futiles, mais déterminé dans le fait par le désir d'affermir ses conquêtes récentes en Italie et d'éloigner en même temps les dangers qui pouvaient venir encore de l'Allemagne; le directoire, jugeant que la fermentation intérieure de la Suisse en rendait l'occupation aisée, y fit pénétrer une armée : celle-ci obtint en effet une série de faciles avantages. On vit s'écrouler sans gloire et avec peu de bruit l'échafaudage, depuis long-temps miné, des institutions aristocratiques, des souvenirs féodaux, des juridictions théocratiques et municipales; Berne et Fribourg, Lucerne et Zurich, ouvrirent leurs portes, perdirent leurs épargnes, renoncèrent à leurs droits de souveraineté. Le directoire crut alors sa cause entièrement gagnée. Il ne se serait pas trompé, s'il n'eût été question que de renverser les gouvernemens dont le principe aristocratique répugnait à la révolution française; mais on voulut aller plus loin. Les nouveaux maîtres de la France retombèrent dans l'erreur qui avait égaré tant de leurs prédécesseurs, rois, ministres et généraux : ils voulurent assimiler à la France la république helvétique, malgré les différences radicales qui séparaient ces deux états. Ils s'arrogèrent d'ailleurs sans aucune délégation régulière une autorité qui, d'après leurs propres principes, ne pouvait appartenir qu'aux citoyens du pays bouleversé qu'on venait de proclamer affranchi. Une constitution uni-

taire fut imposée à la Suisse par les commissaires de la république française. On maintint dans la nouvelle division du territoire l'ancien nom de *canton;* toutefois la répartition du sol était sur plusieurs points arbitraire, et l'organisation des dix-huit nouveaux cantons répondait entièrement à celle de nos départemens. Le gouvernement central et l'assemblée législative devaient siéger en permanence dans la ville d'Aarau.

On vit alors combien il restait en Suisse d'énergie à la vie cantonale, c'est-à-dire au principe d'autonomie des états, principe que l'action violente autant qu'irréfléchie du directoire français voulait anéantir. Les cantons forestiers de Schwytz et de Nidwalden (1) protestèrent les armes à la main contre l'introduction du régime unitaire, auquel ils ne se soumirent qu'après une résistance où l'on vit se renouveler les prodiges de Morgarten et de Grandson. Cette lutte avait à peine cessé, que les armées de la coalition et celles de la France prirent pendant deux ans la Suisse orientale pour un de leurs champs de bataille les plus obstinément disputés. Enfin les armes françaises eurent définitivement le dessus, et la constitution unitaire, fortifiée par l'accession du Valais et des Grisons, essaya de fonctionner avec quelque apparence de régularité : Genève, Neufchâtel et Porentruy, incorporés à la république française, avaient, depuis 1798, cessé de figurer dans le corps helvétique.

IV.

Deux faits restaient établis en Suisse : le triomphe de la démocratie et l'ascendant de la France. Investi de tout le pouvoir qui est compatible avec le maintien de la liberté, Bonaparte, premier consul, voulut assurer à son pays la possession définitive des avantages qu'il avait conquis dans les cantons, et en même temps replacer la république helvétique sur les bases que des affections séculaires, fortifiées par l'expérience des dernières années, lui faisaient considérer comme seules capables de garantir sa prospérité intérieure. L'occasion d'exécuter ce projet bienveillant autant que sage ne tarda point à s'offrir. Aloys Reding, l'intrépide et patriotique défenseur de Schwytz, se mit, au mois de septembre 1803, à la tête d'un mouvement insurrectionnel qui tendait à rétablir les anciennes souverainetés cantonales, et qui renversa, presque sans coup férir, le gouvernement unitaire placé sous la protection déclarée de la France : Bonaparte, que tous les partis s'entendaient alors pour désirer comme médiateur, rétablit avant tout l'occupation militaire du pays; mais, aussitôt qu'il eut désarmé matériellement les partis, il fit droit à leurs justes demandes en leur imposant l'*acte de médiation* qui porte la date du 19 février 1804. La période de décom-

(1) Division orientale du canton d'Unterwalden.

position qui avait suivi la chute de l'ancien régime aboli en 1798 se trouvait ainsi close au bout de six ans, et l'organisation présente de la Suisse a, dans l'acte de médiation, ses racines les plus saines, si elles ne sont pas les plus profondes.

Par suite de cet acte et du pacte dont il devint la base, la république suisse fut une confédération de *dix-neuf cantons*. La constitution de tous restait démocratique; dans les petits cantons (1) le principe du suffrage universel et de l'intervention directe du peuple dans les affaires législatives se trouvait maintenu; mais, dans les cantons jadis aristocratiques ou tempérés (2), l'exercice des droits politiques était subordonné à la possession d'un certain revenu, et les affaires de l'état se traitaient par des conseils souverains, représentant les assemblées primaires qui les avaient choisis. Dans la diète annuelle, les cantons peuplés de plus de cent mille ames (3) avaient chacun deux voix, les autres seulement une. La direction supérieure des affaires communes à toute la confédération appartenait par rotation, et chaque fois pour un an, aux magistrats des cantons de Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich et Lucerne; la diète s'assemblait dans le chef-lieu du *Vorort*, c'est-à-dire du canton directeur. Chaque état se donna librement la constitution qu'il voulut, pourvu qu'elle fût compatible avec les principes généraux que nous venons d'énoncer. Une satisfaction universelle accueillit ce règlement des affaires long-temps presque désespérées de la Suisse : elle ne fut troublée que par le démembrement du Valais, qui ne tarda guère à devenir un département de l'empire français. Quant à la Valteline, Napoléon en conserva la possession au corps helvétique et voulut qu'elle formât une quatrième *ligue* de l'état des Grisons.

Si la médiation française avait été pour la Suisse un bienfait inestimable, le protectorat français imposait au pays de lourdes charges et le privait de cette dignité que l'indépendance politique peut seule conférer. Les revers de l'empire rendirent cette situation plus sensible et plus douloureuse; les principes comprimés par les événemens qui avaient abouti à l'acte de médiation se réveillèrent en 1813 avec une énergie qu'on eût pu croire depuis long-temps éteinte. Les régimens suisses qu'aux termes des nouvelles capitulations les cantons fournissaient à l'armée française avaient été presque anéantis par les désastres de 1812; renouvelés aussitôt, mais encore décimés par la campagne de 1813, ils ne se sentaient plus pour les aigles de Napoléon ni l'ancienne confiance, ni l'ancienne affection. Les armées des puissances

(1) Schwytz, Uri, Unterwalden, Zug, Glaris, Appenzell.

(2) Berne, Zurich, Bâle, Schaffouse, Lucerne, Argovie, Thurgovie, Saint-Gall, Vaud, Tessin, Grisons, Soleure, Fribourg.

(3) Il y en avait alors sept, à savoir : Berne, Zurich, Lucerne, Argovie, Saint-Gall, Vaud, Grisons.

alliées ne s'arrêtèrent point à la déclaration de neutralité que la diète, réunie à Zurich, avait essayé d'opposer à leur marche à travers le territoire helvétique; mais, en y pénétrant, leurs chefs protestèrent qu'ils voulaient n'y paraître qu'en libérateurs. Les événemens qui se passèrent alors furent la contre-partie assez exacte de ceux qui, sous l'influence de la révolution française, s'étaient accomplis en Suisse quinze ans auparavant. Des réactions politiques plus ou moins violentes éclatèrent dans les anciens centres des pouvoirs aristocratiques, ou même des pouvoirs municipaux vigoureusement constitués. Genève ressaisit son indépendance; Berne revendiqua la totalité de ses anciennes possessions. Sous la protection des armées alliées, la diète annula, le 29 décembre 1813, l'acte de médiation et posa les bases d'une alliance fondée sur des principes différens. C'était au congrès des ministres de toutes les puissances réunis d'abord à Paris et ensuite à Vienne que la Suisse devait désormais s'adresser, et pour faire régler ses nouvelles limites territoriales, et pour faire admettre dans le droit général de l'Europe la constitution qu'elle parviendrait à se donner.

Le premier point se trouva réglé par l'acte final du traité de Vienne et par un accord subséquent avec la cour de Sardaigne (3 et 9 juin 1815). La Suisse perdait la Valteline, qui fut concédée à la monarchie autrichienne, mais elle regagnait le Valais; elle acquérait en outre Genève et reprenait l'évêché de Bâle avec la principauté de Neufchâtel; celle-ci, rendue à la maison royale de Prusse, qui en avait la souveraineté depuis 1707 (1), n'en devait pas moins former un canton, le vingt-unième de l'alliance, laquelle en comprit en tout *vingt-deux*. Quelques fractions du pays de Gex et de la Savoie agrandissaient la banlieue de Genève et mettaient ce nouveau canton en communication directe avec l'ancien territoire suisse.

Pour sa reconstitution intérieure, ce pays, dépourvu de centre politique et agité en sens opposés par des passions anciennes et nouvelles, par des intérêts inconciliables, attendait aussi du dehors une direction déterminée : les cabinets alliés, qui venaient de pacifier l'Europe, remplirent ce rôle auprès de la confédération. L'empereur de Russie interposa ses bons offices pour conserver une existence indépendante au pays de Vaud, patrie du général Laharpe, guide de sa première jeunesse. Le maintien du canton de Vaud emportait celui du canton d'Argovie, et en général l'influence d'Alexandre s'employa pour empêcher la restauration des sénats aristocratiques dans l'exercice de leurs anciens pouvoirs sur les pays sujets. Il ne fut sérieusement question du réta-

(1) Comme héritage de la maison de Longueville, qui le tenait elle-même des comtes de Hochberg. Les bourgeois de Neufchâtel décidèrent seuls entre les différens prétendans, et s'assurèrent que celui auquel ils donneraient la préférence confirmerait leurs priviléges dans toute l'étendue de l'interprétation la plus favorable.

blissement d'aucun état ecclésiastique. L'évêché de Bâle fut adjugé au canton de Berne, comme une sorte de compensation pour les restitutions qu'on lui refusait. Ce fut une faute considérable. En introduisant un élément catholique et roman dans une république toute protestante et germanique, on détruisait l'unité ecclésiastique et morale de l'ancien territoire et on plaçait le nouveau dans une situation d'infériorité gênante. On commit une autre faute en laissant à l'état, d'ailleurs tout catholique, de Fribourg le district protestant de Morat, dont la population désirait se réunir au pays de Berne. Les cantons *mixtes* et nouveaux d'Argovie, Saint-Gall et Thurgovie furent conservés tels que les avait reconnus l'acte de médiation.

Nous venons de parler de *sénats aristocratiques :* c'est qu'en effet, depuis le commencement de 1814, des révolutions intérieures avaient fait prévaloir derechef, dans plusieurs états, un principe abattu en 1798 et abandonné en 1804. La chute de l'empire avait déterminé une réaction à laquelle cédèrent entièrement les populations de Berne et de Fribourg, moins complétement celles de Lucerne et de Soleure, et dont les effets, quoique mitigés par un esprit différent, furent également ressentis à Neufchâtel, Genève, Bâle, Zurich, Schaffouse, Coire, Sion et même, quant aux charges municipales, à Saint-Gall. Les anciens patriciats n'avaient pas considérablement souffert dans leurs fortunes héréditaires, et conservaient, avec le désir sincère de servir leur patrie, la ferme conviction de leur aptitude à la gouverner; ces corps, partout honorables et dans quelques lieux fort éclairés, rentrèrent en masse aux affaires. Leur action fut exclusive à Fribourg, prépondérante à Berne, Soleure et Lucerne, indirecte et limitée à Zurich, Schaffouse et Genève; cachée, à Bâle, derrière l'organisation inflexible du municipe; associée, chez les Grisons, aux traditions vivantes de l'ancienne féodalité; subordonnée, dans le pays de Neufchâtel, au gouverneur envoyé par la couronne; protégée, dans le Valais, par le pouvoir épiscopal; encouragée, dans les cantons forestiers, par les souvenirs reconnaissans du peuple. Les seuls états dont l'esprit demeura vraiment démocratique furent ceux de création nouvelle : Vaud, Thurgovie, Saint-Gall, Argovie, Tessin, et trois des anciens petits cantons, dans lesquels il n'existait point de familles prépondérantes : Zug, Glaris, Appenzell. Toutefois ces derniers états, faibles et séquestrés, ne pouvaient soutenir avec quelque vigueur un principe auquel le mouvement général des idées en Europe avait cessé d'être favorable. Ce fut donc seulement à Lausanne, Aarau et Saint-Gall (1), que la démocratie put continuer à s'appuyer sur la tribune; la presse se mit à la servir avec un zèle infatigable à Genève,

(1) L'influence aristocratique des familles patriciennes de Saint-Gall, ne s'étendant point hors de la ville, ne modifiait pas d'une manière très sensible l'esprit démocratique du canton.

à Zurich même, où l'esprit du gouvernement était pourtant contraire à cette direction. La presse devint aussi fort active dans ces petites villes (1) de la Suisse italienne, qui forment comme les sentinelles avancées de l'égalité républicaine auprès des grands centres d'administration monarchique en Lombardie et en Piémont.

Il est temps de parler du *pacte fédéral* qui constitua l'existence commune des *vingt-quatre* (2) républiques suisses, et leur assigna leur place collective dans la famille des peuples européens. Promulgué à Zurich, le 7 août 1815, le pacte fédéral fut reconnu et garanti, le 20 novembre suivant, par les cours de France, d'Autriche, d'Angleterre, de Prusse, de Russie et de Portugal; celle de Sardaigne lui donna séparément son adhésion officielle; la diète elle-même avait accepté formellement, le 12 août de la même année, les actes du congrès de Vienne, qui fixaient les limites de la Suisse et spécifiaient sa *perpétuelle neutralité*. Je citerai ici les principales stipulations du pacte.

« Les vingt-deux *cantons souverains* de la Suisse se réunissent pour le maintien de leur liberté et de leur indépendance contre toute attaque de la part de l'étranger, ainsi que pour la conservation de l'ordre et de la tranquillité à l'intérieur. Ils se garantissent mutuellement leurs constitutions et leurs territoires.»

Le pacte pourvoit ensuite à la formation et au maintien de milices fédérales, composées des contingens particuliers assignés aux cantons. La force totale de ces troupes fut d'abord fixée à trente-deux mille huit cents hommes; des résolutions successives l'ont élevée à soixante-quatre mille. Les contributions fédérales destinées à l'entretien des cadres de ces corps et aux autres dépenses militaires se montent actuellement à 1,060,000 francs à peu près (3).

« Chaque canton menacé au dehors ou dans son intérieur a le droit d'appeler d'autres cantons à son secours, en ayant soin d'en informer aussitôt le canton directeur.

« Toutes les prétentions et contestations qui s'élèveraient entre les cantons seront décidées par des arbitres fédéraux.

« Les cantons ne peuvent former entre eux de liaisons préjudiciables au pacte fédéral ni aux droits des autres cantons.

« La confédération consacre le principe qu'il n'existe plus en Suisse de pays sujets, et que la jouissance des droits politiques ne peut, dans aucun canton, être un privilége exclusif en faveur d'une classe de citoyens.

« La *diète*, qui dirige les affaires générales de la confédération, se compose des députés des vingt-deux cantons, qui votent d'après les instructions de leurs gouvernemens. Chaque canton a une voix. »

(1) Lugano, Locarno, Capolago.

(2) Il y a deux républiques distinctes dans chacun des cantons d'Unterwalden et d'Appenzell.

(3) 707,700 francs de Suisse.

Par conséquent, l'assemblée générale des états suisses est un congrès de vingt-deux plénipotentiaires liés par leurs instructions, et dont le droit demeure égal, bien qu'entre les états qu'ils représentent il existe des différences de population dont le maximum est d'*un* à *trente* (1).

« La diète se rassemble dans le chef-lieu du canton directeur. Le premier magistrat de ce canton la préside. Ses décisions sont prises à la simple majorité des voix (cette majorité est de *douze* voix contre *dix*), sauf pour les cas de paix et de guerre, ou pour la conclusion de traités d'alliance. Pour ces décisions importantes, les trois quarts des voix sont nécessaires.

« Les cantons peuvent traiter en particulier avec des gouvernemens étrangers pour des capitulations militaires.

« Les envoyés diplomatiques de la confédération sont nommés et révoqués par la diète. Celle-ci peut adjoindre à ce directoire des représentans fédéraux nommés par les cantons, dans l'ordre et les proportions qu'on stipule.

« Trois cantons seuls alternent dans les fonctions de *canton directeur* (*Vorort*): ce sont Zurich, Berne et Lucerne. Chacun d'eux les remplit pendant deux ans. »

Telles sont les bases politiques de la constitution fédérale qui régit actuellement la Suisse. On dirait que les auteurs de cette loi ont voulu ôter au pays la possibilité de la modifier légalement, par la suite, dans ce qu'elle a d'essentiel. Comme le pacte repose sur l'adhésion unanime et libre de vingt-deux *cantons souverains*, le consentement de *tous* est, à la rigueur, nécessaire pour qu'un changement quelconque puisse y être valablement introduit; de même, la garantie des puissances signataires du traité de Paris, ayant été explicitement donnée en vue du pacte, semblerait devoir être invalidée, si cette constitution venait à être modifiée sans la ratification de chacun des états garans. Imposer à la Suisse une sorte d'immutabilité politique, tel fut probablement le but des hommes d'état qui, dans leurs sphères respectives, ont les uns conseillé, les autres déterminé la rédaction et l'acceptation définitive du pacte fédéral.

Pendant quinze ans, cet acte créa à la Suisse une situation qui, examinée superficiellement, pouvait paraître avantageuse. Les capitulations militaires conclues avec la France, la Hollande et d'autres pays, ouvraient à une partie de la jeunesse suisse une carrière que, malgré les protestations de beaucoup d'hommes éclairés et l'expérience de plusieurs générations, on s'accordait à regarder comme honorable. Les relations avec les puissances limitrophes étaient dignes et sûres. De grandes améliorations matérielles s'accomplissaient dans presque tous les cantons. Le commerce prospérait en dépit des restrictions dont il était, à l'intérieur, grevé par les péages, et, à l'extérieur, frappé par les tarifs hostiles des contrées voisines; il prospérait par la force indes-

(1) L'état de Berne renferme le maximum de population, et celui d'Uri le minimum.

tructible de la prévoyance et de la liberté. La culture des sciences, des lettres et des arts illustrait Genève, Bâle et Zurich; elle se continuait à Lausanne et à Neufchâtel, quoique avec moins de vigueur. Genève avait repris son ancien rang parmi les foyers intellectuels de l'Europe. Des écrivains du premier ordre, des savans auxquels la voix de tous les pays adjugeait la succession des Linné et des Volta, faisaient de cette petite ville un des séjours les plus désirables qu'aucun état pût offrir. Sous le titre modeste d'académie, l'ensemble de ses écoles constituait une véritable université, fréquentée par une jeunesse d'élite venue de tous les points de l'Europe.

Dans les villes mêmes où les premiers citoyens n'avaient jamais su que combattre et gouverner, à Berne par exemple, une direction ferme et régulière semblait rendue à la politique, et, comme les charges dans le sénat tendaient à devenir en grande partie héréditaires, la diplomatie étrangère, l'ambassade de France surtout, sentaient leur tâche simplifiée, car la Suisse retrouvait à quelques égards un directoire permanent. Les diètes se succédaient avec assez de calme, et, grace à l'union étroite entre les gouvernemens entièrement aristocratiques et les gouvernemens absolument démocratiques, les décisions de ces congrès annuels étaient presque toutes prises à de très grandes majorités. Cette bonne intelligence avait sa source dans un sentiment également puissant à Berne et à Schwytz, à Fribourg et à Glaris : le respect et l'amour du passé, quel qu'il eût été pour chaque pays.

Malgré ces apparences très favorables, les symptômes d'une décomposition prochaine pouvaient, bien avant 1830, être aperçus dans les bases morales sur lesquelles reposaient ces gouvernemens suisses, dépourvus par leur essence même de toute force matérielle, et retenus ensemble par un lien très imparfait. Le parti démocratique, sorti partout de la stupeur dans laquelle les événemens de 1813 à 1815 l'avaient plongé, s'agitait pour restreindre dans les villes l'ascendant des familles patriciennes et pour accroître dans les conseils souverains la part de représentation accordée aux campagnes par les nouvelles constitutions. Le seul canton cependant où ces tendances remportèrent alors un succès législatif fut celui du Tessin; là même, une réforme partielle de la loi politique ne fut décrétée qu'au mois de juin 1830. Partout ailleurs la résistance était molle, parce qu'elle venait des intérêts plus que des convictions; mais elle suffisait pour maintenir un ordre de choses qu'on attaquait sans unité de plan et sans persévérance d'action.

La Suisse n'avait pas renoncé à son vieux et honorable droit d'asile, seulement elle en usait avec beaucoup de précautions, et les nouveaux citoyens, admis pour la plupart dans les cantons de Genève, Vaud, Argovie et Thurgovie, étaient soit des écrivains, des savans distingués, soit des hommes protégés par de grandes infortunes politiques dont

l'état général du monde ne leur laissait pas espérer de voir la fin. Seules, les questions religieuses offraient en Suisse un caractère menaçant et pouvaient faire craindre des crises immédiates.

La réorganisation ecclésiastique de la Suisse catholique avait suivi d'assez près l'établissement du pacte fédéral. Des évêchés avaient été conservés à Sion, Coire et Fribourg; la juridiction de ce dernier diocèse s'étendait désormais sur le canton de Genève. Le siége de Bâle fut transféré à Soleure, et l'on convint que Saint-Gall formerait plus tard un cinquième évêché (1). Comme on ne donna point de métropolitain à cette *province* ecclésiastique, il devint évident que la nonciature apostolique, dont le chef résidait à Lucerne, aurait en Suisse la direction supérieure des affaires catholiques, circonstance qui devait soulever une polémique très vive et servir non-seulement de prétexte à des déclamations violentes, mais encore de motif à des mécontentemens réels.

Un article du pacte fédéral (le douzième) garantissait « l'existence des couvens et chapitres et la conservation de leurs propriétés, en tant qu'elle dépend des gouvernemens des cantons. » La plupart des monastères auxquels s'appliquait cette sanction solennelle appartenaient à l'ordre, justement illustre en plusieurs lieux et partout inoffensif, des bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin. Plusieurs couvens de femmes attiraient, comme ces monastères, une attention particulière et souvent jalouse par la richesse de leur dotation territoriale. Au contraire, les franciscains, séjournant dans les cantons de Fribourg, Lucerne et Soleure, plaisaient au petit peuple par leur laborieuse et patiente pauvreté. Cependant aucune irritation ne se serait manifestée, même dans la Suisse protestante, contre les établissemens monastiques, si la compagnie de Jésus n'eût, après sa résurrection, en 1814, fondé des colléges à Brigg, à Fribourg et à Estavayer. Le caractère entreprenant, infatigable, de cette association célèbre, l'influence prépondérante qu'elle avait exercée dans plusieurs grands états, la promptitude avec laquelle l'édifice de sa fortune immobilière s'élève dans les pays où elle met le pied, ses prétentions avouées à diriger l'éducation publique sans le contrôle des gouvernemens, tout s'unissait en elle pour exciter des inquiétudes et provoquer de vives récriminations. On savait, en outre, qu'un prosélytisme actif autant qu'adroit faisait partie de ses traditions le plus religieusement suivies.

Un fait considérable (2), dont Berne fut le théâtre, prouva bientôt que la controverse protestante aurait quelquefois le dessous contre de semblables adversaires. Cependant les jésuites ne furent d'abord attaqués

(1) Ce diocèse, séparé de celui de Coire, a été définitivement formé en 1845.
(2) La conversion au catholicisme du baron de Haller, sénateur.

qu'assez faiblement; seulement, dans les cantons catholiques où ils n'avaient pas encore pénétré, on se mit en garde contre leurs tentatives de propagation, et, dans le canton même de Fribourg, des hommes religieux d'une école toute différente parvinrent à donner quelque consistance au système d'éducation populaire conçu par un digne et laborieux cénobite, le père Girard. Du reste, les jésuites acquirent promptement l'affection des villes où ils avaient fondé leurs écoles; effectivement, ils en augmentaient l'aisance matérielle, et en même temps ils y ménageaient soigneusement les influences qu'ils trouvaient établies et qu'ils croyaient capables de les seconder.

Il y avait beaucoup plus d'agitation dans le sein de l'église protestante. Deux principes, dont l'antagonisme entretient le mouvement et la vie dans le monde religieux, donnaient en même temps l'assaut au système de doctrine et de gouvernement ecclésiastique que la *confession helvétique* avait sanctionné après le synode de Dordrecht, et qui régnait, sensiblement mitigé par des théologiens du dernier siècle (1), dans les églises françaises de Genève et de Vaud. Les progrès du socinianisme, lequel empruntait en général aux dissertations allemandes le langage métaphysique d'un rationalisme savant, firent, par opposition, revivre chez plusieurs pasteurs, et rendirent chères à plusieurs troupeaux, l'intégrité des principes, l'austérité des méthodes du vieux calvinisme, tandis que les églises officiellement unies à l'état penchaient de plus en plus vers l'indécision des croyances et le relâchement de la discipline. Des congrégations séparées surgissaient de toutes parts. Dans quelques-unes de celles-ci, l'exaltation de la pensée s'unissait à la violence du langage et déterminait des actes d'un fanatisme inquiétant, mais il y en avait bien peu qui méritassent ce reproche; en général la science théologique, la pratique rigide de la morale évangélique, l'assiduité à la prière, caractérisaient les membres de ces associations indépendantes que des préjugés vulgaires poursuivaient d'appellations odieuses ou ridicules. Les gouvernemens cantonaux ne les voyaient nulle part de bon œil, parce qu'elles dérangeaient l'ordre officiel et la régularité du service dans ce qu'ils considéraient comme une branche de l'administration publique. La lutte entre l'autorité politique et les congrégations dissidentes s'envenima tellement dans le pays de Vaud, que, le 20 mai 1824, une loi empreinte de l'intolérance la moins déguisée fut décrétée contre les congrégations. Leurs pasteurs résistèrent, et des actes qui constituaient une véritable persécution vinrent attrister cette belle contrée. En définitive, l'issue de ce débat fut celle de tous les conflits qu'on a vu ou qu'on verra s'engager entre la force matérielle et la liberté

(1) Principalement par Alphonse Turrettini.

résolue à défendre ses droits; le doute ou la négation purent recourir à la violence contre les convictions qui leur résistaient, mais celles-ci se retrempèrent dans la lutte et ne firent que gagner du terrain.

V.

Telles étaient les complications intérieures qui semblaient devoir préoccuper exclusivement la Suisse, quand un événement inattendu ramena vers les relations extérieures l'attention qui s'en était un moment détournée. La révolution de 1830 fit explosion dans un pays qui à lui seul exerçait sur tous les cantons plus d'influence que le reste du monde, et dont seize mille soldats, fleur de la jeunesse suisse, servaient alors le souverain. Les trois journées eurent un long retentissement en Suisse, et l'on sentit l'ordre politique établi par les événemens de 1814 chanceler dans tous ses fondemens.

Quelques-uns des pouvoirs qui devaient le plus souffrir de ce grand événement s'empressèrent de le saluer par des acclamations joyeuses : Bâle et Genève applaudirent, parce que leurs sympathies libérales et philosophiques étaient flattées. Conduits, comme il arrive souvent, à l'imprévoyance par un long exercice du pouvoir, ces gouvernemens n'apercevaient pas les résultats qu'allait avoir pour eux-mêmes le changement soudain, absolu, du principe sur lequel la première monarchie de l'Europe occidentale s'était rassise après les traités de Paris et de Vienne.

Cependant les gouvernemens patriciens, blessés dans les affections héréditaires de leurs membres, irrités par la rupture des capitulations qui renvoyait en Suisse, sans emploi, un si grand nombre de soldats et d'officiers, pressentant d'ailleurs quelle accession redoutable de forces l'exemple de la France apportait dans les cantons au principe démocratique; ces gouvernemens, dis-je, ne purent dissimuler leurs regrets; ils ne s'en hâtèrent pas moins de reconnaître le nouvel ordre de choses, et ils se bornèrent, quant aux affaires générales de leur pays, à mettre sa neutralité sous l'abri de déclarations renouvelées. En effet, on pouvait prévoir que les légations étrangères, rassemblées alors, sauf une seule (1), dans la ville de Berne, et qui depuis 1815 s'étaient habituellement entendues, quant aux points essentiels, sur les conseils à donner à la Suisse, lui imprimeraient au contraire désormais des directions opposées. Chaque puissance, pour entraîner l'ensemble de la confédération, allait faire usage de ses moyens spéciaux d'influence sur les cantons pris à part. Dans le principe, la France, appuyée avec mesure par l'Angleterre, devait trouver en face d'elle l'Autriche, la Prusse et

(1) La nonciature apostolique, dont la résidence était à Lucerne.

la Russie réunies; la nonciature apostolique et le représentant de la cour de Sardaigne penchaient ouvertement de ce dernier côté. Mais l'action de la Prusse était affaiblie par son indécision, et bientôt d'irrésistibles auxiliaires vinrent en aide à la politique française. Des révolutions cantonales, déterminées par l'enthousiasme et par les espérances du parti démocratique, éclatèrent en douze endroits différens.

L'Argovie prit l'initiative des changemens. Dès le 6 décembre 1830, une émeute de campagnards renversa, sans effusion de sang, le gouvernement qui s'efforçait, d'une main timide, de conserver une sorte d'équilibre entre les partis. Une assemblée constituante fut convoquée, avec la mission expresse d'étendre, le plus qu'il serait possible, le droit de suffrage, et de proportionner uniquement au chiffre de la population la représentation de chaque district.

Ce n'était là qu'une *réforme :* de véritables *révolutions* s'accomplirent dans le courant de 1831, et, pour la plupart (1), pendant les six premiers mois de cette année, à Berne, Zurich, Soleure, Fribourg et Lucerne; des changemens très essentiels furent introduits en même temps dans les constitutions cantonales de Vaud, Schaffouse, Saint-Gall et Thurgovie. Ces substitutions d'un gouvernement à l'autre s'effectuèrent, sur tant de points distincts, avec une sorte d'uniformité. Le peuple prenait les armes dans quelques districts éloignés du chef-lieu; on organisait dans les petites villes, travaillées de longue date par des jalousies implacables contre les capitales, quelques corps expéditionnaires qui observaient dans leur marche une discipline toute militaire; les pouvoirs constitués, abattus par l'inimitié des paysans, par l'apathie des bourgeois, par le découragement, précurseur de presque toutes les défaites, se démettaient pour épargner au pays l'effusion du sang; des administrations provisoires s'installaient aussitôt, et, comme instructions générales aux nouveaux législateurs, la multitude prescrivait l'abolition complète des priviléges de naissance et des avantages de localité, garantis, tant par l'ancienne loi que par un long usage, aux corps des patriciats et aux bourgeois des villes jadis souveraines.

Pendant qu'une agitation, promptement apaisée du moins dans l'ordre matériel, parcourait les anciens cantons de la Suisse, le gouvernement de Genève croyait suffisantes, pour détourner l'orage, quelques concessions qu'il fit à la fin de 1830, et qui consistaient principalement dans l'abaissement du cens électoral. Une insurrection contre l'administration monarchique éclatait, en 1831, dans les montagnes de Neufchâtel; mais la bourgeoisie du chef-lieu la comprima facilement, sans

(1) Voici dans quel ordre se succédèrent, en 1831, les révolutions cantonales : celle de Soleure eut lieu le 11 janvier, celle de Fribourg le 24, celle de Zurich le 20 mars, celle de Saint-Gall peu de jours après, celle de Thurgovie le 26 avril, celles de Vaud, Berne et Schaffouse en juin, celle de Lucerne avant la fin de l'année.

recourir à l'intervention de troupes étrangères; seulement des milices suisses, levées à la réquisition de la diète dans les cantons limitrophes, vinrent prêter main-forte aux pouvoirs constitués. Une guerre civile plus sérieuse et plus affligeante éclatait alors dans le canton de Bâle, et semblait à la veille d'embraser aussi les vallées jusqu'alors paisibles de Schwytz. Dans le canton de Bâle, les campagnards revendiquèrent, les armes à la main, l'égalité des droits politiques; les citoyens de la ville voulaient le maintien absolu de leur régime municipal. En présence de prétentions si opposées et toutes deux poussées à l'excès, une séparation politique des deux territoires semblait devenir nécessaire. Prononcée par la diète en 1832, cette séparation ne s'effectua qu'après que l'issue d'un combat sanglant, livré en août 1833, eut enlevé aux citadins tout espoir de rétablir par la force le système auquel ils étaient attachés. Bâle ne conserva qu'une étroite banlieue. Le reste de l'ancien état forma le *demi-canton* de *Bâle-Campagne*, dont Liestall devint le chef-lieu, et qui, s'abandonnant sans mesure aux impulsions démagogiques, fut bientôt un sujet d'inquiétudes pour les territoires avoisinans. La voix appartenant, en diète, à l'ancien canton se trouva dès-lors annulée par l'opposition inévitable des plénipotentiaires qui en avaient chacun une moitié, et les conséquences fâcheuses que cette mutilation entraîna dans les conseils suprêmes de la Suisse firent prendre au reste des états la résolution de ne plus décréter à l'avenir de semblables dédoublemens. Aussi la diète imposa-t-elle, par une intervention militaire, la paix aux factions qui se combattaient dans le canton de Schwytz. Les anciens districts avaient, en 1814, ressaisi des priviléges qui leur donnaient, sur les districts extérieurs ou nouveaux (1), une véritable suprématie politique. Ceux-ci redemandaient l'égalité absolue. Ils finirent par l'obtenir dans la constitution réformée du 13 octobre 1833.

Le principe aristocratique avait disparu de toutes les constitutions écrites de la Suisse. Il s'effaçait même complétement dans les cantons qu'aucune révolution violente n'avait encore atteints. Les derniers droits seigneuriaux étaient abolis dans la principauté de Neufchâtel. Dans les Grisons, les paysans s'accoutumaient à pourvoir aux emplois sans recourir aux grandes familles qui en avaient la possession séculaire. Aucun membre de l'ancienne noblesse ne siégeait dans les conseils de Vaud. A Genève, des noms nouveaux étaient, dans les carrières publiques, accueillis avec une faveur très marquée. Cependant les intérêts crées ou réveillés par la révolution de 1830 étaient bien loin de se tenir pour satisfaits. Les plébéiens ambitieux, que le nouvel esprit appelait aux affaires dans les grands cantons, trouvaient leur rôle trop étroit et

(1) March, Küssnacht, Wollrau, Einsiedeln. Le vieux territoire comprend Schwytz, Brunnen, Yberg, Arth et Steinen.

s'irritaient de voir dans la diète les propositions dont ils se faisaient les organes systématiquement rejetées par la majorité que formaient les petits états. Pour s'ouvrir une carrière plus large, pour imprimer à l'ensemble de la Suisse une impulsion capable de la faire participer aux grands événemens européens, une modification du pacte fédéral était nécessaire. Les sept cantons chez qui l'élan révolutionnaire subsistait dans toute sa force s'entendirent pour la demander. Berne était, comme on pouvait s'y attendre, à la tête de ce mouvement; Zurich et Lucerne s'y associaient avec plus de réserve. Ceux qui le favorisaient n'accordaient encore que peu d'attention aux différences religieuses; les intérêts politiques les préoccupaient entièrement.

L'argument principal dont les adversaires du pacte faisaient usage reposait sur l'énorme inégalité de droits politiques que cette constitution établit dans le conseil suprême de la nation. Les états les plus considérables en population, en richesses, en lumières, y pèsent moins que les autres cantons, qui, tous ensemble, n'équivalent pas à la seule république de Berne. Les douze mille pâtres d'Uri, dépourvus de capitaux et d'instruction, tiennent en échec par leur vote l'état riche et lettré de Zurich, et Zug, avec ses quinze mille bergers, peut annuler par son opposition le vœu des cent cinquante mille citoyens de Saint-Gall. En outre, on se plaignait que le changement bisannuel de direction condamnât la politique de la Suisse à des fluctuations périodiques qui lui ôtaient toute vigueur; on regrettait que le manque de forces militaires permanentes forçât la diète à faire, en toute rencontre, occuper les cantons troublés ou réfractaires par les milices d'autres états, si bien que la seule ressource contre la guerre civile fût, pour ainsi dire, de l'organiser. On taisait un dernier motif de mécontentement et l'un des plus graves : c'est que dans une république unitaire des existences grandes et lucratives peuvent s'obtenir, tandis que vingt états distincts, dont chacun est médiocre et pauvre, ne sauraient offrir au patriotisme d'autre appât qu'une estime rarement accompagnée de gloire, la médiocrité dans la fortune et l'abnégation dans le travail.

Les défenseurs du pacte répondaient que, les états dont la confédération se compose étant *souverains* dès leur origine, aucun d'eux ne pouvait consentir à recevoir la loi de ses voisins, quelle que fût d'ailleurs la supériorité matérielle ou même intellectuelle de ceux-ci. Le pacte, disaient-ils, avait le mérite essentiel de maintenir l'indépendance cantonale, sans entraver les progrès qui pouvaient s'accomplir dans l'intérieur de chaque état à l'aide des capitaux et de l'intelligence des habitans. Après tout, la défense commune était assurée contre les dangers extérieurs, et plus la Suisse trouverait d'empêchemens à quitter, vis-à-vis du reste de l'Europe, son rôle de neutralité absolue, plus ses intérêts véritables seraient garantis. Enfin l'exemple des ancêtres donnait à ces

maximes l'autorité d'un passé long-temps prospère et souvent glorieux.

Malgré ces considérations, énergiquement soutenues par les cantons primitifs, la nécessité d'une révision du pacte avait tellement gagné les esprits, que la diète en décréta le principe, en juillet 1838, à la majorité de seize voix contre cinq; mais, quand la commission nommée pour élaborer le projet d'une constitution réformée déposa son rapport, dans une diète extraordinaire convoquée à Lucerne vers la fin de cette même année, les oppositions diverses, qui avaient eu le temps de se reconnaître et de se concerter, éclatèrent avec un accord devant lequel s'évanouit bientôt tout espoir d'une solution pacifique (1).

Le projet, qui fut écarté définitivement, malgré les modifications essentielles auxquelles on s'était prêté en 1833, consacrait, mais avec des ménagemens marqués pour les petits cantons, le principe en vertu duquel la représentation dans la diète devait être proportionnée à l'importance des différens états. Lucerne était choisie pour ville fédérale permanente; un directoire de cinq magistrats, nommés par la diète, et renouvelés l'un après l'autre par ce même corps, avait le soin des affaires générales de la confédération. La formation d'un trésor national et l'entretien d'un corps de troupes fédérales, toujours à la disposition du directoire, auraient complété la transformation de la Suisse en une république analogue, sous quelques points de vue, à celle des États-Unis d'Amérique; la différence capitale aurait consisté dans l'absence d'un second corps législatif, correspondant au *sénat*, qui siége à Washington. On sait que, dans l'Union américaine, l'institution du sénat protége efficacement l'autonomie des états les plus faibles, les moins riches, les moins entreprenans, représentés dans ce corps aussi largement que les républiques les plus puissantes. Rien de cela n'aurait existé en Suisse, et cette considération détermina la majorité des états à rejeter le nouveau projet.

Le principal auteur de ce plan remarquable était un jurisconsulte éminent, que les événemens politiques avaient, dix-huit ans auparavant, engagé à quitter l'Italie, et que l'estime éclairée de la France devait bientôt enlever à la Suisse. Au reste, l'état de Genève, jaloux autant qu'aucun autre de son indépendance intérieure, et dont la ca-

(1) Cette opposition au changement du pacte fédéral fut organisée par la *ligue de Sarnen*, qui avait pour but avoué le maintien de tout ce qui restait en Suisse des anciennes institutions politiques après les révolutions cantonales de 1830 à 1832. C'est à Sarnen, chef-lieu du demi-canton d'Obwalden, que se tenaient les conseils de cette confédération purement défensive, où Schwytz, Uri, Unterwalden, Bâle-Ville, Neufchâtel, se trouvaient ordinairement représentés. Elle finit par se dissoudre, mais après avoir atteint son but principal, car elle avait empêché la modification du pacte et l'annulation politique des petits cantons.

pitale ne voulait à aucun prix descendre au rang de *ville de province*, vota, dans la diète de 1833, contre le projet de son ancien plénipotentiaire. Pour des motifs analogues, Bâle rejeta cette même proposition; Neufchâtel suivit en cette rencontre son plan de résistance à toutes les nouveautés politiques qu'on introduisait dans le pays. Le Valais, docile à l'influence de son évêque et des anciennes familles, s'unit aux petits cantons, dont la position déterminait le vote. Du côté opposé, les démocrates absolus, qui recevaient de leurs adversaires et prenaient volontiers eux-mêmes le nom de *radicaux*, irrités des ménagemens que le projet de Lucerne conservait pour les droits acquis et pour le passé historique des cantons, ne permirent point à leurs représentans de lui donner leurs voix. Ainsi, sous une coalition de répugnances les unes honorables, mais peut-être irréfléchies, les autres égoïstes et turbulentes, tomba ce plan de conciliation dont la Suisse aura peut-être à déplorer le mauvais succès. D'ailleurs, la question de la révision du pacte n'a jamais été formellement abandonnée. A la diète de 1844, dix voix et deux demi-voix se sont encore prononcées pour le maintien au recès (1) de cette question, sur laquelle pourtant, dans le partage actuel des intérêts et des esprits, il est impossible d'espérer qu'on se mette pacifiquement d'accord.

VI.

Quand il fut devenu évident qu'on ne devait plus attendre le changement du pacte fédéral, au moins par les moyens légaux, les passions qui bouillonnaient dans la Suisse cherchèrent à s'ouvrir d'autres voies; les constitutions cantonales furent de nouveau examinées avec méfiance et colère; les relations extérieures de la confédération devinrent l'objet de discussions passionnées; enfin les dissidences religieuses, envisagées tout d'un coup avec une ardente intolérance, firent naître pour le pays des difficultés nouvelles, plus sérieuses que celles qu'on avait surmontées jusqu'alors.

Depuis les révolutions cantonales de 1831, l'Autriche, la Prusse et la Russie n'avaient cessé de recommander, par l'organe de leurs représentans en Suisse, la conservation intégrale du pacte fédéral de 1815; la France et l'Angleterre, au contraire, ne témoignaient aucun éloignement pour des modifications qui pourraient être pacifiquement introduites dans cette constitution. La France toute seule se montrait très ouvertement favorable à la prépondérance universelle du principe démocratique, tandis que l'espèce d'ostracisme qui, dans plusieurs états, pesait lourdement sur les membres des anciens patriciats déplaisait

(1) C'est-à-dire sur la liste des objets dont la diète est, jusqu'à solution définitive, appelée à s'occuper.

évidemment aux trois autres puissances du continent, et, dans un moindre degré, à l'Angleterre elle-même. Tout à coup de graves embarras surgirent du côté où la majorité démocratique des états suisses comptait, au contraire, sur des sympathies efficaces : la France menaça la confédération de prendre contre elle certaines mesures de rigueur, comme l'interruption des relations commerciales et la clôture hermétique des frontières, appuyée par un cordon de troupes échelonnées entre le Rhône et le Rhin. Les motifs d'une complication aussi grave dérivaient de la manière dont la Suisse, depuis 1830, entendait le *droit d'asile* et le pratiquait à l'égard des états voisins.

Sitôt que des menées révolutionnaires ou des projets combattus par les lois en vigueur échouaient hors des frontières de la Suisse, des troupes de réfugiés venaient gagner cet asile de la démocratie victorieuse. Quelques Français, quelques Italiens, un beaucoup plus grand nombre d'Allemands et de Polonais, profitaient d'une hospitalité désormais sans précautions et sans limites. Les cantons de Berne et de Thurgovie, avec le demi-canton de Bâle-Campagne, se distinguaient entre tous par la facilité empressée avec laquelle ils prodiguaient le droit de cité à des hommes dépourvus la plupart de ressources régulières, imbus d'une haine fanatique contre les institutions de leur pays, préoccupés d'utopies dangereuses sur la réforme de la société, trop ignorans d'ailleurs du passé de la Suisse, pour ne pas déclarer, dès qu'ils parvenaient aux emplois, une guerre aveugle et opiniâtre à ce que le temps y a laissé de plus honorable dans la théorie et de plus sûr dans la pratique. Bien que l'affluence d'hôtes semblables, surtout quand ils devenaient citoyens, fît nécessairement dans les états de la Suisse allemande, et dans le canton de Vaud où ils pénétraient aussi, baisser sensiblement le niveau de l'intelligence politique et de la moralité sociale, le péril immédiat vint d'un autre point. Naturalisé dans le canton de Thurgovie, le prince Louis Bonaparte s'y était formé une petite cour d'anciens officiers et de jeunes volontaires qui prenaient pour des élémens de force présente les souvenirs gigantesques d'une puissance ensevelie, vingt-cinq ans auparavant, dans les conséquences lugubres de ses propres excès. Strasbourg fut le théâtre d'une tentative dont l'audace pouvait, auprès des cœurs généreux, excuser la folie, mais dont la raison d'état obligeait le gouvernement français à prévenir efficacement le retour. Après une courte captivité, le champion des réminiscences impériales revint en Thurgovie, espérant y mettre ses prétentions à l'abri de la neutralité helvétique, dont il venait de méconnaître si étrangement les priviléges. Notre gouvernement demanda que le prince fût éloigné d'un pays d'où il pouvait continuer à troubler la France. Les circonstances qui précédèrent et suivirent cette notification excitèrent malheureusement dans plusieurs cantons une

aigreur qui donna bientôt l'éveil à la susceptibilité nationale; des paroles amères furent échangées, et l'on pouvait craindre une rupture avec la confédération quand le prince Louis, inspiré cette fois par le vrai sentiment de son devoir, prit le parti de se bannir lui-même et d'aller porter ailleurs la fatalité qui s'attachait à ses pas.

Cet incident passa vite; mais il en resta cette leçon durable, qu'il y avait désormais incompatibilité formelle entre l'influence régulière de la monarchie française, restée favorable au développement modéré des institutions démocratiques en Suisse, et les tendances effrénées de la *démagogie* dont les cantons devenaient le réceptacle plutôt qu'ils n'en étaient le berceau. Au surplus, les dissensions religieuses avaient pris sur ce théâtre mobile la place la plus considérable comme la plus apparente. Elles éclatèrent d'abord dans une vallée séquestrée des Alpes suréniennes, sur le champ glorieux de Nœfels. La constitution du canton de Glaris accordait aux catholiques des droits politiques déterminés, et, par exemple, une part dans la composition du petit conseil tout-à-fait disproportionnée avec la force numérique de leur communion. C'était sous l'influence de la médiation française, au milieu du règne tout-puissant de Louis XIV, que cette transaction avait été conclue; les termes en étaient calculés, afin d'assurer à la minorité, toujours menacée dans les états libres par la souveraineté du nombre, ces sortes de sécurités additionnelles dont elle a besoin pour ne point déchoir; mais la majorité protestante, lassée d'un partage qui lui était désavantageux, réclama l'égalité parfaite des droits politiques, et l'imposa de vive force aux catholiques pendant le mois de juillet 1837.

A Zurich, sur une scène plus vaste, le parti démagogique, qu'une révision nouvelle de la constitution avait, en juin 1837, substitué dans l'exercice du pouvoir aux démocrates modérés, voulut abattre l'autorité rivale du clergé calviniste en sapant la base même des croyances publiques, et le docteur Strauss fut appelé, par un décret long-temps débattu, à la chaire de théologie dans l'université de Zwingli. Cet acte imprudent réveilla dans les populations rurales du canton de Zurich ce que l'ancienne nationalité y avait implanté de sentimens vivaces et résolus; on prit les armes contre les magistrats qui méconnaissaient à ce point les convictions de la multitude dont ils se disaient les mandataires. Le gouvernement fut renversé d'un seul coup; mais, sans altérer la constitution, dont ils aimaient les bases démocratiques, les vainqueurs, qui n'avaient commis aucun genre d'excès, se bornèrent à confier les charges à des hommes modérés dont les sentimens chrétiens étaient connus. Les citoyens les plus éclairés comme les plus intègres de la Suisse orientale, mis en évidence par cette révolution, entrèrent dans la combinaison dont elle venait d'assurer le succès.

C'était en 1839 : le Valais passait alors par une série de crises san-

glantes portant l'empreinte des passions rudes et obstinées qui séparent encore les races entre lesquelles ce pays est partagé. La vieille constitution, attaquée par les tendances démagogiques et philosophiques, s'était écroulée au mois de décembre 1838. Une nouvelle loi politique, élaborée par une commission dans laquelle les délégués des dizains du Valais inférieur et moyen avaient la majorité, proportionnait uniquement au chiffre de la population la représentation de chaque district dans le sein de l'assemblée souveraine. Cette loi fut rejetée par les cinq dizains orientaux, jadis maîtres de toute la contrée, et qui se voyaient condamnés à n'y jouer désormais que le rôle de minorité. Un gouvernement séparé, défenseur des vieilles idées, s'organisa dans la petite ville de Sierre, avec les encouragemens des grandes familles militaires, dont les paysans reconnaissaient volontiers encore la direction. Les jésuites de Brigg, comme on devait s'y attendre, appuyèrent aussi les dissidens. L'autre parti, s'étant mis sans difficulté en possession de la capitale, et se trouvant reconnu par les huit dizains occidentaux, adopta d'abord la constitution nouvelle, et, après un conflit acharné, finit, au mois d'avril 1840, par l'imposer à ses adversaires. Les délégués des deux factions se mesurèrent dès-lors dans le grand conseil. Les uns représentaient la race teutonique et les vieilles traditions de l'état valaisan; les autres siégeaient pour la race romane et pour les intérêts développés depuis la révolution de 1798; mais les tendances religieuses traçaient entre eux une ligne de séparation plus nette. Les uns tenaient pour les maximes et la prépondérance du clergé catholique, tandis que la *jeune Suisse*, personnifiée dans les autres, professait une indifférence générale pour les dogmes de la religion et une aversion prononcée pour ses ministres.

Les troubles de l'Argovie étaient destinés à produire auparavant de plus graves conséquences. Le parti radical, dans ce canton, jetait, depuis plusieurs années, un regard de convoitise sur les riches domaines des couvens. L'administration assez modérée, quoique médiocrement capable, qui gouvernait Aarau, ne se montrant nullement disposée à favoriser la spoliation de ces établissemens, il fallait commencer par une révision de la loi constitutionnelle; on l'obtint aisément d'une multitude que des promesses chimériques, accueillies à la légère, amenaient sans cesse au dégoût de ses institutions présentes. Pendant les opérations qui accompagnèrent un changement dont chacun prévoyait le but, on prétendit (et ce fait n'a rien que de vraisemblable) que des conciliabules de catholiques zélés avaient été tenus dans l'enceinte de Muri et de Wettingen. Des hommes intéressés, quelques-uns par avidité, beaucoup par principes, à la ruine des monastères, présentèrent ces réunions, sans but sérieux et sans résultats, comme des conspirations flagrantes contre l'état, comme des prélimi-

naires de guerre civile. Aussi, le 13 janvier 1841, à une majorité énorme (dans laquelle entrèrent par conséquent la plupart des députés catholiques), le grand conseil décréta le principe de la *dissolution de tous les couvens.* Leurs biens, après qu'on aurait mis de côté ce qui était nécessaire pour l'exercice du culte catholique dans les paroisses où ils étaient situés, devaient être appliqués aux besoins généraux du trésor. Les établissemens frappés par cette mesure avaient négligé de se rendre, dans l'Argovie catholique, réellement populaires en se rendant véritablement utiles. La suppression de ces couvens ne provoqua pas sur les lieux de résistances ouvertes; mais cette infraction à une stipulation formelle du pacte fédéral devait agiter la Suisse entière et y donner le signal des luttes générales dont les élémens s'accumulaient de longue main.

La diète fut saisie des réclamations élevées, au nom des couvens supprimés, par plusieurs députés catholiques. Toutefois, ce ne fut pas uniquement d'après les communions respectives que les votes se répartirent dans cette affaire. Soleure et Tessin, dominés par l'esprit radical, repoussèrent les plaintes de leurs coreligionnaires; le Valais ne les accueillit pas davantage. Au contraire, Bâle-Ville et Neufchâtel, dévoués au principe conservateur, plaidèrent la cause de ces établissemens, frappés par une proscription populaire sans avoir été régulièrement défendus. Genève et Vaud firent prévaloir un terme moyen, qui consistait à autoriser la suppression des couvens d'hommes en rendant l'existence aux couvens de femmes. Cette satisfaction bien incomplète ne fut acceptée qu'à grand regret par le gouvernement d'Argovie, dont le représentant avait déclaré que ses commettans, plutôt que de rétablir Wettingen et Muri, laisseraient une exécution militaire se décréter contre eux, si la diète osait en prendre la responsabilité.

Le rôle conciliateur que Genève avait joué dans cette rencontre désigna le gouvernement de cette ville à l'animosité implacable des meneurs du parti démagogique. Décidés à l'abattre, ils le dénoncèrent aux préventions du vulgaire comme entaché de tendances rétrogrades, dominé par des influences patriciennes et secrètement lié d'intérêts avec la faction ultramontaine. Une émeute éclata sans retard. Mollement défendue par les milices de la campagne, assaillie à l'improviste par les artisans de la ville et voulant d'ailleurs éviter à tout prix l'effusion du sang, cette administration probe, éclairée, dévouée au bien public, et plus capable de servir une telle cause qu'aucun autre centre de pouvoir en Suisse, abdiqua le 22 novembre 1841. Une assemblée constituante fut convoquée pour rédiger une législation nouvelle, dont les bases devinrent entièrement démocratiques. Le droit de suffrage fut étendu à tous les citoyens majeurs qui n'étaient pas sur la liste des indigens, et des colléges électoraux furent établis à la proximité de toutes

les communes. Mais la nouvelle constitution porta les mêmes fruits que la précédente : comme le vœu réel de la population s'y faisait également entendre, un conseil moins nombreux, un corps de magistrats plus généralement choisis dans les familles de récente notoriété, n'en persévérèrent pas moins dans la ligne de modération judicieuse que leur traçaient des exemples restés chers à tous les vrais citoyens.

Entre les couvens de femmes qui avaient existé dans les anciens bailliages libres, le gouvernement d'Argovie n'avait en définitive voulu rétablir que celui d'Hermetschwyl. Toutefois, la diète (à la majorité simple des voix, il est vrai) se déclara satisfaite, et laissa cette affaire sortir du recès le 31 août 1843. Lucerne, Schwytz, Uri, Unterwalden, Fribourg et Zug protestèrent contre ce déni de justice. Une septième voix ne tarda guère à se joindre à cette minorité imposante : ce fut celle du Valais. Effectivement le parti catholique (ou, si l'on veut, clérical), sortant de l'apathie où il avait été plongé depuis les événemens de 1830, commençait à mesurer ses forces, à calculer ses moyens d'action. Il obéissait désormais à une direction commune. Ce parti sut rattacher à sa cause la grande majorité des paysans qui avaient appuyé le régime révolutionnaire victorieux en 1839; quant aux dizains du Haut-Valais, ils n'avaient pas cessé d'être dévoués au clergé et n'attendaient qu'un signal pour attaquer des adversaires désormais déconcertés et chancelans. Du 18 au 21 mai, on combattit dans les gorges des Alpes, autour du torrent de Trient, non loin du champ sanctifié par le martyre de la légion thébéenne. Les Haut-Valaisans, vainqueurs, usèrent sans ménagement de leurs avantages. Les chefs de la *jeune Suisse* furent bannis; l'exercice, même domestique, de la religion protestante fut interdit dans le canton; la constitution, refondue au mois de décembre 1844, rendit, au moins indirectement, à l'évêque et aux ecclésiastiques de tout rang l'influence qu'ils exerçaient jadis, et, chose qui surprend dans la Suisse actuelle, le vœu impérieux des communes porta quelques hommes d'une naissance illustre aux premières magistratures du pays.

Les rigueurs que cette réaction avait entraînées furent mises par l'opinion publique à la charge des jésuites. En effet, quelques pères de cette compagnie se trouvaient définitivement installés à Lucerne, où, par une décision du grand conseil, l'éducation du clergé leur était officiellement dévolue. Aucune question, dans le canton directeur de la Suisse catholique, n'avait encore soulevé d'aussi longs débats. La compagnie n'avait triomphé qu'en entraînant le clergé séculier dans ses intérêts, qu'elle présentait habilement comme inséparables de ceux de la religion même. L'ascendant des curés, fort aimés et respectés par les populations rurales, avait à la fin dompté les répugnances des citadins, et les jésuites, croyant la cause du patriciat à jamais perdue, s'étaient

ralliés, dans les discussions politiques qu'ils ne pouvaient éviter, aux principes démocratiques, témoignant une préférence flatteuse pour les hommes nouveaux, pourvu que ceux-ci ne missent aucune borne à leur docilité envers leurs instructeurs spirituels. Cette alliance des intérêts démocratiques et des congrégations religieuses, consommée dans sept cantons, changeait la face politique de la Suisse; en mettant d'accord deux élémens de puissance simples et vivaces, elle créait un centre de stabilité, un poste de résistance, dans un pays où tout, depuis quelques années, flottait au gré de majorités équivoques, de passions changeantes et de calculs sans cesse modifiés.

Toutefois, en s'établissant à Lucerne, où la nonciature apostolique, quelque temps retirée à Schwytz, venait de reprendre sa résidence, les jésuites savaient qu'ils soulèveraient un vif mécontentement dans la Suisse protestante, une véritable tempête dans les cantons conduits par le principe radical, enfin des inquiétudes sérieuses au dehors. Il est dans l'esprit de ce corps d'aimer le péril et de braver le combat, où il a grandi plus encore que souffert. Bientôt son ascendant devint tel dans le gouvernement de Lucerne, que rien de considérable ne s'y accomplit sans qu'on l'attribuât à ces religieux. Pouvait-on souffrir que la direction suprême de la confédération, quand le tour en reviendrait à Lucerne, fût indirectement remise entre les mains d'une compagnie qui représentait les principes les plus contraires aux révolutions accomplies depuis 1830 en France et en Suisse? Cette question, les plus modérés même entre les gouvernans protestans n'osaient la résoudre affirmativement; les autres, et avec eux les petits conseils du Tessin et de Soleure, en rejetaient avec colère le simple examen. La diète, saisie de ces plaintes, décida, mais à une faible majorité, qu'on adresserait à Lucerne une *invitation amicale* d'éloigner les pères de Jésus. Lucerne répondit résolûment qu'en leur confiant son collége ecclésiastique, elle avait usé d'un droit inhérent à la qualité d'état souverain, et dont, pour rien au monde, elle ne se laisserait dépouiller. L'impossibilité d'obtenir une décision franche, énergique, d'un corps composé comme l'est, aux termes du pacte, le conseil suprême de la confédération suisse, se trouvait avérée pour tous les esprits. Les démagogues, qu'une suite de faciles succès avait accoutumés à ne point s'arrêter dans la poursuite de leurs désirs, résolurent d'arracher par la force ce que la légalité leur refusait, et l'organisation des *corps francs* (1) commença dans l'hiver de 1844.

Les volontaires qui avaient pris ce nom s'armaient pour une sorte de croisade contre ce qu'ils appelaient les tendances ultramontaines, antifédérales et rétrogrades de Lucerne et des autres cantons où les jésuites

(1) En allemand, *Freyschaaren*.

étaient admis. Bien peu de catholiques prirent part à ces attroupemens, quelques Allemands réfugiés s'y mêlèrent; mais les corps francs se recrutèrent principalement dans le demi-canton de Bâle-Campagne, dans le canton de Berne et l'Argovie occidentale. Des fonds recueillis par les meneurs de l'entreprise, lesquels comptaient, à la faveur de la guerre civile, renverser le pacte fédéral et s'emparer de la direction suprême des affaires, servaient à faire vivre dans leurs dépôts ces hommes dominés par le fanatisme politique, décidés, d'ailleurs, à s'abstenir de tout pillage, et qui se montrèrent fidèles à cette résolution. Un parti fort considérable dans l'enceinte même de Lucerne correspondait avec eux et attendait impatiemment leur venue. L'action s'engagea dans les rues de la ville le 8 décembre 1844; il y avait encore fort peu d'étrangers enrôlés; les bourgeois opposans soutinrent presque seuls l'effort des milices gouvernementales, auxquelles la victoire demeura complétement. L'administration de Lucerne usa de son triomphe sans ménagement ni pitié. Plusieurs centaines de citoyens, parmi lesquels se trouvaient quelques-uns des hommes du canton les plus considérables, soit par leur fortune, soit par leurs lumières, furent jetés en prison ou forcés de s'expatrier. Ces derniers allèrent grossir les corps francs, dont un échec, qui semblait encore réparable, ne faisait que stimuler l'ardeur. Les gouvernemens de Zurich et de Schaffouse furent sincères dans la condamnation qu'ils portèrent contre l'attaque de Lucerne; ceux de Berne et d'Argovie la blâmèrent officiellement, sans prendre aucune mesure efficace pour l'empêcher de recommencer. A Liestall, on laissa même l'arsenal de la république à la merci des volontaires, qui s'empressèrent d'y puiser. Provoqué par cette animosité si peu déguisée, le gouvernement de Lucerne redoublait de violence vis-à-vis des adversaires que la fortune des armes avait laissés en son pouvoir. L'étude de l'histoire montre combien il serait chimérique d'attendre après la victoire beaucoup de générosité, soit d'une démocratie où la responsabilité de certains actes rigoureux s'éparpille sur trop de têtes pour ne peser sérieusement sur aucune, soit d'une corporation fermée dans laquelle *l'homme* disparaît derrière *l'associé*.

Cependant on voyait s'avancer le printemps de 1845, et les corps francs s'étaient complétement formés. Aucune sorte de discipline militaire ne pouvait s'établir parmi eux; ils avaient élu pour chef un homme d'un caractère entreprenant, d'une intelligence subtile, calme au milieu de l'exaltation qu'il savait inspirer, mais étranger à l'art de la guerre, et beaucoup plus propre au rôle de tribun qu'à celui de général : c'était M. Ochsenbein. Lucerne lui opposait un vieil officier rempli d'honneur et d'expérience, qui, pour défendre sa patrie, venait de quitter un poste avantageux au service napolitain. M. le général de Sonnenberg appartenait à la classe patricienne, où se conservent en-

core les habitudes militaires jadis universellement répandues dans le pays. Depuis la rupture des capitulations avec la France, ces habitudes sont presque perdues dans les cantons protestans, mais elles se maintiennent en partie dans les états catholiques, les seuls qui fournissent encore à des puissances étrangères un contingent de quelque importance (1). Dès ce temps, à la tête du gouvernement lucernois siégeait un homme nouveau, d'un caractère versatile, d'une ambition sans scrupules, et qui, dans les années précédentes, avait dirigé le parti démocratique avec une singulière énergie de langage et d'action, M. l'avoyer Siegwart-Müller.

La lutte dont la Suisse entière attendait l'issue avec anxiété s'engagea le 1er avril; ce jour-là, les corps francs, après avoir, en plusieurs colonnes dont la force totale n'excédait pas quatre mille hommes, traversé sans difficulté la partie occidentale du territoire de Lucerne, se présentèrent sans ordre et sans concert devant les hauteurs qui couvrent la ville; quelques dispositions intelligentes avaient été prises en cet endroit par M. de Sonnenberg. La ferme contenance des bourgeois enrégimentés, mais surtout l'adresse et la vigueur des montagnards des cantons primitifs accourus à l'appel de leurs confédérés firent le reste. La défaite des aventuriers fut prompte, complète et même sanglante; ils perdirent près de deux cents hommes, mille autres demeurèrent prisonniers, et il fallut les racheter par une rançon de plus d'un million de francs, que les cantons délinquans, dont ils ressortissaient, versèrent dans les caisses de Lucerne comme indemnité pour les frais de cette courte guerre. Il n'y eut heureusement, après la victoire, aucune exécution capitale, et l'abattement du parti démagogique prouva bientôt aux catholiques de la Suisse orientale que l'arme naguère dirigée contre eux s'était complétement brisée dans les mains qui l'avaient forgée; mais avec l'excès de la confiance l'orgueil et l'ambition passèrent alors du camp radical dans les rangs opposés.

VII.

Depuis près de deux ans, les cantons catholiques dans lesquels prévalait l'intérêt ecclésiastique montraient une tendance prononcée à concerter leurs efforts, tant pour défendre le terrain qu'ils occupaient encore que pour regagner celui qu'ils avaient perdu; mais, après l'attaque de Lucerne par les corps francs, les négociations entre les plénipotentiaires des sept états (2) devinrent plus actives et furent dirigées vers un but plus précis. Non-seulement la diète refusait de revenir

(1) Six régimens, levés dans ces cantons, servent d'auxiliaires aux gouvernemens pontifical et sicilien.

(1) Lucerne, Fribourg, Valais, Schwytz, Uri, Zug et Unterwalden.

sur la suppression des couvens d'Argovie, mais elle insistait encore, quoique mollement, sur l'éloignement des jésuites qui vivaient à Lucerne (1), et les mesures qu'elle avait décrétées à une grande majorité contre l'organisation des corps francs n'étaient sérieusement exécutées que par le gouvernement cantonal de Zurich. Regardant, par conséquent, la protection de la diète comme à peu près illusoire, et les dispositions de leurs voisins comme décidément hostiles, les cantons catholiques résolurent de conclure une *ligue séparée* (*Sonderbund*). Ils s'engagèrent l'un envers l'autre à se défendre contre tout ennemi du dehors et du dedans, à s'armer à la première réquisition pour repousser les agressions dont le territoire de chacun d'eux deviendrait le théâtre; ils composèrent un conseil permanent, dont Lucerne devait être le siége; ils nommèrent un commandant supérieur de leurs forces disponibles, formèrent une caisse militaire, et donnèrent à ces différentes opérations une publicité jugée imprudente même par leurs amis des autres cantons. Dès le mois de novembre 1845, les bases de ce concordat se trouvaient arrêtées; le texte en était publié, peu de temps après, dans plusieurs journaux suisses, et, le 20 juin 1846, le directoire fédéral, ne pouvant désormais en prétexter ignorance, appela sur cette question l'attention des états, demandant qu'à la prochaine diète des instructions fussent données aux députés pour arriver à une solution formelle.

Lucerne prit le parti d'avouer hautement l'existence du concordat, « résultat de la conférence des cantons catholiques. » Lucerne s'efforçait d'en justifier la légalité; mais, en regard des stipulations positives du pacte, toute cette partie de l'argumentation des cantons séparatistes était d'une évidente faiblesse. L'équité naturelle plaidait beaucoup mieux leur cause : mis en présence de dangers certains, et ne trouvant plus dans une association désorganisée la protection qu'elle aurait dû leur offrir, ces états ne faisaient que recourir à leurs propres ressources pour conserver leur existence. Ils se bornaient, en définitive, à se pourvoir eux-mêmes des sécurités que le directoire et la diète leur auraient vainement promises, et leur accord, dirigé seulement vers la défensive, ne les empêchait pas de remplir toutes leurs obligations matérielles envers l'ensemble de la confédération. Du reste, leur décision était prise avec une irrévocable fermeté. Un blâme de la majorité des états, une menace de la diète, une sommation du directoire, devaient évidemment demeurer sans résultat. Le pacte catholique ne pouvait être dissous que par la force des armes. La diète sentit qu'en

(1) Un autre établissement de la compagnie s'était formé nouvellement dans le bourg de Schwytz.

prescrire l'abolition, c'était déclarer la guerre civile. Parvenus à ce moment suprême, les partis n'avaient plus qu'à passer en revue leurs forces respectives et à faire l'examen attentif des chances que leur offrait le moment présent. Or, il arrivait que deux révolutions récentes, celle de Berne et celle de Lausanne, levaient toute incertitude sur le vote de deux puissans cantons.

Le parti radical, dans le pays de Vaud, profitant de la fermentation que causait la discussion relative aux jésuites de Lucerne, avait voulu forcer la main au grand conseil, assemblé pour délibérer dans le château de Lausanne. La majorité de ce corps ayant persisté à n'autoriser qu'une invitation amiable de la diète à l'état de Lucerne pour l'éloignement de ces religieux, la multitude, entraînée par les discours de quelques démagogues, accourut de tous les districts ruraux sur les places voisines du palais. Ces hommes légers, et dont une instruction superficielle ne fait que rendre les passions plus exigeantes, crurent sans peine que le gouvernement et le conseil, vendus aux intérêts des jésuites, allaient trahir la cause commune de la patrie suisse et de la religion réformée. Des assemblées tumultueuses, tenues les 14 et 15 février 1845, décidèrent les pouvoirs réguliers à déposer leur démission, et mirent à leur place une constituante, dominée par les chefs de la faction victorieuse.

Dès-lors, une proscription générale vint frapper ce qui, dans les institutions administratives, littéraires, ecclésiastiques, arrêtait la marche d'une démagogie jalouse, tiraillée par des clubs de bas étage et dominée par quelques tribuns systématiquement hostiles aux traditions de leur pays (1). La grande majorité des pasteurs, blessés dans leur conscience par les injonctions du nouveau conseil d'état, qui voulait leur imposer la solidarité de ses actes, quitta l'église établie, et les congrégations dissidentes se trouvèrent, dès-lors, remplies par l'élite de la nation. D'ignobles tracasseries, des attaques brutales, des menaces de tout genre, fréquemment dirigées contre ces réunions, n'aboutirent qu'à mettre en lumière la force que des convictions graves et réfléchies auront partout et toujours contre des passions turbulentes et des calculs intéressés. Malheureusement l'académie de Lausanne n'était pas défendue par la même puissance morale, et le parti dominateur n'a point tardé à frapper dans ce corps ce qui restait au pays de supériorités intellectuelles. Cet ostracisme, conçu de longue main et froidement appliqué, atteignit, avec beaucoup d'autres hommes de mérite, un écrivain placé, comme prédicateur, controversiste et critique, à côté des Chalmers, des Néander, des Milman, et qui joint à ces titres,

(1) MM. Druey, Eytel, Delarageaz.

plus enviés qu'appréciés par le vulgaire, la supériorité non moins gênante d'une vertu tout évangélique (1). Ainsi, l'ancienne demeure des Haller, des Gibbon et des Staël perdit ses derniers titres à la considération de l'Europe intellectuelle.

Berne n'avait plus de déchéance pareille à subir; mais, dans ce canton, les chefs du premier mouvement démocratique, initiés par un assez long exercice du pouvoir aux exigences réelles de toute société civilisée, inclinaient désormais vers les conseils de la modération, et n'adoptaient plus que des mesures mitigées à l'égard des adversaires politiques qu'ils rencontraient dans d'autres états. Les organes du parti démagogique n'eurent aucune peine à faire partager aux classes inférieures les doutes qu'ils exprimaient sur la capacité des magistrats dépositaires des pouvoirs publics. La révision de la constitution, demandée par plusieurs milliers de pétitionnaires, fut accordée sans résistance par le grand conseil. Les assemblées primaires, réunies au mois de février 1846, formèrent une constituante dont l'œuvre devint, le 31 juillet, loi fondamentale de l'état : c'est le code systématiquement arrangé d'une démocratie sans contrepoids et sans limites. Le droit de suffrage pour la nomination des représentans et des fonctionnaires appartient à tous les hommes âgés de vingt et un ans, même indigens ou frappés par des sentences criminelles, pourvu qu'ils soient en liberté. Le choix des nouveaux magistrats répondit à ces préliminaires, et le chef de l'expédition des corps francs contre Lucerne, envoyé sur-le-champ comme député à la diète, se trouva désigné d'avance comme le premier dignitaire du canton pour l'époque où celui-ci arriverait à la direction suprême de la Suisse. Il ne restait aux deux partis qu'à supputer les votes de leurs états respectifs. Pour la résistance aux volontés du parti radical, qui exigeait la dissolution violente de l'alliance catholique, on comptait d'abord les sept membres de ce concordat, puis Appenzell intérieur, Bâle-Ville, Neufchâtel, Saint-Gall et Genève. Les deux demi-voix des cantons partagés se trouvant annulées par l'opposition des autres moitiés, neuf voix seulement autorisaient l'emploi de la force; mais toutes ne se prononçaient pas avec la même énergie. Zurich, canton directeur, bien que les fluctuations continuelles de sa politique intérieure eussent rendu dans ses conseils la majorité à des hommes d'une nuance voisine du radicalisme, voulait recourir d'abord à de nouvelles sommations, et ouvrir de la sorte aux cantons réfractaires la route d'un accord dans lequel leur honneur et leur sécurité ne courussent pas risque de périr complétement. Cette tendance à la modération était commune aux Grisons, à Schaffouse et à la Thurgovie. Berne, Argovie et Vaud, organes des passions extrêmes, entraînaient dans leur vote Tessin, So-

(1) M. Vinet.

leure et Glaris, avec Bâle-Campagne et les *rhodes* extérieures d'Appenzell (1). Les deux partis étant balancés parfaitement dans le grand conseil de Saint-Gall (75 contre 75), cet état ne donna pas d'instruction à son mandataire. Ainsi qu'il était arrivé précédemment pour toutes les questions vraiment graves, la diète se sépara sans rien conclure. Pour former contre le *Sonderbund* la majorité de *douze voix*, nécessaire afin d'exprimer la volonté légale de la confédération, il devenait donc évidemment nécessaire de détacher du faisceau de la résistance au moins trois états. Aussitôt les efforts du parti radical se concentrèrent sur ceux où ses chefs pouvaient espérer de susciter des révolutions intérieures : c'étaient Saint-Gall, Bâle-Ville et Genève. L'orage éclata d'abord dans cette dernière république.

Le conseil d'état, ayant à préparer les instructions du député qui porterait à la diète prochaine le vœu du canton sur la question du pacte séparé, pensa qu'il convenait d'essayer encore la voie des représentations pacifiques; considérant en même temps que le nouveau *vorort* ne donnait plus aux cantons catholiques de suffisantes garanties d'équité, le conseil d'état proposa aussi d'adjoindre à Berne des *représentans fédéraux* pendant le cours de sa gestion directoriale. Le grand conseil, auquel fut soumis ce projet d'une loyauté imprudente vu l'état des esprits, l'adopta néanmoins à une grande majorité : telle était en effet la décision de la conscience publique rendue par la portion la plus considérable des citoyens. Mais Genève renferme dans ses murs une population de tout temps factieuse, qui nourrit contre les classes supérieures de la société les sentimens d'une incurable jalousie; il ne fut pas difficile de l'irriter contre des propositions dont l'équité scrupuleuse semblait faire pencher en faveur des jésuites la voix d'un état qui, aux yeux du monde et depuis trois cents ans, représente le *protestantisme absolu.* Favorisés par leur concentration dans un quartier de la ville que le fleuve et les remparts isolent comme une forteresse, les insurgés ne laissèrent au gouvernement d'autre alternative que de se dissoudre lui-même ou de les détruire : ils savaient bien qu'on ne prendrait jamais ce dernier parti. Au bout d'une lutte de deux journées, dans laquelle il y eut fort peu de victimes, l'assemblée factieuse du 9 octobre 1846 changea complétement le gouvernement de l'état; elle en exclut à peu près tous les hommes qui avaient une connaissance pratique des affaires, et qui, depuis 1830, servaient leur patrie à travers toutes les fatigues et tous les dégoûts. Une assemblée constituante, nommée par des assemblées primaires sous l'impression des violences qui venaient de se passer, a maintenant terminé le projet d'une nouvelle loi fondamentale.

(1) C'est le nom local du demi-canton protestant. Les *rhodes* intérieures sont le demi-canton catholique.

Cette loi non-seulement consacre tous les principes d'une démocratie sans bornes et sans correctif, mais encore, rétrogradant vers les institutions du moyen-âge, remet à une assemblée unique, composée de tous les citoyens réunis sur la place publique, le choix des principaux magistrats, c'est-à-dire qu'elle substitue au libre vote et à la délibération raisonnable le tumulte, la violence et la confusion. On n'en resta pas là. Dès le 25 janvier 1847, des mesures arbitraires ont été décrétées par l'assemblée; on a prononcé, bien qu'en termes vagues et embarrassés, certaines confiscations pour des causes politiques. Tous les hommes clairvoyans, sans distinction de partis, se sont accordés à blâmer des tentatives qui, nous l'espérons, demeureront long-temps sans imitateurs en Suisse.

De toutes les institutions qui soutenaient et décoraient l'ancienne nationalité genevoise, et lui donnaient une *raison honorable de subsister* au milieu des grands états qui l'environnent, la seule qui fût encore intacte, à savoir l'organisation financière et scholastique de l'église, se trouve condamnée par le nouveau projet; les biens appartenant à la *Société économique* (c'est le nom de cette administration), et sur lesquels le régime français n'a jamais porté la main, doivent être en presque totalité détournés de leur antique destination. Ce dernier point a pourtant rencontré une opposition raisonnée parmi les promoteurs mêmes de l'ordre actuel, et peut-être l'hostilité trop évidente que les chefs de cette révolution récente, aussi bien que de celle de Vaud, professent contre tout exercice sérieux du christianisme finira par déterminer une réaction dans les classes populaires (1). Pour le moment toutefois, la voix du canton de Genève (tel est l'engagement formel que le parti victorieux a pris envers lui-même et envers ses alliés) se trouve acquise à l'avis le plus énergique que, dans la diète prochaine, on ouvrira contre le *Sonderbund*.

Toutes les tentatives employées pour amener le gouvernement de Saint-Gall à décréter des mesures analogues ont échoué jusqu'ici, et l'on a même quelques motifs pour penser que les opérations prochaines des colléges électoraux fixeront dans des voies modérées le grand conseil de cet état; mais, dans la ville de Bâle, il devint évident, aussitôt

(1) C'est principalement sur ce point que porte l'antagonisme, maintenant public, de M. James Fazy et d'un membre influent du conseil représentatif, M. Fazy Pasteur. Ce dernier soutient la cause de la vieille bourgeoisie, fidèle aux traditions de l'église réformée; l'autre, exercé en France aux luttes de la presse quotidienne, et l'esprit toujours tourné vers des modèles étrangers, vouant d'ailleurs, bien qu'avec des formes polies, une égale aversion aux précédens ecclésiastiques et administratifs de son pays, combat et poursuit sans relâche, dans le corps des pasteurs et dans la *Société économique*, l'unique élément possible d'une reconstitution de l'ancienne Genève.

après la chute du gouvernement genevois, qu'on ne pourrait éviter de faire des concessions aux opinions populaires. Toutefois, dans cette réforme, conduite avec beaucoup d'ordre et de lenteur, on ne sacrifiera, selon toute apparence, que les principes des anciens corps de maîtrises, les priviléges des anciennes *tribus* et les derniers restes d'une organisation municipale arrêtée dans le moyen-âge, avec tout son cortége de lois privées et d'exclusions; la ville gardera, d'ailleurs, son autonomie, et la fusion avec le demi-canton de Bâle-Campagne, espérée par les chefs du parti radical, ne semble encore nullement prochaine.

Le 1er janvier 1847, Berne a remplacé Zurich en qualité de canton directeur. L'ambassadeur de France et le ministre d'Angleterre ont gardé leur résidence dans cette ville; les autres plénipotentiaires des grands états de l'Europe se sont transportés à Berne. La situation financière de Berne, singulièrement embarrassée, peut, suivant la direction que prendront les idées populaires, pousser ce gouvernement à des mesures violentes ou le ramener dans la route économique des précautions. En exagérant le chiffre de toutes ses dépenses, afin d'assurer une existence supportable aux hommes sans patrimoine qui désormais occupent presque seuls les fonctions publiques, le gouvernement de Berne a fini par créer un déficit de 1,050,000 francs. Il a fallu pour le combler établir une taxe sur le revenu; les contribuables, que l'ancien gouvernement ménageait singulièrement, et qui n'ont d'ailleurs pas lieu d'applaudir à la gestion actuelle des domaines publics, ne se soumettront pas sans murmures à une telle charge, qui paraît cependant justifiée par la nécessité. Cette mesure, dont l'Angleterre, la Hollande et plusieurs cantons de la Suisse elle-même peuvent citer d'honorables applications, se trouve dénaturée, il est vrai, par une seconde proposition, laquelle consiste à établir un *impôt proportionnel sur les fortunes*. Les petits patrimoines n'y contribueraient que fort peu; mais le produit des grands domaines serait presque entièrement absorbé. L'adoption de ce projet constituerait une *loi agraire* de la nature la plus subversive, et réaliserait dans un état de près de quatre cent mille ames, au centre de l'Europe, les rêves les plus hardis des ennemis systématiques de l'ordre social, lequel repose principalement, chez les nations modernes, sur la garantie mutuelle et complète des propriétés.

Les ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie, entrant avec le nouveau vorort en relations officielles, ont répété solennellement que le maintien des bons rapports de la Suisse avec leurs cours reposait sur une stricte observation du pacte fédéral de 1815. Ces dispositions n'étaient depuis long-temps douteuses pour personne; mais, à côté de cette notification officielle, le silence gardé par l'ambassadeur de France et par le chargé d'affaires d'Angleterre acquiert une signification sérieuse,

quoique discrète. Une telle différence n'a point échappé aux partis qui divisent la Suisse.

La marche de quelques troupes françaises vers les frontières de Berne, de Genève et de Vaud, et celle de plusieurs bataillons autrichiens vers l'extrémité méridionale du Tessin, ont montré que les deux puissantes et redoutables voisines de la Suisse ne méconnaissaient pas la gravité des événemens qui pouvaient d'un jour à l'autre s'y accomplir. En effet, le canton de Fribourg devenait, à la fin de janvier 1847, le théâtre de violens désordres, dernier fait considérable dont nous ayons à parler. Des assemblées populaires, convoquées par les ennemis avérés de l'influence jésuitique et par les adversaires politiques du pacte séparé, se réunirent en même temps dans les bourgs de Bulle, Romont, Estavayer et Morat. Les esprits, échauffés par quelques griefs réels et par beaucoup d'injures imaginaires, se laissèrent entraîner à l'insurrection. Des colonnes, très imparfaitement armées et complétement dépourvues d'organisation, marchèrent sur Fribourg, où leurs chefs avaient des intelligences; mais la fermeté du gouvernement, le zèle des paysans allemands, les efforts unanimes et soutenus du clergé, écartèrent promptement le danger. Les assaillans s'enfuirent en désordre et se dispersèrent. Morat et les autres communes mécontentes furent occupés militairement. Il aurait été généreux, et probablement habile, d'accorder ensuite une amnistie; mais le fâcheux exemple de Lucerne fut suivi et même dépassé par le gouvernement victorieux. Les emprisonnemens et les exils ont atteint presque tous les hommes de quelque importance qui figuraient dans l'opposition. En cette occasion, ce fut encore à un de ces patriciens (1) si durement repoussés des emplois civils, qu'il fallut recourir pour donner une bonne direction aux milices; et le conseil supérieur de la ligue catholique, obligé de se choisir un nouveau général, a désigné pour cet office un membre d'une maison chevaleresque des Grisons, M. de Salis-Soglio. Suivant une opinion généralement répandue, l'Autriche ne refuse aux armemens dont Lucerne est le centre aucun genre d'encouragement; mais l'appui indirect de cet empire n'était pas nécessaire pour relever le courage de la ligue, qui venait d'acquérir une preuve nouvelle de la force de cohésion encore subsistante dans les cantons où le clergé continue à diriger les classes inférieures, et de l'inefficacité des attaques à main armée dirigées par le parti radical contre ces pays. L'incertitude, le découragement et les divisions intestines concourent avec une égale intensité à jeter le trouble dans les conseils de ce dernier parti, et, pour établir des conjectures sensées sur les événemens dont la Suisse peut devenir prochainement le théâtre, il faut tenir grand compte de ces dispositions.

(1) M. de Castella.

VIII.

C'est en suivant les républiques suisses à travers les principaux événemens de leur histoire que nous avons cherché à faire connaître leur situation religieuse, intellectuelle et politique. Il nous reste maintenant, les faits étant établis, à observer cette situation en elle-même, et à en compléter le tableau par quelques indications générales.

La Suisse compte 2,200,000 habitans, dont 890,000 catholiques et près de 1,300,000 protestans. Cette population est répartie entre vingt-quatre états, dont un seul (Berne) au-dessus de 300,000 ames, un autre (Zurich) au-dessus de 200,000, cinq autres (Lucerne, Saint-Gall, Argovie, Tessin, Vaud) au-dessus de 100,000, sept au-dessus de 50,000 (Fribourg, Soleure, les Grisons, Thurgovie, Valais et Neufchâtel), enfin dix au-dessous de ce chiffre (Uri, Schwytz, Unterwalden, Glaris, Zug, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffouse et chacune des deux divisions d'Appenzell).

Neuf états sont *protestans*, les uns entièrement, les autres en majorité très forte; ce sont Berne, Zurich, Glaris, Bâle, Schaffouse, Thurgovie, Vaud, Neufchâtel et les rhodes extérieures d'Appenzell. Quatre-vingt-huit mille catholiques à peu près possèdent dans ces cantons les droits de cité. Dans les dix états entièrement ou presque entièrement *catholiques* (Lucerne, Fribourg, Soleure, Schwytz, Uri, Unterwalden, Zug, Tessin, Appenzell intérieur et Valais), on ne compte pas en tout plus de dix mille citoyens protestans. Les cantons qu'on peut appeler véritablement *mixtes*, c'est-à-dire où les forces numériques des deux communions se balancent, sont au nombre de quatre seulement, à savoir : Saint-Gall, Argovie, Grisons et Genève. Tous ensemble sont peuplés par 200,000 catholiques et 243,000 protestans.

L'importance matérielle des villes dans l'ensemble du pays n'est pas considérable. Genève, la plus grande de toutes, compte à peine 30,000 habitans. Viennent ensuite Berne avec 24,000, Bâle avec 23,000, Zurich avec 15,000, Saint-Gall, avec 10,000, Fribourg avec 9,500, Lucerne avec un peu moins de 9,000; les autres chefs-lieux de cantons ne sont guère que de gros bourgs.

Ces indications purement statistiques suggèrent quelques réflexions. On reconnaît d'abord de quelle majorité positive les petits cantons, votant d'accord, disposeront dans la diète aussi long-temps que le pacte fédéral demeurera sur ses bases actuelles. Il doit par conséquent arriver d'ordinaire que l'opposition d'une assez faible partie de la population collective paralyse, dans les affaires générales, le vœu le plus clairement prononcé du reste de la nation. En second lieu, on voit que près de quatre-vingt-dix mille catholiques se trouvent, dans des états protes-

tans, à la merci, pour ainsi dire, de la communion opposée; il est vrai que la présence de cet élément catholique impose à la majorité protestante certains ménagemens, dont les cantons entièrement catholiques tendent à se croire dispensés envers leurs adversaires. La position de ceux-ci n'en présente pas moins de sérieux désavantages. Ainsi l'état d'enchevêtrement dans lequel se trouvent les territoires partagés entre les deux communions catholique et protestante peut faire apprécier l'étendue des dangers que créerait à la population inférieure en nombre l'établissement d'une république unitaire en Suisse. Les catholiques pourraient bientôt se trouver réduits à un état d'ilotisme permanent, quoique masqué par une égalité dérisoire. C'est donc surtout pour eux que le maintien de l'autonomie dans chacun des cantons actuellement existans, et le respect, chez tous, des maximes de la tolérance, forment une condition essentielle de prospérité, d'existence même.

La statistique intellectuelle et morale d'un pays aussi compliqué que la Suisse ne saurait s'établir par des formules rigoureuses. Cependant les derniers événemens ont mis en relief quelques points qu'il importe de noter. Ainsi la prépondérance acquise aux doctrines du parti démagogique s'est déjà manifestée par de fâcheux effets dans l'ordre intellectuel. Ce parti, n'acceptant d'autre supériorité que celle du nombre, persécute la distinction de l'esprit avec plus d'acharnement que la distinction même de la naissance. Cette tendance n'a pas tardé à porter ses fruits. L'académie de Lausanne est déjà frappée de déchéance; celle de Genève est fort ébranlée. Les universités de Zurich et de Bâle, la première surtout, ont beaucoup souffert; les hommes éminens sont repoussés partout de la carrière de l'instruction publique. L'*université* organisée à Berne, sous un nom trop pompeux, depuis les événemens de 1831, n'a pas encore donné les signes d'une vitalité bien féconde. A côté de cette décadence de l'enseignement protestant, la Suisse catholique voit une foule d'étudians se presser dans les colléges des jésuites; mais la plupart viennent du dehors, et ces établissemens ne peuvent rivaliser d'ailleurs ni en considération, ni en utilité bien reconnue, avec les anciens centres d'études créés soit par l'Oratoire, soit par les bénédictins. Sur l'horizon intellectuel de la Suisse, les clartés pâlissent ou s'éteignent tout-à-fait. L'instruction primaire, universellement répandue, produit des effets très divers suivant la diversité des cantons. Dans ceux où, de longue date, le peuple avait l'habitude de conduire ses propres affaires, on trouve l'intelligence politique singulièrement développée, et une finesse remarquable de jugement à côté d'une simplicité primitive de formes; mais les populations long-temps sujettes, comme celles du vieux canton de Berne, n'ont point encore acquis la faculté de se gouverner elles-mêmes, et leur émancipation semble (à

juger par l'usage qu'elles en font) avoir été prématurée. Le canton de Vaud offre une preuve affligeante et claire de cette infériorité.

La moralité politique s'est montrée singulièrement avancée dans la presque totalité des cantons. En dépit de l'affluence d'aventuriers étrangers, dont quelques-uns sont animés d'un fanatisme terroriste, les populations suisses ont témoigné assez uniformément une aversion honorable pour les meurtres juridiques, les proscriptions en masse et les confiscations. Les excitations les plus perfides n'ont pu faire entrer encore ces multitudes souveraines dans la voie des spoliations; elles répugnent au pillage plus encore qu'à l'effusion du sang. Partout où l'on a manqué aux lois fondamentales de l'humanité et de la justice, la faute en a été non point au peuple lui-même, dont le tort principal consistait à ne pas s'y opposer, mais à quelques chefs de faction soudainement promus aux dignités et devenus maîtres de l'action publique.

Quant aux qualités sociales qui préparent la ruine ou garantissent la conservation des états, c'est dans les cantons catholiques, et surtout dans ceux qui forment aujourd'hui la ligue de Lucerne, qu'elles se sont manifestées avec le plus d'éclat. Là vivent encore le respect et l'obéissance; on y reconnaît des autorités qui n'ont pas de commettans, des lois qui ne sauraient être abrogées au gré de ceux qu'elles doivent régir. Au contraire, dans les cantons protestans où, depuis 1831, la tourmente révolutionnaire s'est déchaînée, elle n'a guère laissé après elle que désunion, indiscipline, fluctuations douloureuses, alternatives stériles d'exaltation et d'abattement.

La distinction entre les classes de la société est plus tranchée en Suisse qu'en France, en Italie et peut-être même en Angleterre; elle se maintient avec une rigidité traditionnelle dans les républiques où prévalut, de 1530 à 1798, l'ascendant des patriciens. Maintenant c'est au détriment exclusif de ceux-ci que survit une séparation, fondée, non plus sur des règles positives, mais sur des souvenirs ou plutôt sur des ressentimens. L'ostracisme qui pèse, d'une extrémité du territoire à l'autre, sur les familles dans lesquelles l'exercice du commandement et la tradition des affaires s'étaient long-temps concentrés, est non-seulement contraire à l'équité naturelle, mais encore souverainement préjudiciable au pays; il lui fait subir une sorte de décapitation intellectuelle et morale : nulle part les possesseurs de biens considérables, les hommes dont l'ambition naturelle, comme l'occupation ordinaire, est de servir l'état, les héritiers enfin de noms qui imposent envers la patrie des obligations spéciales transmises avec le sang; nulle part ces hommes n'ont été systématiquement tenus en dehors des affaires, sans que, suivant l'expression énergique du plus illustre publiciste des temps

modernes (1), « le pays ne finît par se dépouiller d'une bonne partie de sa générosité. » Les changemens radicaux survenus depuis quinze ans dans le gouvernement des cantons n'ont sans doute porté aucune atteinte au courage martial des Suisses; mais on ne saurait douter qu'un relâchement fâcheux ne se soit glissé à la suite de ces révolutions dans leur organisation militaire.

L'attachement passionné que les habitans de la Suisse portent à leur pays n'a, dans les masses, de réalité vivante qu'autant qu'il s'applique à chacun des cantons pris à part : « la petite patrie passe bien avant la grande. » Cette disposition universelle et constante des esprits ne permet pas qu'un gouvernement unitaire s'établisse par des moyens pacifiques, honorables et légaux. Les citoyens même les plus distingués, ceux qui unissent à des connaissances étendues les vues les plus larges, suivent entièrement à cet égard le sentiment commun, à moins toutefois qu'une ambition purement personnelle ne les en fasse dévier.

L'excessif développement de la population sur quelques points de la Suisse y a nécessité et doit nécessiter encore des expatriations fréquentes. Cependant la plupart des émigrans suisses ne quittent leur pays qu'avec l'arrière-pensée du retour. Jusqu'à présent, les populations de l'Helvétie ont montré moins d'aptitude que les autres portions de la famille teutonique à former, dans des contrées lointaines, des colonies pourvues des conditions d'une vitalité indépendante. Les études et les démarches de quelques citoyens généreux avaient récemment pour but d'ouvrir dans les possessions françaises du nord de l'Afrique un débouché suffisant à cette jeunesse des cantons que le manque d'espace rend turbulente autant que misérable. Les résultats de ces efforts se font encore attendre; s'ils répondaient à l'espérance qu'on semble autorisé à en concevoir, ils resserreraient nécessairement les liens de l'alliance, chère à tous les souvenirs, qui, depuis le milieu du xve siècle, a subsisté presque constamment entre la France et la Suisse. Jaloux, à bon droit, de l'indépendance de la confédération, les citoyens des cantons redoutent cependant pour leur pays les conséquences de l'isolement. Ils croient, en général, qu'une intimité politique avec l'une des puissances étrangères est indispensable à la sécurité de leur avenir. La plupart aiment à chercher cet appui du côté de la France, et cette disposition est même presque générale dans les cantons occidentaux. Dans la Suisse orientale, les sentimens sont partagés. L'ascendant diplomatique de l'Autriche s'est, dans ces derniers temps, beaucoup fortifié à Lucerne et dans les cantons primitifs; Zurich et Saint-Gall s'en méfient sans le repousser entièrement; les Grisons et le Tessin s'y

(1) Machiavel, *Istorie Fiorentine*, lib. II, par. dernier.

montrent habituellement opposés. La cour de Sardaigne exerce, depuis 1844, une influence prépondérante dans le Valais. Le parti qui, dans les districts manufacturiers de la Suisse septentrionale, demande une étroite association commerciale avec les états limitrophes allemands, ne paraît avoir aucune chance de rallier à ses vues l'ensemble des populations helvétiques. Les Suisses préfèrent le maintien de la liberté illimitée des transactions, avec tous les inconvéniens qu'elle entraîne, aux chaînes qu'imposeraient une accession indirecte au Zollverein et l'établissement autour de leur pays d'un cordon de douanes, dût le tarif en être simplement fiscal et n'impliquer aucune idée de protection.

On nous demandera maintenant ce que, dans notre opinion, il importe à la Suisse de faire, soit pour sa constitution fédérale, soit pour l'organisation particulière de chacun de ses cantons, soit enfin vis-à-vis des puissances dont les états environnent la confédération. Nos réponses seront dictées par un sentiment que nous croyons exact, autant que bienveillant, des véritables intérêts d'un pays où rien ne se prête, sans injustice et violence, à des conclusions absolues, où la domination d'aucun système exclusif ne pourrait s'établir sans faire un outrage irréparable au droit.

Vis-à-vis des pays étrangers, les devoirs de la Suisse se trouvent tracés par les stipulations formelles des traités sur lesquels repose l'admission de la république dans la famille des peuples européens; mais il ne lui suffit pas de s'interdire toute agression, même indirecte ou détournée, contre les états limitrophes : le douloureux exemple de l'ancienne Pologne lui enseigne que l'anarchie ne saurait vivre en paix avec personne, et que la désorganisation permanente attire sur une contrée les entreprises des pays plus vigoureusement constitués qui sont en contact avec elle. Les voisins de la Suisse ne lui demanderont, s'ils sont justes, qu'une seule chose considérable : c'est d'exister. La mauvaise foi vînt-elle à entrer dans les conseils de quelques-uns de ces pays, il ne se peut que tous s'entendent pour refuser à la Suisse la faculté de vivre, et l'événement d'une coalition analogue à celle de 1772 ne semble point à redouter aujourd'hui. Toutefois la confédération ne doit pas oublier que le temps peut souvent transformer en raison ce qui n'était d'abord qu'un prétexte. C'est, par conséquent, au rétablissement de l'ordre intérieur que se lie pour elle la conservation de la sécurité extérieure.

Les principes qui ont, en 1803, servi de base à l'acte de médiation nous semblent offrir une lumière secourable pour sortir des complications créées aujourd'hui par le pacte fédéral. Il est indispensable de conserver aux cantons, chacun chez soi, une indépendance administrative complète; mais, dans l'expression légale du vœu national, toutes

les fois qu'il devient nécessaire de l'exprimer, la raison et l'équité positive demandent qu'une certaine supériorité de suffrages soit accordée aux états qui réunissent la grande majorité des citoyens. Concilier ces deux intérêts ou plutôt ces deux droits, c'est une tâche difficile sans doute, mais qui ne dépasserait pas les forces d'un homme d'état véritable, d'un arbitre éclairé, s'il inspirait par son caractère personnel une confiance égale aux deux communions, aux deux grandes opinions politiques entre lesquelles la Suisse se trouve divisée depuis long-temps.

Il paraîtrait aussi désirable de prolonger la période fixée par le pacte actuel pour l'exercice des fonctions directoriales. On composerait le directoire non plus exclusivement avec les magistrats d'un seul canton, mais avec les délégués de la diète choisis dans des états différens; on le renouvellerait non pas intégralement, mais par quarts ou par cinquièmes, peut-être même ferait-on bien de lui assigner une résidence fixe. La *ville fédérale* qu'on désignerait à cet effet pourrait, selon l'opinion de citoyens fort éclairés, être soit *Thun* (1), soit *Zofingen* (2). Cette ville jouerait en Suisse un rôle analogue à celui qui, dans l'Union américaine, appartient à la cité de Washington; la présence du directoire n'exercerait point de pression illégale ou gênante sur aucun des gouvernemens cantonaux, puisque les villes que nous venons d'indiquer ne sont pas au nombre des chefs-lieux d'états. Plus tard, on aurait à discuter l'établissement d'une armée permanente ou plutôt d'une simple *garde soldée*, tenue à la disposition du directoire pour exécuter les décisions de la diète, et dont les officiers seraient nommés par la commission militaire de la confédération. En fixant l'effectif de ce corps à cinq ou six mille hommes, on concilierait le maintien de l'ordre, au moins dans les circonstances ordinaires, avec les précautions jalouses qu'exige la conservation de la liberté.

La balance devrait être tenue scrupuleusement égale entre les deux communions, soit dans l'ensemble de la confédération, soit dans l'intérieur des cantons où deux cultes se trouvent professés à la fois. Partout où il n'est pas impossible d'établir, en matière administrative, ce que l'on appelle en Suisse une *séparation confessionnelle*, il serait bon de recourir à ce moyen, qui empêche toute intervention des membres d'une communion dans les affaires religieuses de l'autre.

Pour chaque canton pris à part, les bases de la constitution ne sauraient, sans une réaction qui serait injuste autant qu'impolitique, cesser désormais d'être véritablement démocratiques; mais l'exercice du droit de suffrage ne peut non plus, sans des inconvéniens aujourd'hui dé-

(1) Dans le canton de Berne.
(2) Dans le canton d'Argovie.

montrés, rester séparé de quelques conditions de cens, et surtout d'instruction élémentaire. Le principe de la représentation doit évidemment prévaloir, dans tous les territoires de quelque étendue et même dans les centres considérables de population, sur celui des *assemblées générales* (1), où règnent presque toujours le tumulte et la confusion.

On ne peut méconnaître dans l'esprit suisse une aptitude réelle à comprendre les questions qui se rattachent à la législation et au gouvernement. L'intervention du peuple helvétique dans ses propres affaires est donc pleinement justifiée, sauf quelques exceptions que le rétablissement de l'ordre moral et religieux dans les pays où il a reçu les plus graves atteintes supprimerait ou du moins atténuerait considérablement. Ce qui cause, en Suisse, un préjudice extrême à l'intérêt public, ce ne sont pas les *admissions*, mais bien les *exclusions*. En abandonnant pour toujours les vieux priviléges de naissance, il est essentiel à la prospérité de chaque république que la possession de la richesse et du savoir soit partout comptée pour sa juste part dans l'exercice des droits communs, dans la composition des corps de magistrature, dans la formation des assemblées délibérantes qui représentent le souverain.

Ces transactions équitables, c'est du bon sens réfléchi, de la modération naturelle du peuple suisse que nous les attendons. Il serait ridicule d'en inscrire les principes dans les lois constitutionnelles; il faut que l'expérience acquise et la conscience éclairée les fassent rentrer dans les mœurs publiques. Il est surtout essentiel que les gouvernemens étrangers n'interviennent en cette matière que par des conseils non-seulement loyaux, mais discrets. La Suisse ne renferme aucun parti honorable, ou même sérieux, qui ne soit disposé à regarder l'occupation du sol helvétique par des forces étrangères comme une humiliation et comme une calamité; les intérêts qu'on voudrait secourir par de tels moyens seraient perdus sans retour dans l'opinion nationale. Le devoir des puissances européennes envers la république helvétique est donc de ne laisser aux factions qui égarent ou oppriment quelques portions de la Suisse aucune illusion sur leur impuissance au dehors; ce devoir leur prescrit en même temps de ne causer aux bons citoyens, qui forment là, comme partout, la majorité de la nation, aucune alarme pour le maintien de leur indépendance au dedans.

A moins d'une agression tentée contre ses voisins (folie qui ne semble à craindre d'aucun parti, quelles que soient d'ailleurs la témérité et l'ignorance de plusieurs d'entre eux), la Suisse, dans son état actuel, tout déplorable qu'il puisse sembler à certains égards, n'appelle certainement pas et n'excuserait même en aucune manière l'in-

(1) Appelées *Landsgemeinden* dans les petits cantons, et à Genève *conseil général*.

tervention à main armée des pays qui l'environnent. Bien loin d'être redoutable pour les gouvernemens monarchiques, le spectacle de tant d'agitations stériles et de passions impuissantes semble devoir à la longue inspirer une commisération dédaigneuse plutôt que des sympathies républicaines. L'intérêt de l'Europe s'oppose néanmoins à ce qu'on fasse durer une si triste expérience. Il importe à tous les états que la Suisse vive, qu'elle se relève, qu'elle regagne le respect de ses voisins. Seule, ou presque seule maintenant, elle représente dans le vieux monde cette antique et noble forme de gouvernement qui s'est associée jadis à la manifestation d'un si haut génie, à la pratique de si glorieuses vertus. Le principe monarchique, entouré par nous d'une considération réfléchie (préférable pour lui peut-être à l'enthousiasme vague et au culte contesté dont il était l'objet sous l'ancien régime), le principe monarchique a lui-même besoin d'un contrepoids présent et sensible, qui, en lui imposant la prudence et la modération, le protège contre cette décadence qui naît trop souvent, l'histoire nous l'atteste, d'une domination sans limites. La Suisse a fourni trop de noms illustres, trop de faits honorables aux annales du moyen-âge et des temps modernes, pour que maintenant l'Europe ne lui accorde pas en retour le respect de ses droits, l'intérêt pour ses souffrances, la patience envers ses erreurs. Tel est en particulier le devoir de notre pays, où les obligations généreuses se comprennent par instinct et se pratiquent par enthousiasme. Et nous le disons avec confiance en finissant : tout ce qui se trouvera convenir à la sécurité de la Suisse, à sa dignité, à son bonheur, satisfera parfaitement les intérêts de la France.

ADOLPHE DE CIRCOURT.

LE ROMAN

DANS LE MONDE.

On ne sait pas assez ce que l'on perd à ne demander qu'aux écrivains de profession l'expression dernière et complète de la littérature de son temps. En dehors des centres accoutumés de la vie intellectuelle, il y a plus d'une aimable découverte à faire, et aujourd'hui surtout la route commune est assez encombrée, assez bruyante, pour qu'on aime à s'en écarter et à chercher l'ombre dans les sentiers qui la côtoient. En France, heureusement, jamais la société polie n'a cessé d'aimer les lettres, ni de les honorer en les cultivant. Au moment où les marchands envahissent le temple, ne doit-on pas s'applaudir que l'art noble et délicat retrouve ainsi sur des autels cachés, et comme en d'aristocratiques oratoires, les pieux hommages qui lui manquent ailleurs? Pourtant il ne faudrait pas, nous le croyons du moins, que le mystère enveloppât toujours ces tentatives trop rares et trop discrètes. Parmi des œuvres souvent si charmantes, il en est plus d'une autour desquelles il conviendrait d'agrandir le cercle de lecteurs que de trop vifs scrupules voudraient limiter. Moins que jamais peut-être il sied à la littérature de dédaigner les leçons du monde. Il y a là, en présence de certaines ambitions excentriques et bruyantes, une école toute trouvée de naturel et de grace; il y a là surtout cette atmosphère sereine que déjà, sous l'empire, Joubert souhaitait aux lettres, et qu'il nous sera permis de leur souhaiter encore.

On se souvient d'un simple et charmant récit qne cette *Revue* publiait, il y a quatre ans, sous le titre de *Résignation* (1). A propos de ces pages, dont la grace touchante laissait deviner la plume d'une femme, nous signalions déjà l'influence heureuse qu'un contact plus direct avec le monde pouvait exercer sur

(1) Voyez ce récit et l'article qui le précède dans la livraison du 15 mai 1843.

la littérature; nous espérions que d'autres occasions s'offriraient à nous de contribuer à un rapprochement qui promettait d'être fécond. Notre attente n'a pas été tout-à-fait trompée, et, plus d'une fois, de précieux tributs sont venus, de ce côté, enrichir notre recueil. Aujourd'hui encore, un volume, tiré à cinquante ou soixante exemplaires pour un petit cercle d'amis, et que la haute société se dispute sans pouvoir satisfaire sa curiosité, nous permet d'arracher un nouveau filon à une mine qui ne s'épuisera pas, nous l'espérons. On ne nous blâmera point d'enlever ce volume à l'ombre, qui déjà ne le cache plus qu'à demi. Les lecteurs de la *Revue* nous sauront gré de partager avec eux quelques-unes des émotions à la fois élevées et douces que nous venons d'éprouver. Après tout, il est, dans l'ordre littéraire, des larcins qui ressemblent fort à des restitutions. Respecter scrupuleusement certaines confidences réservées à un petit nombre d'élus, ne serait-ce pas condamner à l'oubli trop de pages fines et délicates? Un hasard heureux a fait tomber entre nos mains le nouveau recueil de l'auteur de *Résignation*, et l'aimable écrivain voudra bien nous pardonner de faire, en quelque sorte, violence à sa modestie, en donnant dans toute son étendue son premier récit.

LE MÉDECIN DU VILLAGE.

« Mon Dieu! qu'est ceci? » s'écrièrent à la fois plusieurs personnes qui se trouvaient réunies dans la salle à manger du château de Burcy.

La comtesse de Moncar venait d'hériter, par la mort d'un oncle fort éloigné et fort peu pleuré, d'un vieux château qu'elle ne connaissait pas, quoiqu'il fût à peine à quinze lieues de la terre qu'elle habitait l'été. Mme de Moncar, une des plus élégantes et presque une des plus jolies femmes de Paris, aimait médiocrement la campagne. Quittant Paris à la fin de juin, y revenant au commencement d'octobre, elle entraînait chez elle, dans le Morvan, quelques-unes des compagnes de ses plaisirs de l'hiver, et quelques jeunes gens choisis parmi ses danseurs les plus assidus. Mme de Moncar était mariée à un homme beaucoup plus âgé qu'elle, et qui ne la protégeait pas toujours par sa présence. Sans trop abuser de sa grande liberté, elle était gracieusement coquette, élégamment futile, heureuse de peu de chose, d'un compliment, d'un mot aimable, d'un succès d'une heure, aimant le bal pour

le plaisir de se faire jolie, aimant l'amour qu'elle inspirait pour voir ramasser la fleur qui s'échappait de son bouquet; et lorsque quelques grands parens lui faisaient une docte remontrance : — Mon Dieu, disait-elle, laissez-moi rire et prendre gaiement la vie! cela est moins dangereux que de rester dans la solitude, à écouter les battemens de son cœur! Moi, je ne sais seulement pas si j'ai un cœur. — Le fait est que la comtesse de Moncar ne savait à quoi s'en tenir à cet égard. L'important pour elle était que ce point restât douteux toute sa vie, et elle trouvait prudent de ne pas se laisser le temps de réfléchir.

Un matin donc, elle et ses hôtes, par une belle matinée de septembre, se mirent en route pour le château inconnu avec l'intention d'y passer une journée. Un chemin de traverse, que l'on disait praticable, devait réduire à douze lieues le voyage que l'on entreprenait. Le chemin de traverse fut affreux : on s'égara dans les bois; une voiture se cassa; enfin ce ne fut que vers le milieu du jour que les voyageurs, fatigués et peu émerveillés des beautés pittoresques de la route, arrivèrent au château de Burcy, dont l'aspect ne devait guère consoler des ennuis du voyage.

C'était un grand bâtiment aux murs noircis. Devant le perron, un jardin potager, en ce moment sans culture, descendait de terrasse en terrasse, car le château, adossé aux flancs d'une colline boisée, n'avait aucun terrain plat autour de lui; des montagnes l'écrasaient de tous côtés; elles étaient rocailleuses, et les arbres, poussant au milieu des rochers, avaient une verdure sombre qui attristait les regards. L'abandon ajoutait au désordre de cette nature sauvage. Mme de Moncar resta interdite sur le seuil de son vieux château.

— Voilà qui ne ressemble guère à une partie de plaisir, dit-elle, et il me prend envie de pleurer à l'aspect de ce lugubre lieu. Cependant voici de beaux arbres, de grands rochers, un torrent qui gronde : il y a peut-être là une certaine beauté; mais tout cela est plus sérieux que moi, dit-elle en souriant. Entrons et voyons l'intérieur.

— Oui, voyons si le cuisinier, parti hier en avant-garde, est arrivé plus heureusement que nous, répondirent les convives affamés.

Bientôt on acquit l'heureuse certitude qu'un abondant déjeuner serait rapidement servi, et l'on se mit, en attendant, à parcourir le château. Les vieux meubles couverts de toiles usées, les fauteuils qui n'avaient plus que trois pieds, les tables qui branlaient, les sons discords d'un piano oublié là depuis vingt ans, fournirent mille sujets de plaisanteries. La gaieté reparut. Au lieu de souffrir des inconvéniens de cet incomfortable séjour, il fut décidé que l'on rirait de tout. D'ailleurs, pour ce monde jeune et oisif, cette journée était un événement, une campagne presque périlleuse, dont l'originalité commençait à parler à l'imagination. On avait brûlé un fagot dans la grande cheminée du salon; mais,

des bouffées de fumée s'étant fait jour de toutes parts, chacun s'enfuit dans le jardin. L'aspect en était bizarre; les bancs de pierre étaient couverts de mousse; les murs des terrasses, souvent éboulés, avaient laissé croître entre les pierres mal jointes mille plantes sauvages, tantôt s'élançant droites et hautes, tantôt tombantes à terre comme des lianes flexibles; les allées avaient disparu sous le gazon; les parterres, réservés aux fleurs cultivées, avaient été envahis par les fleurs sauvages, qui poussent partout où le ciel laisse tomber une goutte d'eau et un rayon de soleil; le liseron blanc entourait et étouffait le rosier des quatre saisons; le mûrier sauvage se mêlait au fruit rouge des groseilles; la fougère, la menthe aux doux parfums, les chardons à la tête hérissée de dards, croissaient à côté de quelques lis oubliés. Au moment où les voyageurs entrèrent dans l'enclos, mille petites bêtes, effrayées de ce bruit inaccoutumé, s'enfuirent sous l'herbe, et les oiseaux quittèrent leurs nids en volant de branche en branche. Le silence, qui avait tant d'années régné dans ce paisible lieu, fit place au bruit des voix et à de joyeux éclats de rire. Nul ne comprit cette solitude; nul ne se recueillit devant elle. Elle fut troublée, profanée sans respect. On se fit de nombreux récits des différens épisodes des plus jolies soirées de l'hiver, récits entremêlés d'aimables allusions, de regards expressifs, de complimens cachés, enfin de ces mille riens qui accompagnent les conversations de ceux qui cherchent à se plaire, n'ayant pas encore le droit d'être sérieux.

Le maître d'hôtel, après avoir vainement erré le long des murailles du château pour trouver une cloche qui pût retentir au loin, se décida enfin à crier du haut du perron que le déjeuner était servi. Le demi-sourire qui accompagnait ces paroles prouvait qu'il se résignait, comme ses maîtres, à prendre le parti de manquer ce jour-là à toutes ses habitudes d'étiquette et de convenance. On se mit gaiement à table. On oublia le vieux château, le désert où il se trouvait, la tristesse qui y régnait; tout le monde parla à la fois, et l'on but à la santé de la châtelaine, ou plutôt de la fée dont la seule présence faisait de cette masure un palais enchanté. Tout à coup tous les yeux se tournèrent vers les croisées de la salle à manger.

— Qu'est ceci? s'écria-t-on.

Devant les fenêtres du château, on voyait passer et s'arrêter une petite carriole d'osier peinte en vert, avec de grandes roues aussi hautes que le corps même de la voiture; elle était attelée à un cheval gris, court, dont les yeux semblaient être menacés par les brancards qui, du cabriolet, allaient toujours en s'élevant vers le ciel. La capote avancée de la petite carriole ne laissait voir que deux bras couverts des manches d'une blouse bleue, et un fouet qui chatouillait les oreilles du cheval gris.

— Mon Dieu! mesdames, s'écria Mme de Moncar, j'ai oublié de vous prévenir que j'avais été absolument forcée de prier à notre déjeuner le médecin du village, un vieillard qui jadis a rendu des services à la famille de mon oncle, et que j'ai entrevu une ou deux fois. Ne vous effrayez pas de cet hôte, il est fort taciturne. Après quelques paroles de politesse, nous ferons comme s'il n'était pas là; d'ailleurs je n'imagine pas qu'il veuille beaucoup prolonger sa visite.

En ce moment, la porte de la salle à manger s'ouvrit, et l'on vit entrer le docteur Barnabé. C'était un petit vieillard bien faible, bien chétif, à la physionomie douce et calme. Ses cheveux blancs étaient attachés derrière sa tête et formaient une queue, selon la mode ancienne. Un œil de poudre couvrait ses tempes, ainsi que son front sillonné de rides. Il portait un habit noir et des culottes à boucles d'acier. Sur un de ses bras était placée une redingote ouatée de taffetas puce. L'autre main tenait une grande canne et un chapeau. L'ensemble de la toilette du médecin du village prouvait qu'il avait ce jour-là apporté beaucoup de soin à se parer; mais les bas noirs et l'habit du docteur étaient couverts de larges taches de boue, comme si le pauvre vieillard eût fait une chute au fond de quelque fossé. Il s'arrêta sur le seuil de la porte, étonné de se trouver en si nombreuse compagnie. Un peu d'embarras se peignit un instant sur sa physionomie; puis il se remit et salua sans parler. A cette entrée étrange, les convives furent saisis d'une grande envie de rire, qu'ils réprimèrent plus ou moins bien. Mme de Moncar seule, en maîtresse de maison qui ne peut pas faillir à la politesse, garda son sérieux.

— Mon Dieu! docteur, auriez-vous versé? demanda-t-elle.

Le docteur Barnabé, avant de répondre, regarda tout le jeune monde qui l'entourait, et, quelque simple et naïve que fût sa physionomie, il était impossible qu'il ne se rendît pas compte de l'hilarité causée par sa venue. Il répondit tranquillement :

— Je n'ai pas versé. Un pauvre charretier est tombé sous les roues de sa voiture; je passais, je l'ai relevé.

Et le docteur se dirigea vers celle des chaises restée vide autour de la table. Il prit sa serviette, la déploya, en passa une des extrémités dans la boutonnière de son habit, et étala le reste sur sa poitrine et sur ses genoux.

A ce début, de nombreux sourires errèrent sur les lèvres des convives; quelques chuchotemens rompirent le silence. Cette fois, le docteur ne leva pas les yeux, peut-être ne vit-il rien.

— Y a-t-il beaucoup de malades dans le village? demanda Mme de Moncar, tandis que l'on servait le nouveau venu.

— Mais oui, madame, beaucoup.

— Le pays est-il donc malsain?

— Non, madame.

— Mais ces maladies, d'où viennent-elles?

— Du grand soleil pendant les moissons, du froid et de l'humidité pendant l'hiver.

Un des convives, affectant un grand sérieux, se mêla à la conversation.

— Alors, monsieur, dans ce pays sain, on est malade toute l'année?

Le docteur leva ses petits yeux gris vers son interlocuteur, le regarda, hésita et sembla retenir ou chercher une réponse. Mme de Moncar intervint avec bonté.

— Je sais, dit-elle, que vous êtes ici la providence de tout ce qui souffre.

— Oh! vous êtes trop bonne! répondit le vieillard, et il parut fort occupé d'une tranche de pâté qu'il venait de se servir.

Alors on laissa le docteur Barnabé livré à lui-même, et la conversation reprit son cours.

Si les regards par hasard tombaient sur le paisible vieillard, on glissait sur lui un léger sarcasme, qui, mêlé à d'autres discours, devait, pensait-on, passer inaperçu de celui qui en était l'objet. Ce n'était pas que ces jeunes gens et ces jeunes femmes ne fussent habituellement polis, et n'eussent de la bonté au fond du cœur; mais, ce jour-là, le voyage, l'entrain du déjeuner, leur réunion, les rires qui avaient commencé avec les événemens de la journée, tout cela avait amené une gaieté sans raison, une moquerie communicative, qui les rendaient sans merci pour la victime que le hasard jetait sur leur chemin. Le docteur parut manger tranquillement, sans lever les yeux, sans prêter l'oreille, sans proférer une parole; on le tint pour sourd et muet, et le déjeuner s'acheva sans contrainte.

Quand on sortit de table, le docteur Barnabé fit quelques pas en arrière, laissant chaque homme choisir la femme qu'il voulait reconduire au salon. Une des compagnes de Mme de Moncar étant restée seule, le médecin du village s'avança timidement, et lui offrit, non le bras, mais la main. Les doigts de la jeune femme étaient à peine effleurés par les doigts du docteur, qui, légèrement incliné en signe de respect, s'avançait à pas comptés vers le salon. De nouveaux sourires accueillirent cette entrée, mais aucun nuage ne se montra sur le front du vieillard, que l'on déclara aveugle aussi bien que sourd et muet.

M. Barnabé, s'étant séparé de sa compagne, chercha la plus petite, la plus modeste des chaises du salon. Il la poussa à l'écart, bien loin de tout le monde, s'y assit, plaça sa canne entre ses genoux, croisa ses mains sur la pomme de la canne, et vint appuyer son menton sur ses mains. Dans cette position méditative, il resta silencieux, et, de temps à autre, ses yeux se fermèrent, comme si un doux sommeil, qu'il n'appelait ni ne repoussait, eût été au moment de s'emparer de lui.

— Madame de Moncar, s'écria un des voyageurs, je pense que vous n'avez pas le projet d'habiter ces ruines et ce désert?

— Non, vraiment, ce n'est pas mon projet; mais voici de hautes futaies, des bois agrestes. M. de Moncar pourrait bien être tenté, au moment des chasses, de venir ici passer quelques mois d'automne.

— Mais alors il faut abattre, reconstruire, déblayer, arracher!

— Faisons un plan, s'écria la jeune comtesse; sortons, et traçons le jardin futur de mes domaines.

Il était dit que cette partie de plaisir tournerait à mal. En ce moment, un gros nuage creva et laissa tomber une pluie fine et serrée. Impossible de quitter le salon.

— Mon Dieu! qu'allons-nous faire? reprit Mme de Moncar; les chevaux ont besoin de plusieurs heures de repos. Il est évident qu'il pleuvra long-temps. Cette herbe qui pousse partout est mouillée à ne pouvoir laisser faire un pas d'ici à huit jours; toutes les cordes du piano sont cassées. Il n'y a pas un livre à dix lieues à la ronde. Ce salon est glacial et triste à mourir. Qu'allons-nous devenir?

En effet, la bande, naguère joyeuse, perdait insensiblement sa gaieté. Les chuchotemens et les rires étaient remplacés par le silence. On s'approchait des fenêtres; on regardait le ciel : ce ciel restait sombre et chargé de nuages. Tout espoir de promenade était désormais impossible. On s'assit, tant bien que mal, sur les vieux meubles. On essaya de ranimer la conversation; mais il est des pensées qui ont besoin, comme les fleurs, d'un peu de soleil, et qui restent éteintes quand le ciel est noir. Toutes ces jeunes têtes semblaient s'incliner, battues par l'orage, comme les peupliers du jardin, que, d'un regard oisif, on voyait ondoyer au gré du vent. Une heure s'écoula péniblement.

La châtelaine, un peu découragée du non-succès de sa partie de plaisir, languissamment appuyée sur le balcon d'une fenêtre, regardait vaguement ce qui se trouvait devant elle.

— Voilà, dit-elle, là-bas, sur le coteau, une petite maison blanche que je ferai abattre; elle cache la vue.

— La maison blanche! s'écria le docteur. Il y avait plus d'une heure que le docteur Barnabé était immobile sur sa chaise. La joie, l'ennui, le soleil, la pluie, tout s'était succédé sans lui faire proférer une parole. On avait complétement oublié sa présence; aussi tous les regards se tournèrent-ils brusquement vers lui, lorsqu'il fit entendre ces trois mots : — La maison blanche!

— Quel intérêt portez-vous donc à cette maison, docteur? demanda la comtesse.

— Mon Dieu! madame, prenez que je n'aie rien dit. On l'abattra sans nul doute, puisque tel est votre bon plaisir.

— Mais pourquoi regrettez-vous cette vieille masure?

— C'est... mon Dieu, c'est qu'elle a été habitée par des personnes que j'aimais... et...

— Et qu'elles comptent y revenir, docteur?

— Elles sont mortes depuis long-temps, madame, mortes quand j'étais jeune!

Et le vieillard regarda avec tristesse la maison blanche, qui, sur le revers de la montagne, s'élevait, au milieu des bois, comme une marguerite au milieu de l'herbe.

Il y eut quelques instans de silence.

— Madame, dit un des voyageurs bas à l'oreille de Mme de Moncar; madame, il y a ici quelque mystère. Voyez comme notre Esculape est devenu sombre. Un drame pathétique s'est passé là-bas; un amour de jeunesse peut-être. Demandez au docteur de nous faire ce récit.

— Oui! oui! murmura-t-on de toutes parts; le récit! une histoire! une histoire! et, si l'intérêt manque, nous aurons pour nous égayer l'éloquence de l'orateur.

— Non pas, messieurs! répondit à demi-voix Mme de Moncar; si je demande au docteur Barnabé de raconter l'histoire de la maison blanche, c'est à la condition que personne ne rira.

Chacun ayant promis d'être sérieux et poli, Mme de Moncar s'approcha de M. Barnabé :

— Docteur, dit-elle en s'asseyant près du médecin, à cette maison, je le vois, se rattache quelque souvenir d'autrefois qui vous est resté précieux. Voulez-vous nous le dire? Je serais désolée de vous donner un regret qu'il serait en mon pouvoir de vous épargner; je laisserai cette maison si vous me dites pourquoi vous l'aimez.

Le docteur Barnabé parut étonné et demeura silencieux. La comtesse s'approcha plus encore de lui :

— Cher docteur, dit-elle, voyez quel mauvais temps! comme tout est triste! Vous êtes le plus âgé de nous tous, contez-nous une histoire! Faites-nous oublier la pluie, le brouillard et le froid.

M. Barnabé regarda la comtesse avec un grand étonnement.

— Il n'y a pas d'histoire, dit-il; ce qui s'est passé dans la maison blanche est bien simple et n'a d'intérêt que pour moi, qui aimais ces jeunes gens; des étrangers ne peuvent pas appeler cela une histoire. Et puis, je ne sais ni conter ni parler longuement, quand on m'écoute. D'ailleurs, ce que j'aurais à dire est triste, et vous êtes venus pour vous amuser.

Le docteur appuya de nouveau son menton sur sa canne.

— Cher docteur, reprit la comtesse, la maison blanche restera là, si vous dites ce qui vous la fait aimer.

Le vieillard parut un peu ému; il croisa, décroisa ses jambes, chercha sa tabatière, la remit dans sa poche sans l'ouvrir, puis, regardant la comtesse :

— Vous ne l'abattrez pas? dit-il en montrant de sa main maigre et tremblante la demeure qu'on voyait à l'horizon.

— Je vous le promets.

— Eh bien! soit donc! je ferai cela pour eux; je sauverai cette maison où ils ont été heureux.

— Mesdames, reprit le vieillard, je ne sais pas bien parler; mais je pense que le moins savant en arrive toujours à se faire comprendre quand il dit ce qu'il a vu. Cette histoire, sachez-le d'avance, n'est pas gaie. On appelle un musicien pour chanter et pour danser; on appelle un médecin quand on souffre et qu'on est près de mourir.

Un cercle se forma autour du docteur Barnabé, qui, restant les mains croisées sur sa canne, commença tranquillement le récit suivant, au milieu de l'auditoire qui, tout bas, projetait de sourire de ses discours :

— C'était, il y a bien long-temps, c'était quand j'étais jeune, car j'ai été jeune aussi. La jeunesse est une fortune qui appartient à tout le monde, aux riches comme aux pauvres, mais qui ne reste dans les mains de personne. Je venais de passer mes examens; j'étais reçu médecin, et, bien persuadé que, grace à moi, les hommes allaient cesser de mourir, je revins dans mon village déployer mes grands talens.

Mon village n'est pas loin d'ici. De la petite fenêtre de ma chambre, je voyais cette maison blanche du côté opposé à celui que vous regardez en ce moment. Mon village, à vos yeux, ne serait sûrement pas très beau. Pour moi, il était superbe; j'y étais né, et je l'aimais. Chacun voit à sa façon les choses que l'on aime; on s'arrange pour continuer à les aimer. Dieu permet qu'on soit de temps en temps un peu aveugle, car il sait bien que voir toujours clair, dans ce bas monde, n'amène pas grand profit. Ce pays donc me paraissait riant et animé : j'y savais vivre heureux. La maison blanche seulement, chaque fois qu'en me levant j'ouvrais mes volets, frappait désagréablement mes regards : elle était toujours close, sans bruit, et triste comme une chose abandonnée. Jamais je n'avais vu ses fenêtres s'ouvrir et se fermer, sa porte s'entrebâiller, et les barrières du jardin livrer passage à qui que ce fût. Monsieur votre oncle, qui n'avait que faire d'une chaumière à côté de son château, cherchait à la louer; mais le prix était un peu élevé, et personne parmi nous n'était assez riche pour venir y demeurer. Elle resta donc vide, tandis qu'au hameau on voyait à chaque fenêtre deux ou trois joyeuses figures d'enfans écartant des branches de giroflée pour regarder dans la rue au moindre bruit qui faisait japper les chiens; mais, un matin, à mon réveil, je fus tout étonné de voir la maison blanche avec une grande échelle placée le long de ses murs : un peintre peignait en vert les volets des fenêtres; une servante nettoyait les carreaux, un jardinier bêchait le jardin.

— Tant mieux! me dis-je, un bon toit comme celui-là qui n'abrite personne, c'est du bien perdu!

Je vis, de jour en jour, la maison changer d'aspect; des caisses de fleurs vinrent cacher la nudité des murs. Un parterre fut dessiné devant le perron; les allées, débarrassées des mauvaises herbes, furent sablées, et de la mousseline blanche comme la neige brillait au soleil, quand il dardait sur les fenêtres. Un jour enfin, une voiture de poste traversa le village et vint s'arrêter dans l'enclos de la petite maison. Qui étaient ces étrangers? nul ne le savait; mais chacun, au village, désirait le savoir. Pendant long-temps, rien ne se répandit au dehors de ce qui se passait dans cette demeure; on voyait seulement les rosiers fleurir et le gazon verdoyer. Que de commentaires on fit sur ce mystère! C'étaient des aventuriers qui se cachaient; c'étaient un jeune homme et sa maîtresse; enfin on devina tout, hors la vérité. La vérité est si simple, qu'on ne songe pas toujours à elle; une fois l'esprit en mouvement, il cherche à droite, à gauche, il ne pense pas à regarder tout droit devant lui. Moi, je m'agitai peu. N'importe qui est là, me disais-je, ce sont des hommes, donc ils ne seront pas long-temps sans souffrir, et l'on m'enverra chercher. J'attendis patiemment.

En effet, un matin, on vint me dire que M. William Meredith me priait de me rendre chez lui. Je fis ma plus belle toilette d'alors, et, tâchant de me donner une gravité analogue à mon état, je traversai tout le village, non sans me sentir un peu fier de mon importance. Je fis bien des envieux ce jour-là! On se mit sur le seuil des portes pour me voir passer. « Il va à la maison blanche! » se disait-on; et moi, sans me hâter, dédaignant en apparence une vulgaire curiosité, je marchais lentement, saluant mes voisins les paysans, en leur disant : « A revoir, mes amis, à revoir plus tard, ce matin j'ai affaire, » et j'arrivai ainsi là-haut sur la colline.

Lorsque j'entrai dans le salon de cette mystérieuse maison, je fus réjoui du spectacle qui frappa mes regards : tout était à la fois simple et élégant. Le plus bel ornement de cette pièce était des fleurs; elles étaient si artistement arrangées, que de l'or n'eût pas mieux paré l'intérieur de cette demeure : de la mousseline blanche aux fenêtres, de la percale blanche sur les fauteuils, c'était tout; mais il y avait des roses, des jasmins, des fleurs de toutes sortes, comme dans un jardin. Le jour était adouci par les rideaux des fenêtres, l'air était rempli de la bonne odeur des fleurs, et, blottie sur un sofa, une jeune fille ou une jeune femme, blanche et fraîche comme tout ce qui l'entourait, m'accueillit avec un sourire. Un beau jeune homme, qui était assis sur un tabouret près d'elle, se leva, quand on eut annoncé le docteur Barnabé.

— Monsieur, me dit-il avec un accent étranger très fortement marqué, ici on parle tant de votre science, que je m'attendais à voir entrer un vieillard.

— Monsieur, lui répondis-je, j'ai fait des études sérieuses; je suis pénétré de la responsabilité et de l'importance de mon état; vous pouvez avoir confiance en moi.

— Eh bien! me dit-il, je recommande à vos soins ma femme, dont la situation présente réclame quelques conseils et quelques précautions. Elle est née loin d'ici; elle a quitté famille et amis pour me suivre. Moi, pour la soigner, je n'ai que mon affection, mais nulle expérience. Je compte sur vous, monsieur; s'il est possible, préservez-la de toutes souffrances.

En disant ces mots, le jeune homme fixa sur sa femme un regard si plein d'amour, que les grands yeux bleus de l'étrangère brillèrent de larmes de reconnaissance. Elle laissa tomber le petit bonnet d'enfant qu'elle brodait, et ses deux mains serrèrent la main de son mari.

Je les regardais, et j'aurais dû trouver que leur sort était digne d'envie; il n'en fut rien. Je me sentis triste : je n'aurais pu dire pourquoi. J'avais souvent vu pleurer des gens dont je disais : Ils sont heureux! Je voyais sourire William Meredith et sa femme, et je ne pus m'empêcher de penser qu'ils avaient des chagrins. Je m'assis auprès de ma charmante malade. Jamais je n'ai rien vu d'aussi joli que ce joli visage, entouré de longues boucles de cheveux blonds.

— Quel âge avez-vous, madame?

— Dix-sept ans.

— Ce pays éloigné où vous êtes née a-t-il un climat bien différent du nôtre?

— Je suis née en Amérique, à la Nouvelle-Orléans. Oh! le soleil est plus beau qu'ici!

Elle craignit sans doute d'avoir exprimé un regret, car elle ajouta :

— Mais tout pays est beau quand on est dans la maison de son mari, près de lui, et que l'on attend son enfant.

Son regard chercha celui de William Meredith; puis, dans une langue que je n'entendais pas, elle prononça quelques paroles si douces, que ce devaient être des paroles d'amour.

Après une courte visite, je me retirai en promettant de revenir.

Je revins, et, au bout de deux mois, j'étais presque un ami pour ce jeune ménage. M. et Mme Meredith n'avaient point un bonheur égoïste; ils avaient encore le temps de penser aux autres. Ils comprirent que le pauvre médecin de village, n'ayant d'autre société que celle des paysans, regardait comme une heure bénie celle qu'il passait à entendre parler le langage du monde. Ils m'attirèrent à eux, me racontèrent leurs voyages, et bientôt, avec cette prompte confiance qui caractérise la jeunesse, ils me dirent leur histoire. Ce fut la jeune femme qui prit la parole :

— Docteur, me dit-elle, là-bas, par-delà les mers, j'ai un père, des sœurs, une famille, des amis, que j'ai aimés long-temps, jusqu'au jour

où j'ai aimé William; mais alors j'ai fermé mon cœur à ceux qui repoussaient mon ami. Le père de William lui défendait de m'épouser, parce qu'il était trop noble pour la fille d'un planteur américain; mon père me défendait d'aimer William, parce qu'il était trop fier pour donner sa fille à un homme dont la famille ne l'eût pas accueillie avec amour. On voulut nous séparer; mais nous nous aimions. Nous avons long-temps prié, pleuré, demandé grace à ceux auxquels nous devions obéissance; ils restèrent inflexibles, et nous nous aimions! — Docteur, avez-vous jamais aimé? Je le voudrais, pour que vous fussiez indulgent pour nous. Nous nous sommes mariés secrètement, et nous avons fui vers la France. Oh! que la mer me parut belle pendant ces premiers jours de notre amour! Elle fut hospitalière pour les deux fugitifs. Errans au milieu des flots, à l'ombre des grandes voiles du vaisseau, nous avons eu des jours heureux, rêvant le pardon de nos familles et ne voyant que joies dans l'avenir. Hélas! il n'en fut pas ainsi. On voulut nous poursuivre, et, à l'aide de je ne sais quelle irrégularité de forme dans ce mariage clandestin, l'ambitieuse famille de William eut la cruelle pensée de nous séparer. Nous nous sommes cachés au milieu de ces montagnes et de ces bois. Sous un nom qui n'est pas le nôtre, nous vivons ignorés. Mon père n'a jamais pardonné; il m'a maudite!... Voilà pourquoi, docteur, je ne puis pas toujours sourire, même auprès de mon cher William!

Mon Dieu! comme ils s'aimaient! Jamais je n'ai vu une ame s'être plus donnée à une autre ame que celle d'Eva Meredith ne s'était donnée à son mari! Quelle que fût l'occupation à laquelle elle se livrait, elle se plaçait de façon à pouvoir, en levant les yeux, regarder et voir William. Elle ne lisait que le livre qu'il lisait. La tête penchée sur l'épaule de son mari, ses yeux suivaient les lignes sur lesquelles s'arrêtaient les yeux de William; elle voulait que les mêmes pensées vinssent les frapper en même temps, et, quand je traversais le jardin pour arriver à leur maison, je souriais en voyant toujours sur le sable des allées la trace du petit pied d'Eva auprès de celle des pieds de William. Quelle différence, mesdames, de cette solitaire et vieille maison que vous voyez là-bas à la jolie demeure de mes jeunes amis! Que de fleurs couvraient les murs! que de bouquets sur tous les meubles! que de livres charmans pleins d'histoires d'amour qui ressemblaient à leurs amours! que de gais oiseaux chantant autour d'eux! Comme il était bon de vivre là et d'être aimé un peu de ceux qui s'aimaient tant! Mais voyez, on a bien raison de dire que les jours heureux ne sont pas longs sur cette terre, et que Dieu, en fait de bonheur, ne donne jamais qu'un peu.

Un matin, Eva Meredith me parut souffrante. Je la questionnais avec tout l'intérêt que j'avais pour elle, quand elle me dit brusquement :

— Tenez, docteur, ne cherchez pas si loin la cause de mon mal; ne

me tâtez pas le pouls, c'est mon cœur qui bat trop fort. Dites, si vous voulez, que je suis enfant, docteur, mais j'ai un peu de chagrin ce matin. William va me quitter; oui, il va de l'autre côté de la montagne, à la ville voisine, chercher de l'argent qu'on nous envoie.

— Et quand reviendra-t-il? lui demandai-je doucement.

Elle sourit, rougit presque, et puis, avec un regard qui semblait dire : Ne riez pas de moi, elle répondit : *Ce soir!*

Je ne pus m'empêcher de sourire malgré le regard qui m'implorait.

En ce moment, un domestique amena devant le perron le cheval qu'allait monter M. Meredith. Eva se leva, descendit dans le jardin, s'approcha du cheval, et, caressant sa crinière, inclina sa tête sur le cou de l'animal, peut-être pour cacher que quelques larmes s'échappaient de ses yeux. William vint, et, s'étant élancé sur son cheval, il releva doucement la tête de sa femme.

— Enfant! lui dit-il en la regardant avec amour et en la baisant au front.

— William! c'est que nous ne nous sommes pas encore quittés pour tant d'heures à la fois.

M. Meredith pencha sa tête vers celle d'Eva, et baisa de nouveau ses beaux cheveux blonds; puis il enfonça l'éperon dans le flanc du cheval et partit au galop. Je suis convaincu qu'il était aussi un peu ému. Rien n'est contagieux comme la faiblesse des gens que l'on aime : les larmes appellent les larmes, et ce n'est pas un beau courage que celui qui fait rester les yeux secs auprès d'un ami qui pleure.

Je m'éloignai, et, rentré dans la chambre de ma maisonnette, je me mis à songer au grand bonheur d'aimer. Je me demandai si jamais une Eva viendrait partager ma pauvre demeure; je ne songeais pas à examiner si j'étais digne d'être aimé. Mon Dieu! lorsqu'on regarde les êtres qui se dévouent, on voit bien facilement que ce n'est pas à cause de mille choses et pour de bonnes raisons qu'ils aiment si bien; ils aiment parce que cela leur est nécessaire, inévitable; ils aiment à cause de leur cœur, non pas à cause de celui des autres. Eh bien! cette bonne chance qui fait rencontrer une ame qui a besoin d'aimer, je songeais à la chercher, à la trouver, absolument comme dans mes promenades du matin je pouvais rencontrer sur mon chemin une fleur parfumée.

Je rêvais ainsi, quoique ce soit un assez blâmable sentiment que celui qui, à la vue du bonheur des autres, nous fait regretter ce qui nous manque. N'y a-t-il pas là un peu d'envie? et si la joie se volait comme on vole de l'or, ne songerions-nous pas à en faire le larcin?

La journée se passa, et je venais de terminer mon frugal souper quand on vint me prier, de la part de Mme Meredith, de me rendre chez elle. En cinq minutes, j'arrivai à la porte de la maison blanche. Je trouvai Eva, seule encore, assise sur un sofa, sans ouvrage, sans livre,

pâle et toute tremblante. — Venez, docteur, venez, me dit-elle de sa douce voix; je ne puis plus rester seule. Voyez comme il est tard! il y a plus de deux heures qu'il devrait être ici, et il n'est pas encore rentré!

Je fus étonné de l'absence prolongée de M. Meredith; mais, pour rassurer sa femme, je répondis tranquillement : — Que pouvons-nous savoir du temps nécessaire à ses affaires, une fois arrivé à la ville? On l'aura fait attendre; le notaire était absent peut-être. Il y aura eu des actes à rédiger, à signer...

— Ah! docteur, je savais bien que vous me diriez quelques consolantes paroles. Je n'ai pas hésité à vous demander de venir; j'avais besoin d'entendre quelqu'un me dire qu'il n'était pas sage de trembler ainsi. Que la journée a été longue, grand Dieu! Docteur, est-ce qu'il y a des personnes qui peuvent vivre seules? Est-ce qu'on ne meurt pas tout de suite, comme si on vous ôtait la moitié de l'air qu'il faut pour respirer? Mais voilà huit heures qui sonnent!... — Huit heures sonnaient en effet. Il m'était difficile de comprendre pourquoi William n'était pas de retour. A tout hasard, je dis à M[me] Meredith : — Madame, le soleil se couche à peine; il fait jour encore, et la soirée est superbe. Venez respirer la bonne odeur de vos fleurs; venez du côté de l'arrivée. Votre mari vous trouvera sur son chemin.

Elle s'appuya sur mon bras et marcha vers la barrière qui fermait le petit jardin. J'essayai d'attirer son attention sur les objets qui l'entouraient. Elle me répondit d'abord comme un enfant obéit; mais je sentais que sa pensée n'était pas avec ses paroles. Son regard inquiet restait fixé sur la barrière verte, encore entr'ouverte comme au départ de William. Elle vint s'appuyer sur le treillage, puis elle me laissa parler, souriant de temps à autre pour me remercier; car, à mesure que le temps passait, elle perdait le courage de me répondre. Ses yeux suivaient dans le ciel le coucher du soleil, et les teintes grises qui succédaient à l'éclat de ses rayons marquaient d'une manière certaine la marche du temps. Tout s'assombrit autour de nous; le chemin qui, à travers le bois, nous avait jusqu'alors laissé voir ses blancs contours, disparut à nos yeux sous l'ombre des grands arbres, et l'horloge du village sonna neuf heures. Eva tressaillit; moi-même je sentis chaque coup me frapper au cœur. J'avais pitié de ce que devait souffrir cette femme.

— Songez, madame, lui répondis-je (elle ne m'avait pas parlé, mais je répondais à l'inquiétude qui parlait sur tous ses traits), songez que M. Meredith ne peut revenir qu'au pas : les routes à travers les bois sont sans cesse coupées de rochers qui ne permettent pas d'avancer vite. — Je lui parlais ainsi parce qu'il fallait la rassurer, mais le fait est que je ne savais plus comment expliquer l'absence de William. Moi qui connaissais la distance, je savais bien que j'aurais été deux fois à la ville et en

serais deux fois revenu depuis qu'il avait quitté sa demeure. La rosée du soir commençait à pénétrer nos vêtemens, et surtout la mousseline qui couvrait la jeune femme. Je repris son bras et l'entraînai vers la maison. Elle me suivit avec douceur. C'était un caractère faible, où tout était soumis, même la douleur. Elle marcha lentement, la tête baissée, les yeux fixés sur les traces laissées dans le sable par le galop du cheval de son mari. Mais qu'il était triste, bon Dieu! de revenir ainsi à la nuit, encore sans William! En vain nous prêtions l'oreille : la nature était dans ce grand silence que rien ne trouble à la campagne lorsque la nuit est venue. Comme tout sentiment d'inquiétude s'augmente alors! La terre paraît si triste au milieu de l'obscurité, qu'elle semble nous rappeler que tout s'obscurcit aussi dans la vie. C'était la vue de cette jeune femme qui me faisait faire ces réflexions; à moi seul je n'eusse jamais songé à tout cela.

Nous rentrâmes. Eva s'assit sur le canapé et resta immobile, les mains jointes sur ses genoux, la tête baissée sur sa poitrine. On avait placé une lampe sur la cheminée, et la lumière tombait en plein sur son visage. Jamais je n'en oublierai la douloureuse expression : elle était pâle, tout-à-fait pâle; son front et ses joues étaient de la même teinte; l'humidité du soir avait allongé les boucles de ses cheveux, qui tombaient en désordre sur ses épaules. Des larmes roulaient sous ses paupières, et le tremblement de ses lèvres décolorées laissait deviner l'effort qu'elle faisait pour empêcher ses pleurs de couler. Elle était si jeune, que cette douce figure semblait celle d'un enfant auquel on défend de pleurer.

Je commençais à me troubler et à ne plus savoir quelle contenance garder vis-à-vis de Mme Meredith. Je me rappelai tout à coup (c'était bien une pensée de médecin) qu'au milieu de ses inquiétudes, Eva n'avait rien pris depuis le matin, et son état rendait imprudent de prolonger cette privation de toute nourriture. Au premier mot que je prononçai à ce sujet, elle leva vers moi ses yeux avec une expression de reproche, et cette fois le mouvement de ses paupières fit couler deux larmes sur ses joues.

— Pour votre enfant, madame! lui dis-je.

— Ah! vous avez raison! murmura-t-elle. Et elle se leva pour se rendre à la salle à manger; mais dans la salle à manger il y avait deux couverts mis à leur petite table, et cela en ce moment me parut si triste, que je restai sans dire un mot, sans faire un mouvement. L'inquiétude qui me gagnait me rendait tout-à-fait gauche; je n'étais pas assez habile pour dire des choses que je ne pensais pas. Le silence se prolongeait. Et cependant, me disais-je tout bas, je suis là pour la consoler; elle m'a fait appeler à cette intention. Il y a sans doute mille raisons pour expliquer ce retard; cherchons-en une... Je cherchais, je

cherchais... puis je restais silencieux, maudissant cent fois en une minute le peu d'esprit d'un pauvre médecin de village.

Eva, la tête appuyée sur sa main, ne mangeait pas. Tout à coup elle se tourna brusquement vers moi, et éclatant en sanglots :

— Ah! docteur, dit-elle, je le vois bien, vous êtes inquiet aussi!

— Mais non; mais non, madame, répondis-je en parlant au hasard. Pourquoi serais-je inquiet? Il aura dîné chez le notaire. Le pays est sûr, et personne ne sait d'ailleurs qu'il rapporte de l'argent.

Une de mes préoccupations venait de se faire jour malgré moi. Je savais qu'une bande de moissonneurs étrangers avait traversé le village le matin pour se rendre dans un département voisin.

Eva poussa un cri.

— Des voleurs! des voleurs! dit-elle. Je n'avais pas songé à ce danger!

— Mais, madame, je n'en parle que pour dire qu'il n'existe pas.

— Oh! cette idée vous est venue, docteur, parce que vous pensiez que ce malheur était possible! William, mon William! pourquoi m'as-tu quittée? s'écria-t-elle en pleurant.

J'étais debout, désolé de ma maladresse, hésitant devant toutes mes pensées, balbutiant quelques mots sans suite, et sentant, pour comble de malheur, que mes yeux allaient se remplir de larmes. Allons! je vais pleurer, me disais-je; il ne me manquait plus que cela. Enfin il me vint une idée.

— Madame Meredith, lui dis-je, je ne peux vous voir vous tourmenter ainsi et rester à vos côtés sans rien trouver de bon à dire pour vous consoler. Je vais aller à la recherche de votre mari; je vais prendre à tout hasard une des routes du bois; je vais regarder partout, appeler, aller, s'il le faut, jusqu'à la ville.

— Oh! merci, merci, mon ami! s'écria Eva Meredith. Prenez avec vous le jardinier, le domestique; allez dans toutes les directions.

Nous rentrâmes précipitamment dans le salon, et Eva sonna vivement à plusieurs reprises. Tous les habitans de la petite maison ouvrirent à la fois les différentes portes de la pièce où nous étions.

— Suivez le docteur Barnabé, s'écria Mme Meredith.

En ce moment, le galop d'un cheval se fit distinctement entendre sur le sable de l'allée. Eva poussa un cri de bonheur qui pénétra tous les cœurs. Jamais je n'oublierai l'expression de divine joie qui se peignit à l'instant sur son visage encore inondé de larmes.

Elle et moi, nous volâmes vers le perron. La lune, en ce moment, se dégageant des nuages, éclaira en plein un cheval couvert d'écume, que personne ne montait, dont la bride traînait à terre, et dont les étriers vides frappaient les flancs poudreux. Un second cri, horrible cette fois, s'échappa de la poitrine d'Eva; puis elle se tourna vers moi les yeux fixes, la bouche entr'ouverte, les bras pendans.

— Mes amis, criai-je aux domestiques consternés, allumez des torches et suivez-moi! Madame, nous allons revenir bientôt, je l'espère, avec votre mari, qui s'est légèrement blessé; un pied foulé, peut-être. Ne perdez pas courage; nous reviendrons bientôt.

— Je vous suivrai, murmura Eva Meredith d'une voix étouffée.

— C'est impossible, m'écriai-je; il faut aller vite; il faut aller loin peut-être, et dans votre état... ce serait risquer votre vie et celle de votre enfant...

— Je vous suivrai, répéta Eva.

Oh! ce fut alors que je sentis combien était cruel l'isolement de cette femme. S'il y avait eu là un père, une mère, on lui eût ordonné de rester, on l'eût retenue de force; mais elle était seule sur la terre, et, à toutes mes rapides instances, elle répondait d'une voix sourde : — Je vous suivrai.

Nous partîmes. Les nuages alors voilaient la lune; il n'y avait aucune lumière ni dans le ciel ni sur la terre. A peine pouvions-nous, à la lueur incertaine de nos torches, distinguer notre chemin. Un domestique marchait en avant. Il inclinait la torche qu'il tenait tantôt à droite, tantôt à gauche, pour éclairer les fossés, les buissons qui bordaient la route. Derrière lui, Mme Meredith, le jardinier et moi, nous suivions du regard le jet de lumière projeté par la flamme, cherchant avec angoisse si quelque objet ne viendrait pas frapper nos yeux. De temps à autre, nous élevions la voix en appelant M. Meredith. Après nous, un sanglot étouffé murmurait à peine le nom de William, comme si un cœur eût compté sur l'instinct de l'amour pour faire mieux entendre ses larmes que nos cris.

Nous arrivâmes dans le bois. La pluie commençait à tomber, et les gouttes, en frappant les feuilles des arbres, faisaient un bruit si triste, qu'il semblait que tout pleurait autour de nous.

Les vêtemens légers qui couvraient Eva furent bientôt pénétrés par cette pluie froide. L'eau ruisselait de toutes parts sur les cheveux, sur le front de la pauvre femme. Elle se heurtait les pieds contre les rochers du chemin, et souvent fléchissait au point de tomber sur ses genoux; mais elle se relevait avec l'énergie du désespoir et poursuivait sa route. Cela faisait mal à voir. La lueur rouge de nos torches éclairait l'un après l'autre chaque tronc d'arbre, chaque rocher. Parfois, à un coude du chemin, le vent semblait éteindre cette lueur, et alors nous nous arrêtions, perdus dans les ténèbres. Nos voix, en appelant William Meredith, étaient devenues si tremblantes, qu'elles nous faisaient peur à nous-mêmes. Je n'osais regarder Eva; en vérité, je craignais de la voir tomber morte devant moi.

Enfin un moment vint où, tandis que fatigués, découragés, nous marchions en silence, Mme Meredith nous repoussa subitement, s'élança

en avant et se jeta à travers les broussailles. Nous la suivîmes. Quand nous pûmes soulever une torche pour distinguer les objets, hélas! nous la vîmes à genoux auprès du corps de William; il était étendu par terre, sans mouvement, les yeux ternes et le front couvert du sang qui s'échappait d'une blessure au côté gauche de la tête.

— Docteur? me dit Eva.

Ce seul mot disait : — William vit-il encore?

Je me penchai; je tâtai le pouls de William Meredith; je posai ma main sur son cœur, et je restai silencieux. Eva me regardait toujours; mais, à mesure que mon silence se prolongeait, je la vis fléchir, s'incliner, puis, sans dire une parole, sans jeter un cri, elle tomba évanouie sur le corps mort de son mari.

— Mais, mesdames, dit le docteur Barnabé en se tournant vers son auditoire, voilà le soleil qui brille; vous pouvez sortir maintenant. Restons-en là de ce triste récit.

Mme de Moncar s'approcha du vieillard : — Docteur, dit-elle, de grace, soyez assez bon pour achever; regardez-nous, et vous ne douterez pas de l'intérêt avec lequel nous vous écoutons.

En effet, il n'y avait plus de sourires moqueurs sur les jeunes visages qui entouraient le médecin de village. Peut-être même eût-il pu voir des larmes briller dans quelques yeux. Il reprit son récit :

Mme Meredith fut transportée chez elle, et elle resta plusieurs heures sans connaissance sur son lit. Je sentais que c'était à la fois un devoir et une cruauté de lui prodiguer les secours de mon art pour la rappeler à la vie. Je redoutais les scènes déchirantes qui allaient succéder à cet état d'immobilité; je demeurais penché vers cette pauvre femme, baignant ses tempes d'eau fraîche et épiant avec anxiété le triste et cependant l'heureux moment où je verrais le souffle de la respiration s'échapper de ses lèvres. Je m'étais trompé dans mes prévisions, car je n'avais jamais vu un grand malheur. Eva entr'ouvrit les yeux, puis les referma aussitôt; aucune larme ne souleva ses paupières pour glisser sur ses joues. Elle resta glacée, immobile, silencieuse, et, si ce n'eût été le cœur qui avait recommencé à battre sous ma main, j'aurais pu la croire morte. Qu'il est triste de se trouver témoin d'une douleur que l'on sent au-dessus de toute consolation! Je me disais que me taire semblait manquer de pitié pour cette malheureuse femme, que parler pour consoler semblait ne pas assez reconnaître la grandeur du malheur. Moi qui n'avais pu rien trouver à dire pour calmer une inquiétude, pouvais-je espérer être plus éloquent en face d'une pareille souffrance? Je pris le parti le plus sûr, celui d'un silence complet. Je resterai là, me disais-je, je soignerai le mal physique, ainsi que cela est mon devoir, puis je me tiendrai immobile auprès d'elle, comme un chien dévoué se coucherait à ses pieds. Une fois ma résolution prise, je fus plus

calme; je la laissai vivre d'une vie qui ressemblait à une mort. Au bout de quelques heures pourtant, j'approchai des lèvres de Mme Meredith une cuillerée de potion que j'avais jugée nécessaire. Eva tourna lentement la tête du côté opposé et resta appuyée loin de la main qui lui présentait le breuvage. Quelques instans après, je revins à la charge.

— Buvez, madame, lui dis-je, et de la cuillère j'effleurais doucement ses lèvres; ses lèvres restèrent fermées.

— Madame, votre enfant! repris-je à demi-voix.

Eva ouvrit les yeux, se souleva péniblement, s'appuya sur son coude, se pencha vers la boisson que je lui présentais, la prit; puis elle retomba sur son oreiller :

— Il faut que j'attende qu'une autre vie soit séparée de la mienne! murmura-t-elle.

Depuis lors, Mme Meredith ne parla plus, mais elle obéit machinalement à toutes mes prescriptions. Étendue sur son lit de douleur, elle semblait éternellement dormir; mais, à quelque moment que ce fût, quand de ma voix la plus basse je lui disais : « Soulevez-vous, buvez ceci, » elle obéissait au premier mot; ce qui me prouvait que l'ame veillait dans ce corps immobile sans trouver un seul instant d'oubli et de repos.

Je fus seul à m'occuper des funérailles de William. On ne sut jamais rien de positif sur la cause de sa mort. On ne trouva pas sur lui l'argent qu'il devait rapporter de la ville; peut-être avait-il été volé et assassiné, peut-être cet argent, donné en billets, s'était-il échappé de sa poche au moment d'une chute de cheval. Et comme on ne pensa que fort tard à essayer de le retrouver, il n'était pas impossible que la pluie de la nuit l'eût fait disparaître dans la terre fangeuse et les herbes humides. On fit quelques perquisitions qui n'eurent aucun résultat, et bientôt on cessa toute recherche à cet égard. J'avais essayé de savoir d'Eva Meredith s'il n'y avait pas quelques lettres à écrire pour prévenir sa famille ou celle de son mari. Je pus difficilement lui arracher une réponse. Enfin je parvins à comprendre qu'il fallait seulement prévenir leur homme d'affaires, qui ferait ce qu'il était convenable de faire. J'espérais donc que, d'Angleterre du moins, il arriverait quelques nouvelles qui décideraient de l'avenir de cette pauvre femme; mais non, les jours succédèrent aux jours, et personne sur la terre ne sembla savoir que la veuve de William Meredith vivait dans un isolement complet au milieu d'un pauvre village. Plus tard, pour essayer de rappeler Eva au sentiment de l'existence, j'avais désiré qu'elle se levât. Le lendemain du jour où je donnai ce conseil, je la trouvai debout, vêtue de noir : c'était l'ombre de la belle Eva Meredith. Ses cheveux étaient séparés en bandeaux sur son front pâle. Elle était assise près d'une fenêtre, et restait immobile comme elle l'avait été dans son lit.

Ce fut ainsi que je passai en silence de longues soirées auprès d'elle. Je prenais un livre par contenance. Chaque jour, en l'abordant, je lui disais quelques paroles de pitié et de dévouement. Elle me répondait par un regard qui me disait merci; puis nous demeurions sans parler. J'attendais qu'une occasion se présentât pour essayer d'échanger avec elle quelques pensées; mais ma gaucherie et mon respect pour son malheur ne savaient pas la faire naître ou la laissaient passer. Je m'accoutumais peu à peu à cette absence de tout discours, à ce recueillement, et puis, qu'aurais-je dit? L'important était qu'elle sût qu'elle n'était pas absolument seule dans ce monde, et, tout obscur que fût l'appui qui lui restait, c'était quelqu'un enfin. Je n'allais la voir que pour lui dire par ma présence : « Je suis là. »

Ce fut une étrange phase de ma vie; elle eut une grande influence sur le reste de ma destinée. Si je n'avais pas témoigné tant de regrets de voir disparaître la maison blanche, je passerais rapidement à la conclusion de ce récit; mais vous avez voulu savoir pourquoi cette maison était pour moi un lieu consacré, il faut donc que je vous dise ce que j'ai pensé, ce que j'ai senti sous son humble toit. Pardonnez-moi, mesdames, quelques paroles sérieuses. Cela ne va pas mal à la jeunesse d'être un peu attristée; elle a tant de temps devant elle pour rire et pour oublier!

Fils d'un paysan enrichi, j'avais été envoyé à Paris pour achever mes études. Pendant les quatre années passées dans cette grande ville, j'avais conservé la gaucherie de mes manières, la simplicité de mon langage; mais j'avais rapidement perdu la naïveté de mes sentimens. Je revins dans ces montagnes presque savant, mais presque incrédule à tout ce qui fait qu'on vit paisible sous un toit de chaume auprès de sa femme et de ses enfans, sans détourner les yeux des croix du cimetière que l'on voit du seuil de sa demeure.

Quand Eva Meredith était heureuse, son bonheur m'avait déjà donné d'utiles leçons. « Ils m'ont trompé là-bas, » me disais-je; il y a des cœurs vrais, il y a des ames innocentes comme des ames d'enfans. Le plaisir d'un instant n'est pas tout dans la vie. Il existe des sentimens qui ne finissent pas avec la fin de l'année. On peut s'aimer long-temps, toujours peut-être.

En contemplant l'amour de William et d'Eva, j'avais retrouvé ma simple nature du paysan d'autrefois. Je me prenais à rêver une femme vertueuse, candide, assidue à l'ouvrage, embellissant mon logis par ses soins et son bon ordre. Je me voyais fier de la douce sévérité de ses traits, révélant à tout venant l'épouse fidèle et même un peu austère. Certes, ce n'étaient pas là mes rêves de Paris au sortir d'une joyeuse soirée passée avec mes camarades! Un malheur horrible tomba comme la foudre sur Eva Meredith. Cette fois, je compris moins vite l'enseignement que chaque jour renouvelait pour moi.

Eva restait assise près d'une fenêtre, le regard tristement fixé sur le ciel. Cette position, assez familière à tous ceux qui rêvent, attira peu d'abord mon attention; cependant à la longue elle finit par me frapper. Tandis que mon livre restait ouvert sur mes genoux, je regardais Mme Meredith, et, bien sûr que ses regards ne surprendraient pas les miens, je l'examinais attentivement. Eva regardait le ciel, mes yeux suivaient la direction des siens. « Ah! me dis-je avec un demi-sourire, elle croit qu'elle ira le retrouver là-haut! » Puis je repris mon livre en songeant qu'il était heureux pour la faiblesse des femmes que de semblables pensées vinssent au secours de leur douleur.

Je vous l'ai dit, mon séjour au milieu des étudians avait mis de mauvaises idées dans ma tête. Chaque jour cependant je voyais Eva dans la même attitude, et chaque jour mes réflexions étaient ramenées vers le même sujet. Peu à peu j'en arrivai à songer qu'elle avait là un bon rêve. Je me mis à regretter de ne pouvoir croire que ce rêve fût vrai. L'ame, le ciel, la vie éternelle, tout ce que mon curé m'avait appris autrefois passait dans mon imagination, tandis que je restais assis le soir devant la fenêtre ouverte. Je me disais : « Ce que le vieux curé m'enseignait est plus consolant que les froides réalités que la science m'a laissé entrevoir! » Puis je regardais Eva, qui regardait toujours le ciel, tandis que les cloches de l'église du village sonnaient au loin, et que les rayons du soleil couchant faisaient briller au milieu des nuages la croix du clocher. Je revins souvent m'asseoir près de la pauvre veuve, persévérante dans sa douleur comme dans ses saintes espérances.

Quoi! pensai-je, tant d'amour ne s'adresse plus qu'à un peu de poussière déjà mêlée à la terre; tous ces soupirs ne vont vers aucun but! William est parti dans ses jeunes années, avec ses vives affections, avec son cœur, où tout était encore en fleur. Elle ne l'a aimé qu'une année, qu'une petite année, et tout est dit pour elle! Il n'y a au-dessus de nos têtes que de l'air. L'amour, ce sentiment si vivant en nous, n'est qu'une flamme placée dans l'obscure prison de notre corps, où elle brille, brûle, puis s'éteint quand la fragile muraille qui l'entoure vient à tomber : un peu de poussière, voilà tout ce qui reste de nos amours, de nos espérances, de nos pensées, de nos passions, de tout ce qui respire, s'agite et s'exalte en nous!

Il y eut un grand silence au fond de moi-même.

En vérité, j'avais cessé de penser : j'étais comme endormi entre ce que je ne niais plus et ce que je ne croyais pas encore. Enfin, un soir, comme Eva avait joint les mains pour prier, devant la plus belle soirée étoilée qu'il fût possible de voir, je ne sais comment cela se fit, mais mes mains se trouvèrent jointes aussi, et mes lèvres s'entr'ouvrirent pour murmurer une prière. Alors, par un heureux hasard, pour la première fois Eva Meredith regarda ce qui se passait autour d'elle,

comme si un instinct secret l'eût avertie que mon ame venait de se mettre en harmonie avec la sienne.

— Merci, me dit-elle en me tendant la main; souvenez-vous de lui, et priez ainsi quelquefois pour lui.

— Oh! madame, m'écriai-je, puissions-nous tous nous retrouver dans un monde meilleur, que nos vies aient été longues ou courtes, heureuses ou éprouvées!

— L'ame immortelle de William est là-haut! me dit-elle d'une voix grave, tandis que son regard, à la fois triste et brillant, revenait se fixer sur le ciel.

Depuis, en accomplissant les devoirs de ma profession, j'ai souvent vu mourir; mais, à ceux qui restaient, j'ai toujours dit quelques paroles consolantes sur une vie meilleure que celle-ci; et ces paroles, je les pensais!

Enfin, un mois après ces silencieux événemens, Eva Meredith donna le jour à un fils. Quand, pour la première fois, on lui apporta son enfant, « William! » s'écria la pauvre veuve, et des larmes, des larmes secourables trop long-temps refusées à sa douleur, s'échappèrent par torrent de ses yeux. L'enfant porta ce nom tant aimé de William, et un petit berceau fut placé tout près du lit de la mère. Alors le regard d'Eva, qui s'était détourné de la terre, revint vers la terre. Elle regarda son fils comme elle avait regardé le ciel. Elle se penchait vers lui pour retrouver l'image de son père. Dieu avait permis une parfaite ressemblance entre William et le fils qu'il ne devait pas voir. Il se fit un grand changement autour de nous. Eva Meredith, qui avait consenti à vivre pour attendre que l'existence de son enfant fût séparée de la sienne, maintenant, je le voyais bien, voulait vivre encore, parce qu'elle sentait qu'il fallait à ce petit être la protection de son amour. Elle passait les journées, les soirées, assise auprès du berceau, et quand je venais la voir, oh! alors, elle me parlait, elle me questionnait sur les soins à donner à son fils; elle expliquait ce qu'il avait souffert; elle demandait ce qu'il fallait faire pour lui épargner le plus petit mal. Elle craignait pour l'enfant la chaleur d'un rayon du soleil, le froid de l'air le plus léger. Penchée vers lui, elle le couvrait de son corps, le réchauffait par ses baisers. Un jour, je crus presque la voir sourire à son fils; mais jamais elle ne voulait, en balançant le berceau, chanter afin que le sommeil fermât les yeux de l'enfant; elle appelait une de ses femmes, et disait : « Chantez pour endormir mon fils! » Puis, elle écoutait, laissant ses larmes doucement couler sur le front du petit William. Pauvre enfant! il était beau, il était doux, facile à élever; mais, comme si la douleur de sa mère eût, même avant sa naissance, pénétré jusqu'à lui, cet enfant était triste; il ne criait guère, mais il ne souriait pas; il était calme, et le calme à cet âge fait songer à la souffrance. Il me semblait

que toutes les larmes versées sur ce berceau glaçaient cette petite ame. J'aurais voulu déjà voir les bras caressans de William entourer le cou de sa mère, j'aurais voulu qu'il cherchât à rendre les baisers qu'on lui prodiguait. Mais à quoi vais-je songer? me disais-je; est-ce qu'il faut demander à cette petite créature qui n'a pas fini une année de comprendre qu'elle est dans ce monde pour aimer et consoler cette femme!

C'était, je vous assure, mesdames, un spectacle qui remuait le cœur, que de voir cette mère jeune, pâle, affaiblie, ayant renoncé à tout avenir pour elle-meme, reprendre à la vie à cause d'un tout petit enfant qui alors ne pouvait pas même dire : « Merci, ma mère! » Quelle merveille que notre cœur! que de peu de chose il sait faire beaucoup! Donnez-lui un grain de sable, il élèvera une montagne; qu'à son dernier battement on lui montre encore un atome à aimer, et vite il recommencera à battre; il ne s'arrête pour toujours que lorsqu'il ne reste plus autour de lui que le vide, et que même l'ombre de ce qui lui fut cher a disparu de la terre!

Eva mettait l'enfant sur un tapis, à ses pieds, puis, en le regardant jouer, elle me disait : « Monsieur Barnabé, quand mon fils sera grand, je veux qu'il soit distingué; instruit, je lui choisirai une noble carrière; je le suivrai partout, sur mer s'il est marin, aux Indes s'il est à l'armée; je lui veux de la gloire, des honneurs, et je m'appuierai sur son bras, je dirai avec orgueil : Je suis sa mère! N'est-ce pas, monsieur Barnabé, il me laissera le suivre? Une pauvre femme qui n'a besoin que d'un peu de silence et de solitude pour pleurer ne gêne personne, n'est-il pas vrai? » Et puis, nous discutions les différentes carrières à choisir; nous mettions à l'instant vingt années sur la tête de cet enfant, oubliant tous les deux que ces vingt années nous feraient vieux et étaient notre petite part des beaux jours de la vie! Mais bah! nous ne pensions guère à nous; nous ne songions à être jeunes et heureux que quand il y aurait pour lui jeunesse et bonheur.

Je ne pouvais, en écoutant ces beaux rêves, m'empêcher de regarder avec effroi cet enfant de qui dépendait si bien l'existence d'une autre. Une vague inquiétude me préoccupait malgré moi; mais je me disais : « Elle a assez pleuré, le Dieu qu'elle prie lui doit un peu de bonheur. »

Nous en étions là, lorsque je reçus une lettre de mon oncle, le seul parent qui me restât. Mon oncle, attaché à la faculté de Montpellier, m'appelait près de lui, pour achever dans cette ville savante de m'initier aux secrets de mon art. Cette lettre, rédigée comme une prière, était un ordre : il fallait partir. Un matin, le cœur bien gros en songeant à l'isolement dans lequel je laissais la veuve et l'orphelin, je me rendis à la maison blanche pour prendre congé d'Eva Meredith. Lorsque je lui dis que j'allais la quitter pour long-temps, je ne sais si un peu de

tristesse se peignit sur ses traits. Son beau visage avait, depuis la mort de William Meredith, une expression de si profonde mélancolie, qu'il n'était possible d'y remarquer qu'un sourire, s'il venait à se montrer; quant à la tristesse, elle était toujours là.

— Partir! s'écria-t-elle, vos soins étaient si utiles à mon enfant!

La pauvre femme oubliait de regretter son dernier ami qui s'éloignait, la mère seulement regrettait le médecin utile à son fils. Je ne me plaignis pas. Être utile est la douce récompense de ceux qui sont dévoués.

— Adieu, reprit-elle en me tendant la main. Partout où vous irez, que Dieu vous bénisse! et, s'il veut un jour que vous soyez malheureux, qu'il place du moins près de vous un cœur compatissant comme le vôtre!

J'inclinai mon front sur la main d'Eva Meredith, et je m'éloignai profondément ému.

L'enfant était couché devant le perron, sur l'herbe, au soleil. J'allai vers lui, je le pris dans mes bras, je l'embrassai à plusieurs reprises; je le regardai long-temps, long-temps, attentivement, tristement; puis une larme mouilla mes yeux. « Oh non! non! je me trompe! » murmurai-je, et je quittai précipitamment la maison blanche.

— Mon Dieu, docteur! s'écrièrent à la fois tous les auditeurs du médecin du village, que craigniez-vous donc pour cet enfant?

— Laissez-moi, mesdames, répondit Barnabé, achever cette histoire à ma manière; chaque chose sera dite en son temps. Je raconte les événemens dans l'ordre où ils sont venus pour moi.

Arrivé à Montpellier, je fus reçu à merveille par mon oncle, si ce n'est toutefois qu'il me déclara qu'il ne pouvait ni me loger, ni me nourrir, ni me prêter de l'argent, et que moi, étranger, sans réputation, je ne devais pas espérer un seul client dans cette ville remplie de médecins célèbres.

— Alors, mon oncle, lui dis-je, je retourne dans mon village.

— Non pas, non pas! reprit-il, je t'ai trouvé une situation honorable. Un Anglais, fort vieux, fort riche, fort goutteux, fort inquiet, désire avoir toujours un médecin sous son toit, un jeune homme intelligent pour suivre sa maladie sous la direction d'un autre médecin. Je t'ai proposé, tu as été accepté : partons.

Nous nous rendîmes immédiatement chez lord James Kysington. Nous entrâmes dans une grande et belle maison, remplie de nombreux domestiques, et après avoir fait plusieurs stations, d'abord dans les antichambres, ensuite dans les premiers salons, nous fûmes introduits dans le cabinet de lord James Kysington.

Lord J. Kysington était assis dans un grand fauteuil. C'était un vieillard d'un aspect froid et sévère. Ses cheveux complétement blancs fai-

saient un singulier contraste avec ses sourcils restés du plus beau noir. Il était grand et maigre, du moins je crus le deviner à travers les plis d'une large redingote de drap faite comme une robe de chambre. Ses mains étaient enfoncées dans ses manches, et une fourrure d'ours blanc enveloppait ses pieds malades. Il avait auprès de lui un guéridon sur lequel étaient placées plusieurs fioles contenant des potions.

— Milord, voici mon neveu le docteur Barnabé.

Lord J. Kysington me salua, c'est-à-dire qu'il fit un imperceptible mouvement de tête en me regardant.

— Il est fort instruit, reprit mon oncle, et je ne doute pas que ses soins ne soient utiles à votre seigneurie.

Un second mouvement de tête fut l'unique réponse faite à mon oncle.

— En outre, reprit celui-ci, son éducation ayant été assez bonne, il pourra faire la lecture à milord, ou écrire sous sa dictée.

— Je lui saurai gré de cette complaisance, répondit enfin lord J. Kysington, qui aussitôt ferma les yeux, soit parce qu'il était fatigué, soit parce qu'il voulait faire comprendre que la conversation devait en rester là.

Je pus alors regarder autour de moi. Il y avait auprès de la fenêtre une jeune femme, fort élégamment habillée, qui travaillait à une broderie sans lever les yeux vers nous, comme si nous n'étions pas dignes de ses regards. Sur le tapis, devant elle, un petit garçon jouait avec des images. La jeune femme ne me parut pas belle au premier abord, parce qu'elle avait des cheveux noirs, des yeux noirs, et qu'être belle, selon moi, c'était être blonde et blanche, comme Eva Meredith, et puis, d'après mon jugement très inexpérimenté, je ne pouvais séparer la beauté d'un certain air de bonté. Ce que je trouvais doux à regarder était ce que je supposais devoir être doux au cœur, et je fus long-temps avant de m'avouer la beauté de cette femme, dont le front était hautain, le regard dédaigneux et la bouche sans sourire.

Elle était, comme lord J. Kysington, grande, maigre, un peu pâle. Il y avait entre eux un certain air de famille. Leurs deux natures devaient trop se ressembler pour pouvoir se convenir. Ces deux personnes froides et silencieuses restaient sûrement l'une près de l'autre sans s'aimer, sans se parler. L'enfant avait aussi appris à ne pas faire de bruit, il marchait sur la pointe du pied, et, au moindre craquement du parquet, un regard sévère de sa mère ou de lord J. Kysington le changeait en statue.

Il était trop tard pour retourner dans mon village; mais il est toujours temps pour regretter ce que l'on a aimé et ce que l'on a perdu. Mon cœur se serra en songeant à ma maisonnette, à mon vallon, à ma liberté.

Voici ce que je parvins à savoir sur ce triste intérieur :

Lord J. Kysington était venu à Montpellier pour rétablir sa santé, éprouvée par le climat des Indes. Second fils du duc de Kysington, lord lui-même par courtoisie, il ne devait qu'à ses talens et non à un héritage sa fortune et sa position politique dans la chambre des communes. Lady Mary était la femme de son plus jeune frère, et lord J. Kysington, maître de disposer de ses biens, avait désigné, comme son héritier, son neveu, le fils de lady Mary. Je me mis à soigner ce vieillard avec tout le zèle dont j'étais capable, bien persuadé que le meilleur moyen d'améliorer les mauvaises positions est de remplir exactement même un devoir pénible.

Lord J. Kysington était à mon égard de la plus stricte politesse. Un salut me remerciait de chaque soin donné, de chaque mouvement qui lui rendait service. Je faisais de longues lectures que personne n'interrompait, ni le sombre vieillard que j'endormais, ni la jeune femme qui n'écoutait pas, ni l'enfant qui tremblait devant son oncle. Je n'avais jamais rien vu d'aussi triste, et pourtant, mesdames, vous savez que la petite maison blanche avait depuis long-temps cessé d'être gaie; mais le silence qui vient du malheur suppose des pensées si graves, que les paroles sont regardées comme insuffisantes pour les rendre. On sent la vie de l'ame sous l'immobilité du corps. Dans ma nouvelle demeure, c'était le silence à cause du vide.

Un jour, tandis que lord J. Kysington semblait sommeiller, que lady Mary était penchée sur son métier, le petit Harry monta sur mes genoux, et, nous trouvant dans un angle éloigné de la chambre, il me fit tout bas quelques questions avec la naïve curiosité de son âge; puis à mon tour, ne songeant guère à ce que je disais, je l'interrogeai sur sa famille.

— Avez-vous des frères ou des sœurs? lui demandai-je.

— J'ai une petite sœur bien jolie.

— Comment s'appelle-t-elle? repris-je, tandis que du regard je parcourais un feuilleton de journal.

— Elle a un nom charmant; devinez-le, monsieur le docteur.

Je ne sais à quoi je pensai. Dans mon village, je n'avais entendu que des noms de paysannes, qui ne pouvaient s'appliquer à la fille de lady Mary. Mme Meredith était la seule femme du monde que j'eusse connue, et l'enfant répétant : « Devinez, devinez, » je répondis à tout hasard :

— Eva, peut-être?

Nous parlions bien bas; mais, au moment où le nom d'Eva s'échappa de mes lèvres, lord J. Kysington ouvrit brusquement les yeux et se souleva sur son séant; lady Mary laissa tomber son aiguille et se tourna avec vivacité vers moi. Je fus confondu de l'effet que je venais de produire; je regardai tour à tour lord J. Kysington et lady Mary sans oser

dire une parole de plus; quelques minutes se passèrent, lord J. Kysington se laissa retomber sur le dossier de son fauteuil et ferma les yeux, lady Mary reprit son aiguille; Harry et moi, nous cessâmes de parler.

Je réfléchis long-temps à ce bizarre incident; puis, toutes choses étant rentrées dans le calme accoutumé, le silence et l'immobilité étant bien rétablis autour de moi, je me levai doucement et cherchai à m'éloigner. Lady Mary repoussa son métier, passa devant moi et me fit signe de la main de la suivre. Une fois entré dans le salon, elle ferma la porte, se tenant debout en face de moi, la tête haute, toute sa physionomie prenant l'air impérieux, qui était l'expression la plus naturelle de ses traits : « Monsieur Barnabé, me dit-elle, veuillez ne jamais prononcer le nom qui s'est échappé de vos lèvres tout à l'heure; c'est un nom que lord J. Kysington ne doit pas entendre. » Elle s'inclina légèrement, et rentra dans le cabinet dont elle ferma la porte.

Mille pensées m'assaillirent à la fois; cette Eva dont il ne fallait pas parler, n'était-ce pas Eva Meredith? était-elle la belle-fille de lord J. Kysington? étais-je donc chez le père de William? J'espérais, je doutais, car enfin, si pour moi ce nom d'Eva ne désignait qu'une personne, pour tout autre il n'était qu'un nom, commun sans doute, en Angleterre, à bien des femmes.

Je n'osais questionner : autour de moi, toutes les bouches étaient closes et tous les cœurs sans expansion; mais la pensée que j'étais dans la famille d'Eva Meredith, auprès de la femme qui dépouillait la veuve et l'orphelin de l'héritage paternel, cette pensée devint la préoccupation constante de mes jours et de mes nuits. Je voyais mille fois en rêve le retour d'Eva et de son fils dans cette demeure, je me voyais demandant pour eux un pardon que j'obtenais; mais je levais les yeux, et la froide, l'impassible figure de lord J. Kysington glaçait toutes les espérances de mon cœur. Je me mis à examiner ce visage comme si je ne l'avais jamais vu; je me mis à épier sur ses traits quelques mouvemens, quelques lignes qui annonçassent un peu de sensibilité. Je cherchais l'ame que je voulais toucher. Hélas! je ne la trouvais nulle part. Je ne perdis pas courage; ma cause était si belle! Bah! me disais-je, que signifie l'expression du visage? que fait l'enveloppe extérieure qui frappe les yeux? Le coffre le plus sombre ne peut-il pas renfermer de l'or? faut-il que tout ce qui est en nous se devine au premier regard? et quiconque a vécu n'a-t-il pas appris à séparer son ame et sa pensée de l'expression banale de sa physionomie?

Je résolus d'éclaircir mes doutes, mais quel moyen prendre? Questionner lady Mary ou lord J. Kysington était chose impossible; faire parler les domestiques? ils étaient Français et nouvellement entrés dans cette maison. Un valet de chambre anglais, seul serviteur qui eût suivi son maître, venait d'être envoyé à Londres avec une mission de con-

fiance. Ce fut vers lord J. Kysington que je dirigeai mes investigations. Par lui je saurais, et de lui j'obtiendrais la grace. La sévère expression de son visage cessa de m'effrayer. Je me dis : « Quand dans la forêt on rencontre un arbre mort en apparence, on fait une entaille à l'arbre pour savoir si la séve n'est pas vivante encore sous l'écorce morte; de même je frapperai au cœur, et je verrai si la vie ne se cache pas quelque part. » J'attendis l'occasion.

Attendre avec impatience, c'est faire venir ce que l'on attend. Au lieu de dépendre des circonstances, on soumet les circonstances.

Une nuit, lord J. Kysington me fit appeler; il souffrait. Après lui avoir donné les soins nécessaires, je restai seul près de lui pour voir les résultats de mes prescriptions. La chambre était sombre; une bougie allumée laissait distinguer les objets, mais sans les éclairer. La noble et pâle figure de lord J. Kysington était renversée sur son oreiller. Ses yeux étaient fermés. C'était son habitude quand il se préparait à souffrir, comme s'il eût voulu se concentrer en lui-même pour ne rien perdre de sa force morale; il ne se plaignait jamais; il restait étendu dans son lit, droit et immobile comme la statue d'un roi sur son tombeau. En général, il se faisait faire une lecture, espérant soit que la pensée du livre s'emparerait de son esprit, soit que le son monotone d'une voix ferait venir le sommeil.

Cette nuit-là, il me fit signe de sa main osseuse de prendre un livre et de commencer à lire; mais je cherchai vainement, livres et journaux avaient été descendus au salon; toutes les portes étaient fermées, et, à moins de sonner et de répandre l'alarme dans la maison, je ne pouvais me procurer un livre. Lord J. Kysington fit un signe d'impatience, puis de résignation, et me montra une chaise pour que je revinsse m'asseoir auprès de lui. Nous restâmes long-temps ainsi sans parler, presque dans l'obscurité, l'horloge seule rompant le silence par le bruit régulier du balancier. Le sommeil ne venait pas. Tout à coup lord J. Kysington ouvrit les yeux, et, les tournant vers moi :

— Parlez, me dit-il, racontez quelque chose, ce que vous voudrez. Ses yeux se refermèrent, et il attendit.

— Mon cœur battit avec force. Le moment était venu.

— Milord, lui dis-je, j'ai bien peur de ne rien savoir qui puisse intéresser votre seigneurie. Je ne puis parler que de moi, des événemens de ma vie, et il vous faudrait l'histoire de quelques grands hommes de ce monde pour fixer votre attention. Que peut raconter un paysan qui a vécu content de peu, dans l'obscurité et le repos?... Je n'ai guère quitté mon village, milord. C'est un joli hameau dans la montagne; on n'y serait pas né qu'on le choisirait pour y vivre. — Non loin de mon village, il y a une maison de campagne où j'ai vu des gens riches qui auraient pu partir et qui restaient, parce que les bois sont épais, les

sentiers fleuris, les ruisseaux bien clairs et courant vite sur les rochers. Hélas! ils étaient deux dans cette maison,... et bientôt une pauvre femme y resta seule jusqu'à la naissance de son fils... Milord, cette femme est une de vos compatriotes, une Anglaise, belle comme on ne l'est pas souvent ni en Angleterre ni en France, bonne comme il n'y a que les anges dans le ciel qui puissent avoir cette bonté-là!... Elle venait d'avoir dix-huit ans quand je l'ai laissée sans père, sans mère, et déjà veuve d'un mari adoré; elle est faible, délicate, presque malade, et cependant il faut bien qu'elle vive; qu'est-ce qui protégerait ce petit enfant?...

Oh! milord, il y a des gens bien malheureux dans ce monde! Être malheureux au milieu de sa vie ou quand la vieillesse est venue, c'est triste sans doute, toutefois on a quelques bons souvenirs qui vous font dire qu'on a eu sa part, son temps, son bonheur; mais, quand on pleure avant dix-huit ans, c'est bien plus triste encore, car enfin rien ne ressuscite les morts, on le sait, et il ne reste qu'à pleurer toute sa vie. La pauvre enfant!.... On voit un mendiant sur le bord d'une route, c'est du froid, c'est de la faim qu'il souffre: on lui fait l'aumône et on le regarde sans chagrin, parce qu'il peut être secouru; mais cette malheureuse femme dont le cœur est brisé, le seul secours à lui donner serait de l'aimer.... et personne n'est près d'elle pour lui faire cette aumône-là!

Ah! milord, si vous saviez quel beau jeune homme elle avait pour mari!... Vingt-trois ans à peine, une noble figure, un front haut.... comme le vôtre, intelligent et fier, des yeux d'un bleu foncé, un peu rêveurs, un peu tristes, j'ai su pourquoi... C'est qu'il aimait son père, son pays, et qu'il devait rester exilé loin d'eux! Son sourire était plein de bonté... Ah! comme il aurait souri à son petit enfant, s'il avait assez vécu pour le voir! Il l'aimait même avant qu'il fût né; il prenait plaisir à regarder le berceau qui attendait. Pauvre, pauvre jeune homme!... je l'ai vu par une nuit d'orage, dans une forêt obscure, étendu sur la terre mouillée, sans mouvement, sans vie, ses vêtemens couverts de boue, son front brisé par une affreuse blessure, d'où le sang s'échappait encore par torrens. J'ai vu... hélas! j'ai vu William...

— Vous avez été témoin de la mort de mon fils! s'écria lord J. Kysington, se levant comme un spectre au milieu des oreillers qui le soutenaient, et fixant sur moi des yeux si grands, si perçans, que je reculai effrayé; mais, malgré l'obscurité de la chambre, je crus apercevoir une larme mouiller le bord des paupières du vieillard.

— Milord, répondis-je, j'ai vu mourir votre fils, et j'ai vu naître son enfant!

Il y eut un instant de silence.

Lord J. Kysington me regardait fixement; enfin il fit un mouvement,

sa main tremblante chercha ma main, la serra, puis ses doigts s'entr'ouvrirent, et il retomba sur ses oreillers.

— Assez, assez, monsieur! je souffre, j'ai besoin de repos. Laissez-moi seul.

Je m'inclinai et m'éloignai.

Avant que j'eusse quitté la chambre, lord J. Kysington avait repris sa position habituelle, son silence et son immobilité.

Je ne vous dirai pas, mesdames, mes nombreuses et respectueuses tentatives auprès de lord J. Kysington, les indécisions, les anxiétés cachées de celui-ci, et comment enfin son amour paternel, réveillé par les détails de l'horrible catastrophe, comment l'orgueil de sa race, ranimé par l'espoir de laisser un héritier de son nom, finirent par triompher d'un amer ressentiment. Trois mois après la scène que je viens de raconter, j'étais sur le seuil de la maison de Montpellier à attendre Eva Meredith et son fils, rappelés dans leur famille pour y reprendre tous leurs droits. Ce fut un beau jour pour moi.

Lady Mary, qui, en femme maîtresse d'elle-même, avait dissimulé sa joie lorsque des dissensions de famille avaient fait de son fils le futur héritier de son frère, dissimula mieux encore ses regrets et sa colère quand Eva Meredith, ou plutôt Eva Kysington, se réconcilia avec son beau-père. Le front de marbre de lady Mary resta impassible; mais que de mauvaises passions devaient gonfler son cœur sous ce calme apparent!

J'étais donc sur le seuil de la porte quand la voiture d'Eva Meredith (je continuerai à lui donner ce nom) entra dans la cour de l'hôtel. Eva me tendit vivement la main. « Merci, merci, mon ami! » murmura-t-elle. Elle essuya les larmes qui tremblaient dans ses yeux, et, prenant par la main son enfant, un enfant de trois ans, beau comme un ange, elle entra dans sa nouvelle demeure. « J'ai peur, » me dit-elle. C'était toujours cette faible femme, brisée par le malheur, pâle, triste et belle, qui ne croyait guère aux espérances de la terre, et qui n'avait de certitude que pour les choses du ciel. Je marchais à côté d'elle, et tandis que, toujours en deuil, elle montait les premières marches de l'escalier, sa douce figure mouillée de larmes, sa taille mince et faible penchée vers la rampe, son bras tendu attirant à elle l'enfant qui marchait plus lentement qu'elle encore, lady Mary et son fils parurent sur le haut de l'escalier. Lady Mary portait une robe de velours brun, de beaux bracelets entouraient ses bras; une légère chaîne d'or ceignait son front, digne en effet d'un diadème. Elle marchait d'un pas assuré, la tête haute, le regard plein de fierté. Ce fut ainsi que ces deux mères se virent pour la première fois.

— Soyez la bienvenue, madame, dit lady Mary en saluant Eva Meredith.

Eva essaya de sourire et répondit quelques paroles affectueuses.

Comment aurait-elle deviné la haine, elle qui ne savait qu'aimer? Nous nous dirigeâmes vers le cabinet de lord J. Kysington. Mme Meredith, se soutenant à peine, entra la première, fit quelques pas, et s'agenouilla près du fauteuil de son beau-père. Elle prit son enfant dans ses deux bras, et, le mettant sur les genoux de lord J. Kysington :

— Voilà son fils! s'écria-t-elle.

Puis la pauvre femme pleura et se tut.

Lord J. Kysington regarda long-temps l'enfant. A mesure qu'il reconnaissait les traits du fils qu'il avait perdu, son regard devenait humide et affectueux. Un moment arriva où, oubliant son âge, la marche du temps, les malheurs éprouvés, il se crut revenu aux jours heureux où il serrait son fils encore enfant sur son cœur.

— William! William! murmura-t-il; ma fille! ajouta-t-il en tendant la main à Eva Meredith.

Mes yeux se remplirent de larmes. Eva avait une famille, un protecteur, une fortune; j'étais heureux, et c'est peut-être pourquoi je pleurais!

L'enfant, paisiblement resté sur les genoux de son grand-père, n'avait témoigné ni plaisir ni crainte.

— Veux-tu m'aimer? lui dit le vieillard.

L'enfant leva la tête, mais ne répondit pas.

— M'entends-tu? je serai ton père.

— Je serai ton père! répéta doucement l'enfant.

— Excusez-le, dit sa mère, il a toujours été seul, il est bien petit encore, tout ce monde l'intimide; plus tard, milord, il comprendra mieux vos douces paroles.

Mais je regardais l'enfant, je l'examinais en silence, je me rappelais mes sinistres craintes. Hélas! ces craintes se changèrent en certitude; l'horrible saisissement éprouvé par Eva Meredith pendant sa grossesse avait eu des suites funestes pour son enfant, et une mère seule, dans sa jeunesse, son amour et son inexpérience, avait pu si long-temps ignorer son malheur.

En même temps que moi et comme moi, lady Mary regardait l'enfant. Je n'oublierai de ma vie l'expression de sa physionomie : elle était debout, son regard perçant était arrêté sur le petit William et semblait pénétrer jusqu'au cœur de l'enfant. A mesure qu'elle regardait, ses yeux dardaient des éclairs, sa bouche s'entr'ouvrait comme pour sourire, sa respiration était courte et oppressée, comme lorsque l'on attend une grande joie. Elle regardait, regardait... Il y avait sur son visage espoir, doute, attente... Enfin sa haine fut clairvoyante, un cri de triomphe intérieur s'échappa de son cœur, mais ne dépassa pas ses lèvres. Elle se redressa, laissa tomber un regard de dédain sur Eva, son ennemi vaincue, et redevint impassible.

Lord J. Kysington, fatigué des émotions de la journée, nous renvoya de son cabinet. Il resta seul toute la soirée.

Le lendemain, après une nuit agitée, quand je descendis chez lord J. Kysington, toute sa famille était déjà réunie autour de lui; lady Mary tenait le petit William sur ses genoux : c'était le tigre qui tenait sa proie.

— Le bel enfant, disait-elle, regardez, milord, ces soyeux cheveux blonds! comme le soleil les rend brillans!... Mais, chère Eva, est-ce que votre fils est toujours aussi taciturne? Il n'a pas le mouvement, la gaieté de son âge.

— Il est toujours triste, répondit Mme Meredith. Hélas! près de moi, il ne pouvait apprendre à rire!

— Nous tâcherons de l'amuser, de l'égayer, reprit lady Mary. Allons, cher enfant, embrasse ton grand-père! tends-lui les bras et dis-lui que tu l'aimes.

William ne bougea pas.

— Ne sais-tu pas comment on embrasse? Harry, mon ami, embrassez votre oncle, et donnez un bon exemple à votre cousin.

Harry s'élança sur les genoux de lord J. Kysington, lui passa les deux bras autour du cou, et dit :

— Je vous aime, mon oncle!

— A votre tour, mon cher William, reprit lady Mary.

William resta immobile, sans même lever les yeux vers son grand-père.

Une larme roula sur les joues d'Eva Meredith.

— C'est ma faute, dit-elle, j'ai mal élevé mon enfant!

Et ayant pris William sur ses genoux, les pleurs qui s'étaient échappés de ses yeux tombèrent sur le front de son fils; il ne les sentit pas et s'endormit sur le cœur oppressé de sa mère.

— Tâchez, dit lord J. Kysington à sa belle-fille, que William devienne moins sauvage.

— Je tâcherai, répondit Eva avec ce ton d'enfant soumis que je lui connaissais depuis long-temps, je tâcherai, et peut-être réussirai-je, si lady Mary veut avec bonté me dire ce qu'elle a fait pour rendre son fils si heureux et si gai.

Puis la mère désolée regarda Harry, qui jouait près du fauteuil de lord J. Kysington, et son regard retomba sur son pauvre enfant endormi.

— Il a souffert même avant de naître, murmura-t-elle; nous avons tous deux été bien malheureux; mais je vais essayer de ne plus pleurer pour que William soit gai comme les autres enfans.

Deux jours s'écoulèrent, deux jours pénibles, pleins de troubles cachés, pleins d'une morne inquiétude. Le front de lord J. Kysington était

soucieux, son regard par momens m'interrogeait. Je détournais les yeux pour éviter de répondre.

Le matin du troisième jour, lady Mary entra avec des jouets de toute sorte qu'elle apportait aux deux enfans. Harry s'empara d'un sabre et courut par la chambre en poussant mille cris de joie. William resta immobile, tenant dans ses petites mains les jouets qu'on lui donnait, mais il n'essaya pas d'en faire usage; il ne les regarda même pas.

— Tenez, milord, dit lady Mary à son frère, prenez ce livre de gravures et donnez-le à votre petit-fils, peut-être son attention sera-t-elle éveillée par les peintures qui s'y trouvent.

Puis elle conduisit William auprès de lord J. Kysington. L'enfant se laissa faire, marcha, s'arrêta, et resta comme une statue là où on le plaça.

Lord J. Kysington ouvrit le livre. Tous les yeux se tournèrent vers le groupe que formaient en ce moment le vieillard et son petit-fils. Lord J. Kysington était sombre, silencieux, sévère; il tourna lentement plusieurs pages, s'arrêtant à chaque image, et regardant William, dont les yeux fixes ne s'étaient pas même dirigés vers le livre. Lord J. Kysington tourna encore quelques feuillets, puis sa main devint immobile, le livre glissa de ses genoux à terre, et un morne silence régna dans la chambre.

Lady Mary s'approcha de moi, se pencha comme pour me parler à l'oreille, mais d'une voix assez haute pour être entendue de tous :

— Mais cet enfant est idiot! docteur, me dit-elle.

Un cri lui répondit. Eva se leva comme si la foudre l'eût atteinte, et saisissant son fils qu'elle serrait convulsivement sur sa poitrine :

— Idiot! s'écria-t-elle, tandis que son regard indigné brillait pour la première fois du plus vif éclat; idiot! répéta-t-elle, parce qu'il a été malheureux toute sa vie, parce qu'il n'a vu que des larmes depuis que ses yeux sont ouverts! parce qu'il ne sait pas jouer comme votre fils, qui a toujours eu de la joie autour de lui! Ah! madame, vous insultez le malheur! Viens, viens, mon enfant! s'écria Eva tout en larmes. Viens, éloignons-nous de ces cœurs sans pitié, qui n'ont que des paroles dures pour notre infortune!

Et la malheureuse mère, emportant son enfant, monta rapidement dans sa chambre. Je la suivis. Elle posa William à terre, et s'agenouillant devant ce petit enfant : — Mon fils! mon fils! s'écria-t-elle.

William s'avança vers elle et vint appuyer sa tête sur l'épaule de sa mère.

— Docteur, s'écria-t-elle, il m'aime, vous le voyez! il vient à moi quand je l'appelle; il m'embrasse! Ses caresses ont suffi à ma tranquillité, à mon triste bonheur! Mon Dieu, ce n'était donc pas assez! Mon fils, parle-moi, rassure-moi! trouve un mot consolant, un seul mot à

dire à ta mère au désespoir! Jusqu'à présent, je ne t'ai demandé que de me rendre les traits de ton père et de me laisser du silence pour que je puisse pleurer sans contrainte. Aujourd'hui, William, il me faut des paroles de toi! Ne vois-tu pas mes larmes, ma terreur? Cher enfant, toi si beau, si pareil à ton père, parle, parle-moi!

Hélas! hélas! l'enfant resta sans mouvement, sans effroi, sans intelligence; un sourire seulement, un sourire horrible à voir effleura ses lèvres. Eva cacha sa figure dans ses deux mains, et resta à genoux sur la terre. J'entendis long-temps le bruit de ses sanglots.

Alors je demandai au ciel de m'inspirer des pensées consolantes qui pussent apporter à cette pauvre mère une lueur d'espoir. Je lui parlai de l'avenir, de guérison à attendre, de changement possible, probable; mais l'espérance ne se prête guère au mensonge. Là où elle n'existe pas, elle ne se laisse pas entrevoir. Un coup terrible, un coup mortel avait été porté, et Eva Meredith venait de comprendre toute la vérité.

A dater de ce jour, un seul enfant descendit chaque matin dans le cabinet de lord J. Kysington. Deux femmes y venaient, mais une seule semblait vivre, l'autre se taisait comme ceux qui sont morts; l'une disait : Mon fils, l'autre ne parlait jamais de son enfant; l'une portait le front haut, l'autre avait la tête inclinée sur sa poitrine pour mieux cacher ses larmes; l'une était belle et brillante, l'autre était pâle et vêtue de noir. La lutte était finie. Lady Mary triomphait.

On laissait Harry jouer sous les yeux d'Eva Meredith; c'était cruel. Sans prendre souci des angoisses de cette femme, on amenait Harry répéter des leçons en présence de son oncle; on vantait ses progrès. La mère ambitieuse calculait toutes choses pour consolider le succès, et, tandis qu'elle avait de douces paroles, de feintes consolations pour Eva Meredith, elle lui torturait le cœur à chaque instant du jour. Lord J. Kysington, frappé dans ses plus chères espérances, avait repris la froide impassibilité qui m'avait tant effrayé. Maintenant c'était, je le voyais, le dernier mot de son caractère, c'était la pierre qui scelle un tombeau. Strictement poli envers sa belle-fille, il n'avait pour elle nulle parole d'affection; la fille du planteur américain ne pouvait trouver de place dans son cœur que comme mère de son petit-fils. Cet enfant, il le regardait comme n'existant pas. Lord J. Kysington fut plus que jamais sombre, taciturne, regrettant peut-être d'avoir cédé à mes instances, et d'avoir donné à sa vieillesse une émotion pénible et désormais inutile.

Un an s'écoula, puis un triste jour vint où lord J. Kysington fit appeler Eva Meredith, et lui faisant signe de s'asseoir près de son fauteuil :

— Écoutez-moi, madame, dit-il, écoutez-moi avec courage. Je veux agir loyalement envers vous et ne vous rien cacher; je suis vieux et malade, il faut m'occuper de mes affaires. Elles sont tristes et pour

vous et pour moi; je ne vous parlerai pas de mon ressentiment lors du mariage de mon fils. Votre malheur m'a désarmé, je vous ai appelée vers moi, et j'ai désiré voir et aimer dans votre fils William l'héritier de ma fortune, le jeune homme sur lequel se basaient tous mes rêves d'avenir et d'ambition.

Hélas! madame, la destinée fut cruelle envers nous! La veuve et le fils de mon fils auront tout ce qui peut assurer une existence honorable; mais, maître d'une fortune que moi seul ai acquise, j'adopte mon neveu, et c'est lui que je regarderai désormais comme mon unique héritier. Je retourne à Londres pour surveiller mes affaires; suivez-moi, madame, ma maison est la vôtre, je vous y verrai avec plaisir.

Eva (elle me l'a dit depuis) sentit en elle, pour la première fois, le courage remplacer l'abattement. Elle eut la force que donne une noble fierté : elle releva la tête, et, si son front n'avait pas l'orgueil de celui de lady Mary, il avait du moins la dignité du malheur.

— Partez, milord, répondit-elle, partez, je ne vous suivrai pas. Je n'irai pas être témoin de la déchéance de mon fils! Vous vous êtes bien hâté, milord, de condamner pour toujours! Que sait-on de l'avenir? vous avez bien vite désespéré de la miséricorde de Dieu!

— L'avenir! reprit lord J. Kysington, à mon âge, il est tout entier dans le jour qui s'écoule. Si je veux agir, il faut que j'agisse le matin sans même attendre le soir.

— Faites donc comme vous l'entendez, répondit Eva. Je retourne dans la demeure où j'ai été heureuse près de mon mari, j'y retourne avec votre petit-fils, lord William Kysington; ce nom, son seul héritage, il le garde, et le monde dût-il ne connaître ce nom qu'en le lisant sur son tombeau, votre nom, milord, est le nom de mon fils!

Huit jours après, Eva Meredith descendait le grand escalier de l'hôtel, tenant encore, comme lorsqu'elle entra dans cette fatale maison, son fils par la main. Lady Mary était un peu en arrière d'elle, quelques marches plus haut qu'elle; de nombreux domestiques, tristement silencieux, regardaient et regrettaient la douce maîtresse chassée du toit paternel.

En quittant cette demeure, Eva Meredith quittait les seuls êtres qu'elle connût sur la terre, les seuls dont elle eût le droit de réclamer la pitié; le monde s'ouvrait devant elle, immense et vide : c'était Agar partant pour le désert.

— C'est horrible, docteur! s'écrièrent les auditeurs du médecin du village; y a-t-il des vies si complétement malheureuses? Quoi! vous avez vu vous-même?

— J'ai vu, mais je ne vous ai pas encore tout dit, répondit le docteur Barnabé. Laissez-moi achever.

Peu de temps après le départ d'Eva Meredith, lord J. Kysington se

mit en route pour Londres. Me trouvant libre, je renonçai à tout nouveau désir de m'instruire : j'avais assez de science pour mon village, j'y revins en toute hâte.

Nous voilà donc encore dans cette petite maison blanche, réunis comme avant cette absence de deux années; mais que le temps qui venait de s'écouler avait augmenté la grandeur du malheur! Nul n'osait parler de l'avenir, ce moment inconnu dont nous avons tous tant besoin, et sans lequel le jour présent passe, s'il est heureux, en ne donnant qu'un bonheur trop faible, s'il est triste, en laissant le malheur trop grand.

Jamais je ne vis une douleur plus noble dans sa simplicité, plus calme dans sa force que celle d'Eva Meredith. Elle priait encore le Dieu qui la frappait. Dieu pour elle, c'était celui qui peut l'impossible, celui près duquel on recommence l'espérance, quand les espérances de la terre sont éteintes. Son regard, ce regard plein de foi, qui m'avait déjà si vivement frappé, s'arrêtait sur le front de son enfant comme pour y attendre la venue de l'ame qu'elle appelait par ses prières. Je ne saurais vous peindre la courageuse patience de cette mère parlant à son fils, qui écoutait sans comprendre. Je ne saurais vous dire tous les trésors d'amour, de pensées, de récits ingénieux qu'elle jeta à cette intelligence fermée, qui répétait, comme un écho, les derniers mots du doux langage qu'on lui parlait; elle lui expliquait le ciel, Dieu, les anges; cherchant à le faire prier, elle joignait ses mains, mais elle ne pouvait lui faire lever les yeux vers le ciel.

Elle essaya, sous toutes les formes possibles, les premières leçons de l'enfance; elle lisait à son fils, lui parlait, occupait ses yeux par des images; elle demandait à la musique d'autres sons que les paroles.

Un jour même, se faisant un horrible effort, elle raconta à William la mort de son père; elle espérait, attendait une larme. Ce matin-là, son enfant s'endormit pendant qu'elle lui parlait encore; des larmes furent versées, mais ce fut des yeux d'Eva Meredith qu'elles tombèrent.

Elle s'épuisa ainsi en vains efforts, en lutte persévérante; elle travaillait pour pouvoir continuer à espérer; mais aux yeux de William les images n'étaient que des couleurs; à ses oreilles, les paroles n'étaient que du bruit. Cet enfant cependant grandissait et devenait d'une beauté merveilleuse. Si on ne l'eût vu qu'un instant, on aurait appelé du calme l'immobilité de sa physionomie; mais ce calme prolongé, continu, cette absence de tout chagrin, de toutes larmes, avait sur nous un étrange et triste effet. Ah! il faut que souffrir soit bien inhérent à notre nature, puisque l'éternel sourire de William faisait dire à tout le monde : « Le pauvre idiot! » Les mères ne savent pas le bonheur qui se cache dans les pleurs de leur enfant. Une larme, c'est un regret, un désir, une crainte; c'est l'existence enfin qui commence à être comprise! Hélas!

William était content de tout. Il semblait le long du jour dormir les yeux ouverts; il n'allait pas plus vite, il ne se retournait pas; il ne fuyait nul danger; il n'avait jamais d'ennui, d'impatience, de colère. S'il ne savait pas obéir aux paroles qu'on lui disait, il obéissait du moins à la main qui le conduisait. Dans cette nature privée de toute lumière, il ne restait qu'un instinct : il connaissait sa mère, il l'aimait même. Il se plaisait à s'appuyer sur ses genoux, sur son épaule; il l'embrassait. Quand je le tenais long-temps éloigné d'elle, une sorte d'anxiété de mouvement se manifestait en lui. Je le ramenais près de sa mère, il ne montrait aucune joie; seulement il devenait tranquille. Cette tendresse, cette faible lueur du cœur de William, c'était la vie d'Eva. C'est là qu'elle avait trouvé la force d'essayer, d'espérer, d'attendre. Si ses paroles n'étaient pas comprises, ses baisers du moins l'étaient! Que de fois elle prit entre ses mains la tête de son fils et baisa, baisa long-temps le front de William, comme si elle eût espéré que son amour embraserait cette ame muette et glacée! Que de fois elle attendit un miracle en serrant son fils dans ses bras, en mettant le cœur tranquille de William sur son cœur brûlant!

Souvent elle s'oubliait le soir dans l'église du village. (Eva Meredith était d'une famille catholique.) A genoux sur la pierre devant l'autel de la Vierge, à la statue de marbre de Marie tenant son enfant dans ses bras, elle disait : — O vierge! mon fils est inanimé comme cette image du tien! demande à Dieu une ame pour mon enfant!

Elle faisait la charité à tous les enfans pauvres du village, leur donnant du pain, des vêtemens, en disant : « Priez pour lui! » Elle consolait les mères qui souffraient, dans le secret espoir que la consolation viendrait aussi pour elle. Elle ne laissait aucune larme couler des yeux des autres, afin de pouvoir croire qu'elle cesserait aussi de pleurer. Dans tout ce pays, elle fut aimée, bénie, vénérée; elle le savait, et offrait doucement au ciel, non avec orgueil, mais avec espérance, les bénédictions des malheureux, pour obtenir la grace de son fils. Elle aimait à regarder William dormir; alors elle le voyait beau et semblable aux autres enfans; elle oubliait un instant, une seconde peut-être, et devant ces traits réguliers, cette chevelure dorée, ces longs cils qui jetaient leur ombre sur la joue rosée de William, elle était mère, mère presque avec joie, presque avec orgueil. Dieu a des momens de miséricorde même envers ceux qu'il a condamnés à souffrir.

Ainsi s'écoulèrent les premières années de l'enfance de William. Il atteignit huit ans. Alors s'opéra en Eva Meredith un triste changement, qui ne put échapper à mes regards attentifs; elle cessa d'espérer, soit que la taille déjà élevée de son fils rendît plus frappant le manque d'intelligence, soit que, comme un ouvrier qui, ayant travaillé tout le jour, succombe le soir à la fatigue, l'ame d'Eva parût renoncer à la

tâche entreprise et retomber avec accablement sur elle-même, ne demandant plus au ciel que de la résignation. Elle laissa les livres, les gravures, la musique, tous les moyens enfin qu'elle avait appelés à son secours; elle devint abattue et silencieuse; seulement, si cela était possible, elle fut plus tendre encore pour son fils. Quand elle cessa de croire qu'elle lui rendrait les chances d'aller dans le monde, de se faire des amis, d'acquérir une position, elle sentit en même temps que son enfant n'avait plus qu'elle sur la terre; elle demanda à son cœur un miracle, celui d'augmenter l'amour qu'elle lui portait déjà. Cette femme devint l'esclave, la servante de son fils; toute son ame ne songea plus qu'à le préserver d'une souffrance, d'une gêne quelconque. Si un rayon de soleil frappait le front de William, elle se levait, inclinait le rideau, amenait l'ombre au lieu du jour trop vif qui avait fait baisser les yeux de son enfant. Si elle se sentait atteinte par le froid, c'était à William qu'elle portait un vêtement plus chaud; si elle avait faim, c'était pour William qu'elle allait cueillir les fruits du jardin; si elle se sentait fatiguée, c'était à lui qu'elle avançait le grand fauteuil et les coussins moelleux; enfin elle s'écoutait vivre pour deviner les sensations de la vie de son fils. C'était encore de l'activité, ce n'était plus de l'espérance.

Mais William atteignit onze ans : alors commença une dernière phase de l'existence d'Eva Meredith. William, prodigieusement grand et fort pour son âge, cessa d'avoir besoin de ces soins de chaque instant qu'on donne aux premières années de la vie; ce n'était plus l'enfant qui s'endormait sur les genoux de sa mère; il se promenait seul dans l'enceinte du jardin, il montait à cheval avec moi, il me suivait volontiers dans mes courses de montagne; enfin l'oiseau, quoique privé d'ailes, quittait son nid.

Le malheur de William n'avait rien d'effrayant ni de pénible à voir. C'était un jeune garçon, beau comme le jour, silencieux, calme comme on ne l'est pas sur cette terre, dont le regard n'exprimait rien que le repos, dont la bouche ne savait que sourire; il n'était ni gauche, ni disgracieux, ni importun; c'était une ame qui dormait à côté de la vôtre, n'ayant nulle question, nulle réponse à vous faire. Mme Meredith n'eut plus, pour occuper sa douleur, cette activité de la mère qui est encore restée nourrice; elle revint s'asseoir près de cette fenêtre d'où elle voyait le hameau et le clocher de l'église, à cette même place où elle avait tant pleuré son premier William. Sa figure pâle se tournait vers l'air extérieur, comme pour demander au vent qui soufflait dans les arbres de donner aussi un peu de fraîcheur à son front; ses bras, allongés à ses côtés, s'inclinaient sans force, comme les bras oisifs ou fatigués qui n'ont plus rien à faire sur cette terre.

L'espérance, les soins à donner, tout lui manquait successivement;

elle n'avait plus qu'à veiller, qu'à veiller de loin, le jour et la nuit, comme la lampe qui brûle toujours sous la voûte de l'église.

Mais ses forces étaient épuisées. Au milieu de cette douleur revenue à son point de départ, le silence et l'immobilité, après avoir vainement essayé l'effort, le courage, l'espérance, Eva Meredith tomba en consomption. En dépit des ressources de mon art, je la vis maigrir et s'affaiblir. Où porter le remède quand c'est l'ame qui est atteinte?

Pauvre étrangère! elle aurait eu besoin du soleil de son pays et d'un peu de bonheur pour la réchauffer; mais le rayon de soleil et le rayon de bonheur lui manquaient à la fois. Elle fut long-temps sans s'apercevoir de son danger, parce qu'elle ne pensait pas à elle-même; mais, quand il ne fut plus possible qu'elle quittât son fauteuil, il fallut bien comprendre! Je n'oserai pas vous peindre les angoisses de cette femme à la pensée de laisser William sans appui, sans amis, sans protecteur, de le laisser perdu au milieu des indifférens, lui qu'il fallait aimer et conduire par la main comme un enfant. Oh! comme elle essaya de vivre! Avec quelle avidité elle se jetait sur les boissons que je lui préparais! Que de fois elle voulut croire à sa guérison! Mais la maladie marchait. Alors elle retint plus souvent William à la maison; elle ne voulait plus cesser de le voir.

« Reste avec moi, » disait-elle, et William, toujours content près de sa mère, s'asseyait à ses pieds. Elle le regardait long-temps, jusqu'à ce qu'un torrent de larmes l'empêchât de distinguer la douce figure de son enfant; alors elle l'appelait plus près d'elle encore, le pressait sur son cœur, et, dans une espèce de délire : « Oh! si mon ame qui va se séparer de mon corps pouvait, s'écriait-elle, devenir l'ame de mon enfant, que je serais heureuse de mourir! »

Eva ne pouvait pas en arriver à désespérer tout-à-fait de la miséricorde divine, et, quand toutes chances humaines disparaissaient, ce cœur plein d'amour avait de doux rêves dont il se refaisait des espérances. Mais qu'il était triste, hélas! de voir cette pauvre mère mourir lentement sous les yeux de son fils, d'un fils qui ne comprenait pas et qui lui souriait quand elle l'embrassait!

— Il ne me regrettera pas, disait-elle, il ne me pleurera pas, il ne se souviendra pas!

Et puis elle demeurait immobile, dans une muette contemplation de son enfant; sa main alors parfois cherchait la mienne : — Vous l'aimez, ami docteur? murmurait-elle.

— Je ne le quitterai pas, lui disais-je, tant qu'il n'aura pas de meilleurs amis que moi.

Dieu dans le ciel et le pauvre médecin de village sur la terre, voilà les protecteurs auxquels elle confiait son fils.

La foi est une grande chose!... Cette femme veuve, déshéritée, mou-

rante, auprès d'un enfant sans intelligence, n'avait pas encore un de ces désespoirs sans issue qui font qu'on meurt en blasphémant. Un ami invisible était près d'elle; elle semblait s'appuyer sur lui, et parfois prêter l'oreille à de saintes paroles qu'elle seule entendait.

Un matin, elle m'envoya chercher de bonne heure; elle n'avait pu quitter son lit, et, de sa main amaigrie, elle me montra une feuille de papier sur laquelle quelques lignes étaient tracées.

— Ami docteur, me dit-elle de sa voix la plus douce, je n'ai pas la force de continuer, achevez cette lettre.

Je lus ce qui suit :

« Milord, c'est la dernière fois que je vous écris. Tandis que la santé est rendue à votre vieillesse, moi je souffre et je suis prête à mourir. Je laisse sans protecteur votre petit-fils William Kysington. Milord, cette dernière lettre est pour le rappeler à votre souvenir; je demande moins pour lui votre fortune qu'une place dans votre cœur. De toutes les choses de la vie, il n'a compris qu'une seule chose, l'amour de sa mère. Voilà qu'il me faut le quitter pour toujours! Aimez-le, milord : il ne comprend que l'affection! »

Elle n'avait pu achever; j'ajoutai :

« Lady William Kysington a peu de jours à vivre; quels sont les ordres de lord James Kysington à l'égard de l'enfant qui porte son nom?

« Le docteur BARNABÉ. »

Cette lettre fut envoyée à Londres, et nous attendîmes. Eva ne quitta plus son lit; William, assis près d'elle, tenait, tout le long du jour, sa main dans les siennes; sa mère essayait tristement de lui sourire; moi, de l'autre côté du lit, je préparais les potions qui pouvaient adoucir le mal.

Elle recommençait à parler à son fils, comme ne désespérant plus qu'après sa mort quelques mots dits par elle ne revinssent à sa mémoire; elle donna à cet enfant tous les conseils, toutes les instructions qu'elle eût donnés à un être éclairé; puis elle se retournait vers moi : — Qui sait, docteur? disait-elle, peut-être qu'un jour il retrouvera mes paroles au fond de son cœur!

Quelques semaines s'écoulèrent encore. La mort approchait, et, quelque soumise que fût l'ame chrétienne d'Eva, ce moment ramenait l'angoisse de la séparation et la terreur solennelle de l'avenir. Le curé du village vint la voir, et, quand il la quitta, je m'approchai de lui, je pris sa main : — Vous prierez pour elle, lui dis-je. — Je lui ai demandé de prier pour moi, répondit-il.

C'était le dernier jour d'Eva Meredith. Le soleil était couché; la fenêtre près de laquelle elle s'était si long-temps assise était ouverte; elle

pouvait voir de loin ce pays qu'elle avait aimé. Elle tenait son fils dans ses bras, et baisait son front, ses cheveux, en pleurant tristement :

— Pauvre enfant! que deviendras-tu? Oh! disait-elle avec amour, écoute-moi, William : je me meurs! ton père est mort aussi! te voilà seul! Il faut prier le Seigneur; je te donne à celui qui veille sur le passereau solitaire sur les toits : il veillera sur l'orphelin. Cher enfant, regarde-moi, écoute-moi! Tâche de comprendre que je meurs, afin de te souvenir un jour de moi!

Et la pauvre mère, perdant la force de parler, gardait encore celle d'embrasser son enfant.

En ce moment, un bruit inusité frappa mes oreilles. Les roues d'une voiture faisaient crier le sable des allées du jardin. Je courus vers le perron. Lord J. Kysington et lady Mary entraient dans la maison.

— J'ai reçu votre lettre, me dit lord J. Kysington; j'étais au moment de partir pour l'Italie; cela m'éloignait peu de ma route de venir moi-même régler le sort de William Meredith : me voici. Lady William?...

— Lady William Kysington vit encore, milord, lui répondis-je.

Ce fut avec un sentiment pénible que je vis entrer dans la chambre d'Eva cet homme calme, froid, austère, suivi de cette femme orgueilleuse qui venait être témoin d'un événement heureux pour elle : la mort de son ancienne rivale. Ils pénétrèrent dans cette petite chambre, simple, modeste, si différente des beaux appartemens de l'hôtel de Montpellier. Ils s'approchèrent de ce lit sous les rideaux blancs duquel Eva, pâle et belle encore, tenait son fils appuyé sur son cœur. Ils se placèrent l'un à droite, l'autre à gauche de ce lit de douleur, et ne trouvèrent pas une parole affectueuse pour consoler cette pauvre femme dont le regard se levait vers eux. Quelques phrases glacées, quelques mots sans suite, s'échappèrent à peine de leurs lèvres. Assistant pour la première fois au douloureux spectacle d'une agonie, ils en détournèrent les yeux, et, se persuadant qu'Eva Meredith ne voyait ni n'entendait, ils attendirent simplement qu'elle fût morte, sans même donner à leur visage une expression d'emprunt de bonté ou de regret. Eva fixa sur eux ses regards mourans, et un effroi subit s'empara de ce cœur qui battait à peine. Elle comprit alors ce qu'elle n'avait pas compris pendant sa vie, les sentimens cachés de lady Mary, la profonde indifférence, l'égoïsme de lord J. Kysington. Elle comprit enfin que c'étaient là les ennemis et non les protecteurs de son fils. Le désespoir, la terreur, se peignirent sur son pâle visage. Elle n'essaya pas d'implorer ces êtres sans ame. D'un mouvement convulsif, elle approcha William plus près encore de son cœur, et, rassemblant toutes ses forces :

— Mon enfant, mon pauvre enfant! s'écria-t-elle dans un dernier baiser, tu n'as pas un seul appui sur la terre; mais là-haut Dieu est bon. Mon Dieu! viens au secours de mon enfant!

Avec ce cri d'amour, avec cette suprême prière, sa vie s'exhala; ses bras s'entr'ouvrirent, ses lèvres restèrent immobiles sur le front de William. Puisqu'elle n'embrassait plus son fils, c'est qu'elle était morte, morte sous les yeux de ceux qui jusqu'à la fin avaient refusé de lui tendre une main secourable, morte sans donner à lady Mary la crainte de voir essayer par une prière de faire révoquer l'arrêt prononcé, morte en lui laissant une victoire complète, définitive.

Il y eut un instant de silence solennel; personne ne remua ni ne parla. La mort fait incliner les fronts les plus orgueilleux. Lady Mary et lord J. Kysington fléchirent les genoux auprès du lit de leur victime. Au bout de quelques minutes, lord J. Kysington se releva et me dit :

— Éloignez cet enfant de la chambre de sa mère, et suivez-moi, docteur; je vous expliquerai mes intentions à son égard.

Il y avait deux heures que William était appuyé sur l'épaule d'Eva Meredith, son cœur placé sur son cœur, sa bouche sur sa bouche, recevant à la fois ses baisers et ses larmes. Je m'approchai de William, et, sans lui adresser d'inutiles paroles, j'essayai de le soulever pour l'emmener hors de la chambre; mais William résista, et ses bras serrèrent plus vivement sa mère sur son cœur. Cette résistance, la première que le pauvre enfant eût jamais opposée à qui que ce fût sur la terre, me toucha jusqu'au fond de l'ame. Cependant je renouvelai l'effort, cette fois William céda; il fit un mouvement, et, se tournant vers moi, je vis son beau visage inondé de larmes. Avant ce jour, William n'avait jamais pleuré. Une vive émotion s'empara de moi, et je laissai l'enfant se jeter de nouveau sur le corps de sa mère.

— Emmenez-le donc! me dit lord J. Kysington.

— Milord, il pleure, m'écriai-je. Ah! laissons ses pleurs couler!

Je me penchai vers l'enfant; j'entendis des sanglots.

— William! mon cher William! lui dis-je avec anxiété en prenant sa main dans mes mains; pourquoi pleures-tu, William?

Une seconde fois William tourna la tête vers moi; puis, avec un doux regard plein de douleur :

— Ma mère est morte! répondit-il.

Je n'ai pas de paroles pour vous dire ce que j'éprouvai. Les yeux de William avaient de l'intelligence; ses larmes étaient tristes comme ne coulant pas au hasard, et le son de sa voix était brisé comme lorsque le cœur souffre. Je poussai un cri; je me mis presque à genoux près du lit d'Eva.

— Ah! vous aviez raison, Eva! lui dis-je, de ne pas désespérer de la bonté du ciel!

Lord J. Kysington lui-même avait tressailli. Lady Mary était pâle comme Eva morte.

— Ma mère! ma mère! s'écriait William avec des accens qui rem-

plissaient mon cœur de joie; puis, répétant les paroles d'Eva Meredith, ces paroles qu'elle disait bien qu'il retrouverait au fond de son cœur, l'enfant reprit à haute voix :

— Je me meurs, mon fils; ton père est mort; tu es seul sur la terre! Il faut prier le Seigneur!

J'appuyai doucement ma main sur l'épaule de William pour le faire s'incliner et se mettre à genoux; il s'agenouilla, joignit tout seul cette fois ses deux mains tremblantes, et levant vers le ciel un regard plein de vie : — Mon Dieu! ayez pitié de moi! murmura-t-il.

Je me penchai vers Eva, je pris sa main glacée. — O mère! mère qui as tant souffert, m'écriai-je, entends-tu ton enfant? le vois-tu de là-haut? Sois heureuse! ton fils est sauvé! pauvre femme qui as tant pleuré!

Eva, étendue morte aux pieds de lady Mary, cette fois pourtant faisait trembler sa rivale, car ce ne fut pas moi qui emmenai William hors de la chambre; ce fut lord J. Kysington qui emporta son petit-fils dans ses bras.

Que vous dirai-je, mesdames? William retrouva la raison et partit avec lord J. Kysington. Plus tard, réintégré dans ses droits, il fut l'unique héritier des biens de sa famille. La science a constaté quelques-uns de ces rares exemples d'une intelligence ranimée par une violente secousse morale. Ainsi donc le fait que je vous raconte trouve là son explication naturelle; mais les bonnes femmes du village, qui avaient soigné Eva Meredith pendant sa maladie, et qui avaient entendu ses ferventes prières, sont convaincues qu'ainsi qu'elle l'avait demandé au ciel, l'ame de la mère a passé dans le corps de l'enfant.

— Elle était si bonne, disent les villageois, que Dieu n'avait rien à lui refuser. Cette naïve croyance est parfaitement établie dans le pays. Personne ne pleura Mme Meredith comme morte.

— Elle vit encore, disent les habitans du hameau; parlez à son fils, c'est elle qui vous répondra.

Et lorsque lord William Kysington, devenu possesseur des biens de son grand-père, envoya chaque année d'abondantes aumônes au village qui le vit naître et vit mourir sa mère, les pauvres s'écrièrent : — Voilà cette bonne ame de Mme Meredith qui pense encore à nous! Ah! quand elle s'en ira au ciel, les malheureux seront bien à plaindre!

Ce n'est pas sur sa tombe que nous portons des fleurs, mais sur les marches de l'autel de la Vierge, où elle priait si souvent Marie d'envoyer une ame à son fils. En déposant là leurs bouquets de fleurs des champs, les villageois se disent entre eux :

— Quand elle priait avec tant de ferveur, la bonne Vierge lui répondait tout bas : « Je donnerai ton ame à ton enfant! »

Le curé a laissé à nos paysans cette touchante croyance, et moi-

même, quand lord William vint me voir dans ce village, quand il fixa sur moi son regard si semblable à celui de sa mère, quand sa voix, qui avait un accent bien connu, me dit, ainsi que le faisait Mme Meredith : — Ami docteur, je vous remercie ! alors, souriez, mesdames, si vous le voulez, je pleurai, et je crus, avec tout le village, qu'Eva Meredith était là devant moi !

Cette femme dont l'existence ne fut que longs malheurs, a laissé, après sa mort, un souvenir doux, consolant, qui n'a rien de pénible pour ceux qui l'ont aimée. En songeant à elle, on songe à la miséricorde de Dieu, et, si l'on a une espérance au fond de son cœur, on espère avec une plus douce confiance.

Mais il est bien tard, mesdames; depuis long-temps vos voitures sont devant le perron. Excusez ce long récit; à mon âge, on ne sait pas être bref en parlant des souvenirs de sa jeunesse. Pardonnez au vieillard de vous avoir fait sourire à son arrivée et pleurer quand vous l'avez écouté.

Ces dernières paroles furent dites du ton le plus doux et le plus paternel, tandis qu'un demi-sourire effleurait les lèvres du docteur Barnabé. Chacun alors s'approcha de lui, on commença mille remercîmens; mais le docteur Barnabé se leva, se dirigea vers sa redingote de taffetas puce déposée sur un fauteuil, et, tandis qu'un de ses jeunes auditeurs l'aidait à s'en vêtir : « Adieu, messieurs; adieu, mesdames, dit le médecin du village; ma carriole est là, la nuit est venue, le chemin est mauvais, bonsoir : je pars. »

Quand le docteur Barnabé fut installé dans son cabriolet d'osier vert, que le petit cheval gris, chatouillé par le fouet, fut au moment de partir, Mme de Moncar s'avança vivement, et, un pied posé sur le marchepied de la voiture, se penchant vers le docteur Barnabé, elle lui dit tout bas, bien bas :

— Docteur, je vous donne la maison blanche, et je la ferai arranger telle qu'elle était quand vous aimiez Eva Meredith !

Puis elle s'enfuit; les voitures et la carriole verte partirent dans des directions différentes.

—

On a lu ce touchant récit, qui semble échappé à la plume de l'auteur d'*Ourika*. C'est la même sensibilité, la même finesse : oserons-nous ajouter que la tradition se continue sur d'autres points? Ce n'est pas chose indifférente que le milieu où naissent les productions de l'esprit, et, pour les deux écrivains, ce mi-

lieu est un peu le même. Certaines œuvres n'ont pu se produire que dans les régions supérieures où la distinction s'allie naturellement à l'élégance. Comme *Ourika, le Médecin du Village* est une de celles-là. En sortant de ce château de Burcy, encore tout ému, on se souvient involontairement d'une autre résidence qui porte un nom illustre dans l'histoire, et où un homme d'état, dont la noble intelligence comprend toutes les supériorités, se plaît à réunir ce que les lettres et la politique comptent de plus éminent. N'est-ce pas là que ces gracieuses pages ont dû être écrites? n'est-ce pas là qu'elles ont dû rencontrer tout d'abord les encouragemens, les sympathies d'élite auxquels de nouveaux suffrages vont se joindre aujourd'hui?

Outre *le Médecin du Village*, le recueil que nous avons sous les yeux contient une autre nouvelle qu'on nous reprocherait de ne pas faire connaître. Ici encore nous trouvons des qualités d'autant plus dignes d'être signalées, qu'elles sont aujourd'hui plus rares. On sait trop ce qu'est devenu entre les mains de certains improvisateurs le cadre gracieux du roman. En présence des combinaisons étranges et puériles qui se disputent encore et ne font que lasser la curiosité du public, il y a vraiment plaisir à se retrouver, avec l'auteur du *Médecin du Village* et d'*Une Histoire hollandaise* (tel est le titre du second récit que renferme le volume), dans les vraies limites du genre, telles que les fixait en France, dès le XVIIe siècle, toute une lignée de glorieux et charmans conteurs. Ce sentiment précieux des conditions du roman est un trait distinctif chez l'aimable écrivain. Dans chacun de ces récits, nous avons pu remarquer une tendance heureuse à simplifier l'action, à tirer l'intérêt, non du mouvement et de la complication des faits, mais de la peinture fidèle et de l'analyse éloquente des sentimens. Ce qui, dans *Une Histoire hollandaise*, suffit à captiver, à retenir l'attention du lecteur, ce sont les luttes, les souffrances ignorées d'une pauvre fille sur laquelle un père implacable se venge d'un soupçon contre la fidélité de sa mère. La mère et la fille, Annunciata et Christine, s'inclinent souffrantes et brisées sous cette main redoutable. Les deux victimes s'appuient en gémissant l'une sur l'autre; mais la plus à plaindre des deux, ce n'est pas la fille. Christine, à côté de sa mère, trouve du moins un autre soutien : c'est l'amour d'un cœur noble et fier comme le sien, amour qu'elle partage, et qui, seul avec l'affection maternelle, jette un doux rayon sur sa triste jeunesse. Un jour vient cependant où Christine perd à la fois ces deux appuis. Sa mère, frêle Espagnole, meurt de chagrin sous le ciel froid de la Hollande. Une tentative de fuite, qui devait réunir Christine à son amant, n'aboutit qu'à replonger la malheureuse enfant dans une captivité plus étroite. Les portes d'un cloître se ferment sur elle, et dès-lors une partie singulièrement touchante s'ouvre dans le roman. On suit ou plutôt on devine une transformation inattendue. La vie du couvent se déroule devant la jeune fille avec une terrible monotonie. D'abord le silence et l'isolement ne font qu'irriter la plaie encore saignante; peu à peu cependant le calme semble renaître dans cette ame blessée. Cinq ans se passent, et le sacrifice paraît accompli. Christine va devenir la sœur Marthe-Marie. Tout à coup un hasard inespéré rouvre devant elle les portes du couvent. La nonne est entraînée hors de la sombre enceinte; elle est ramenée près de son amant; elle revoit les lieux où ils ont aimé, où ils ont souffert. Cette fois, elle n'a qu'un mot à dire, et ce mot, qui la rendra au monde, portera aussi la

joie dans un noble cœur; mais ce mot, Christine ne le dira pas : elle repousse avec un triste sourire la main qu'on lui tend. Désormais c'est à Dieu qu'elle appartient. Qui saura combien ce suprême renoncement a coûté de luttes et d'angoisses ! Sœur Marthe-Marie retourne au cloître, et les tristes voiles auxquels elle tend une tête enfin docile deviennent bientôt son linceul.

Nous n'ajouterons rien à cette simple analyse. Parmi les impressions qu'éveillent de tels récits dans leur grace attendrissante, il en est une seule sur laquelle nous voudrions insister. Il y a quatre ans, nous signalions dans un autre récit dû à la même plume « cette fraîcheur tendre, cette fleur furtive du cœur, » qu'on ne retrouve plus guère dans les écrits contemporains : ce qui nous charme et ce qui nous rassure en effet dans ce concours apporté aux lettres par quelques plumes délicates, c'est l'attrait de rajeunissement qu'elles communiquent à des genres pour lesquels depuis long-temps le courant des suaves inspirations semblait tari. Nous leur devons ainsi des surprises que la littérature nous donne aujourd'hui trop rarement. Qu'on ne s'étonne donc pas de la confiance que nous inspirent ces tentatives et de l'empressement que nous mettons à les signaler. Qui sait quels rayons pourront jaillir de ces ombres aujourd'hui trop discrètes? qui sait si la Muse ne devra pas chercher un jour dans ces abris nouveaux et hospitaliers les clartés sereines et les sources fécondes qui lui manquent ailleurs?

F. DE LAGENEVAIS.

RECHERCHES

ET

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

DANS LA PERSE OCCIDENTALE.

Travels in Luristan and Arabistan,
By the baron C. A. DE BODE. — Londres, 1846.

Dans la région montagneuse de la Perse, entre les deux chaînes neigeuses de l'Alvend et de l'Ardekan, s'étend depuis la frontière turque à l'ouest jusqu'aux limites des provinces d'Ispahan et de Fars, à l'est et au sud-est, le pays désigné sous le nom de Louristan, que les voyageurs et les savans ont laissé jusqu'à ce jour dans un oubli presque complet. Au sud de l'Ardekan, entre les premières pentes de cette chaîne et les rives septentrionales du golfe Persique, un autre pays, qui n'est guère plus connu que le premier, porte le nom de Khouzistan, ou, plus communément, d'Arabistan, parce qu'il embrasse le territoire des Arabes de la tribu Chaïb. C'est dans ces contrées négligées trop long-temps par la science qu'a pénétré récemment, à la faveur de circonstances exceptionnelles, un courageux et patient voyageur, M. le baron de Bode. Son livre, écrit en vue d'un public restreint et tout spécial, est de ceux qui, sans attirer l'attention de la foule, prennent silencieusement leur place dans les bibliothèques scientifiques.

De tels ouvrages ont des titres particuliers à l'intérêt de la critique. C'est un devoir pour elle, non-seulement de les apprécier, mais d'en exposer, d'en vulgariser, par une fidèle analyse, les principaux résultats. M. de Bode, d'ailleurs, tout en étudiant les monumens du passé, a su porter un coup d'œil attentif sur les populations au milieu desquelles il a vécu. Il y a donc un double intérêt dans son livre, l'intérêt qui s'attache aux recherches archéologiques, et celui non moins vif qu'excitent les mœurs d'une société presque ignorée. La description et la narration forment ainsi, dans ce curieux ouvrage, deux élémens distincts, quoique inséparables, et que nous chercherons de même à unir sans les confondre.

Le voyageur dont nous allons suivre les traces, il est bon de le remarquer avant tout, appartient à la diplomatie russe. Son père, né d'une mère anglaise, était Français par sa famille paternelle, originaire d'Alsace : les hasards de l'émigration le conduisirent en Russie, où il leva un régiment de cavalerie à ses frais, et lorsqu'en 1812 les Français parurent devant Moscou, il mérita par ses services militaires la faveur de l'empereur Alexandre. C'est au fils aîné de l'aventureux officier que nous devons le *Voyage dans le Louristan et l'Arabistan*. La vie agitée de son père s'acheva en Angleterre, et M. de Bode, élevé successivement aux universités de Londres et de Saint-Pétersbourg, fut de bonne heure reçu dans les meilleures sociétés des deux capitales. Il se trouva bientôt en contact habituel, par la spécialité de ses études, avec les savans les plus distingués de l'Angleterre et de la Russie. Les services de son père le recommandaient à la bienveillance de l'empereur Nicolas. Aussi ne tarda-t-il pas à entrer dans la diplomatie russe. Cette double éducation des affaires et de la science était une excellente préparation aux recherches qui devaient amener plus tard M. de Bode dans la Perse occidentale. Par la position du voyageur, on doit comprendre maintenant le caractère particulier de ses travaux; on ne s'étonnera pas si M. de Bode s'offre à nous tour à tour comme un archéologue passionné et comme un observateur pénétrant des mœurs actuelles de la Perse.

En 1836, nommé secrétaire de la légation russe à Téhéran, M. de Bode débuta dans l'exercice de sa mission en assistant à la cérémonie funèbre célébrée pour la translation des restes de M. de Griboedoff et des membres de son ambassade, massacrés dans cette même ville sept ans auparavant, en 1829. On sait que M. de Griboedoff, sa suite et ses domestiques périrent dans une émeute populaire, victimes du fanatisme musulman, pour avoir voulu faire respecter le droit d'asile et l'inviolabilité du pavillon en faveur de quelques sujets moscovites réfugiés à l'hôtel du consulat. Le tableau de cette cérémonie précède le récit du voyage entrepris par M. de Bode quatre années plus tard. C'est un prologue assez pittoresque à cette excursion commencée d'abord dans l'unique intention de visiter Persépolis et prolongée dans une autre direction par des circonstances tout-à-fait imprévues.

Le 23 décembre 1840, M. de Bode partait de Téhéran pour Ispahan et Schiraz. La première singularité qu'offre un voyage en Perse, c'est la manière même de voyager. Un Européen qui veut parcourir ce pays n'a pas le choix des modes de transport; il faut qu'il voyage en cavalier, monté soit sur ses propres chevaux, ce qui est fort long, soit sur ceux de la poste, ce qui est extrêmement fatigant. Comme dans tous les états de l'Asie, vous ne trouvez sur la route, même dans

les grandes villes, ni un hôtel garni, ni une auberge, ni même un cabaret. D'espace en espace, dans les principaux centres de population, un caravanseraï infect et le plus souvent en ruines vous présente un abri tel quel dans une vaste cour entourée de cellules en pierres sans portes ni fenêtres. Quant à la poste, elle n'est pas établie pour le transport régulier de la correspondance, mais pour la simple transmission des ordres de l'autorité centrale aux gouverneurs de province, et des dépêches de ceux-ci à l'autorité centrale. C'est, par conséquent, le gouvernement qui en supporte tous les frais, moyennant des relais établis de distance en distance, et appelés *chaperkhanas* (écuries pour sept chevaux). Ces relais sont entretenus, partie en nature, partie en argent. L'administration en est confiée à un directeur ou fermier général, qui obtient, par la voie de l'adjudication publique, la concession des relais sur une ou plusieurs lignes de communication. Il n'y a de *chaperkhanas* que sur les routes qui vont de Téhéran aux chefs-lieux de province, et par conséquent de relations suivies qu'avec Tabriz à l'ouest, Ispahan au midi et Mesched à l'est. Les autres villes de l'intérieur n'ont aucun moyen de correspondance. Enfin, même sur ces grandes lignes, c'est toujours un *goulam*, ou courrier spécial du gouvernement, qui est chargé des paquets et qui voyage à cheval. Les individus qui ont des lettres à faire parvenir s'arrangent avec ce commissaire, qui se charge, moyennant une récompense, de les remettre à destination.

C'est en *chopari*, c'est-à-dire en courrier, qu'on voyage le plus rapidement. Toutefois ce que dit le touriste russe de ce mode de locomotion est fait pour en donner une idée assez triste. Au lieu de sept chevaux que l'on devrait trouver à chaque relai, il n'y en a, la plupart du temps, que deux ou trois, et souvent tellement mauvais, que le cavalier est plus fatigué de faire aller sa bête qu'il ne l'eût été de parcourir la route à pied. Si toutefois l'animal ne veut ou ne peut plus avancer, le voyageur peut, dans ce cas, se donner la satisfaction de la vengeance : il a le droit (c'est écrit dans son passeport) de tuer le cheval, à la condition de porter jusqu'à l'étape prochaine sa queue dans une main et la selle sur ses propres épaules.

Parti de Téhéran, M. de Bode, qui voyageait en *chopari*, arriva à Koum après deux journées de route. Koum est une cité sainte, qui doit son importance au tombeau de Fatimah, sœur de l'imam Hussein. Beaucoup de Persans choisissent cette ville pour lieu de leur sépulture. Ceux qui ont les moyens de se faire porter près du tombeau même d'Hussein préfèrent être enterrés à Kerbelah, où repose le saint imam. Aussi, sur la route de Téhéran à Koum et à Kerbelah, rencontre-t-on à chaque instant des caravanes de *zavars* (pèlerins), qui se chargent, tout en accomplissant leur propre vœu, d'escorter les morts qu'on leur confie jusqu'en terre sainte. Chacun de ces pèlerins conduit un cheval, au dos duquel deux bières sont suspendues au moyen d'un bât. Le baron de Bode rencontra un de ces convois près de Koum. La population s'était portée en masse au-devant des *zavars* pour les féliciter de leur heureux retour et de l'acquisition du titre de *kerbelai* (pèlerins de Kerbelah). A propos de ce titre, l'auteur fait observer qu'il y a pour les Persans shiites trois lieux différens de pèlerinage qui correspondent à trois degrés différens de sainteté. Le moins important de ces trois pèlerinages est celui de Mesched, capitale du Khoraçan. Ceux qui ont été faire leurs dévotions dans cette ville au tombeau de l'imam Reza obtiennent le surnom de

meschedi. Les pèlerins de Kerbelah sont placés un peu plus haut dans l'estime publique. Enfin ceux-là seulement qui ont visité la Caaba et le tombeau du prophète à la Mecque et à Médine peuvent s'intituler *hadji*. Un homme qui a droit au surnom de *kerbelai* ou au titre plus pompeux encore de *hadji* sera très offensé, si on ne lui donne que celui de *meschedi*.

De Koum à Ispahan, si l'on excepte les ruines d'une ville appelée Sinsin, qui a dû être fort importante (1), la route n'offre rien d'intéressant. Il faut six jours pour franchir les deux cent vingt-cinq milles qui séparent Téhéran d'Ispahan, la seconde capitale de l'empire. Des allées en coupe-gorge, bordées de hautes murailles, qui entourent les jardins des faubourgs, puis d'anciens marchés couverts, dont l'enceinte déserte et ruinée est plongée dans une obscurité profonde; plus loin, des bazars modernes, plus vastes, plus aérés, où quelques lampes disséminées répandent çà et là une douteuse lueur, tels sont les premiers aspects qui frappent M. de Bode à Ispahan. On retrouve là ces contrastes de grandeur et de misère, de magnificence et d'abandon, qui sont particuliers aux cités orientales. Ainsi, à côté de rues étroites et tortueuses, on remarque à Ispahan de belles promenades telles que le Chebar-Bagh, avenue célèbre, espèce de boulevard planté de platanes orientaux, qui aboutit à un magnifique pont en pierre jeté sur le Zoyenderod. C'est au-delà de ce pont que s'étend le faubourg de Joulfa, le quartier arménien d'Ispahan.

Cette ville renferme un établissement bien digne de l'attention d'un Européen : nous voulons parler de l'école fondée à Joulfa par notre compatriote, M. Eugène Boré, pour l'instruction de la jeunesse arménienne. Cinq mois après la création de cet établissement, trente et un élèves, dont cinq musulmans, fréquentaient déjà l'école. Un Persan et un Arménien y enseignent les langues persane et arménienne sous la direction de M. Boré, qui se charge de montrer aux enfans le français et la géographie. C'est lui aussi qui explique le catéchisme à la partie chrétienne de son petit troupeau. Un moullah est attaché à l'établissement pour l'instruction religieuse des élèves musulmans. Le fait de parens mahométans qui envoient leurs enfans à une école chrétienne, et cela à Ispahan, le siége de l'orthodoxie musulmane, est une preuve remarquable de la tolérance des Persans en matière religieuse, tolérance qu'il faut attribuer en partie aux progrès toujours croissans du sufféisme, secte nouvelle qui s'attache à l'esprit plutôt qu'à la lettre du Coran.

Ce fut à Ispahan que M. de Bode modifia son itinéraire, et que son excursion projetée à Persépolis se transforma en un plus long et plus périlleux voyage. Manoucher-Khan, gouverneur particulier de la province d'Ispahan, et *moïtemid-oud-daolat*, c'est-à-dire premier ministre, annonça au diplomate russe qu'il se préparait à faire une inspection militaire dans diverses parties du royaume placées sous son administration directe, notamment dans le Louristan et l'Arabistan. Il engagea le baron à l'accompagner dans sa tournée, l'invitant, dans le cas où il ne voudrait point renoncer à son excursion à Persépolis, à venir au moins le retrouver à Shouster, d'où il lui ouvrirait la route de Téhéran par des sentiers

(1) Un missionnaire de la Propagande a découvert dans ces ruines, parmi des monceaux de décombres, plusieurs chambres souterraines avec des hiéroglyphes et des inscriptions cunéiformes.

que nul Européen n'avait encore foulés. C'était pour le savant voyageur une occasion unique de visiter une terre que l'on ne connaissait plus que par les récits d'Hérodote et d'Arrien, et de rechercher s'il n'existait pas dans ces contrées perdues quelques monumens d'un intérêt historique. Les hordes pillardes qui infestent ces régions montagneuses en interdisaient jusqu'alors l'entrée, non-seulement aux Européens, mais même aux Persans des tribus voisines. Pouvoir y pénétrer sous la protection d'une armée commandée par le gouverneur d'Ispahan en personne, c'était une faveur du ciel dont il ne s'agissait plus que de savoir tirer parti. Le baron de Bode s'empressa d'accepter l'offre de Manoucher-Khan, en s'engageant à l'aller retrouver à Shouster, dès qu'il aurait jeté un rapide coup d'œil sur les merveilles de Persépolis.

Persépolis mérite bien en effet qu'on se détourne pour visiter ses ruines, fût-ce même au moment d'entrer, comme M. de Bode, dans une des plus curieuses parties de la Perse. Sans nous arrêter plus long-temps à Ispahan, transportons-nous donc avec lui à Persépolis. Mais d'abord il faut bien s'entendre sur la signification de ce mot. *Persépolis* est la traduction grecque du nom de *Pasargada* ou *Parsagada* (comme il est plus correctement écrit dans Quinte-Curce), qui signifie « le camp des Perses. » Cette dénomination de Pasargada s'appliqua originairement à tout un district, long de vingt lieues de France, et composé des deux plateaux de Merdasht et de Mourghab (ainsi nommés d'après deux villages). Chez les Grecs, l'usage le restreignait à la partie de ce district où Cyrus avait fondé sa ville, bâti sa résidence et préparé son tombeau; la traduction grecque du même mot, *Persépolis,* resta consacrée pour désigner spécialement la demeure des rois, construite au moins un siècle plus tard sur le plateau de Merdasht.

La plaine de Mourghab, arrosée par le Kour, est semée de ruines immenses qui attestent l'existence d'une grande ville. Parmi ces débris on distingue deux monumens fort remarquables qui appartiennent certainement à l'architecture de l'ancienne Perse. Dans l'un, on est autorisé à reconnaître le tombeau de Cyrus, le fondateur de l'empire. On y retrouve, en effet, ce tombeau, tel que l'a décrit Arrien. La base forme un carré oblong, en blocs de marbre blanc d'une grosseur énorme, placés l'un sur l'autre par couches qui sont au nombre de dix. La circonférence, l'entrée étroite, le toit en pierres, tout cela s'accorde parfaitement avec la description de l'historien d'Alexandre. Dans le plancher, composé de deux grands carreaux de marbre, on voit encore les trous où étaient attachées les ferrures qui tenaient le sarcophage. Le tout était en outre entouré d'une colonnade carrée, consistant en vingt-quatre colonnes, dont dix-sept sont encore debout. L'autre monument est une plate-forme longue de trois cents pieds et large de deux cent quatre-vingt-dix-huit. Cette plate-forme s'étend sur un des rochers qui composent le monticule de Mourghab. Elle s'appelle actuellement *Tukhte Soliman*, ou le trône de Salomon. C'est un assemblage de blocs de marbre taillés et artificiellement joints ensemble. D'accord avec la tradition populaire et avec le voyageur anglais sir William Ouseley, M. de Bode y voit le trône des anciens rois de Perse, ou du moins le lieu où ils avaient coutume de s'asseoir en public. A l'appui de cette opinion, il mentionne l'usage qui prévaut encore aujourd'hui. « J'ai vu souvent, dit-il, le souverain actuel de la Perse, Mahomed-Shah, au commencement de son règne, venir s'asseoir sur un tertre élevé dans

la plaine de Téhéran, avec un simple pavillon tendu au-dessus de sa tête et quelquefois même tout-à-fait à découvert, afin d'être vu par la multitude assemblée. Je l'ai vu tenir ainsi son *salam*, c'est-à-dire son audience publique, entouré de ses courtisans, avec toute la pompe et la magnificence du cérémonial asiatique. C'était en ces jours de réception en plein air que les députés des provinces éloignées et les chefs des tribus nomades, avec leurs cortéges aussi bizarres que nombreux, s'assemblaient pour rendre hommage au nouveau souverain. Il en était sans doute de même au temps de Cyrus, et c'est apparemment en ce lieu, dans la plaine de Pasargada, qu'il recevait le serment de fidélité et d'obéissance de toutes les divisions de la grande famille persane, ainsi que des nations qu'il avait soumises. »

En suivant vers le sud-ouest, par-dessus la crête montagneuse qui sépare les deux plateaux, la direction du Kour ou rivière de Mourghab, jusqu'à ce qu'il débouche sous le nom de Polvar dans la vallée d'Hapek, on remarque sur la rive gauche les ruines de l'ancienne ville d'Istakar, qui, d'abord simple campement pour les gens du service des rois, a grandi aux dépens de Pasargada et lui a évidemment succédé, comme il paraît par le caractère plus moderne de ses constructions. Sur la rive droite s'élève la montagne de Houssein-Koh, avec les bas-reliefs et les inscriptions de Nakschi-Roustam (images de Roustam). Une superstition locale explique le nom donné à ces bas-reliefs, où on a cru voir représentées les actions de cet ancien héros de la Perse; mais un savant français, M. de Sacy, est parvenu à déchiffrer les inscriptions de Nakschi-Roustam, et nous savons maintenant que les monumens en question appartiennent à l'époque des rois Sassanides. On reconnaît ces souverains à la forme de la coiffure, exactement semblable à celle qu'on retrouve sur leur monnaies.

A partir des ruines d'Istakar s'étend sur la rive gauche du Polvar (Medus), jusqu'au confluent de cette rivière et de l'Araxe, la plaine de Persépolis proprement dite, et, en continuant de longer les montagnes qui dominent cette plaine, on ne tarde pas à arriver devant les ruines colossales du palais de Persépolis ou de *Tchil-Minar* (1) (les quarante colonnes), comme il est actuellement nommé par les Arabes. La description de M. de Bode se ressent de la vivacité des premières impressions; elle est incomplète. L'observateur est ébloui. Si nous ne connaissions déjà les ruines de Persépolis par l'admirable travail de Heeren, nous aurions de la peine à nous y retrouver d'après l'esquisse un peu confuse du baron de Bode. Toutefois la critique aurait mauvaise grace à se montrer sévère, car l'auteur convient lui-même de son impuissance. « L'effet produit sur moi, dit-il, par la série des grandes scènes de Persépolis était à peu près celui qu'on éprouve en parcourant une immense galerie de magnifiques tableaux, la galerie du Palais d'Hiver de Saint-Pétersbourg, par exemple. De même que l'on va presque machinalement de salle en salle et de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre dans un ravissement silencieux, interrompu seulement de moment en moment par une courte exclamation d'admiration et de surprise, de même aussi j'allais d'un groupe de ruines à l'autre, sous le coup d'un étourdissement qui ressemblait à

(1) Il n'y a pas précisément quarante colonnes; il y en a bien davantage, mais les Perses emploient quarante comme nous nous servons du nombre mille pour dire beaucoup, et un grand nombre de leurs palais portent ce même nom de Tchil-Minar.

l'ivresse. » On comprendra une telle émotion pour peu qu'en s'aidant des pages consacrées par Heeren à Persépolis, on cherche à reconstruire en idée cet édifice colossal, dont la position est déjà une première singularité. Le palais s'élève à l'endroit même où se touchent la partie montagneuse de la Perse et la plaine. Une chaîne élevée de magnifiques rochers en marbre gris présente une ouverture semi-circulaire, dans laquelle est contenu le corps de l'édifice, dont une partie dépasse de beaucoup la montagne. L'ensemble des constructions se développe sur trois terrasses étagées en amphithéâtre. Le marbre employé pour ces constructions a été tiré des montagnes mêmes sur lesquelles s'appuie le palais. Des blocs énormes sont réunis, sans chaux ni mortier, d'une manière si admirable, que le regard le plus attentif a peine à découvrir les jointures. Des escaliers de marbre conduisent des terrasses inférieures aux terrasses supérieures; ils sont si larges et si commodes, que dix cavaliers pourraient les monter de front. L'escalier de la première terrasse conduit à un portique dont il ne reste que quatre pilastres. Des animaux gigantesques sont taillés dans chacun de ces pilastres, et semblent être, pour ainsi dire, les gardiens des portes. Ce sont deux taureaux fabuleux du côté de la façade, et deux sphinx tournés vers l'intérieur. Entre les pilastres se trouvent quatre colonnes encore debout; tout le reste n'est que ruines.

De cette première plate-forme, des escaliers semblables aux premiers, quoique moins larges, conduisent à la seconde terrasse, sur laquelle se déploient quatre colonnades différentes. De soixante-douze colonnes dont elles se composaient, le baron de Bode n'en a plus retrouvé debout que treize, et, à ce propos, il fait une observation intéressante sur la marche graduelle de la destruction. Pietro de la Valle, en 1621, avait encore compté vingt-cinq colonnes. Mandelso, en 1638, ne parle plus que de dix-neuf; lors de la visite de Kœmpfer, en 1698, et de Niebuhr, en 1765, le nombre en est réduit à dix-sept; sir W. Ouseley, en 1811, en vit encore quinze; enfin, aujourd'hui, il n'y a plus que treize colonnes. Cannelées et hautes de quarante-huit à cinquante pieds, ces colonnes sont si grosses, que trois hommes peuvent à peine les embrasser. De doubles têtes d'animaux, réunies par la nuque, remplacent les chapiteaux; tel est l'ornement qu'on trouve le plus souvent reproduit dans l'ordre persépolitain : ces têtes laissent entre elles un creux où s'adaptaient évidemment des solives qui supportaient un toit plat, de sorte que le tout formait un grand péristyle. Par ce péristyle, on arrive à plusieurs édifices isolés, dont l'un, le plus grand de tous, occupe encore la même terrasse; les autres, plus reculés, forment réunis comme une troisième terrasse encore plus élevée. Ils contiennent tous plusieurs chambres de différentes grandeurs et paraissent avoir été habités. On rencontre à chaque pas de précieux débris de sculptures, des groupes de personnages aux costumes et aux attributs variés, des combats d'animaux le plus souvent fabuleux et allégoriques. Dans ces images d'animaux mythiques, on reconnaît des élémens empruntés à la réalité. Ainsi les membres du lion, du taureau, du rhinocéros, de l'autruche, ont été combinés de manière à former des figures merveilleuses à l'aide des embellissemens arbitraires que s'est permis l'imagination des poètes et des artistes.

D'après cet aperçu général des ruines de Persépolis, on peut aisément se figurer quelle abondante moisson elles offrent aux recherches des archéologues. Au milieu des objets si admirables et si variés qui se disputaient son attention, M. de

Bode s'est attaché surtout à l'étude des bas-reliefs perso-médiques et des inscriptions cunéiformes. Ses recherches appellent l'attention des lecteurs spéciaux auxquels elles s'adressent; pour nous, c'est au-delà de Persépolis que nous irons retrouver le voyageur, encore charmé des merveilles qu'il lui a été donné de contempler et se dirigeant enfin vers les régions inconnues où il s'est décidé à pénétrer.

Pour se rendre de Persépolis à Shiraz, le pont de Poul-e-Khan jeté sur l'Araxe serait la route la plus directe; mais quiconque a lu le charmant poème de *Lalla-Rookh* veut traverser l'Araxe à la fameuse écluse construite au xe siècle par l'émir Zouzun-Deylemi, d'où vient à la rivière en avant de cette construction le nom de *Bend-Emir* ou rivière de la digue de l'émir. Près de cette rivière s'élève un joli village d'une soixantaine de maisons, enfoncé dans la verdure, dominé par des rochers pittoresques, et tout retentissant du bruit de vingt moulins établis sur la digue. L'aspect de Shiraz, où l'on ne tarde point à arriver, n'est pas fait pour dissiper les riantes impressions qu'éveillent les rives pittoresques du Bend-Emir. Là encore des souvenirs poétiques ajoutent leur prestige aux magnificences de la nature. Célèbre par ses jardins et ses vignobles, Shiraz l'est plus encore par ses deux poètes philosophes, Saadi et Hafiz, dont on trouve ici les tombeaux. Cette ville est la capitale de la province de Fars. Bien que Fars soit la plus riche division de l'empire, les impôts y sont considérablement arriérés, et les ressources des contribuables tellement épuisées, qu'elles ne peuvent plus suffire aux exigences du gouvernement. Cependant la taxation annuelle n'est que de 360,000 tomans ou 180,000 livres sterling, et, le sol étant extrêmement fertile, les produits très variés, le pays devrait pouvoir en acquitter le double. Les causes de cette gène sont la mauvaise administration de la province et l'insécurité de la propriété. Depuis la mort de Fatteh-Ali-Shah, vers la fin de 1834, la province de Fars a passé par les mains de six gouverneurs différens. Chacun d'eux a eu à payer, outre le fermage nominal, des pots-de-vin considérables pour obtenir la préférence sur ses rivaux, et il a dû se rembourser, aux dépens de ses administrés, par toute espèce d'extorsions.

Shiraz vit mourir, il y a sept ans, une de nos compatriotes, Mme de La Marinière, qui avait lutté d'énergie et d'intrépidité avec les plus aventureuses des femmes touristes de la Grande-Bretagne. D'un caractère fort excentrique, cette dame, par goût pour les voyages, s'était hasardée toute seule dans ces contrées lointaines, où elle était entrée au service d'Abbas-Mirza, l'héritier présomptif de la couronne de Perse, en qualité de gouvernante et maîtresse de langue française de ses enfans. D'un cœur bon et généreux, elle s'était fait adorer dans ce pays par son courage et son dévouement. A l'époque du choléra, elle visita et soigna les pestiférés, bien qu'à peine relevée elle-même de cette maladie, dont elle fut une des premières atteinte. Sa mort, toute récente, avait été la suite de sa propre imprudence. Déjà, quelques années auparavant, elle avait accompli le voyage de Tabriz à Shiraz; bien plus, elle avait écrit un journal de ce voyage, et elle avait publié en même temps une description des ruines de Persépolis, illustrée par les dessins d'un artiste persan qu'elle avait décidé à l'accompagner. Dans le printemps de 1840, il lui vint en idée d'explorer les provinces de Fez et de Darabjird, malgré tout ce que purent lui dire ses nombreux amis pour la détourner de ce projet, ou pour lui persuader au moins d'en différer l'exécution

jusqu'après les chaleurs. Malheureusement Mme de La Marinière n'était pas femme à se laisser ébranler. Elle partit comme elle l'avait résolu; mais, à peine à la moitié de cette excursion, elle fut prise d'une fièvre pernicieuse dont elle revint mourir à Shiraz à la fin de la même année. Mme de La Marinière appartenait à une famille noble de la France qui avait souffert de la révolution de 1789. Elle avait été lectrice de la reine de Naples, Mme Murat, sœur de Bonaparte, et, bien qu'elle eût été constamment froissée dans tous ses rapports avec la France, elle avait conservé le plus vif attachement pour son pays et n'en parlait jamais qu'avec enthousiasme.

La partie périlleuse du voyage commence après Shiraz. L'itinéraire que suit M. de Bode pour revenir de Shiraz à Téhéran le conduit dans le pays des Lours, but principal de ses recherches. Les Lours ou habitans du Louristan se divisent en plusieurs hordes : les Mamaseni, les Khogilous et les Bakhtyari. Les Mamaseni sont divisés en quatre clans réunissant environ quatre mille familles; ils campent dans la vallée de Shab-e-Bevan. Les Khogilous ne comptent pas moins de quatorze mille familles réparties en cinq grandes tribus; ils habitent le territoire de Behbehan. Enfin les Bakhtyari occupent la partie de l'Ardekhan qui s'étend depuis les terres des Khogilous et des Mamaseni jusqu'au mont Zagros (1). Nous l'avouerons, ce qui nous a le plus intéressé dans le livre de M. de Bode, ce ne sont point les descriptions de bas-reliefs, ni les découvertes d'inscriptions; c'est ce qu'il nous apprend, en des pages aussi vives que pittoresques, de toutes ces peuplades moitié sédentaires, moitié nomades, et restées à travers tant de siècles exactement les mêmes depuis Abraham jusqu'à nos jours. La partie nomade de cette population étrange a des habitudes très régulières. Elle passe une moitié de l'année, la saison chaude, dans les pâturages de ses montagnes, c'est-à-dire dans leurs vallées les plus retirées et les plus profondes, et l'autre moitié dans ses *garam e sirs*, ou campemens d'hiver, dans les plaines qui s'étendent sur le rivage septentrional ou occidental du golfe Persique. C'est en allant vivre sous la tente des *Ilyats* (nom vulgaire appliqué à toutes ces familles nomades, sans distinction de tribus) qu'on peut s'initier à toutes les bizarreries de ces mœurs patriarcales; mais, pour tenter une expédition aussi hasardeuse, il faut s'engager dans d'âpres défilés, traverser d'immenses déserts, protégé par toutes les garanties que s'était assurées M. de Bode; il faut surtout savoir tirer parti de ces circonstances exceptionnelles, comme l'a fait le voyageur russe, à force de courage, de persévérance et de sang-froid.

En quittant Shiraz et en se dirigeant vers l'ouest sur les traces de M. de Bode, on rencontre d'abord les ruines de Joundi-Shapour, sur les bords d'une rivière célèbre par une des victoires d'Alexandre, le Granique. De cette station jusqu'au petit fort de Nourabad, des monticules de débris couvrent une étendue de plusieurs milles carrés et offrent aux recherches de l'antiquaire une carrière encore

(1) C'est dans cette grande famille des Lours qu'il faut chercher les véritables aborigènes de la Perse, les Zend, Arti ou Ardi, primitivement descendus de la Bactriane, dont ils ont retenu le nom : *Bakhtyari*, Bactriane, tandis qu'ils ont donné leur nom de clan, *Ardi*, à la chaîne de montagnes (Ardekhan) qui leur offrit souvent un refuge contre les émigrations plus récentes des Perses et des Mèdes.

inexploitée. Une demi-lieue plus loin s'élève la petite ville de Fahlyan. Il n'y a pas bien long-temps encore, Fahlyan contenait cinq mille habitans; aujourd'hui c'est un misérable bourg d'une soixantaine de maisons. Pourquoi ce changement? l'air est pur à Fahlyan, l'eau abondante, et le sol tellement fertile, que les blés que l'on y sème reproduisent au moins quarante fois ce que l'on a confié à la terre, le sésame jusqu'à cent, et le riz jusqu'à cent cinquante fois. Ici encore se trahissent l'impuissance du gouvernement, la nullité de l'administration locale, et la turbulence indomptable des Mamaseni. Fahlyan, entourée d'une ceinture de palmiers et bâtie immédiatement au-dessous d'une montagne escarpée qui la garantit des feux trop ardens du soleil pendant une partie de la journée, est située à l'entrée d'un vallon fameux, espèce de Tempé chanté par les poètes arabes et persans, qui en font un des quatre paradis terrestres. C'est la vallée de Shab-e-Bevan. Des narcisses sauvages forment dans cette vallée comme un vaste tapis d'une éclatante blancheur et long de plusieurs lieues. L'air y est chargé des plus suaves parfums. Quelques champs cultivés de riz, de coton, de blé, coupent çà et là ce tapis odorant; mais, partout où la terre est laissée à elle-même, le narcisse reparaît aussitôt. Il semble avoir fixé ici son séjour favori et son empire. M. Quatremère, dans ses *Notes* sur l'histoire des Mogols, décrivait ainsi cet Eldorado, d'après les récits des vieux historiens persans : « Le vallon de Shab-e-Bevan, que l'on compte parmi les lieux de plaisance les plus célèbres qui existent au monde, est une vallée située entre deux montagnes. Elle a trois farsangs de longueur et une et demie de largeur. Tout cet espace est couvert d'arbres qui produisent toute espèce de fruits. L'air y est extrêmement pur et tempéré. On y voit un grand nombre de villages. Au milieu de la vallée coule une grande rivière. Les montagnes qui entourent ce terrain ont presque toute l'année leurs sommets couverts de neige. Partout les arbres sont si pressés, que les rayons du soleil ne sauraient pénétrer jusqu'à terre. On y trouve de tous côtés des sources nombreuses et des eaux limpides. » La physionomie de ce lieu célèbre a bien changé depuis les temps auxquels se rapporte la description de M. Quatremère. Il n'y faut plus chercher ces épais fourrés, ces ombrages impénétrables dont il était question tout à l'heure. On n'aperçoit plus dans la vallée que de loin en loin quelques arbres isolés, et à ce propos M. de Bode fait une observation très juste : c'est que, tandis qu'en Europe les forêts disparaissent devant les progrès de la civilisation et l'accroissement de la population, en Perse, au contraire, le pays se déboise en proportion de la destruction ou de la diminution des habitans. Ainsi l'on ne retrouve plus rien des délicieux bosquets de Shab-e-Bevan, et, dans toute la plaine de Mourghab, où le tombeau de Cyrus s'élevait, selon Arrien, au centre des jardins royaux, entouré de bois touffus, on n'aperçoit plus aujourd'hui un seul arbre. C'est que ces arbres, cette verdure, étaient le produit et la récompense du travail de l'homme. Dans ces contrées dévorées par le soleil, on recueillait avidement les sources pour les conduire, par des aqueducs souterrains, d'un endroit à l'autre, et les arbres croissaient au bord de ces rigoles. Une fois venus, leur ombrage attirait les rosées, et ils se multipliaient. Les conduits hydrauliques ont disparu avec les populations mêmes, et plusieurs contrées, comptées dans l'antiquité parmi les plus riches et les plus florissantes, ont pris peu à peu un aspect triste et désolé; le désert les a pour ainsi dire reconquises.

La vallée de Shab-e-Bevan est, nous l'avons dit, occupée par les Mamaseni. Les deux villes principales qu'elle renferme, Fahlyan et Basht, n'ont rien de remarquable. A peine a-t-on dépassé l'extrémité occidentale de cette vallée, qu'on est sur le territoire d'une autre branche de la famille des Lours, les Khogilous. Ce territoire porte le nom de la ville de Behbehan, qui en est la capitale. De Bahst à Behbehan, sur un espace de seize lieues tout sillonné de canaux effondrés et d'anciens débris de caravansérais et de villages, on n'aperçoit ni une goutte d'eau ni une habitation. La traversée de ce désert fut marquée cependant pour M. de Bode par une rencontre intéressante, celle d'une troupe d'*Ilyats* qui abandonnaient les montagnes ardekanaises pour aller s'installer dans la plaine autour d'Ispahan, où ils s'étaient donné rendez-vous avec une autre émigration venue d'un point tout opposé, c'est-à-dire des districts méridionaux de la province de Fars. M. de Bode décrit ainsi cette caravane : « Des troupeaux de chèvres et de moutons ouvrent la marche, conduits par les jeunes hommes, la fleur et l'élite de la tribu, accompagnés de leurs chiens fidèles, une espèce de terriers à longs poils. Puis viennent les ânes et les bœufs porteurs (ceux-ci d'une très petite race), montés par les membres les plus faibles et les plus âgés de la communauté, ou bien chargés de rouleaux de toile noire et de poteaux qui doivent servir à la construction des tentes. Par-dessus tout cela, on a jeté les sacs contenant les provisions et attaché par l'aile ou par la patte tout ce que la tribu possède en oiseaux de basse-cour. Tandis que les pauvres volatiles s'exercent à se tenir en équilibre, hommes, femmes et enfans suivent la caravane à pied, marchant séparément ou par groupes, et chacun portant quelque meuble ou quelque ustensile. Les chevreaux ou agneaux nés sur la route sont recueillis dans des paniers et portés au bras, ou bien encore sur le dos des bêtes de somme. Les femelles pleines et les animaux boiteux ont leurs conducteurs séparés, qui tantôt les encouragent doucement à marcher, tantôt s'arrêtent avec eux et les nourrissent quand ils sont fatigués. » Comment ne pas être frappé de cette mise en action naïve de la prophétie d'Isaïe : « Il paîtra son troupeau avec la tendresse du berger; il recueillera les agneaux entre ses bras et les portera dans son sein; il conduira doucement celles qui allaitent? » — « Les jeunes filles, leurs fuseaux à la main, filent tout en marchant; les femmes mariées s'avancent lentement, portant sur leur dos courbé un enfant qui passe ses petits bras autour de leur cou, ses jambes autour de leur taille. Un plus petit marmot sera quelquefois suspendu dans un sac attaché aux épaules, tandis que l'enfant au maillot trouvera encore de la place sur la tête de la pauvre mère. »

La ville de Behbehan, qu'on atteint après une pénible marche de seize lieues, est célèbre par ses teinturiers. Les habitans ont pour le mélange des couleurs un secret qui en assure la finesse et la durée, secret dont ils sont par conséquent fort jaloux. Le sol autour de Behbehan est riche et bien arrosé; il ne lui manque pour donner de beaux revenus à la Perse qu'une population suffisante pour tirer parti de la terre, et surtout une administration plus intelligente et plus stable. La végétation est magnifique et très variée. On remarque dans les jardins les arbres de l'Europe et de l'Asie. Le palmier, le grenadier, l'oranger, prospèrent à côté du pêcher et de la vigne. Enfin les prairies comme celles de la vallée de Shab-e-Bevan sont couvertes d'un odorant tapis de narcisses.

Au sortir de Behbehan, on franchit le fleuve nommé Tab, l'Agradates d'Héro-

dote, et dès ce moment on foule un sol biblique. C'est ici que commence l'ancienne Chaldée, l'Elam de l'Écriture sainte, l'Elymaïs de l'histoire profane. A sept lieues de Behbehan, on rencontre la petite ville de Tashoun. Des ruines de bazars, de palais, de bains publics, épars dans toutes les directions, ainsi que les massifs d'arbres vénérables qui ombragent les places publiques, montrent que cette ville, aujourd'hui très pauvre, a été depuis long-temps et à une époque encore assez récente un centre de population considérable. Ce qui donne un intérêt tout particulier à cette localité, ce sont les traditions religieusement conservées par les habitans. Tashoun revendique l'honneur d'avoir donné le jour à Abraham. C'est à Tashoun qu'Abraham aurait été jeté dans une fournaise ardente par Nemrod, « le hardi chasseur devant le Seigneur; » à l'appui de cette légende, les habitans présentent l'étymologie du nom même de leur ville qui vient du mot persan et chaldéen *ateush* (feu).

A vingt-deux lieues au nord-ouest de Behbehan, on quitte le pays des Khogilous pour entrer dans celui des Bakhtyari, le troisième groupe de la famille des Lours. La limite est marquée par un arc-de-triomphe en ruines dans le style sassanien, composé de trois arches qui interceptent une étroite vallée entre la montagne de Mangasht à droite et celle de Getch à gauche, de telle sorte que la route n'a d'autre issue que sous l'arche principale. Les principaux caractères qui distinguent les Bakhtyari des populations voisines sont le costume uniforme des hommes et le style des tombeaux. Le costume des hommes est un surtout de feutre à manches très courtes, ouvert par devant, descendant un peu au-dessous du genou et très ample autour des hanches. Cet habit ressemble au *sadere*, vêtement sacerdotal des *mobeds* ou anciens prêtres des Parsis. Une chemise et un pantalon turc de toile de coton complètent le costume des Bakhtyaris. Le style des sépultures a aussi son originalité. Une figure de lion sculptée en pierre, ou exécutée en plâtre, décore chaque monument où repose un chef de famille. L'introduction du lion comme un symbole favori chez les Persans date de la conquête arabe; les shiites surtout se plaisent à reproduire ce symbole, et cela tient à ce que leur prophète Ali est désigné *le lion de Dieu*. Chez les disciples de Zoroastre, au contraire, le lion était compté parmi les animaux immondes, et il était regardé comme la créature d'Arihman, l'esprit du mal et l'ennemi d'Ormuzd. Aussi ne le voit-on jamais sur le tombeau des anciens Perses, bien qu'on le retrouve dans les sculptures des palais et entre autres dans les bas-reliefs de Persépolis.

A douze lieues environ de l'arc-de-triomphe qui sert de limite au territoire des Bakhtyari, la route se bifurque en deux chaussées, dont l'une, celle de droite, conduit à Ispahan, et dont l'autre, à gauche, aboutit à Shouster, une des villes principales du Khousistan. Sachant que Manoucher-Khan arrivait d'Ispahan par la chaussée de droite, M. de Bode se porta à la rencontre de ce fonctionnaire, bien qu'il ne pût le faire sans s'écarter lui-même un peu de sa route. Cette excursion l'amena devant les restes d'une chaussée gigantesque dans lesquels il n'eut pas de peine à reconnaître un des monumens les plus antiques et les plus mystérieux de l'Orient. Cette chaussée, appelée aujourd'hui le *Jaddehi-Atabeg* (le chemin des Atabegs), était regardée comme une des merveilles du monde par les anciens historiens qui la désignaient sous le nom de *Klimax megale* (grande échelle). Au temps même d'Alexandre, on n'en connaissait plus

le constructeur. Qu'on se figure un pavé colossal formé de pierres d'environ trois mètres de long sur un mètre de large, reliées à chaque intervalle de quinze ou vingt blocs par des dalles énormes, et franchissant à la montée comme à la descente les versans les plus escarpés. D'après la description de M. de Bode, tout-à-fait conforme à celles de Pline et de Diodore de Sicile, on ne saurait douter de l'identité du *Jaddehi-Atabeg* et du *Klimax megale*.

M. de Bode n'eut que quelques lieues à faire sur la route d'Ispahan pour rejoindre Manoucher-Khan, le gouverneur de la province de Fars. L'escorte de ce haut fonctionnaire, qu'il eut occasion de passer en revue, lui donna une triste idée des ressources militaires de la Perse. Cette escorte consistait en un régiment d'infanterie régulière d'environ mille hommes d'assez médiocre apparence, d'à peu près le même nombre de cavaliers bien équipés et bien montés, et enfin de trois pièces de canon du calibre de 6 avec cent cinquante artilleurs : tout cela pouvait former deux mille cinq cents hommes tant combattans que valets d'armée, et environ trois mille chevaux et mulets y compris les bêtes de somme. Ce déploiement de forces, si médiocre qu'il fût, était cependant proportionné aux obstacles à surmonter et aux ressources à tirer du pays. C'était le seul instrument sur lequel le gouverneur pût compter pour faire rentrer les taxes et respecter son autorité.

M. de Bode utilisa cette halte de quelques jours dans le camp du gouverneur pour se procurer de nouveaux firmans, de nouvelles recommandations. Son but étant de revenir à Téhéran par les districts de Shouster, de Dizfoul et la chaîne du Zagros, Manoucher-Khan lui donna des lettres pour ses lieutenans dans les divers pays que cet itinéraire l'obligeait à traverser. Le diplomate russe put ainsi continuer son voyage avec sécurité. A peine en marche, à quelques lieues seulement de l'endroit où il avait quitté Manoucher-Khan, il se laissa attarder par quelques monumens persépolitains. La nuit le surprit essayant de déchiffrer une inscription cunéiforme. Ce fut un contre-temps pour l'archéologue, mais en même temps une bonne fortune pour le voyageur; car, forcé de chercher un refuge pour la nuit dans un douar de Bakhtyaris, il put observer ces peuplades dans la pittoresque originalité de leur vie domestique. « La tente dans laquelle on nous introduisit était, dit-il, encombrée des divers objets qui composent ordinairement le ménage d'une famille d'Ilyats. Un grand nombre de sacs de toute nature et de toutes dimensions, contenant toute la propriété mobilière, occupaient la majeure partie de la tente. Les uns étaient bourrés de laine ou de vêtemens; d'autres, plus petits, laissaient échapper de leurs ouvertures dénouées des fruits ou des légumes secs. Des peaux de bouc, le poil en dedans, contenant du lait aigre, étaient adossées contre des outres remplies d'eau. Le mélange de ces deux liquides, assaisonné d'un peu de sel, est la boisson favorite des Ilyats. Des chaudrons pour bouillir le lait, noirs de crasse et de fumée, et des sacs de cuir pour battre le beurre, ces derniers suspendus à de grandes lattes dans la longueur de la tente, obstruaient le passage et complétaient le désordre. Malgré la quantité d'objets ainsi entassés, l'intérieur de la tente n'en était pas plus chaud. Effectivement la nuit était glaciale, et le vent, dans ces régions élevées, soufflait impitoyablement à travers les intervalles et les déchirures des draperies. Pour me garantir un peu de la bise, je m'étais assis sur un sac de laine; mes gens, moins bien partagés, étaient étendus sur la terre et grelottaient de

l'air le plus misérable. Un feu clair cependant brillait sur une espèce d'âtre, mais n'étendait son influence ni aussi loin, ni dans la même proportion que l'épaisse fumée qui corrodait nos yeux et gênait notre respiration avant de parvenir à se dégager par les nombreuses ouvertures qui nous apportaient si librement l'air et le froid du dehors. »

M. de Bode put compléter sous cette humble tente les curieuses observations qu'il avait déjà recueillies sur les mœurs toutes bibliques des montagnards du Louristan. Cette race n'a perdu aucune des qualités qui sont le cachet des races primitives. Les hommes du Louristan se distinguent des autres habitans de la Perse par une vigueur et une hardiesse à toute épreuve. Cette hardiesse, cette vigueur, ils la doivent à leur vie active, à leur alimentation simple, à l'air fortifiant qu'ils respirent dans leurs montagnes. Leur principale occupation consiste à soigner leurs troupeaux de chèvres et de moutons; leur nourriture est le gland du chêne, dont ils extraient une farine en le broyant entre deux pierres. Il est un trait pourtant qui les distingue des anciennes peuplades de la Chaldée. Bien que les Lours professent l'islamisme suivant les canons shiites, ils n'ont en général qu'une idée très confuse de leur religion. Toutes leurs croyances consistent en quelques rites superstitieux et en une vénération traditionnelle pour leurs *piri*, c'est-à-dire les saints aux tombeaux desquels ils vont en pèlerinage. Parmi les offrandes qu'ils apportent à ceux-ci, dans l'espoir d'en obtenir quelque faveur, on remarque le plus souvent de petites lampes en fer-blanc qu'ils suspendent avec des ficelles au-dessus de la tombe, ou des lambeaux de chiffons de couleur que leurs femmes attachent à quelque arbre consacré dans le voisinage. On voit en Perse de ces arbres qui comptent plus de chiffons que de feuilles.

Comme contraste à cette rudesse patriarcale, M. de Bode remarqua la bonne tenue des femmes ilyats. Il attribue cette supériorité d'un sexe que les coutumes orientales et musulmanes ont plus ou moins dégradé dans le reste de l'Asie à la liberté qui est inséparable de la vie nomade. La confiance qu'on lui témoigne élève la femme ilyat dans sa propre estime, et le sentiment qu'elle a de sa dignité se communique à ceux qui l'entourent. Il ne faut pas, bien entendu, demander à la compagne d'un Ilyat les vertus douces et les qualités raffinées de l'épouse européenne. On ne doit s'attendre à trouver en elle qu'une femme forte et capable de toute espèce de dévouement conjugal et maternel, mais rude, ignorante, et souvent aussi sauvage que son époux. Exercée dès l'enfance aux plus grossiers travaux, maniant seule la pioche, la hache ou la bêche, elle empiète même quelquefois sur le domaine de l'homme et partage ses dangers à la chasse ou dans le combat.

Une anecdote racontée par M. de Bode met en scène d'une façon fort piquante une de ces femmes qui unissent souvent le courage du guerrier aux vertus de la mère de famille. Le hasard lui fit rencontrer à Kermanshah la veuve d'un chef de tribu qui, pendant la minorité de son fils, montait elle-même à cheval pour commander le contingent militaire de son clan. Entre autres aventures de cette héroïne, voici un trait qui nous reporte aux temps chevaleresques du moyen-âge : « Quand, jeune fille encore, elle vivait sous la tente de son père, c'était son habitude de revêtir des habits d'homme, et, armée d'un sabre et d'une bonne lance, de se placer en embuscade dans le désert pour y rançonner les voyageurs. Un vieux Kourde, ayant eu un jour à traverser une partie

peu fréquentée du Khouzistan, se vit soudainement attaqué avec une grande impétuosité par un cavalier seul armé de toutes pièces, et ce ne fut qu'après avoir reçu et rendu plusieurs blessures assez graves qu'il parvint à se débarrasser de son assaillant. Vers la fin du jour, il arriva tout meurtri et tout sanglant dans un campement d'Ilyats. Il descendit sous la tente du chef de la tribu, qui, en lui accordant l'hospitalité la plus généreuse, lavant et pansant lui-même les blessures de son hôte, se désolait de ne pouvoir laisser ces soins à sa fille. « Mais elle-même, disait-il, avait été grièvement blessée ce jour-là dans un combat qu'elle avait eu à soutenir contre un Kourde dans le désert. » Le voyageur ne put s'empêcher aussitôt de faire plusieurs questions sur l'accident arrivé à la jeune Ilyat, et il demeura convaincu, d'après les réponses du chef, que la fille de son hôte était précisément le voleur qui l'avait attaqué. Voulant s'assurer pleinement du fait, il exprima le désir de voir la jeune fille blessée. Le père n'y fit aucune objection. A peine furent-ils en présence qu'ils se reconnurent; mais, comme tous deux étaient blessés et avaient combattu vaillamment, ils se regardèrent comme quittes l'un envers l'autre, et se serrèrent la main en signe de parfaite amitié. Quant au père, il ne songea pas à témoigner le moindre ressentiment à son hôte, à l'homme qui avait goûté de son sel et s'était reposé à l'ombre de sa tente. »

A quelque distance du douar des Ilyats, M. de Bode rencontra sur sa route un village complétement désert. Les habitans avaient fui dans les montagnes à la première nouvelle de la prochaine arrivée du gouverneur d'Ispahan. De même, dans presque toute la Perse, les villages situés sur les grandes routes, notamment sur celle de Téhéran à Tabriz, sont presque tous abandonnés, et les habitans ont cherché des demeures plus retirées loin du passage des armées et des caravanes. Dans les pays civilisés, une route, un canal, une artère quelconque de communication attire ordinairement la population et les richesses. C'est le contraire en Perse. Les plus riches villages sont cachés dans les gorges les plus inaccessibles des montagnes. De là cet air de désolation et de mort dont un Européen est partout frappé quand il suit en Perse le sentier des caravanes; de là aussi les idées fausses qu'on se fait souvent sur la statistique et les ressources de ce pays.

La ville de Shouster, placée sur la route suivie par le voyageur russe, est justement célèbre par les immenses travaux hydrauliques qui distribuent, avec un art infini, dans ses divers quartiers, les eaux du Kouran, le Pasitigris des historiens d'Alexandre. Grace aux firmans dont il était porteur et aux lettres de recommandation du gouverneur d'Ispahan, dont on connaissait la prochaine arrivée, M. de Bode fut reçu en prince à Shouster. Il en profita pour recueillir sur cette cité de précieux détails archéologiques et statistiques. Shouster est une ville d'un aspect fort original. Les maisons ont en général deux étages couronnés d'une large terrasse entourée de parapets. Dans les cours intérieures, de grands passages voûtés, creusés au-dessous du sol, font le tour de l'édifice. Ces espèces de cloîtres souterrains sont le lieu de refuge des habitans pendant l'été. Ils y passent tout le jour, et ne les quittent que pour monter sur leurs terrasses à l'approche de la nuit. Shouster possède aussi une *kaaba*, forteresse isolée de la ville par d'épaisses murailles, bien que comprise dans la même enceinte, et qui domine les eaux rapides du Kouran. C'est de cette forteresse, au coucher du

soleil, que le panorama de Shouster est surtout curieux à contempler. Les habitans ont pour coutume de souper tous à la même heure sur les toits plats de leurs maisons. Il se fait donc à ce moment une illumination générale. Chaque table est éclairée de grands candélabres contenant des bougies défendues contre le vent et les insectes par des cloches de verre, ou par des cadres de bois doré tendus de fine mousseline. Les domestiques, toujours nombreux, vont et viennent avec d'immenses lanternes de toile ou de papier huilé qui ont jusqu'à trois pieds de diamètre, et leurs silhouettes noires se dessinent sur ces globes lumineux comme des figures de lanterne magique.

Shouster était jusqu'à ces derniers temps une ville très populeuse, mais la peste et le choléra, qui s'y sont succédé pendant les années 1831 et 1832, ont enlevé les trois quarts des habitans. Leur nombre ne dépasse pas actuellement quatre ou cinq mille ames. Beaucoup de familles ont d'ailleurs émigré pour transporter leur résidence à Dizfoul, depuis que cette dernière ville est devenue le chef-lieu de la province et le centre de l'administration, au grand détriment de Shouster, qui avait été jusqu'alors la capitale de tout le Khouzistan. Aussi de très belles maisons, encore en fort bon état, se trouvent-elles abandonnées.—Les Persans de Shouster ont la réputation d'avoir plus d'esprit et en même temps d'être plus corrompus que tous leurs compatriotes. La ville fourmille de bouffons, de danseurs, de musiciens et de saltimbanques de toute espèce. On y fait une chère exquise et on y trouve, en fait de luxe, de plaisirs et de gastronomie, toutes les ressources d'Ispahan.

La ville et sa banlieue paient au gouvernement un revenu annuel de 20,000 tomans ou 10,000 livres sterling. L'octroi en prélève à peu près autant au profit de la ville sur les diverses consommations, et enfin la douane produit encore à l'état à peu près la même somme. Ce sont surtout les produits de l'Inde anglaise qui trouvent à Shouster un débouché considérable, savoir le sucre, les épices, l'opium et le coton expédiés de Bombay. Ces marchandises sont d'abord transportées par mer jusqu'à Mohammerah, port franc situé sur le Kouran, non loin de son confluent avec le Shat-el-Arab et la rivière de Kourdistan. De Mohammerah, elles remontent le Kouran sur de petits bâtimens arabes, jusqu'à environ deux lieues au-dessous de la ville d'Ahvaz. Là, il est nécessaire de les débarquer et de les transporter par terre jusqu'à cette ville, à cause de quelques bancs de rochers qui interceptent le lit de la rivière. Un peu au-dessus d'Ahvaz, on recharge encore une fois les marchandises sur des bateaux qui les remontent jusqu'à trois lieues de Shouster, où elles arrivent enfin à dos de mulet.

Shouster possédait autrefois des plantations considérables de coton et fournissait elle-même la matière première à ses manufactures; mais, depuis l'introduction des cotonnades anglaises par la voie de Bombay et de Mohammerah, l'industrie agricole et l'industrie manufacturière ont eu le même sort; elles sont tombées, probablement pour ne plus se relever. On ne cultive plus le coton, et les tisserands ont abandonné leurs métiers. Il en est de même pour la canne à sucre; elle florissait autrefois dans ces contrées, surtout dans les environs d'Ahvaz : aujourd'hui la culture en est tout-à-fait négligée. Quand M. de Bode voulut connaître la cause de ce dépérissement, on lui dit que beaucoup d'années auparavant un Anglais était venu s'établir à Ahvaz, et qu'il avait acheté fort cher

toutes les cannes à sucre des diverses plantations du voisinage, tiges, replants et racines; puis il les avait entassées dans un vaste magasin auquel il avait mis le feu, de sorte qu'il n'en était pas même resté pour la semence, et depuis ce temps la plante avait complétement disparu du pays. Cette explication n'est pas tout-à-fait dénuée de vraisemblance, en supposant que l'Anglais eût agi pour le compte de son gouvernement; cependant ceux qui aiment le merveilleux en ont trouvé une autre. Selon leur version, Imam-Reza, l'un des douze successeurs canonisés du prophète, et celui précisément dont on va visiter la tombe en pèlerinage à Meshed, avait un goût très prononcé pour les bonbons. Pendant un séjour à Meshed, il éprouva un vif désir de se procurer du sucre d'Ahvaz et en fit demander aux habitans de cette dernière ville; mais ceux-ci, par avarice, le lui refusèrent. Le saint homme, vindicatif comme tout dévot musulman, pria aussitôt le ciel pour qu'Ahvaz ne produisît plus de canne à sucre. Sa prière fut entendue, et, pour que la punition de ceux qui l'avaient offensé fût plus exemplaire, toutes les cannes à sucre furent immédiatement transformées en scorpions. La preuve que cette histoire est parfaitement vraie, c'est qu'on trouve aux environs d'Ahvaz prodigieusement de scorpions.

La distance de Shouster à Dizfoul, la capitale actuelle du Khouzistan, est d'environ douze lieues. Située sur la rive gauche de la rivière du même nom (le Dizsoul, l'ancien Copratas), la ville de Dizfoul a une grande analogie avec Shouster. Les maisons offrent le même modèle de construction élevée et spacieuse, les mêmes toits en terrasses et les mêmes voûtes souterraines destinées à servir d'abri pendant les chaleurs. La rivière qui coule sous les fenêtres du palais du gouvernement n'est pas aussi large que le Kouran, mais les flots en sont aussi rapides. Un grand nombre de moulins, perchés sur les rochers et sur les petites îles qui en interceptent le cours, sont unis entre eux par un réseau de petits ponts très pittoresques qui donnent au paysage une physionomie chinoise. Ces ponts sont éclairés la nuit, ce qui produit sur la rivière une illumination des plus brillantes. Un pont de vingt-deux arches, à l'extrémité occidentale de la ville, est attribué par les habitans à un prince d'une dynastie antérieure à Zoroastre; mais il est aisé d'y reconnaître une construction sassanienne.

A sept lieues de Dizfoul, on rencontre les ruines de Shoush. Dans ces ruines, M. de Bode croit retrouver la fameuse Suze, la plus ancienne et la plus célèbre capitale de la Perse. Le premier monument qu'on remarque en venant de Dizfoul à Suze est le tombeau du prophète Daniel, rendez-vous, à tous les jours de fête, d'une grande partie de la population musulmane, qui a pour ce saint prophète une vénération plus grande encore que celle des chrétiens. Un rideau de palmiers entoure ce monument surmonté d'une pyramide de marbre blanc, découpée extérieurement en compartimens triangulaires imitant les sections d'une ruche de mouches à miel. Il est évident que le tombeau de Daniel a subi diverses restaurations, car le style de l'architecture actuelle trahit une date assez récente. Rien n'y rappelle l'antique que quelques fragmens de pilastres en marbre blanc, dont les chapiteaux sculptés en feuilles de lotus témoignent d'une époque contemporaine de celle de Suze. Dans l'intérieur d'une cellule carrée, on voit une bière en bois noir qui est censée contenir les restes de Daniel, et qui se trouve séparée du chœur par un grillage dans le genre de ceux qui entourent les tombeaux

d'Esther et de Mardochée à Hamadan. A cette grille sont suspendus divers écriteaux avec des citations du Coran que les pieux musulmans portent respectueusement à leurs lèvres en faisant le tour du tombeau. Au-dessous de l'appartement qui contient le cénotaphe, est une seconde voûte qui est censée représenter la fosse aux lions dans laquelle Daniel fut jeté par ordre de Darius, roi des Mèdes. La muraille occidentale de l'édifice est baignée par le Shapour (l'Eulœus d'Hérodote et l'Ulaï de l'Écriture sainte), petite rivière peu large, mais profondément encaissée et navigable jusqu'à son confluent avec le Kouran, près de la ville d'Ahvaz. A quelques pas du monument, sur le bord de l'eau, on trouve trois grands fragmens de marbre blanc. L'un est un chapiteau de colonne avec des ornemens sculptés en feuilles de lotus; l'autre est une tablette avec des inscriptions cunéiformes, et le troisième, un grand bas-relief représentant un homme entre deux lions grossièrement sculptés. A partir du tombeau de Daniel, tout le terrain compris entre l'Eulœus et le Copratas est semé de ruines ou de tertres recouverts de broussailles, mais formés évidemment, d'après leur configuration, d'autres ruines plus compactes et probablement mieux conservées. Il y aurait ici des trésors archéologiques à mettre au jour. La nature et le cours des événemens semblent s'unir d'ailleurs pour conserver dans ces localités la trace de toutes les traditions bibliques. Ainsi, aux lieux mêmes où l'Écriture sainte nous représente le prophète Daniel comme ayant été jeté vivant dans la fosse aux lions, les lions sont plus nombreux que jamais. Ils sont aujourd'hui les seuls habitans de Suze, et leurs rugissemens éveillent chaque nuit les échos de cette plaine où la tradition place le tombeau du prophète hébreu.

La route suivie par M. de Bode, à partir de Dizfoul jusqu'à Téhéran, n'offre plus rien qui mérite de nous arrêter. Nous pouvons donc constater maintenant les résultats archéologiques de ce voyage, dont nous avons déjà fait ressortir l'intérêt statistique et ethnographique. Ces résultats sont importans et nombreux; nous les citerons dans leur ordre. — On doit d'abord à M. de Bode la détermination des limites exactes et de la physionomie actuelle de l'ancienne Chaldée. — Certains points des Écritures restés douteux jusqu'à lui ont été éclairés par ses recherches. La route d'Alexandre, depuis Suze jusqu'à Persépolis, a été retrouvée et fixée. Enfin M. de Bode a précisé la position géographique de Suze, de façon à rendre sur ce point toute nouvelle controverse inutile. Pendant long-temps, on avait cru retrouver Suze dans Shouster; mais les recherches de M. de Bode ont démontré, contrairement à cette supposition, qu'il fallait chercher l'emplacement de Suze parmi les immenses ruines connues aujourd'hui sous le nom de Shoush. Les palais, les principaux monumens de Suze, ayant été construits non en marbre, comme ceux de Persépolis, mais en briques cuites au soleil, comme ceux de Babylone, ont partagé le sort de ces derniers, c'est-à-dire qu'il n'en est point resté de suffisamment intacts pour que le voyageur moderne pût en reconnaître la destination. Cependant, si l'on ne peut plus distinguer l'usage des diverses constructions, on peut au moins apprécier l'époque et le style de l'architecture. Or, tandis que Schouster n'offre ni un monument ni une ruine que l'on puisse faire remonter à une époque plus ancienne que le kalifat, les ruines de Shoush, au contraire, appartiennent certainement à l'époque babylonico-perse; enfin la position de Shoush s'accorde seule avec celle qui est assignée par les historiens à l'ancienne capitale. Strabon fixe à quatre mille stades (environ

cent soixante lieues) la distance de Suze à Persépolis; or, Schouster n'est qu'à cent dix-sept lieues des ruines persépolitaines, et de ces ruines à Shoush on compte au moins cent quarante lieues à vol d'oiseau.

L'ouvrage de M. de Bode mérite, on le voit, une place distinguée parmi les travaux importans dont l'Asie a été le sujet depuis un demi-siècle. Aujourd'hui plus que jamais, de pareilles recherches ont droit à la reconnaissance du public savant. L'attention de l'Europe se tourne et se concentre de plus en plus vers ces contrées, qui ouvrent un si vaste champ à la curiosité des explorateurs. Jamais de plus nombreux pionniers n'ont parcouru l'Asie dans tous les sens. Ce sont d'abord Niebuhr et Kinneir qui éclairent la route jusqu'au tombeau de Cyrus et aux rives du Bend-Emir; grace à Heeren et à Ker-Porter, le palais de Xercès se relève, pour ainsi dire, devant nous, et ses nobles débris n'ont plus de mystères. L'énergie, la persévérance d'un consul français, M. Botta, secondées par le crayon de M. Flandin, évoquent Ninive, qui semblait enfouie sous la poussière des siècles. Enfin M. de Bode retrouve l'antique Suze et reconnaît, de Babylone à Persépolis, les traces d'Alexandre. En présence de tant d'efforts patiens et d'heureuses découvertes, on aime à répéter ces paroles du savant Heeren, qui les expliquent et qui formulent une conviction devenue aujourd'hui commune : « Plus nous remontons dans l'histoire, plus nous comparons les traditions des peuples sur leur origine et leurs premières destinées, plus aussi nous nous voyons ramenés constamment à l'Asie, et plus il devient vraisemblable que ce fut là le berceau du genre humain, comme ce fut aussi, il faut l'avouer, le berceau de toutes les sciences et la patrie de toutes les religions, qui, en se propageant, se sont élevées jusqu'au rang de religions dominantes. Aucune partie de l'ancien monde n'est donc plus digne que l'Asie d'attirer l'attention de l'antiquaire et du philosophe, qui ne se bornent pas seulement à l'étude de quelques peuples isolés, mais qui veulent arriver à des conclusions générales sur l'histoire universelle de l'humanité. »

E. de Warren.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1847.

Les petites querelles de forme et d'étiquette ont été mises de côté; au moins désormais on pourra de part et d'autre examiner avec plus de calme les questions en elles-mêmes. En ce moment, nous sommes, dans nos rapports avec l'Angleterre, à une égale distance de l'intimité et d'une rupture ouverte; les deux gouvernemens sont en observation vis-à-vis l'un de l'autre à raison des difficultés qui les divisent, et en même temps de remarquables indices viennent nous montrer combien toute collision serait contraire aux intérêts et aux sentimens des deux pays. On peut à coup sûr compter parmi ces indices le récent *meeting* tenu à Londres. C'était une assemblée d'élite où l'on remarquait un grand nombre de membres du parlement, et qui s'était réunie pour s'occuper de l'affaire de Cracovie. Il s'agissait de convenir des termes d'une pétition à adresser à la couronne contre la violation des traités de Vienne. Après diverses motions qui condamnaient avec énergie le coup d'état frappé par les trois cabinets d'Autriche, de Prusse et de Russie, le lord-maire de Londres, sir G. Carroll, a proposé au *meeting* d'exprimer combien il admirait l'indignation généreuse avec laquelle la France avait accueilli la suppression de l'indépendance de Cracovie, et combien il croyait à la nécessité d'une alliance sincère entre les deux peuples. Un autre orateur, M. E. Beales, en appuyant la proposition du premier magistrat de Londres, n'a pas craint de déclarer qu'à ses yeux une guerre avec la France serait aujourd'hui presque une guerre civile, au moment où les découvertes de la science et surtout les résultats obtenus par la vapeur identifient de plus en plus les intérêts des deux nations. Ce langage a soulevé les applaudissemens de l'assemblée, qui a voté à l'unanimité la motion du lord-maire. C'est sans doute afin de contrebalancer l'effet de cette démonstration que le *Times*, quelques jours après, niait l'importance de l'alliance française pour l'Angleterre, et célébrait dans l'avenir l'union intime de la Grande-Bretagne et de la Prusse, en insistant sur le lien du protestantisme. Si la France n'a pas, aux yeux de l'Angleterre, le mérite d'être protestante, elle a l'avantage d'être sa plus proche voisine. Un des orateurs du *meeting* dont nous venons de parler a remarqué que les chemins

de fer mettaient Paris aussi près de Londres que la ville d'York. C'est cette étroite connexité entre les deux pays qui fait que les hommes pratiques et positifs ne peuvent plus voir dans l'éventualité d'une guerre entre la France et l'Angleterre qu'une pensée folle et un attentat à la cause de la civilisation.

Aussi le bon sens anglais condamne-t-il au fond l'exagération que lord Palmerston a portée dans les affaires d'Espagne. Sans doute on ne s'est pas écrié en plein parlement, comme on vient de le faire dans le *meeting* de Londres, qu'il est monstrueux de voir tous les grands résultats de l'alliance anglo-française mis en danger par la question de savoir qui épousera la sœur de la reine Isabelle; mais les esprits les plus éclairés n'ont pu méconnaître qu'en poussant à l'extrême l'expression de son mécontentement et de sa résistance, lord Palmerston avait créé lui-même pour l'avenir des embarras à la politique de son pays. A-t-il grandi l'Angleterre aux yeux de l'Europe, parce qu'il l'a séparée violemment de la France et de l'Espagne? En brisant la quadruple alliance, n'a-t-i pas agi comme s'il eût été en quelque sorte le mandataire des cabinets du Nord?

Au reste, il a produit un effet que sans doute il ne cherchait pas. Il a blessé profondément la juste susceptibilité du caractère espagnol. Quand, obéissant aux inspirations de lord Palmerston, M. Bulwer a rappelé, dans sa note du 5 septembre dernier, au gouvernement de la reine Isabelle que l'Espagne avait eu, au commencement du siècle, les armées et les trésors de la Grande-Bretagne pour défendre son indépendance, M. Isturitz lui a répondu qu'en effet les pertes qu'avait faites l'Espagne de ses immenses possessions extérieures, celle de Gibraltar sur son propre territoire, la destruction récente de ses flottes pendant la guerre, lui avaient laissé des souvenirs qui ne sont ni oubliés, ni inutiles, et qui lui apprenaient à ne compter que sur sa propre force et sur sa propre équité. A la déclaration que le gouvernement britannique regardera la descendance du mariage de M. le duc de Montpensier comme inhabile à succéder en aucun cas au trône d'Espagne, la réponse du gouvernement espagnol n'a pas été équivoque. « Le duc de Montpensier, fait remarquer M. Isturitz dans sa réplique du 14 novembre dernier, est actuellement séparé de la succession éventuelle au trône de France par neuf princes, et ses enfans pourraient donc monter sur le trône d'Espagne par le droit de leur mère sans compromettre l'union des deux couronnes. » Tout en affectant une sollicitude protectrice pour l'indépendance de l'Espagne, la diplomatie de lord Palmerston oublie toujours que les questions qu'elle tranche si lestement sont entièrement espagnoles. C'est l'Espagne seule qui doit décider souverainement les difficultés dont la solution appartient à l'avenir. Dans sa note du 14 novembre, M. Isturitz rappelle avec beaucoup d'à-propos l'art. 53 de la constitution espagnole, qui porte en termes exprès : « Tout doute qui, de fait ou de droit, s'élèvera relativement à la succession au trône sera résolu par une loi. » Dans la discussion de l'adresse au sein des cortès, la même pensée a dominé : M. Martinez de la Rosa a soutenu, aux applaudissemens du congrès, que la politique qui avait présidé aux deux mariages de la reine et de sa sœur avait été éminemment espagnole, et qu'on avait tenu compte de la volonté de la nation, qui n'était nullement disposée, pour l'avenir, à se courber sous une influence étrangère. Cet orateur a aussi démontré que l'équilibre de l'Europe ne courrait aucun danger quand même on verrait dans l'avenir deux cousins germains assis sur les deux trônes d'Espagne et de France. Dans le dernier

siècle, en effet, une pareille combinaison a été considérée comme favorable à la paix européenne, et l'expérience a prouvé qu'elle n'avait jamais été contraire à l'indépendance de la monarchie espagnole. En général, la discussion de l'adresse au sein des cortès a été remarquable tant par le talent de quelques orateurs que par la liberté sans licence qui a présidé aux débats. L'Espagne commence à comprendre l'esprit du gouvernement représentatif, à ne plus confondre le droit de contradiction avec la révolte, ou l'amour de l'ordre avec le despotisme. Le parti progressiste a pu parler sans contrainte; on a rendu justice au talent de M. Cortina. En attaquant les principaux actes de l'ancien ministère, les orateurs progressistes ont provoqué deux excellens discours de MM. Mon et Pidal. Avec un esprit moins positif, avec une imagination que l'étude des affaires n'a pas encore assez calmée, M. Donoso-Cortès a captivé le congrès par sa brillante parole. Les idées qu'il a développées ne sont pas toutes d'une exacte justesse. Il se trompe à coup sûr, et on le lui a dit même au sein du congrès, quand il voit l'Espagne menacée par l'établissement des Français en Afrique, qu'il compare, sous ce rapport, à la domination de l'Angleterre en Portugal; mais nous sommes moins sensibles à ces erreurs de détails qu'à la noble énergie avec laquelle M. Donoso-Cortès a protesté contre la singulière prétention de lord Palmerston, qui voudrait arracher à l'infante, à Mme la duchesse de Montpensier, une renonciation au trône d'Espagne, comme si cette princesse pouvait renoncer aux droits de ses enfans, de ses successeurs. Un parlement espagnol aurait seul le pouvoir de prononcer une semblable renonciation. Outre les orateurs déjà connus, quelques hommes dont l'avenir doit agrandir la situation, comme M. Benavidès, ont pris part au débat. Quant au ministère, il a plutôt fait preuve de bonnes intentions que de force suffisante, et sa chute est attendue d'un instant à l'autre. M. le duc de Sotomayor, qui préside le cabinet, a insisté sur l'efficacité que doivent avoir les mesures prises par le gouvernement, qui demande aux cortès la double autorisation de lever cinquante mille hommes et de contracter un emprunt. Toutefois, ni lui ni ses collègues n'ont, aux yeux de la représentation nationale et du pays, l'autorité morale que réclament de plus en plus les circonstances. C'est moins que jamais le moment de rejeter sur le second plan les principaux chefs du parti modéré, pour laisser agir les hommes secondaires. Nous n'exagérons pas les dangers que peuvent créer à l'Espagne les entreprises du parti carliste : Tristany, avec sa bande, a été sur plusieurs points repoussé par les populations; pas un des généraux un peu connus qui ont guerroyé pour la cause de don Carlos n'a voulu se compromettre. Le prétendant est loin de songer à une descente en Espagne, car on annonce qu'il a l'intention de se produire de plus en plus dans les salons de l'aristocratie anglaise; néanmoins l'attitude du parti carliste est pour le gouvernement espagnol une cause d'embarras qui appelle une vigilance active. Il y a en outre les difficultés intérieures. La reine Isabelle est jeune, elle a de l'inexpérience; elle a besoin d'être entourée de conseillers d'un mérite éprouvé, capables d'exercer sur ses déterminations une influence qui sache se faire accepter. Si en ce moment la reine Marie-Christine revient à Paris, c'est que ses avis n'étaient plus accueillis avec la même déférence qu'autrefois, et elle a préféré à une présence devenue inutile une absence de quelques mois, qui pourra plus tard éveiller des regrets et provoquer un retour de confiance.

Athènes est devenue, comme Madrid, une sorte de champ clos pour les deux

diplomaties de la France et de l'Angleterre, et cette lutte s'est compliquée d'un incident qui a produit une sensation fort vive tant dans la capitale de la Grèce qu'à Constantinople. Le sultan était représenté à Athènes par M. Mussurus, qui, dans ses rapports avec le gouvernement grec, mettait beaucoup de raideur et presque de la malveillance. M. Mussurus ne voulut pas délivrer un passeport pour Constantinople à M. Tzami Caratassos, aide-de-camp du roi de Grèce; il se fondait, pour ce refus, sur des instructions générales dont, disait-il, il ne pouvait pas se départir. Le roi Othon ressentit profondément un pareil procédé, et, à un bal de la cour, il apostropha directement M. Mussurus en lui reprochant sa conduite. L'envoyé de la Porte se retira sur-le-champ, il rendit compte à son gouvernement de ce qui s'était passé, et en reçut l'ordre de quitter Athènes dans trois jours, si M. Coletti, président du conseil, ne se rendait pas lui-même chez l'envoyé du sultan, pour lui exprimer ses regrets. Cette réparation réclamée par la Porte parut excessive à M. Coletti, qui, tout en revendiquant la responsabilité constitutionnelle des paroles du roi, ne voulait pas humilier en sa propre personne le gouvernement de son pays. Cependant il fallait faire quelque chose, car on ne pouvait laisser un pareil incident s'envenimer et devenir une cause de rupture ouverte entre Athènes et Constantinople. C'est alors que le roi Othon eut l'idée d'écrire lui-même au sultan. Il fut confirmé dans cette pensée par M. Piscatory et par le ministre plénipotentiaire de Prusse, M. le baron de Werther. Dans cette circonstance, le corps diplomatique se montra plein d'intérêt et de sollicitude pour le roi Othon, placé dans une situation délicate. Le ministre de Russie lui-même, M. Persiani, dit tout haut que ce vieil empire ottoman ne pouvait pourtant pas exiger qu'on lui sacrifiât tout. Le seul représentant de l'Angleterre, sir Edmond Lyons, a persisté à donner complétement raison à M. Mussurus; à l'entendre, c'est le gouvernement grec qui a tous les torts. Cet incident, qui a contristé tous les amis de la paix, est aux yeux de sir E. Lyons une bonne fortune; il peut compliquer les embarras de la Grèce, ébranler le ministère de M. Coletti : c'est tout profit. Le renversement de M. Coletti n'a jamais été poursuivi avec plus de passion par lord Palmerston et son représentant. Dans le parlement anglais, on s'attend à des débats sur l'état de la Grèce; la jeune monarchie du roi Othon ne peut pas plus compter que la monarchie de la reine Isabelle sur la bienveillance du gouvernement britannique. Cependant le gouvernement grec s'occupe de justifier de tout ce qu'il a fait pour remplir ses engagemens envers les trois puissances qui ont protégé son établissement, envers la Russie, l'Angleterre et la France; ainsi il va communiquer aux trois cabinets les projets de loi relatifs à l'aliénation du domaine national. Lord Palmerston ne s'opiniâtrera pas moins à incriminer en plein parlement le ministère de M. Coletti, pendant que sir E. Lyons travaille à sa chute par ses intrigues. Déjà quelques organes de la presse anglaise annoncent qu'un mouvement décisif se prépare en Grèce. Qui peut le savoir mieux que l'Angleterre?

La lettre que le roi de Grèce a adressée au sultan est pleine d'une dignité conciliante : le roi Othon n'hésite pas à déclarer qu'à ses yeux l'attitude et la conduite de M. Mussurus étaient contraires à la bonne intelligence des deux pays; aussi ses reproches s'adressaient uniquement à celui qui oubliait le but élevé de son mandat, et le plus ardent désir du roi est de maintenir la bonne harmonie entre les deux couronnes, entre les deux peuples. Cette démarche

pleine de franchise du roi Othon a été généralement approuvée par les représentans des puissances européennes auprès du sultan. Il n'y a pas eu de leur part de démonstration collective, mais le gouvernement turc n'a pu ignorer leurs sentimens à ce sujet. L'ambassadeur de France, M. de Bourqueney, a écrit à Réchid-Pacha qu'à ses yeux la lettre du roi Othon au sultan était la meilleure solution d'une affaire aussi délicate. M. de Metternich a mandé au comte de Sturmer qu'après cette initiative prise par le roi de la Grèce, la Porte devait se tenir pour satisfaite. Il est probable que ces indications ne seront pas sans influence sur le gouvernement du sultan, et qu'il montrera dans cette circonstance de la modération et de la courtoisie. Quant aux relations générales de la France avec la Porte, il y a eu dans ces derniers temps deux faits, dont l'un a jeté quelque froid entre elle et nous, et dont l'autre lui a, au contraire, inspiré à notre égard une sympathique estime. Ce qui l'a mécontentée, c'est la réception que notre politique et nos intérêts en Afrique nous commandaient de faire au bey de Tunis. Nous ne pouvons nous dissimuler que la reconnaissance du bey comme prince souverain a été pour le sultan une assez vive blessure. Toutefois, après l'échange de quelques notes à ce sujet, on est convenu de part et d'autre de laisser tomber la question; on s'en refère au *statu quo*, et la Porte accepte l'état présent de la *province* de Tunis. Heureusement l'attitude et le langage de la France dans l'affaire de Cracovie sont venues dissiper ces impressions fâcheuses. La protestation du gouvernement français, le discours de la couronne, les démonstrations des deux chambres, ont produit le plus favorable effet. Sur ce terrain, les puissances du Nord ont eu le dessous; elles n'ont pu réussir à justifier le coup d'état de Cracovie aux yeux de la Porte. Le gouvernement du sultan a senti que la France, en défendant le droit européen, prenait indirectement sa défense : la Porte a pu voir dans l'avenir sa propre indépendance servant d'enjeu aux combinaisons de la politique. La Russie a été assez inquiète de ce que la Porte pensait à ce sujet pour que son représentant, M. d'Oustinoff, qui a succédé à M. de Titoff, ait demandé au gouvernement du sultan ce qu'il ferait en cas de guerre européenne. M. d'Oustinoff voulait aussi savoir si certaines puissances avaient déjà adressé quelques questions à la Porte sur une semblable éventualité. La Turquie paraît avoir répondu qu'elle garderait la neutralité, mais que, si son indépendance était menacée, elle combattrait avec les alliés que lui donnerait la fortune. Pour des insinuations venues du dehors, aucun cabinet ne lui en avait fait. Il est remarquable que la question de Cracovie aît partagé à Constantinople les gouvernemens européens en deux catégories : d'une part les puissances du Nord qui ont violé les traités, de l'autre les puissances maritimes qui ont protesté contre cette violation. Avec des dispositions pareilles, quel ascendant n'exercerait pas l'action commune de la France et de l'Angleterre! N'est-ce pas là un de ces cas importans où il est de la plus stricte exactitude d'affirmer que leur désaccord compromet la cause de la civilisation, du droit et de la liberté?

Cette cause, qui est au fond la grande affaire du siècle, nous la retrouvons partout sous des aspects différens. Serait-ce véritablement elle que nous verrions en Bavière mêlée au plus imprévu des incidens, qui a tous les caractères d'une folle aventure? Voltaire s'était fait le courtisan de Mme de Pompadour dans l'intérêt de la philosophie : faut-il aujourd'hui que le libéralisme allemand se mette à Munich aux pieds d'une danseuse? Quant aux jésuites, ils tonnent contre la

nouvelle maîtresse du roi Louis; ils n'ont pas toujours été si rigoristes. Le parti ultramontain a été pris au dépourvu; il s'est trouvé sans force contre la pétulante favorite, qui, certaine de son empire sur le monarque, a accepté avec audace une lutte ouverte contre les influences réputées jusqu'alors les plus redoutables. La témérité de la favorite a gagné ses adversaires, qui n'ont pas voulu laisser à M[lle] Lolla Montès le monopole du scandale. Un beau matin, l'Europe a pu lire dans ses journaux la dénonciation en règle d'un roi rédigée par quatre de ses ministres. La pièce en elle-même était déjà un fait énorme; la publicité qu'elle a reçue est quelque chose de monstrueux. On assure que le roi Louis, après avoir pris communication de la lettre qu'avaient signée ses ministres, la mit sous clé, sans la montrer à personne; il voulait voir si les signataires oseraient la publier. Quelques jours après, des copies en circulaient à Munich. On expliquait ce nouveau scandale : on disait que, la signora Lolla Montès ne sachant pas l'allemand, il avait bien fallu confier la lettre à un traducteur, qui seul était coupable de cette indiscrétion. Cette publicité a mis le comble à l'exaspération du roi, qui a dit hautement qu'il reconnaissait là un complot des prêtres dirigé contre lui, et qu'il était décidé à rompre avec le parti ultramontain. D'ailleurs, depuis assez long-temps, ce joug pesait au roi, qui se serait écrié aussi, au sujet de son ancien ministre de l'intérieur, M. d'Abel, que c'était un ingrat, un jésuite, et qu'il était fort aise d'être débarrassé de lui. Toutefois, par un reste de bonté, le roi n'a pas voulu laisser sans position aucune M. d'Abel, qui n'a pas de fortune, et il l'a nommé ministre plénipotentiaire à la cour de La Haye. Les trois collègues de M. d'Abel ont échangé contre leurs portefeuilles de hautes fonctions dans l'ordre administratif. Si le roi ne se montre pas vindicatif, il s'entête dans ce qu'il a voulu faire. Le crédit de la favorite augmente tous les jours, et personne n'ignore à Munich quelle est son imperturbable confiance dans la séduction qu'elle exerce sur le roi. M[lle] Lolla Montès dit tout haut qu'elle est sûre de son fait, qu'elle aura l'indigénat et le titre de comtesse de Sternfeld, nom d'une terre qui vient d'être achetée pour elle. Elle a reçu 40 mille florins pour la consoler du retard occasionné par le refus des ministres récalcitrans. Aussi son outrecuidance croît encore avec sa faveur, et elle aurait fait dire à deux dames de la cour, qui l'avaient regardée avec dédain, qu'elle les souffleterait à la première occasion. Tout cela paraît fou; tout cela, néanmoins, a un côté sérieux. Le roi de Bavière semble métamorphosé; il déclare qu'il change de système; il se montre ouvertement favorable à la liberté de la presse et à l'extension des institutions libérales; il applaudit à ce qui se passe au sein de la monarchie prussienne. Maintenant ces dispositions dureront-elles? Quel est l'avenir de cette réaction libérale si singulièrement associée aux galanteries d'un roi de soixante ans? Ne damnons pas le roi Louis, comme font les jésuites; mais attendons-le à l'œuvre.

A Berlin, la physionomie de la scène politique est plus grave. Pour la première fois, la royauté et la nation vont se trouver officiellement en présence l'une de l'autre. Dans ces derniers jours, on avait cru un instant que l'ouverture des états-généraux, qui avait été fixée au 11 avril, serait ajournée. Le cabinet prussien compte peu d'orateurs : il n'y a guère qu'un de ses membres, le ministre de l'intérieur, M. de Bodelschwingh, auquel on reconnaisse quelque talent pour la parole. Or en ce moment la santé de M. de Bodelschwingh est assez gravement altérée, et l'on avait d'abord songé à reculer l'ouverture de la diète

générale. Cette idée a été abandonnée. Dans trois semaines, la réunion de six cent dix-sept députés ouvrira pour la Prusse une ère nouvelle. On a beau se défendre d'imiter le *constitutionalisme* français, on est dès le début en face des conditions et des nécessités du gouvernement représentatif. La couronne va demander de l'argent aux députés : c'est une excellente occasion pour eux de revendiquer l'extension de leurs droits, notamment la périodicité de la diète générale. Il sera difficile au roi de Prusse de refuser cette concession, surtout s'il veut mériter de plus en plus des complimens auxquels il paraît avoir été très sensible, nous voulons parler des félicitations qui lui ont été adressées de la part du cabinet whig par le comte de Westmoreland, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne auprès de la cour de Berlin. Si ces éloges pouvaient déterminer le roi Frédéric-Guillaume à faire de nouveaux pas dans les voies du gouvernement représentatif, nous serions loin de nous en plaindre, dût la presse prussienne déclamer encore contre le constitutionalisme français.

Il est remarquable qu'au milieu de la paix générale dont jouit l'Europe depuis longues années, les finances des grands états soient aussi sérieusement en souffrance. Le docteur Bowring disait dernièrement dans la chambre des communes que, lorsqu'on examinait les finances de la France, on y trouvait tous les ans un déficit, que le gouvernement était endetté, et que le ministère n'avait pas osé exposer aux chambres l'état réel des finances. Peut-être, en songeant aux embarras de son propre pays, M. Bowring eût-il pu mettre plus de ménagement dans son langage. Toutefois il ne faut pas méconnaître la vérité, même quand elle est durement dite. Il n'est que trop certain que nos deux budgets, tant le budget ordinaire que celui des travaux extraordinaires, présentent des découverts considérables. Peut-être en 1848 la dette s'élèvera-t-elle jusqu'à 300 millions; peut-être d'ici à deux ans un nouvel emprunt sera-t-il indispensable. Or dans quelles conditions le trésor serait-il réduit à le faire, si d'ici là des nécessités imprévues contraignaient le gouvernement d'affecter la réserve de l'amortissement à un autre emploi que l'extinction du déficit? Les difficultés du présent, les préoccupations de l'avenir provoqueront nécessairement dans le sein de la chambre des députés les plus sérieux débats sur le fond de la situation financière. En attendant, la chambre se montre peu disposée à accueillir les projets qui entraînent avec eux de nouvelles dépenses. C'est ainsi que la demande d'un crédit extraordinaire de 3 millions pour l'établissement de camps agricoles en Algérie semble destinée à rencontrer une vive opposition; elle sera combattue, tant par ceux qui ne veulent plus augmenter le chiffre des crédits que par ceux qui apportent dans la question de l'Algérie des répulsions, des idées systématiques. Ces derniers ont la majorité dans la commission chargée d'examiner la proposition des camps agricoles. M. le général de Lamoricière n'a pas consenti à faire partie de cette commission; il a mis un scrupule de courtoisie à exposer ses idées sur cette matière en l'absence du maréchal Bugeaud, qui d'ailleurs sera à Paris dans quelques jours. Le maréchal n'aura pas seulement à défendre son système, à s'expliquer sur ce que les vues de M. le général de Lamoricière ont de contraire aux siennes; il sera assailli par des théories, par des motions de tout genre sur la manière dont il faut s'y prendre pour coloniser l'Algérie. Beaucoup de députés se préparent à dérouler à ce sujet leurs plans à la tribune : si les colons n'affluent pas encore, nous aurons au moins une foule de colonisateurs théoriciens.

Le cabinet n'a pu se faire illusion sur la vivacité des débats que soulèverait sa demande d'un crédit de 3 millions pour l'établissement des camps agricoles; mais il n'a pas voulu refuser à M. le maréchal Bugeaud d'appeler par un projet spécial l'attention de la chambre sur un système qui est l'objet des prédilections particulières du duc d'Isly. Ce projet sera un terrain de discussion, un champ de bataille sur lequel vont se produire et se heurter les idées les plus diverses. Puisse la lumière jaillir du choc! En attendant, nous constaterons que, si aucun grand système n'a su encore rallier les convictions du gouvernement et des chambres, nous avons déjà en Afrique obtenu des résultats positifs qu'il y aurait injustice et ignorance à contester. L'accroissement de la population civile et européenne en Algérie suit une progression qui peut paraître lente, mais qui ne s'interrompt pas. On comptait, au premier trimestre de 1845, 75,122 individus; au second trimestre, 80,070; au troisième, 85,297; au quatrième, 90,391. En 1846, on comptait, au premier trimestre, 95,321; au second, 99,806; au troisième, 102,680; au quatrième, 105,542. La population augmente, les consommations de cette population augmentent également, et cependant l'importation de plusieurs produits alimentaires diminue. L'explication de ce contraste est principalement dans les progrès de la culture des terres. Les terres actuellement mises en culture par une population agricole d'environ 20,000 individus occupent une superficie de 13,227 hectares dans la province d'Alger, de 2,277 dans la province d'Oran, de 2,840 dans celle de Constantine. Le total des terres cultivées s'élève à 18,344 hectares. Dans le cours de l'année 1846 seulement, il a été approuvé 6 concessions provisoires au-dessus de 100 hectares, 199 au-dessous de 100, 249 concessions définitives au-dessous de 100 hectares. 27 nouveaux centres de population ont été créés dans la province d'Alger depuis la conquête; 6 villes anciennes ont été reconstruites; une population européenne de 73,000 ames s'est constituée dans cette province. Dans la province d'Oran, 8 centres nouveaux ont été créés; 3 villes ont été relevées; une population européenne de plus de 22,000 ames s'est établie. Dans la province de Constantine enfin, une ville toute nouvelle a été fondée; 5 villages agricoles ont été créés. Ces premiers jalons de notre domination se rattachent à un plan d'ensemble. D'importantes mesures ont été prises pour donner la salubrité, la sécurité à ces diverses localités; elles ont été la cause et le principe de la prospérité des centres de population fondés en Algérie.

Cette prospérité a eu sans doute à subir et peut subir encore des épreuves diverses; mais n'est-il pas juste de remarquer que, si elle a été entravée, c'est surtout par les excès ou l'aveuglement des spéculations privées, dont le gouvernement ne peut prévenir ou réparer les désastres qu'à la faveur d'une législation exceptionnelle, dont beaucoup de personnes voudraient cependant contester la nécessité? Les progrès de l'industrie et l'ensemble du mouvement commercial prouvent, au reste, que ces causes de malaise n'ont qu'une influence passagère. L'ensemble du mouvement commercial a atteint, en 1845, le chiffre de 109,851,000 francs, supérieur de 18,937,000 francs au chiffre de 1844. Les importations de France se sont accrues de 16 millions et demi à la faveur de la législation spéciale de 1843. Les importations des pays étrangers ont diminué à la faveur de cette même législation, qui a aussi augmenté considérablement au profit de l'Algérie et de la France le mouvement général de la navigation.

Il est une erreur contre laquelle on ne saurait trop s'élever dans l'intérêt de notre établissement en Algérie, c'est l'erreur de ceux qui demandent l'introduc-

tion immédiate en Afrique du droit commun et de l'ordre social de la France. A les entendre, la colonisation ne peut commencer en Afrique que du moment où l'on y aura transplanté toutes les institutions et toutes les lois de la France. Mais la France elle-même a-t-elle reçu en un jour sa législation et son organisation actuelles? En admettant même qu'il y ait quelque analogie possible entre les deux pays, entre les deux populations de France et d'Algérie, demander que sur-le-champ on improvise en Afrique une imitation de notre ordre social, c'est vouloir substituer aux améliorations progressives données à la France des réformes instantanées et radicales; c'est vouloir faire marcher du même pas deux civilisations qui n'ont ni le même âge ni les mêmes besoins; c'est faire trop pour les temps ordinaires, c'est ne pas faire assez pour les nécessités imprévues d'un état naissant; c'est précipiter le progrès et le retarder; c'est enfin, par une singulière contradiction, demander qu'on agisse pour l'Algérie autrement qu'on n'a fait pour la France. C'est, de plus, méconnaître le principe et la cause de l'utilité, de l'efficacité de la législation qu'on invoque. En effet, cette législation, cette organisation, perfectionnées au fur et à mesure des besoins des diverses époques de notre civilisation, n'ont acquis le degré de perfection et d'utilité que l'on admire, que parce qu'elles ont toujours eu pour base ces mêmes besoins, que parce qu'elles ont été dans l'origine des lois spéciales pour des situations déterminées, étudiées et connues. Il faut donc bien se garder de proscrire systématiquement en Algérie les mesures spéciales : ce serait gravement compromettre l'avenir de la colonisation.

Comment parler de l'Algérie sans songer à notre marine, qui, dernièrement, a été l'objet de l'attention toute particulière du parlement anglais? Nous n'aurons pas l'ingénuité de prendre à la lettre les assertions que M. Ward a portées à la tribune, et dont il connaît certainement aussi bien que nous l'exagération. Pour être plus certain d'obtenir le surcroît de subsides dont il juge que la marine anglaise a besoin, il a grossi démesurément les proportions de la nôtre. Ce qui frappe surtout M. Ward dans notre marine, c'est l'augmentation incessante du budget qui y est consacré; mais, si M. Ward avait analysé ces surcroîts de dépenses, dont il se fait une arme pour en demander d'analogues aux communes d'Angleterre, il aurait reconnu que presque toutes ces augmentations sont consacrées à combler les déperditions causées à la marine par les administrations passées. Ces administrations, placées entre des chambres qui montraient trop peu de bonne volonté pour qu'on pût leur demander les fonds nécessaires et les exigences sans cesse croissantes d'événemens où il fallait que la marine agît, ces administrations ont vécu au jour le jour, laissant appauvrir nos arsenaux en approvisionnemens et en constructions neuves. C'est là le secret de notre budget actuel et du subside extraordinaire de 93 millions voté unanimement il y a quelques mois. C'est en quelque sorte un déficit que nous comblons. Ce mouvement extraordinaire imprimé aujourd'hui à la marine nécessite un développement de moyens administratifs qui est peut-être sans proportion avec le mouvement régulier et normal : de sorte que des économies faites à contre-temps entraînent à des dépenses plus considérables. Quoi qu'il en soit, ce budget français de la marine dont M. Ward fait un épouvantail aux communes a pour objet de rétablir la marine française sur un pied suffisant et régulier, et tel que l'état de paix même l'exige, mais non pas, ainsi qu'il l'insinue, de lui donner un développement extraordinaire qui soit de nature à porter ombrage à l'An-

gleterre. Ce serait se faire illusion que de croire que nous en sommes arrivés là. Il y a d'ailleurs dans la comparaison des budgets de la marine en Angleterre et en France, telle que l'a présentée M. Ward, de graves erreurs qu'il faut rectifier pour faire comprendre quelle différence il y a encore entre les sacrifices que l'Angleterre fait pour sa marine et la portion de fortune publique que nous y consacrons. Un travail très remarquable a été publié sur ce sujet dans les *Annales maritimes* de 1846. Or, il résulte, de l'examen des deux budgets, qu'après avoir déduit pour chacun d'eux les dépenses qui ne sont qu'accessoires à la marine, et qui ne sont pas communes à l'une et à l'autre, c'est-à-dire, dans le budget anglais, les correspondances, les pensions et divers services relatifs à d'autres ministères; dans le budget français, le service colonial, l'artillerie et l'infanterie de marine, la gendarmerie et les chiourmes; ces déductions faites, il reste pour le chiffre du budget anglais, en 1846, environ 150 millions, et, pour le budget français, 78 millions. Voilà les termes véritables de la comparaison, ceux sur lesquels il faut apprécier les efforts faits de part et d'autre. Si l'on considère, en outre, que nos arsenaux, par une conséquence même de l'étendue des côtes et de la position de la France sur deux mers, sont plus nombreux que ceux de l'Angleterre; — si l'on se rappelle que la marine anglaise est l'héritière d'une époque toute de gloire et de richesses, tandis que la nôtre succède à des désastres et à la ruine; — si l'on fait attention que les soins que nous donnons à notre marine sont nouveaux, et que, pendant près de vingt ans, nous avons laissé cette marine effacée, amoïndrie, au point d'en discuter l'existence, tandis que l'Angleterre n'a jamais cessé d'entretenir la sienne, on appréciera mieux l'état réel de nos forces navales et tout ce que le pays doit encore faire pour mériter les éloges que nous prodigue M. Ward. La constitution du budget de notre marine est désavantageuse à cette arme. Ce budget, chargé de dépenses accessoires pour près de 40 millions, paraît plus considérable qu'il ne l'est réellement, et l'opinion, sans aller plus au fond, s'effraie des lourdes charges que lui montre le chapitre de la marine dans nos dépenses annuelles. C'est là un sentiment qu'il faut combattre. On ne saurait trop répéter que la dotation de notre marine est à peine la moitié de celle de la marine anglaise, et qu'avec cette dotation on doit satisfaire à un service actuel très actif, réparer la lésinerie du passé et préparer un avenir rassurant pour nos intérêts maritimes.

Dans la même séance, où M. Ward a proposé le budget de la marine, le commodore Napier a prononcé un discours où il n'a pas, suivant son habitude, ménagé les attaques contre l'amirauté. Ses critiques montrent que tout n'est pas non plus pour le mieux dans cette marine que l'on propose avec raison pour modèle, mais dont on s'exagère aussi trop souvent la perfection. La marine à vapeur, à laquelle les Anglais donnent un développement que nous devons imiter, est aussi pour eux un champ d'essais coûteux et quelquefois malheureux. Sir C. Napier nous apprend que plusieurs de leurs vapeurs, dont ils ont voulu augmenter la puissance en forçant le pouvoir des machines, sont devenus trop faibles pour les porter, et ne peuvent plus avoir un approvisionnement de charbon suffisant; il nous dit que, sans avoir convenablement éprouvé l'effet du boulet sur les coques en fer qui n'y résistent pas, on a mis en construction, depuis 1840, trente-trois navires de cette espèce, et fait ainsi une fausse dépense de 50 millions; il nous fait connaître enfin que la question de l'hélice, dont on attend avec impatience la solution en France, n'est encore qu'à l'état d'étude en Angleterre,

ou un seul navire de cette espèce, le *Rattler*, a été expérimenté. Si nous signalons ces critiques de sir C. Napier en ce qui concerne la marine à vapeur, c'est que cette marine est particulièrement celle sur laquelle se portent l'attention et le vif intérêt du pays. Tout le monde, en France, comprend cette marine-là et y met un secret espoir. C'est à ces sentimens qu'il faut attribuer l'émotion qu'ont causée plusieurs sinistres arrivés à des bâtimens à vapeur français dans un assez court espace de temps. Ces événemens sont regrettables, et ceux qui arrivent aux Anglais n'en consolent point. La fréquence de ces sinistres doit certainement avoir des causes dans la nature même de cette navigation. Il serait peu raisonnable de s'en prendre seulement à la capacité des officiers, puisque ces mêmes officiers n'ont pas aussi souvent la chance contraire sur les navires à voiles, qui, en apparence du moins, sont plus difficiles à diriger. Les hommes spéciaux s'accordent à dire que, si, dans certaines circonstances, la navigation à la vapeur offre de grandes facilités, dans d'autres elle est si délicate, qu'elle demande toute la vigilance, toute la capacité d'un homme de mer consommé. Du reste, le département de la marine procède aujourd'hui à une enquête sérieuse. Une commission, présidée par un vice-amiral et composée de six capitaines de vaisseaux, examine en ce moment la question.

Il est évident, pour qui considère aujourd'hui dans son ensemble la politique extérieure de l'Angleterre, que le plus grand désir du cabinet britannique est d'user partout de tempéramens et de ne s'engager nulle part d'une façon trop compromettante. Quelle que soit l'arrière-pensée qu'on puisse chercher sous cette prudence, quels que soient même les écarts qui viennent parfois la déranger, il n'en est pas moins vrai qu'elle est à l'ordre du jour. Le dernier débat introduit à la chambre des communes par M. Hume, au sujet de Cracovie, a bien prouvé qu'on était décidé à n'avoir point d'affaires.

En 1815, par un traité conclu entre l'Angleterre, la Hollande et la Russie, les deux premières puissances s'obligèrent vis-à-vis de la troisième à payer annuellement une somme qui, pour la part de l'Angleterre, s'élevait à 120,000 livres; l'Angleterre avait pris cette charge en considération des accroissemens territoriaux qu'elle avait acquis aux dépens de la Hollande. La régularité du paiement était subordonnée au maintien de l'intégrité du royaume-uni des Pays-Bas; c'était en quelque sorte le prix de la garantie spéciale que la Russie donnait à l'état de choses fondé par les traités de Vienne dans cette partie de l'Europe. Lorsque la révolution de 1830 eut enlevé la Belgique à la Hollande, le gouvernement anglais ne voulut point se prévaloir, pour rompre le contrat, d'un événement qui s'était accompli sans la Russie et contre la Russie; il renouvela le traité et consentit, suivant les termes primitifs, à supporter jusqu'en 1915 cette charge annuelle de 120,000 livres, mais à la condition inverse de celle qu'il avait exigée en 1815; la Russie promettait sa garantie non plus à l'union, mais à la séparation des deux royaumes. « Dans toutes les questions relatives à la Belgique, elle devait identifier sa politique à celle que l'Angleterre avait jugée la plus sûre pour la conservation de l'équilibre européen. » De son côté, la Russie avait sollicité dans ces nouvelles conventions une stipulation moins étroite qui lui assurât sa créance hollandaise, quels que fussent les nouveaux accidens qui pourraient intervenir sur l'Escaut; il était dit que l'Angleterre regardait ce paiement comme obligatoire « à raison des arrangemens généraux du congrès de Vienne, auxquels la Russie avait donné son adhésion, ces arrange-

mens gardant encore toute leur force. » Cette stipulation, écrite en 1831 dans l'intérêt de la créance, est justement celle qu'on invoquerait aujourd'hui pour se libérer. L'incorporation de Cracovie a bien et dûment déchiré les traités de Vienne; ces traités n'existant plus, l'obligation pécuniaire contractée par le gouvernement anglais envers le gouvernement russe a du même moment cessé d'exister. Telles sont littéralement les résolutions soumises par M. Hume à l'approbation du parlement, et l'on a beaucoup remarqué que lord Sandon, un des amis de sir Robert Peel, avait expressément appuyé la motion. L'ancien ministre, néanmoins, ne s'est pas laissé engager; il vient de prendre parti pour la politique du cabinet whig de la manière la plus nette. Le débat ne paraît donc pas devoir tourner en faveur des propositions de M. Hume. Celles-ci sont pourtant basées sur la lettre aussi bien que sur l'esprit du traité de 1831; elles sont dans le droit strict de l'Angleterre, et la question de légalité n'a pas même été abordée par les adversaires qu'elles ont trouvés soit aux communes, soit dans la presse. Lord John Russell, dans un très beau et très habile discours, a caractérisé fort énergiquement la conduite des puissances du Nord à l'égard de la Pologne; mais il a passé très vite sur la clause générale introduite par le cabinet de Saint-Pétersbourg dans le texte des conventions de 1831, et, tout en avouant qu'à la rigueur elle pouvait compter comme obligatoire, il a déclaré qu'il ne croyait point équitable de tourner ainsi contre la Russie une stipulation que l'Angleterre elle-même n'avait point exigée. L'argument d'équité était au moins médiocre; lord John Russell en a trouvé d'autres plus spécieux, dont il a tiré meilleur parti. La chambre pouvait bien donner son opinion sur la situation extérieure, et il ne craignait pas de déclarer solennellement qu'il avait les mêmes sentimens qu'elle; mais la chambre pouvait-elle immédiatement transformer cette opinion en un fait diplomatique, et, empiétant sur la prérogative de la couronne, décider ainsi du sort des traités? D'un autre côté, fallait-il laisser croire que l'indignation causée en Angleterre par la ruine de la Pologne se traduisait ainsi en question d'argent, et aboutissait, par une mesquine chicane, à un bénéfice net de quelques milliers de livres? Les scrupules de droit constitutionnel sont toujours très puissans sur l'esprit anglais, et rien ne le flatte comme de donner beaucoup à penser de sa loyauté. Lord John Russell a touché cette double corde en homme qui connaît à la fois le parlement et le pays. Au fond, il ne veut pas, jusqu'à nouvel ordre, d'embarras extérieurs, et il fera beaucoup pour ne point en provoquer. L'appui que lui a prêté sir Robert Peel ne peut que l'encourager à garder vis-à-vis des puissances du Nord une attitude malheureusement trop équivoque dans l'intérêt général de l'Europe constitutionnelle.

La situation intérieure a donc particulièrement préoccupé le gouvernement et les chambres britanniques durant ces dernières semaines; l'effroyable détresse de l'Irlande a, plus que jamais, absorbé l'attention publique. Nous avons expliqué longuement le sens et l'effet des mesures provisoires ou permanentes proposées par le cabinet pour le salut de ces malheureuses populations. La discussion, qui continue toujours au parlement et dans les journaux, amène insensiblement une révolution morale dans la pensée publique. Les souffrances de l'Irlande sont devenues si cruelles, qu'elles triomphent des préjugés ou des antipathies de l'Angleterre, comme en Irlande même elles ont triomphé de la fureur des factions. La rente hebdomadaire du rappel est tombée à 6 livres, 2 livres de moins que

le traitement hebdomadaire alloué au secrétaire de *Conciliation-Hall*, et il n'y a guère plus d'orangistes qu'il n'y a de *repealers*. Le *parti irlandais* qui s'est formé au sein des chambres, en dehors de tous les antécédens, travaille uniquement à rétablir les ressources matérielles du pays. C'est là, de même, l'unique souci de tous ceux qui sont, en Angleterre, des hommes vraiment politiques. Le temps des récriminations est passé; il importe moins de savoir sur qui l'on doit maintenant rejeter la responsabilité des désastres que de les réparer.

Nous croyons avec lord Brougham, avec M. Roëbuck, avec le *Times*, que les *landlords* irlandais ne font pas et n'ont jamais fait tout leur devoir vis-à-vis de leurs compatriotes indigens, mais nous savons aussi que l'Angleterre n'a pas toujours fait le sien vis-à-vis de l'Irlande entière, et nous pensons avec lord John Russell, avec sir Robert Peel, avec le *Morning Chronicle*, que le moment est mal choisi pour exaspérer l'opinion. L'opinion s'est du reste nettement prononcée sur un point d'une incontestable gravité; elle a reconnu comme maxime d'ordre public que, si la propriété avait ses droits, elle avait aussi ses devoirs. C'est au nom de cette maxime qu'on a rendu obligatoire la mise en valeur des terres incultes; c'est encore sous son influence qu'on remanie aujourd'hui la loi des pauvres. On sait qu'en Angleterre, jusqu'à la loi de 1834, le pauvre avait le droit de se faire apporter dans son domicile les secours qui lui étaient accordés par la paroisse : tout ce qu'a fait la loi de 1834, ç'a été de remettre les secours à domicile au jugement des dispensateurs de la charité; le pauvre ne peut plus les exiger, il peut toujours les obtenir. La loi de 1838, qui a fondé le système en Irlande, l'a fondé sur un principe tout contraire; elle a renfermé sans exception dans l'enceinte du *work-house* quiconque invoque l'assistance publique, elle a exclu complétement l'assistance donnée en dehors de cette prison, souvent plus redoutable pour l'affamé que la faim elle-même; elle a interdit l'*out-door relief*. Ce principe est renversé par les dispositions nouvelles de la loi de lord John Russell; l'*out-door relief*, ou secours à l'extérieur, est autorisé, mais en droit plutôt il est vrai qu'en fait, et l'on exige qu'il y ait famine générale pour que la charité légale aille chercher sous leur toit les personnes valides.

L'assimilation entre le pauvre irlandais et le pauvre anglais deviendrait encore plus complète, si l'amendement de lord Stanley n'arrête pas un article du bill qui accorde les secours à ceux mêmes que l'on saurait occuper le sol et posséder une tenure. La petite culture est si peu répandue en Angleterre, la grande absorbe si complétement tous les bras, que le pauvre *cottager* n'a jamais imaginé qu'il puisse réussir à vivre en exploitant le coin de terre où est bâtie sa maison. Les charités de la paroisse complètent les ressources qu'il trouve dans la location de son travail. En Irlande, où l'industrie agricole est trop restreinte pour employer beaucoup d'ouvriers à gages, où le sol est morcelé à l'infini, où « le paysan passe une moitié de l'année à planter ses pommes de terre et l'autre à les voir pousser; » en Irlande, il est fort à craindre que des charités ainsi réparties viennent seulement favoriser une existence oisive et stérile dont le tenancier se contente déjà, dont il se contenterait bien mieux encore, pour peu qu'il fût plus assuré d'avoir toujours sa maigre pitance. La majorité des misérables étant cependant assise sur le sol par la possession précaire d'un acre ou d'un demi-acre, les priver rigoureusement, en temps de famine, de l'*out-door relief*, ce serait les condamner à périr; malgré la justesse des observations de

lord Stanley, tant que les grands propriétaires n'auront pas créé d'occupations suffisantes pour produire dans les campagnes une population ouvrière, il faudra toujours secourir la population actuelle des petits cultivateurs, au risque d'encourager cette division de la culture d'où sort le paupérisme irlandais. Il y a donc là une raison de plus pour justifier ces prêts d'argent que l'état offre aux *landlords*, à la condition de les utiliser sur leurs domaines. De quelque côté que l'on étudie ces dernières mesures du gouvernement anglais, on doit reconnaître que tout le système repose sur le bon emploi de ces avances pécuniaires : il est donc tout-à-fait déraisonnable de les reprocher avec la passion du *Times* au ministre qui les fait et aux intéressés qui les acceptent; il serait encore moins sensé de ne pas donner une valeur efficace aux sanctions pénales qui garantissent l'état contre le mauvais usage de ses deniers. Il est bon qu'on apprenne qu'il peut y avoir au besoin pour l'Irlande un nouveau moyen de la régénérer dans cette menace d'expropriation suspendue sur la tête des propriétaires incapables ou paresseux.

La question du temps de travail dans les fabriques s'est de nouveau présentée dans la chambre des communes, où de nombreuses pétitions sont venues la réveiller. Il y a bien là sous jeu quelque représaille du parti agricole contre le parti manufacturier; lord Morpeth et lord Bentinck ont même assez maladroitement trahi ces ressentimens; lord John Manners les servirait peut-être sans le vouloir, avec les intentions les plus philanthropiques du monde. Puisque le gouvernement s'est mêlé des affaires agricoles et qu'il a touché si rudement aux droits des propriétaires, pourquoi respecterait-il davantage ceux des industriels? Puisque l'on a mis le pain à bon marché, pourquoi l'ouvrier travaillerait-il encore tout le temps qu'il travaillait pendant que le pain était cher? Sir Robert Peel a répondu avec cette raison si pratique et si ferme qui le distingue; diminuer le revenu qui naît de la production, c'est frapper la production d'une charge toute pareille à l'*income-tax*, sauf cette différence, que le profit de la taxe passera tout entier dans les mains étrangères. Les intérêts d'humanité sont d'ailleurs mieux sauvegardés qu'ils n'étaient autrefois dans le travail actuel des fabriques; les ateliers sont mieux bâtis, les règlemens plus convenables, le personnel mieux surveillé. C'est une amélioration dont le législateur doit tenir grand compte avant d'intervenir dans ces relations si délicates du maître et de l'ouvrier, et il faudrait de bien autres griefs pour que la législature osât porter atteinte à cette libre disposition de soi-même qui est le grand trait du caractère anglais.

Pour terminer cette revue des dernières discussions parlementaires, nous dirons encore quelques mots du bill de M. Watson destiné à compléter les mesures d'émancipation qui, depuis 1829, ont affranchi les catholiques d'Angleterre des conséquences légales du principe absolu de la religion d'état. Les peines déterminées par l'acte d'Élisabeth contre ceux qui ne reconnaîtraient pas la suprématie religieuse du souverain avaient été abolies par la législature en 1844 et 1846, après l'avoir été déjà par une longue désuétude; mais la négation de cette suprématie est encore qualifiée de délit comme au temps d'Élisabeth, et des lois particulières qui n'ont pas été formellement abolies en 1829 menacent toujours de peines rigoureuses l'introduction des bulles pontificales sur le sol britannique, condamnent à la déportation les personnes engagées dans les ordres religieux, défendent aux prêtres catholiques d'exercer leur ministère hors de leur

paroisse. C'étaient ces dernières barrières du vieil anglicanisme que M. Watson voulait faire disparaître; son dessein a manqué, et le bill qu'il proposait, arrivé à la seconde lecture avec une majorité de 3 voix, s'est trouvé rejeté à six mois, c'est-à-dire indéfiniment ajourné, sur la motion de sir Robert Inglis; trois voix seulement ont fait la majorité dans le sens protestant, comme elles l'avaient fait quelques jours avant dans le sens catholique. Les esprits semblent donc à peu près partagés. L'activité avec laquelle le parti catholique se remue dans Oxford est probablement la seule raison qui ramène ainsi les suffrages parlementaires dans le camp des *saints* du protestantisme. Les *saints* eux-mêmes sont loin d'être populaires, et ils n'auraient pas repris ce peu de crédit après leur échec de 1844, sans l'inquiétude avec laquelle l'Angleterre observe l'agitation puséyste.

L'approbation générale qu'ont reçue les plans d'éducation proposés par lord Lansdowne montre bien d'ailleurs que ni le gouvernement ni le pays ne sont disposés à reculer dans les voies libérales où ils sont l'un et l'autre engagés. Ce ministère de l'instruction publique, que lord Wharncliff avait le premier appelé par son nom sous l'administration du dernier cabinet, le comité du conseil privé chargé de l'éducation nationale (*committee of council on education*) se développe chaque jour davantage. Lord Lansdowne est digne à tous les titres de diriger cette grande œuvre; les plans qu'il est venu apporter aux chambres font décidément de l'instruction publique une affaire de gouvernement, et l'affranchissent sans violence de toute intervention obligatoire des différens clergés. Il est enfin reconnu que les associations volontaires sont impuissantes pour généraliser les connaissances indispensables à tous les citoyens, pour porter également la culture intellectuelle sur tous les points du territoire national. L'église anglicane semble cette fois abdiquer avec assez de résignation les prétentions qu'elle a toujours affectées jusqu'ici; mais les *dissenters* encore mal rassurés, et d'ailleurs beaucoup plus exaltés que les membres de l'établissement, repoussent dans de nombreux *meetings* les avances du ministère : ils les déclarent incompatibles avec la religion et la liberté; ils professent qu'ils s'en tiendront à leurs associations volontaires, dont ils se figurent malheureusement les résultats bien supérieurs à ce qu'ils sont. Ils disent hautement qu'avec les écoles du dimanche, près de deux millions d'enfans recevant à la fois l'instruction spirituelle et profane, il n'est pas besoin que l'état dépense un million sterling pour couvrir le pays de maîtres salariés. Cette protestation, impuissante contre les nécessités bien constatées de l'ordre social, montre seulement tout ce que l'opinion a dû gagner pour vaincre définitivement ces résistances particulières qu'elle rencontre encore, mais qui ne l'arrêtent plus.

Les nouvelles apportées du Mexique par le dernier paquebot nous peignent une situation plus triste, s'il est possible, que celle dont nous avons récemment donné l'idée. La république est plus menacée que jamais par l'invasion au dehors, au dedans par les discordes intestines. D'après des correspondances dignes de foi, Santa-Anna serait presque à la veille d'en venir aux mains avec son lieutenant, le général Valencia, qu'il aurait empêché de combattre dans les circonstances les plus favorables aux armes mexicaines. Santa-Anna est, dit-on, désormais tout-à-fait suspect, et l'on ne doute presque plus de ses accointances avec les États-Unis. On sait maintenant qu'en évacuant Tampico, il a fait jeter à l'eau les armes et les munitions qui s'y trouvaient, sans vouloir les confier aux habitans de la ville et des villages voisins, malgré les plus vives sollicitations. Pendant

que les Américains débarquent à Tampico en nombre toujours croissant, le général en chef de la république reste enfermé dans son camp de San-Luis, et passe le temps à donner des fêtes, à jouer au *monte* ou à faire battre des coqs. A Mexico, le vice-président Gomez Farias procède rigoureusement à l'application de ses théories radicales, et s'est enfin résolûment attaqué au clergé. Le 11 janvier dernier, il a été promulgué une loi qui confisque au profit de l'état une grande portion des biens ecclésiastiques et en autorise la vente jusqu'à concurrence de 15 millions de piastres. La guerre religieuse pourrait bien éclater en même temps que la guerre civile : la protestation énergique du clergé, l'interdit dont il a frappé la capitale, l'influence absolue qu'il exerce sur certaines provinces, sont autant de motifs qui doivent amener l'explosion d'un nouvel élément de discorde. Un mot seulement encore, pour qu'on saisisse toute cette anarchie matérielle et morale dans laquelle se débat le Mexique : il y a eu quatorze ministres des finances en moins de douze mois. Il est impossible de se figurer le sort que l'avenir réserve maintenant à ce malheureux pays, si quelque autorité honnête et vigoureuse ne sort enfin, comme par désespoir, du milieu de ces désastres. L'Europe, qui s'estimerait heureuse de pouvoir traiter à Mexico avec un gouvernement régulier, s'empresserait assurément de lui donner tout son appui.

Les commissions de la chambre achèvent d'élaborer les projets qui leur ont été soumis. Au milieu des discussions sur les affaires viendra un débat tout politique provoqué par la proposition de M. Duvergier de Hauranne sur la réforme électorale. La chambre a eu raison d'autoriser la lecture de cette proposition, et de permettre qu'elle fût l'objet d'un premier débat. Ceux des conservateurs qui ont voté cette autorisation n'ont pas voulu que l'opposition pût leur reprocher de se servir de la supériorité du nombre pour étouffer les discussions. Ce sentiment n'est pas moins politique qu'honorable. Sans croire qu'il y ait urgence à changer la loi électorale, on peut penser qu'il n'est pas sans utilité pour la chambre et pour le pays de connaître les griefs que des esprits sérieux croient devoir articuler contre la législation en vigueur, ainsi que les changemens qu'ils proposent en s'efforçant de les rendre pratiques et modérés. La proposition de M. Duvergier ne nous transporte pas dans la région des utopies; elle ne bouleverse rien de fond en comble : aussi les partis extrêmes ne lui ont pas fait un très bienveillant accueil. C'est ce qui, aux yeux de plusieurs conservateurs, a donné à cette proposition le caractère d'une question mise consciencieusement à l'étude. Si, à la chambre, quelques esprits ardens veulent en faire une arme d'opposition, ils nuiront à la cause qu'ils prétendent servir. Il faut étudier le problème de bonne foi, sans tomber dans des récriminations amères et injustes, car ici personne n'est en possession de la vérité, et, dans la pratique de nos mœurs électorales, quel parti oserait se dire irréprochable?

La chambre a accueilli la nouvelle de la mort de M. Martin du Nord avec des démonstrations tout-à-fait honorables pour sa mémoire. M. Martin du Nord est un des hommes qui, depuis 1830, ont été le plus mêlés au mouvement des affaires; tour à tour rapporteur de commissions importantes, vice-président de la chambre, procureur-général près la cour royale de Paris, deux fois ministre du commerce et des travaux publics, garde-des-sceaux, il s'était fait au sein du parlement beaucoup d'amis par son aménité et son obligeance.

Élémens carlovingiens linguistiques et littéraires, par M. J. Barrois (1). — Pour les esprits curieux du mystère et de l'inconnu, la linguistique, comme la philosophie, est une science attrayante, attendu qu'en ce qui touche la formation du langage et la filiation des idiomes la certitude absolue échappera toujours. Qu'on étudie, en effet, la question au simple point de vue philosophique, on se trouve, dès les premiers pas, en présence des systèmes les plus contradictoires : les uns veulent que l'homme ait créé et graduellement perfectionné le langage, comme la musique ou la géométrie; les autres, qu'il ait reçu la parole par une révélation divine, avec une grammaire et un vocabulaire tout faits, et qu'il ait parlé comme les oiseaux chantent. Cette dernière opinion, outre l'autorité de de Maistre et de Bonald, a pour elle la tradition orthodoxe; mais, soit qu'on l'adopte, soit qu'on la repousse, quand il faut en venir aux preuves historiques, les sceptiques et les croyans finissent toujours par se rencontrer au pied d'une tour de Babel. La difficulté qui surgit à l'origine des temps pour la création du langage dans la grande famille humaine se représente dans l'histoire particulière de chaque peuple : on étudie les dialectes, les patois, les noms propres d'hommes et de lieux; on dépense beaucoup de temps, beaucoup de science, souvent même beaucoup de pédantisme, pour faire un système; l'énigme paraît résolue, et, à quelques années de là, surgit un système nouveau, qui disparaît bientôt pour faire place à d'autres. Ainsi en est-il advenu pour l'histoire de la langue française. Au moyen-âge, on use et on abuse des mots, sans s'inquiéter d'où ils viennent. Le XVIe siècle, plus curieux, commence, avec Henri Estienne, les investigations étymologiques, et, tout imbu d'études classiques, ce grand siècle rattache, au moyen des Massaliotes, la langue française à la langue d'Homère. En fait de généalogie, les peuples, comme les individus, ont une vanité chatouilleuse; la théorie de Henri Estienne fut accueillie favorablement, et l'on rappela avec orgueil ces mots de Caton l'Ancien : *Gallica gens duas res industriosissime prosequitur, rem militarem et argute loqui.* Les hébraïsans eurent bientôt leur tour : Guichard, Thomassin, Bochart, réclamèrent pour l'hébreu la paternité du langage français; puis on abandonna la Terre Sainte pour l'Italie, et Caseneuve, Leduchat, Ménage, adoptèrent presque exclusivement les étymologies latines. Pezron chercha d'autres voies, et, le premier, il s'inquiéta des origines de la langue celtique, qu'il croyait avoir retrouvée dans la Bretagne et le pays de Galles. Bullet reprit en sous-œuvre les travaux de Pezron, et s'appliqua à reconstituer le celtique, d'après ce qui en reste dans l'irlandais, le bas-breton, et même, s'il fallait l'en croire, dans le basque. Le celtique une fois retrouvé, Le Brigant et son disciple Latour d'Auvergne marchèrent, ainsi que l'a dit Nodier, à la conquête de la langue universelle par le bas-breton. Jusque-là, on n'avait bâti que des hypothèses, et le mérite de replacer la question sur le terrain de l'érudition sérieuse appartenait à M. Amédée Thierry, qui établit, d'après des textes fort plausibles, qu'au lieu d'une langue celtique il en existait au moins deux : l'une, le kymrique, parlée par les Belges et subsistant encore dans le pays de Galles et la Bretagne; l'autre, la langue des Celtes ou Gaëls, habitant le centre des Gaules, laquelle est encore en usage en Écosse et en Irlande.

Ces données linguistiques étant admises, il reste à éclaircir une foule de ques-

(1) Un vol. in-4°. Paris, 1846, chez J. Renouard, rue de Tournon.

tions accessoires, et même de celles qui ont le plus embarrassé les savans, ou d'expliquer pour l'idiome gaulois et la langue vulgaire des premiers siècles de la monarchie l'absence complète de monumens écrits. C'est à la solution de ce problème que sont consacrées les recherches de M. Barrois. Dans la première partie, il s'attache à démontrer que les lettres des plus anciens alphabets, telles que celles de l'alphabet de Tyr, de l'alphabet punique, syriaque, etc., doivent être considérées comme des imitations de signes digitaux, et que les premières expressions graphiques de la parole ne sont rien autre chose que de la dactylologie.

Après avoir recherché les traces de la dactylologie dans les alphabets les plus anciens, M. Barrois arrive à l'idiome de la Gaule; il s'attache à prouver que la langue gauloise n'a jamais été écrite, et que, jusqu'au IXe siècle, il en a été de même de la langue vulgaire qui s'est substituée au gaulois. Charlemagne le premier aurait tenté d'appliquer la graphie à la langue vulgaire et de familiariser le peuple avec l'écriture, mais sans études préalables et par le seul emploi des signes digités, précurseurs de la représentation graphique, à laquelle les plus ignorans eux-mêmes se seraient initiés sans efforts. L'empereur aurait, dans ce dessein, fait composer, pour l'appliquer à la langue théotisque, un alphabet, qui formait la base et le point de départ de la *Grammaire impériale*, élaborée par les hommes les plus savans du siècle. Cet alphabet nous a été transmis par Trithème, qui, tout occupé de théurgie, l'avait assimilé aux écritures cabalistiques. M. Barrois en donne une reproduction exacte, et en le comparant au démotique égyptien, en traduisant la figure des lettres en signes digités, il y retrouve, ainsi qu'il le dit, les antiques traditions de la dactylologie primitive.

La seconde moitié du livre de M. Barrois, entièrement distincte de la première, est consacrée à l'étude des origines de notre littérature. Dans la partie intitulée *Romane étrangère*, l'auteur s'applique à montrer qu'il ne suffit pas de rejeter l'opinion de M. Raynouard, qui établit une langue romane universelle, mais qu'il faut isoler complétement les troubadours provençaux, que jusqu'à la fin du XVe siècle, ils ont eu une langue particulière, et que non-seulement ils sont restés étrangers à la France, mais qu'ils lui ont toujours été très vivement hostiles. — Dans la quatrième et dernière partie de son livre, M. Barrois trace l'histoire de la langue d'oil, qu'il appelle romane septentrionale française, et il s'attache à combattre et à réfuter l'opinion de M. Fauriel, qui, entraîné, malgré son vaste savoir et la haute portée de son esprit, par des préoccupations exclusives, faisait remonter jusqu'à la Provence l'origine de nos chansons de gestes.

Le livre de M. Barrois n'est pas un livre d'érudition banale; tout ce qui touche à l'alphabet carlovingien, à l'application de la graphie au langage théotisque, peut être considéré comme une véritable découverte; la critique philologique des deux dernières parties est ferme et savante. Les textes nombreux cités dans l'ouvrage, peu connus pour la plupart, présentent un intérêt véritable; mais il est un reproche que nous adresserons à l'auteur : son livre manque de clarté, ce qui provient, non pas du sujet même, mais de l'agencement et de la disposition générale, et, s'il rappelle le savoir et la patience des érudits du XVIe siècle, il rappelle un peu trop aussi leurs procédés de mise en œuvre.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DIX-SEPTIÈME VOLUME.

(NOUVELLE SÉRIE.)

FIN DE LA TABLE.